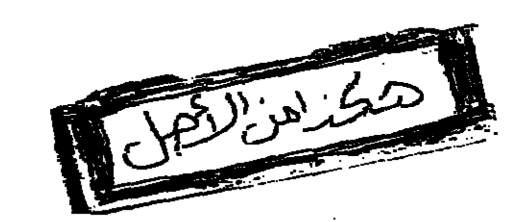




Sans visa/Espace européen

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15051 7 F

SAMEDI 19 JUIN 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Après l'abandon du plan Vance-Owen sous la pression serbe et croate

La partition envisagée de la Bosnie consacre l'échec de la diplomatie occidentale

Le président américain, Bill Clinton, a déclaré, jeudi 17 juin, à Washington que les Etats-Unis pourraient accepter une partition de la Bosnie-Herzégovine, telle qu'elle a été suggérée par les dirigeants serbes et croates, à Genève, si les Musulmans y donnaient eux aussi leur accord. Ces propos marquent un revirement de la politique américaine, qui avait soutenu jusqu'à présent le projet d'un Etat unitaire. En Bosnie centrale, les forces musulmanes poursuivent leur offensive contre les régions peuplées majoritairement de Croates afin d'étendre les territoires qu'elles contrôlent.

Avis de décès

LE plan de paix Vance-Owen est officiellement mort et la voie est ouverte à une partition de fait de la Bosnie, avec maintien ou non d'une fiction de gouvernement central. La communauté internationale capitule et renonce à la politique qu'elle a menée depuis sa reconnaissance, en avril 1992, de l'indépendance de l'Etat bosniaque. Au bilan : des dizaines de milliers de morts, des centaines de milliers de personnes déplacées, des ravages sans précédent en Europe depuis le dernier conflit mondial, et ce n'est pas fini.

Au bilan aussi, le triomphe de tout ce contre quoi l'Europe occidentale prétendait se construire, les Etats-Unis se dresser, l'ONU monter la garde : la loi des ethnies et celle de la force. Bill Clinton et David Owen auront été les premiers à assumer ouvertement, au nom du «réalisme», cet échec magistral. Mais la reddition internationale qui vient d'être constatée se préparait en fait de longue date dans plusieurs capitales, à commencer par Paris.

N'ENTENDAIT-ON pas dire de plus en plus fréquemment dans les hautes sphères militaires et politiques soit qu'il fallait «un autre découpage» (tenant compte des conquêtes serbes), soit qu'on aurait mieux fait de ne jamais se mêler de cet imbroglio et qu'il n'y avait aucune raison d'«imposer la Bosnie à des gens qui n'en veulent pas»? M. Balladur n'avait-il pas demandé au Quai d'Orsay de «plancher» sur une proposition de rechange au plan Vance-Owen le mois dernier, quelques jours avant la réunion de Washington où fut pris le virage?

C'est le 22 mai dans la capitale américaine que les Occidentaux et les Russes abandonnèrent en fait leur plan pour une Bosnie unitaire et pluri-ethnique, mais sans vouloir le dire et en jurant leurs grands dieux du contraire. Si l'Histoire, un jour, rend son verdict, le double langage, l'incohérence, l'hypocrisie figureront en bonne place parmi les chefs d'accusation.

EN seront comptables entre autres tous ceux qui, aujourd'hui, tentent de rejeter toute la responsabilité sur l'Allemagne pour les pressions qu'elle exerça en faveur de la reconnaissance des Républiques ex-yougoslaves. C'est ce qu'a fait sans ménagement jeudi le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher. C'est ce que pense depuis le début M. Mitterrand et qu'on énonce, dans son entourage, en un langage digne des dirigeants serbes, en déplorant que «l'Europe se soit laissé emporter par les pressions germano-vaticanes».

Il y a belle lurette que, dans ce palais élyséen où M. Mitterrand recevait la semaine dernière, devant les caméras, le président bosniaque, M. Izetbegovic, et Bernard-Henri Lévy, on estime que «la Bosnie Herzégovine n'est pas un Etat, mais une pure construction d'intellectuels parisiens». Ce point de vue autorisait-il de laisser se faire «l'épuration ethnique»? La faute aura été de ne jamais choisir entre ce que l'on disait et ce que l'on pensait, entre l'alliance avec l'Allemagne et la méfiance envers elle, entre les grands principes occidentaux et le refus de se donner les moyens de les défendre. Les Serbes et les Croates ont tranché.

La haine et le feu

VITEZ (Bosnie centrale)

de notre envoyé spécial

Des toits qui s'effondrent dans des gerbes d'étincelles, des villages partiellement ou totalement incendiés, des maisons pillées, des colonnes de fumée noire ponctuant le paysage : la Bosnie centrale offre un visage toujours plus ravagé par la guerre et son cortège d'horreurs. Une Bosnie centrale dont les Croates ont d'ores et déjà perdu l'essentiel après avoir cherché à s'en assurer le contrôle politique, administratif et militaire.

Le 16 avril, après une longue succession d'incidents souvent sanglants et au terme d'un ultimatum aux forces musulmanes leur enjoignant de se soumettre ou de partir, les forces croates passaient à l'attaque contre leurs anciens alliés, se livrant à de terribles excès, brûlant des villages musulmans, tuant ou chassant leur population. «*Chaque maison, chaque mosquée détruite est une gifle au HVO* [Conseil de défense croate - forces croates de Bosnie-Herzégovine], *sans compter les morts*», disait, à l'époque, le chef du HVO, le général Milivoj Petkovic. «*Ce fut une très grave erreur*», disent les uns aujourd'hui, «*une attaque préventive*», disent les autres.

Le 3 juin, c'était au tour des forces musulmanes de passer à l'offensive, de se livrer à ce que leur chef pour la région de Travnik, le colonel Mehmet Alajic, appelle «*une attaque défensive*». Depuis, l'armée bosniaque (musulmane) ne cesse de gagner du terrain, chassant devant elle les Croates par milliers, dont certains préfèrent traverser le front «traditionnel» et se livrer aux Serbes plutôt que de se rendre aux Musulmans.

YVES HELLER

Lire la suite et nos informations pages 4 et 5

Malgré le maintien de l'aide médicale

Les députés durcissent la loi sur le séjour des étrangers

L'Assemblée nationale devait adopter, vendredi 18 juin, en première lecture, le projet de loi sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France. Jeudi, ce texte a été durci. La version établie par l'Assemblée stipule notamment qu'un étranger en situation irrégulière ne pourra pas obtenir la nationalité française par mariage et que les maires qui soupçonnent une union de complaisance pourront saisir le parquet. En revanche, après l'intervention du premier ministre, Claude Malhuret (UDF) a obtenu le rétablissement du droit à l'aide médicale pour les étrangers en situation irrégulière.



Lire nos informations page 9

Mission inachevée des « casques bleus » en Somalie

Lors d'une opération meurtrière à Mogadiscio, le général Aïdid n'a pas été capturé

MOGADISCIO

de notre envoyé spécial

Les couleurs de l'ONU flottent sur la résidence du général Aïdid. Un des premiers gestes des «casques bleus» pakistanais, après avoir investi la villa, a été de hisser le drapeau des Nations unies sur le bâtiment démoli. Le bombardement nocturne, avant l'assaut final, a crevé les plafonds et soufflé les vitres. Aucune trace de sang. La villa semble avoir été abandonnée avant le raid aérien. Sur une étagère de la chambre à coucher du général, quelques livres – *Frontières impériales...* – illustrent son nationalisme. Au mur, un portrait du général coiffé de son chapeau porte-bonheur, qu'il n'a quitté que le jour où il a chassé du pays l'ancien président Syaad Barre, et des scènes relatant des années de lutte dans le maquis.

Il semble qu'aujourd'hui Mohamed Farah Aïdid soit retourné dans la brousse. Peut-être pour un nouveau combat. Dans la villa en ruines, au milieu d'un quartier dévasté que les Pakistanais ont quitté en fin de matinée, des jeunes quelque peu déboussolés, menaçants envers chaque étranger, mettent en pièces le drapeau bleu des Nations unies. La rébellion contre les forces de l'ONU s'était intensifiée après le lever du jour. Les hélicoptères américains et italiens avaient tourné au-dessus de Mogadiscio-Sud jusqu'en fin d'après-midi, en attaquant les derniers nids de résistance. Combats inégaux, opposant des missiles aux kalachnikovs.

JEAN HÉLÈNE

Lire la suite et nos informations page 3

Vive les chaînes publiques !

Face à TF1, le gouvernement souhaite désormais une concurrence forte

par Yves Mamou

Edouard Balladur ayant changé de politique économique un mois après son arrivée à Matignon, on ne saurait reprocher à Alain Carignon, ministre de la communication, d'infléchir la sienne. L'évidence est là : le discours du gouvernement sur l'audiovisuel public a changé. En mai dernier, à peine nommé, Alain Carignon affichait son objectif : préciser les *missions d'un audiovisuel public* supposé aller à vau-l'eau, afin de «*faire valoir des impératifs de qualité, de langue ou d'obligations par rapport à l'écrit*» (*le Monde* du 14 mai).

Une commission de réflexion était instituée le 29 mai pour, entre autres objectifs, «*assigner* [au service public] *des ambitions de programmes quantitatives et qualitatives*», «*définir son mode de financement*» [sous-entendu : la publicité doit être plafonnée] et «*repenser l'organisation de l'audiovisuel public*». La présidence commune de France 2-France 3 n'était pas considérée comme la condition *sine qua non* d'un «*pôle public fort*».

Ce mois-ci le discours s'est brusquement modifié. Dans un entretien accordé au *Figaro*, le mercredi 16 juin, Alain Carignon prend tout à coup en considération la concurrence internationale et le risque que court la France d'être submergée, *via* les satellites, par un «*déferlement d'images*» en provenance des Etats-Unis. De ce fait, la vision du secteur public change : France Télévision «*doit être le plus fort possible*», un «*équilibre entre le public et le privé*» doit être préservé et, surtout, tout doit être mis en œuvre pour éviter la naissance d'un «*groupe dominant. Un seul opérateur omniprésent* [sous-entendu TF1] *serait dangereux*».

D'où vient ce revirement? Le ministre aurait-t-il eu une brusque révélation de l'âpreté de la compétition internationale? Peut-être. A moins qu'entre-temps les groupes d'intérêts, puissants dans l'audiovisuel, ne se soient manifestés. Mercredi 16 juin, c'était le lobby du cinéma qui prenait publiquement la parole.

Lire la suite page 19

Le gouvernement japonais renversé

Une motion de censure contre le gouvernement de Kiichi Miyazawa a été adoptée vendredi 18 juin par la Chambre basse de la Diète (Parlement japonais), pourtant dominée par le Parti libéral-démocrate (PLD, au pouvoir), par 255 voix pour et 220 voix contre, a annoncé le président de la Chambre, Yoshio Sakurauchi.

L'adoption de la motion de censure a entraîné la dissolution de la Chambre basse. Des élections législatives anticipées devraient avoir lieu dans les quarante jours.

M. Méhaignerie défend le nouveau code de la nationalité

Après l'adoption de la réforme du code de la nationalité en seconde lecture par le Sénat et avant son retour devant les députés, Pierre Méhaignerie, ministre de la justice, souligne, dans un «point de vue», que ce texte vise à favoriser l'intégration. Selon lui, cet objectif ne sera atteint que par des «*mesures d'accompagnement positives*» qui, assure-t-il, «*seront prises*».

page 9

M. Balladur exclut un changement de politique

Edouard Balladur a réaffirmé vendredi 18 juin qu'il n'y avait pas de solution alternative à sa politique économique et sociale malgré les critiques qui s'élèvent au sein même de la majorité gouvernementale. «*Le temps*, a déclaré le premier ministre dans un discours prononcé à Lyon devant le 54e congrès des HLM, *n'est pas aux jeux de la politique mais à la cohésion et à la solidarité nationale.*»

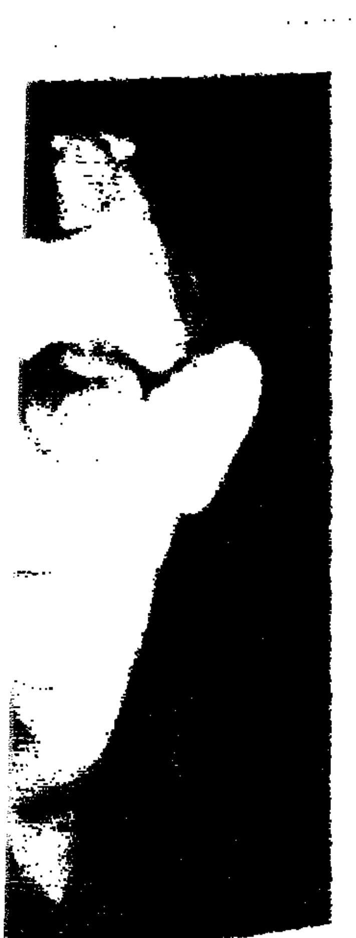
Au même moment, Philippe Séguin, président (RPR) de l'Assemblée nationale, a été reçu pendant trois quarts d'heure à l'Elysée par le président François Mitterrand.

page 10

M 0147 - 0619 0 - 7,00 F

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.





AU COURRIER DU Monde

ÉCONOMIE

Le marché libre condamné

LE système technico-marchand a réussi un paradoxe pervers. S'il peut *techniquement* se passer de travaillants, il a besoin *mercantilement* de consommateurs solvables. Or, le système ne peut produire cette solvabilité qu'en faisant travailler les consommateurs.

Il en résulte les deux maux majeurs de notre société : le chômage et les inégalités ; inégalités entre les nations et à l'intérieur des nations.

Deux solutions possibles.

1) On arrête le progrès technique. Solution de retour au passé. Est-ce possible ? On peut en douter. Et les retombées sont dangereuses. Tout le monde les connaît.

2) On contrecarre le jeu du marché sauvage en civilisant le système de distribution des biens. Est-ce à cela que faisait allusion Jacques Rozner dans *le Monde* du 2 juin quand il parlait d'une *« économie distributive »* ?

Une *« économie distributive »*. Ce serait une économie qui fournirait à tous (ce que ne dit pas J. Rozner) *« le niveau de vie le plus élevé possible, selon les capacités productives du système »* (ce qu'il dit cette fois). Ce serait donc un système économique de distribution des richesses qui ne serait plus fondé sur la part de chacun dans la production de ces richesses – lesquelles seront produites dorénavant par un système technique qui peut se passer de la plupart des humains – mais sur les besoins de chacun et de tous. Certes, ce système n'a jamais fonctionné nulle part et, à bien des égards, il reste à inventer, comme le recommande J. Rozner. Il serait honnête, toutefois, de rendre hommage à ceux qui y ont pensé avant nous et à Karl Marx notamment.

Ainsi, de quelque côté qu'on se tourne, à droite, à gauche, au nord, au sud, pour faire face à la catastrophe sociale de notre époque, on trouve la condamnation de l'économie de marché libre. Il serait temps de regarder cette vérité en face.

RAYMOND CARPENTIER
Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine)

ÉDUCATION

Les portes de l'école

L'ÉCOLE doit-elle être *« un sanctuaire »*, comme l'affirme le ministre de l'éducation nationale ?

Des écoles, il en est de plein air, comme dans l'Antiquité ; il en est de secrètes. Il en est qui s'ouvrent ou se ferment, à certains moments propices, comme les fleurs.

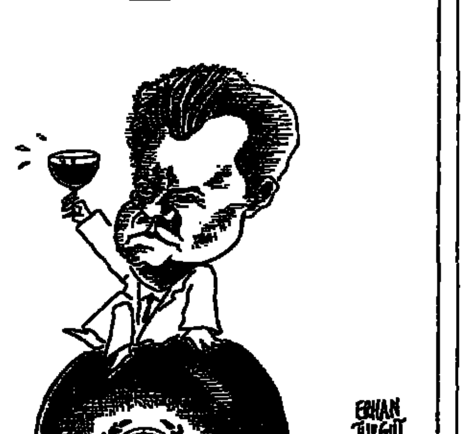
Toute l'histoire de l'enseignement et l'enseignement lui-même sont ici en question. Quand j'apprenais la pédagogie, avant-guerre, il se disait encore que l'école était forteresse : on y protégeait les enfants contre les flammes trop vives ou prématurées de la vie d'adulte. D'où aussi les fameux problèmes scolaires, qui n'étaient pas faits, comme certains l'ont cru, pour initier à la robinetterie ou aux voyages ferroviaires. Après guerre, l'école ouverte était encore une vue de l'esprit, un cas extrême dont la survivance actuelle ne prémunit pas contre les vandales.

Evidemment, une école n'est pas une église. Surtout s'il s'agit de l'école publique française et de son caractère propre, qui est de n'en point avoir de confessionnel et de convenir à tout un chacun, dans un bel espoir d'union nationale. Mais pourquoi ne concéderait-on pas à un ministre novice le droit d'employer le mot « sanctuaire » au sens figuré ? Et à un objecteur éventuel celui de le comprendre de même ?

Le règlement de l'Ecole centrale du Gard, approuvé par le ministre de l'intérieur le 5 prairial an IV, stipulait *« le respect envers les professeurs »*, *« le recueillement »* et *« l'esprit de subordination* (...) *nécessaire à l'ordre »*. Les élèves devaient *« en contracter l'habitude, en ne prenant la parole que lorsqu'elle leur* (était) *accordée par le professeur. Le bon ordre* (exigeant) *encore qu'ils ne se* (permissent) *aucun signe d'approbation ou d'improbation »* (art. 1). *« A l'arrivée du professeur pour commencer sa leçon, la classe sera fermée, et l'entrée ne sera plus permise à personne »*. Etc. Mais tout est dans l'usage qu'on en fait ou dans la manière dont on l'applique.

ROGER LEFEBVRE
Nîmes

TRAIT LIBRE



VICHY

L'idiot du village

RÉPROUVER sans réserve l'assassinat de Bousquet par un déséquilibré ne va pas sans un sentiment confus de gêne à l'égard de cet événement. La frustration a été brutale, de se voir priver ainsi du seul et probablement dernier acte judiciaire encore possible en ce siècle, qui eût pu fournir, sur la complicité de l'« Etat français » dans la politique d'extermination des juifs, un verdict clair.

Tout naturellement, la comparaison s'impose entre la cautèle de la procédure à l'encontre d'un citoyen français (Leguay ou Bousquet) et l'ardeur justicière exercée contre l'« ennemi » en la personne de Barbie.

Mais, puisqu'on ne peut s'empêcher de se référer à ce dernier, rappelons l'étrange propos tombé, sur les ondes d'Europe 1, de la bouche d'une Simone Veil excédée lors de la capture légitime mais quelque peu « régularisée » du bourreau de Lyon. Ce jour-là, Simone Veil, magistrat de formation, d'ordinaire si mesurée, si respectueuse des lois que toute sa fonction lui intime d'appliquer, protestant à sa manière contre la *« voie de fait »* que constituait selon elle le quasi-enlèvement du nazi, déclara qu'à tout prendre il eût été plus juste de l'abattre d'un coup de pistolet, et ensuite plus intéressant de faire le procès de son meurtrier... avec un effet pédagogique identique.

Peut-être les mots dépassèrent-ils la pensée de leur auteur, mais cela, rapporté au sort final de Bousquet, mérite réflexion.

Peut-on sérieusement contester que Bousquet a eu, même intempestivement, la mort ignominieuse qu'il a cent fois méritée ? Ne peut-on s'interroger sur cette société où justice est rendue, *in fine*, des mains de l'idiot du village ?

Si l'action est éteinte d'une justice instrumentée directement à l'encontre du ministre de Vichy, est-on sûr que des attendus « judicieux » (jamais cet adjectif ne pourrait trouver meilleur emploi) lors d'un procès du meurtrier n'auraient pas sur la nation un effet pédagogique plus efficace encore qu'une condamnation dérisoire de Bousquet à la prison à vie, c'est-à-dire à quelques mois peut-être sur ses vieux jours, condamnation du reste problématique ?

Si le « justicier », probablement à demi dément, n'est sans doute pas accessible à la sanction – on ne doit pas tuer son prochain, celui-ci fût-il un Bousquet, – le pays, lui, et singulièrement sa jeunesse, est parfaitement apte à recevoir, de la bouche des témoins à décharge du meurtrier, à charge de la victime, une leçon d'histoire donnée pour une fois par ceux-là mêmes qui la vécurent, et pour certains d'entre eux, la firent.

LIONEL ROCHEMAN
Bagnolet (Seine-Saint-Denis).

BACCALAURÉAT

Commerce scientifique

A lire *le Monde* du 8 juin, *« les élèves des séries littéraire et économique pourront accéder, par des concours spécifiques, aux études médicales et aux écoles supérieures de commerce »*..., il apparaît que M. François Bayrou ne croit pas à sa propre réforme : celle-ci a théoriquement pour objectif que la série S (scientifique) soit désormais réservée aux scientifiques et ne soit plus considérée comme la « filière d'excellence » ouvrant toutes les portes. La logique voudrait donc que les grandes écoles de commerce recrutent normalement leurs candidats parmi les élèves de la série économique (et exceptionnellement, par concours spécifique, parmi ceux de la série S).

Si la série S reste celle qui permet *normalement* l'accès aux concours des écoles scientifiques, des écoles de commerce et, pourquoi pas, des écoles normales section lettres, quelle « excellence » pourront briguer les séries littéraire et économique ?

Mme CABART
enseignante à Meudon (Hauts-de-Seine)

JUSTICE

En liberté et en prison

DANS l'aimable tribunal de Saintes (Charente-Maritime), il n'y a pas de juge délégué par le président pour statuer sur les détentions provisoires de personnes mises en examen. L'assemblée générale des magistrats, méfiante devant les pouvoirs de délégation largement dispensés au président par une série de lois récentes, a entendu se montrer strictement légaliste : la loi désigne le président, ce sera donc le président et nul autre qui examinera les demandes de mise en détention.

Ledit président, attaché de longue date à l'institution de l'assemblée générale, a donc mis en œuvre cette résolution.

Les perturbations causées par ce dispositif dans un emploi du temps déjà bien garni sont parfois sévères. D'où l'intérêt suscité par les prises de position de la commission des lois du Sénat et du garde des sceaux sur la nécessité de faire disparaître les difficultés de fonctionnement liées au nouveau régime de la détention provisoire.

Il a fallu déchanter à la lecture du texte issu de la discussion devant le Sénat (*le Monde* du 4 juin) : le « référé liberté » mobilisera le président du tribunal ou son éventuel remplaçant chaque jour de l'année, dimanches et fêtes compris, à la seule différence – mince progrès – d'un temps de battement de vingt-quatre heures entre le moment de la demande et celui où la décision doit intervenir.

On ose à peine parler de progrès lorsque l'on sait que cette nouvelle procédure se traduira, pour celui qui entend en bénéficier immédiatement, par une troisième journée de garde à vue.

Mais l'on reste confondu de constater que personne ne semble avoir songé à l'extraordinaire précédent que constituerait la mise en place de ce référé-liberté : pour la première fois, un président de tribunal se verrait octroyer le pouvoir de mettre à néant une décision d'un juge du même tribunal.

« Vous allez en prison », dira le juge d'instruction. « Vous restez en liberté », dira le président, quelques heures plus tard (ou quelques jours, si son avocat a les réflexes un peu lents).

Sans doute ne suffisait-il pas que le président dispose du pouvoir abslolu de confier un dossier plutôt qu'un autre à un juge d'instruction, et de la faculté de contrôler son déroulement de carrière en le notant à intervalles réguliers. Pouvoir défaire ce qu'un juge indépendant vient de faire est assurément plus efficace, le sujet pouvant s'aviser d'ignorer les ordinaires signaux hiérarchiques qui lui sont envoyés.

Petit juge, je fus. Petit chef, je suis. Mais certes pas pour cette justice-là.

PATRICE DE CHARETTE
Président du tribunal de Saintes, membre du Syndicat de la magistrature

IMMIGRATION

Ces méchants venus d'ailleurs

NÉE à Paris d'une mère canadienne anglaise – qui a toujours gardé sa nationalité – et d'un père fils d'émigrés juifs russes naturalisés français, je suis donc française sans une goutte de « sang français » dans les veines. J'ai fait mes études en France et j'exerce depuis vingt ans le métier de professeur : comme d'autres apportent à leurs élèves, même inconsciemment, leur passion d'un terroir, j'ose croire que les miens ont bénéficié d'un regard autre sur le monde, ma culture étant marquée du sceau de deux continents.
En coopération au Sénégal, je m'y suis mariée avec un Sénégalais, et nous vivons à Orléans depuis dix-huit ans. Mon mari a attendu quinze ans avant de demander, pour des raisons professionnelles, la nationalité française : a-t-on assez souligné le travail psychologique nécessaire à qui a connu la colonisation, puis la victoire des indépendances, et qui en vient, de plus ou moins bon gré, à demander à redevenir français ?
Nous avons trois enfants, doublement français, par leur mère et parce que nés en France, qui n'ont donc non seulement pas de « sang français », mais pas non plus la couleur, le teint français, encore moins un nom français... qui vivent depuis toujours dans ce pays, et y sont scolarisés sans problème. C'est d'ailleurs ce qui leur permet de répondre, avec humour ou détachement, aux réflexions racistes qui, surtout en maternelle et en primaire, n'ont pas manqué, dans la cour de récréation tout au moins.

On me dira dans ces conditions que les textes proposés ne concernent pas des « immigrés » bien intégrés comme nous. Mais comment ne pas me sentir solidaire de tous les autres qui justement ne sont pas protégés comme nous ? Comment ne pas me sentir intimement concernée par les implications de tels projets et leur portée symbolique, puisque telle est, dit-on, leur principale raison d'être ?

Qu'en sera-t-il, par exemple, des petits « bronzés » à venir, à qui on pourra dire en plus qu'ils ne sont même pas (encore ?) français ? Mes enfants risquent-ils d'être désormais contrôlés sans raison valable – comme ce fut déjà le cas de mon mari, suspecté parce qu'il courait dans les couloirs du métro Gare-d'Austerlitz... pour attraper son train ? (Un Français blanc l'aurait-il été ?)

Ce que je sais, c'est que certains jours l'envie me prend de partir, de quitter le pays où je me suis toujours sentie chez moi, privant la France d'un de ses enseignants, d'un cadre, et de trois enfants au moment où on manque de professeurs, où le taux de fertilité se maintient dans des pourcentages honorables grâce à ces enfants d'« étrangers », et de laisser vivoter les Franco-Français bien au chaud dans leur douce France, à l'abri de tous les dangers, puisque les méchants qui viennent d'ailleurs, forcément d'ailleurs, ne seront plus là...

EMILIA NDIAYE
enseignante à l'UFR lettres de l'université d'Orléans

MÉDIAS

Un criminel au « 20 heures »

VOUS vous sentez exclu d'une société où la lutte des places fait rage, l'anonymat vous insupporte. Comment vous en sortir ?

C'est très simple. Repérez un personnage célèbre et tuez-le. Convoquez ensuite la télévision, elle fera le reste. Votre nom et votre image brilleront enfin. Peu importe la condamnation, la reconnaissance médiatique n'a pas de prix. On ne peut plus dire que le crime ne paye pas.

Deux facteurs agissent dans le même sens : de plus en plus de personnes, dans notre société, voient se réduire leurs chances de réussite et, d'un autre côté, les médias sont de plus en plus avides d'images de desperados. Le fait de citer le nom d'un criminel, de montrer son image à des millions de spectateurs où, pire, de lui donner la parole au journal de 20 heures représentent des encouragements au crime. Peu à peu la complaisance des caméras se transforme en complicité.

Plus que jamais, le poids des images impose un code de déontologie dans leur usage. Et, pour aller dans le même sens, je ne me serais pas senti frustré si les journalistes s'étaient contenté de parler d'« Eric S. » ou de « Christian D. ».

De la même manière et pour des raisons inverses comment peut-on citer avec une telle impunité le nom de personnes appelées à comparaître en justice alors que leur culpabilité n'a pas été prouvée ?

D'un côté on donne de l'éclat à des ratés, d'un autre on détruit la vie d'innocents. La puissance des médias n'aurait-elle donc aucune limite ?

JEAN-YVES LOMENECH
Nantes

UN LIVRE

Réussir sans diplôme

L'ÉCOLE DE LA VIE
ou la France autodidacte
de Sylvie Marion.
J.-C. Lattès, 237 p., 110 F.

C'EST un sujet qu'affectionnent les Américains, l'un de ces sujets inépuisables dont le *Reader's Digest* régale ses lecteurs depuis des décennies. L'aventure des gens qui ont « réussi sans diplôme » rassure toujours et fait rêver.

L'éditeur de Sylvie Marion n'a sans doute pas choisi au hasard la saison du bac pour publier ce livre. Mais le suicide de Pierre Bérégovoy en a visiblement modifié l'aspect, sinon la nature. L'autodidacte exemplaire qui se donne la mort ne fait pas partie du schéma habituel. D'ordinaire, les « sans-diplôme » célèbres aiment la vie et manifestent une énergie à toute épreuve. Pierre Bérégovoy *« est la tragique exception qui confirme la règle »*, reconnaît l'auteur. Interviewé deux jours avant sa mort, l'ancien premier ministre démolissait lui-même sa propre image par un air triste et des phrases lasses. Cela ne l'empêche pas de figurer en bonne place sur la couverture de l'ouvrage, avec un bandeau spécial...

La galerie de portraits de Sylvie Marion comprend neuf autres personnes en vue, parmi lesquelles Jean-Paul Goude, Michel Denisot et Jean Bousquet. Qu'y a-t-il de commun entre tous ces autodidactes ? A peu près rien, si ce n'est l'absence du fameux bac. On admet aisément que le restaurateur Jean-Paul Bucher ou que la créatrice de mode Sonia Rykiel s'en soient passés. C'est déjà plus étonnant pour René Monory, l'ex-garagiste, qui allait devenir ministre de l'éducation nationale, puis président du Sénat...

Qu'y a-t-il de commun entre le parcours studieux d'un Pierre Bérégovoy, qui, muni d'un CAP d'ajusteur, gravit un à un les échelons de la société, et l'ascension bruyante d'un Alain Ayache, qui multiplie les « coups », avec les méthodes les plus contestables, pour créer un groupe de presse et amasser *« des tonnes d'argent »* ? Les explications des intéressés ne nous avancent pas beaucoup. *« Il faut écouter, apprendre sans arrêt »*, affirme René Monory. *« Quand on cherche une idée, on la trouve »*, assure Alain Ayache...

Que veut dire « autodidacte » à partir d'un certain stade ? Ces hommes et ces femmes ont accumulé tant d'expériences, tant de rencontres, ils se sont entourés de tant de spécialistes au cours de leur carrière qu'on se demande si l'absence de diplôme, dans leur cas, signifie encore quelque chose. Pourtant – et c'est peut-être le plus intéressant, – ils regrettent à peu près tous de ne pas avoir poursuivi leurs études. Certains assurent même être incapables d'ouvrir un livre.

Rien ne dit que ce qui était possible dans les années 50, 60 ou 70 le soit de la même façon aujourd'hui. Le bac tout seul n'ouvre plus beaucoup de portes, et viendra peut-être le temps où l'on s'extasiera sur les épiciers sans diplôme ou sur les petits patrons non polytechniciens.

Ce livre un peu rapide laisse perplexe. Finalement, on en arrive toujours aux mêmes conclusions. Premièrement, le diplôme n'est pas essentiel. Deuxièmement, il vaut mieux en avoir un. Surtout par les temps qui courent...

ROBERT SOLÉ

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

SOMALIE : l'offensive des forces de l'ONU et la destruction du quartier général de Mohamed Aïdid

Cinq « casques bleus » et plusieurs dizaines de Somaliens ont été tués à Mogadiscio

L'offensive aérienne et terrestre lancée jeudi 17 juin contre les positions du général Mohamed Farah Aïdid dans Mogadiscio s'est soldée par la mort de cinq « casques bleus » – *quatre marocains* et un pakistanais – selon l'ONU, et d'au moins soixante Somaliens, selon un bilan provisoire fourni par les hôpitaux. *Un communiqué de l'ONU à* New-York affirme que *« cela prendra un temps considérable avant d'établir le nombre des victimes somaliennes ».*

Trois *cents* Somaliens *auraient* été faits *prisonniers* par les forces de l'ONU. Quarante-quatre « casques bleus » – marocains pour la plupart – ont été blessés, parmi lesquels trois français. La *compagnie française qui a participé à l'opération était* chargée d'une « mission de couverture » qui a permis à un bataillon marocain de se dégager, a déclaré dans un communiqué *le* ministère français de la défense. Jeudi soir, les hélicoptères de l'ONUSOM patrouillaient au-dessus de la capitale somalienne, à la recherche de francs-tireurs. Alors *que son quartier général a été détruit, le général* Aïdid a pour sa part échappé aux « casques bleus », bien que l'amiral Jonathan Howe, représentant *spécial du secrétaire* général de l'ONU, ait donné l'ordre dans la soirée de l'arrêter. Une déclaration officielle des Nations unies à New-York a accusé jeudi la milice du général Aïdid d'avoir *« poursuivi ses tactiques déplorables en utilisant des civils innocents comme boucliers humains ».* Selon le texte, *« des hommes somaliens armés de grenades se sont cachés derrière des femmes et des enfants jusqu'au moment où ils se sont trouvés à distance de jet des troupes de l'ONU et ont lancé leurs grenades sur les soldats ». « Jusqu'à présent, l'opération a été un succès »,* ajoute le texte de l'ONU, selon lequel les troupes des Nations unies ont *« perturbé la capacité de contrôle et de commandement de la milice et poussé celle-ci hors de sa base ».* L'ambassadeur italien à Mogadiscio, Enrico Augelli, a estimé dans une entretien publié vendredi par *la Repubblica* que l'ONU était désormais contrainte de finir ce qu'elle avait commencé en Somalie, en éliminant totalement les armes dans la capitale et en capturant Mohamed Farah Aïdid. *« Nous étions hostiles à une action militaire depuis le début, mais nous sommes convaincus qu'une fois cette solution choisie, nous devons aller jusqu'au bout »,* a-t-il déclaré. *Le Comité international de la Croix-Rouge* (CICR) a lancé jeudi à Genève un appel à toutes les forces en présence en Somalie, leur demandant *« de ne pas mener d'opérations militaires indiscriminées »* qui peuvent mettre en danger les civils de *« façon disproportionnée par rapport à l'objectif militaire ».* – *(AFP, Reuter.)*

« C'est un succès »

affirme le président Clinton

WASHINGTON ET NEW-YORK (Nations unies)

de nos correspondants

« C'est un succès », a lancé le *président* Bill Clinton, *jeudi soir* 17 juin, en annonçant la fin de l'opération armée poursuivie depuis cinq jours par les Nations unies en Somalie avec une forte participation militaire américaine. A l'ONU, le porte-parole de M. Boutros Boutros-Ghali a annoncé que le général Mohamed Aïdid allait être jugé, *notamment* pour « crimes contre l'humanité ».

En dépit de l'accrochage au *cours duquel au moins quatorze* manifestants somaliens ont été tués par des « casques bleus » pakistanais – incident qu'il n'a pas évoqué, – M. Clinton a jugé que l'ensemble de l'opération avait atteint l'objectif que l'ONU s'était fixé : affaiblir considérablement les forces du général Mohamed Farah Aïdid, le seul *chef de faction* à récuser et combattre la mission menée par les *Nations unies* en Somalie.

L'ONU et les Etats-Unis tiennent le général *Aïdid* pour responsable de l'embuscade au cours de laquelle vingt-trois « casques bleus » pakistanais ont été tués à Mogadiscio le 5 juin. *« On ne pouvait pas laisser cela impuni »,* a observé le président américain. *« Les forces de ce seigneur de la guerre ont été anéanties »,* a-t-il poursuivi lors d'une conférence de presse à la Maison Blanche. A l'instar du secrétaire *général de* l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, il a accusé le général Aïdid d'être directement impliqué dans la mort de dizaines de milliers de ses compatriotes en ayant entretenu la guerre civile et la famine qui ont détruit la Somalie.

L'opération, entamée dans la nuit de vendredi à samedi dernier, est *« terminée »,* a indiqué M. Clinton, assurant qu'elle devait permettre de *« restaurer la crédibilité des forces de maintien de la paix, d'assurer l'approvisionnement en vivres et de rétablir l'ordre et la sécurité ».* M. Clinton n'a pas mentionné les manifestations anti-ONU et anti-américaines qui ont eu lieu ces derniers jours à Mogadiscio. Si *« son organisation est brisée »,* le général Aïdid, *lui,* court toujours, et le responsable des forces de l'ONU dans la capitale *somalienne* a répété qu'il entendait bien l'arrêter. Dans cette hypothèse, *« ce sera à l'ONU de décider de son sort »,* a dit M. Clinton. A cette fin, les Nations unies ont dépêché trois de leurs conseillers juridiques à Mogadiscio. Il leur reviendra sur place d'étudier quelle juridiction pourrait être responsable d'un éventuel procès Aïdid. *« Il devrait probablement être jugé en Somalie »,* a indiqué au *Monde* un conseiller juridique de l'ONU. Dans le cadre de la mission de reconstruction d'un Etat somalien qui lui est impartie, l'ONUSOM, la force de l'ONU sur place, *devrait pouvoir établir* un tribunal *ad hoc* auquel pourrait être confié le soin de juger le général Aïdid.

La résolution 837, sur laquelle est fondée la récente opération de l'ONUSOM, autorise l'arrestation des responsables de l'embuscade au cours de laquelle les vingt-trois « casques bleus » pakistanais ont *été tués. Dans* l'entourage du secrétaire général, à New-York, comme parmi les responsables militaires américains, on dit être absolument convaincu et posséder des preuves accablantes de la responsabilité directe du général Aïdid dans cette embuscade.

ALAIN FRACHON et AFSANÉ BASSIR POUR

Mission inachevée

Suite de la première page

Entre l'ancienne ambassade de France et l'hôpital Digfer, des milliers de douilles jonchent l'asphalte. Sur les bas-côtés, des cabanes en tôle ont été soufflées par les explosions. Quelques pneus se consument, comme de dérisoires barricades. Ici, les hommes du général Aïdid ont tenté de résister quelques instants. Dans l'après-midi, le contingent français a reçu l'ordre de « nettoyer » le secteur entre l'avenue du 21-Octobre, contrôlée par les Américains, et l'hôpital Digfer, où s'étaient retranchés des maquisards. Les hélicoptères avaient auparavant bombardé le bâtiment pendant trois heures pour déloger les partisans du général, qui ont finalement réussi à fuir vers le Nord-Ouest.

L'image du « mollah fou »

De source somalienne, on *affirme que l'ancien homme fort* de Mogadiscio s'est réfugié dans le quartier Habr-Gedir – du nom de son clan – de Baroda, situé sur la route du Nord qui mène à la région du Mudug. Le bilan des victimes reste difficile à évaluer. *Beaucoup de tués ont été* sans doute emportés par leurs familles, ou même enterrés sur place, puisque pendant quelques heures il n'était *plus possible d'atteindre les* hôpitaux.

L'ONUSOM se félicite de cette *opération, dont le but principal « était le désarmement ».* Si les Nations unies décident vraiment d'arrêter le général Aïdid, il faudra peut-être que les « casques bleus » aillent le chercher dans son fief tribal, en Somalie centrale, où l'on *dit d'ailleurs qu'il aurait replié une* bonne partie de son armement avant le déclenchement de l'opération « Rendre l'espoir », le 9 décembre dernier.

Que va-t-il faire maintenant qu'il est privé de sa place forte de Mogadiscio, qui lui servait aussi de tribune pour parler au-delà des frontières ? Va-t-il organiser un mouvement de résistance face à *« l'adversaire onusien »,* à l'image du « mollah fou », un chef religieux mijertin que ses combats contre l'armée coloniale britannique, au *début du siècle, ont fait entrer* dans la légende ? Pour se donner une stature nationale, *il lui* faudrait le soutien de plusieurs autres clans, qui lui fait défaut. Son Alliance nationale somalienne (ANS) ne réunissait que quatre factions, contre *onze* à ses adversaires, tous partisans d'une intervention des Nations unies en Somalie.

JEAN HÉLÈNE

Un hôpital sous les bombardements

MOGADISCIO

de notre envoyé spécial

« Jamais les Somaliens ne s'en sont pris à l'hôpital, même au plus fort de la guerre civile ! », s'indigne un infirmier. *Ayant localisé un foyer de résistance* dans l'hôpital Digfer, les *commandants de l'ONUSOM* ont riposté à la roquette sans hésiter. Une des salles d'opérations a été traversée de part en part par un obus, tout comme la salle des urgences. Les quelque trois cents patients ont fui dans *la panique.*

Devant le portail, un jeune blessé inconscient, un panse*ment sur l'abdomen, est évacué* dans une brouette par son frère. Face au bâtiment bombardé, le docteur Mahamoud « Foudji », médecin en chef de l'hôpital, lève les bras sans y croire et murmure quelque chose sur *« la nouvelle façon onusienne de traiter les malades ! ».* Quelques *douilles d'une mitrailleuse* lourde traînent dans un couloir. *« C'est avec ça qu'ils nous ont tiré dessus »,* dira un soldat français. Comme les jours précédents, les forces des Nations unies ont choisi de faire donner les hélicoptères devant le moindre danger, sans se poser de *questions. Un photographe a vu* dix morts, des sources somaliennes parlent de cinquante-quatre tués.

L'attaque de l'hôpital Digfer n'était pas une bavure, contrairement à la chute du missile TOW, tombé sans doute par *erreur sur la résidence de l'organisation* française Action *internationale* contre la faim (AICF). Bilan : un mort, un blessé grave et plusieurs blessés légers parmi les gardes somaliens. Alors que l'employé de l'AICF, M. Abdirahmane, agonisait, la rate éclatée, les *envoyés de Médecins sans* frontières (MSF) donnaient les premiers soins dans le vacarme des hélicoptères qui s'acharnaient à la mitrailleuse sur un *franc-tireur retranché dans une* maison voisine.

Ni le sigle AICF, tracé en lettres géantes sur le toit, ni les drapeaux humanitaires *déployés, n'étaient plus une* garantie de sécurité. Ces blessés-là ont eu de la chance que MSF soit sur place. Pour les autres, les hôpitaux étaient inaccessibles pendant une bonne partie de la journée en raison *des combats, quand ils* n'étaient pas simplement bombardés.

J. H.

MALAWI : malgré le succès du référendum sur le multipartisme

Le président Banda refuse la constitution d'un gouvernement de transition

Après le succès écrasant, en début de semaine, du référendum sur le multipartisme, le président à vie du Malawi, Kamuzu Banda, tout en déclarant accepter ce résul*tat,* s'est *montré hostile, jeudi* 17 juin, à la constitution d'un gouvernement de transition.

« L'idée de ma démission ou de celle du gouvernement pour être remplacé par un gouvernement de transition est hors de question et totalement inacceptable », a déclaré le président Banda, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-sept ans, dont trente années de pouvoir sans partage. Dans une allocution à la radio nationale, il a estimé que le référendum n'impliquait ni la disparition du parti unique du Congrès du Malawi (MCP) ni la désignation *de facto* des partisans du multipartisme pour former un nouveau gouvernement.

Ces derniers avaient réclamé, quelques heures plus tôt, la création d'un gouvernement de transition. Le porte-parole du Comité pour les affaires publiques (coalition des principales forces d'opposition), Modicai Msisha, avait *estimé que le gouvernement actuel* devait être dissous rapidement compte tenu de sa composition monocolore. L'opposition pense que le président Banda cherche à éviter que se tienne mardi prochain, la réunion prévue entre l'opposition et le gouvernement afin d'envisager la mise en place d'un gouvernement de transition. – *(AFP, Reuter.)*

CONGO : toutes les tentatives de conciliation ayant échoué

La population craint une guerre civile

BRAZZAVILLE

de notre envoyé spécial

Dans une ultime tentative de conciliation, le président de la République, Pascal Lissouba, avait invité, jeudi 17 juin, les chefs de la coalition de l'opposition à discuter avec lui de l'imbroglio politique qui paralyse le pays. Mais les trois *ténors de l'opposition,* l'ancien président Denis Sassou Nguesso, Bernard *Kolelas et* Thystère Tchicaya, ont décliné cette invitation. L'échec de cette rencontre *« de la dernière chance »* a fait monter la tension d'un cran.

Plusieurs hauts fonctionnaires et anciens ministres ont élu domicile dans les grands hôtels. Des membres influents de l'opposition vivent reclus chez eux, « protégés » par leurs partisans qui ont érigé des barricades et creusé des tranchées dans les artères principales de la périphérie *(le Monde* du 17 juin). Les grands axes de circula*tion sont coupés,* interdisant l'approvisionnement de la ville, qui connaîtra bientôt des problèmes de ravitaillement.

Le trafic entre Brazzaville et Kinshasa, la capitale zaïroise, située sur l'autre rive du fleuve Congo, est pratiquement interrompu. Certaines ambassades occidentales conseillent à leurs ressortissants *« qui n'ont plus rien à faire au Congo »* de quitter le pays. Brazzaville est *une ville morte.* Les transports publics ne fonctionnent plus et les taxis ont des difficultés à circuler.

Les militaires, omniprésents, multiplient *les contrôles* méticuleux dès la tombée de la nuit. Des tirs d'armes automatiques continuent d'être entendus, ici et là, traumatisant une population de plus en plus inquiète. Toutes les tentatives de négociations entre les deux camps ayant échoué, les Congolais évoquent maintenant, *avec effroi,* le *spectre* de la guerre civile.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

EN BREF

□ **BIRMANIE : Rangoon sur la sellette à la conférence de Vienne.** – Une manifestation organisée par Amnesty international a eu lieu jeudi 17 juin à la conférence de l'ONU pour les droits de l'homme, à Vienne, alors que le ministre des affaires étrangères birman allait *défendre la politique de Rangoon.* Quelque cent personnes, le visage *masqué, se sont* levées *en silence* lorsque U Ohn Gvaw se dirigeait vers la tribune pour lire son discours. Amnesty a par ailleurs appelé à la libération du prix Nobel de la paix 1991, Aung San Suu Kyi, détenue depuis 1989. – *(Reuter.)*

□ **TOGO : les pourparlers ont repris à Ouagadougou.** – *Les pourparlers* entre représentants du président *Gnassingbé Eyadéma, du* gouvernement, de l'opposition *(représentée par* Léopold Gnininvi, Edem Kodjo, Yaobi Agboyibo et Jean-Lucien Savi de Tové) et du Haut Conseil de la République ont repris jeudi 17 juin à Ouagadougou. Aucun des participants n'a voulu faire état de la teneur des conversations. Selon des sources informées, des observateurs allemand, français et béninois participent à ces pourparlers. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

AFGHANISTAN

M. Hekmatyar prête serment comme premier ministre

Gulbuddin Hekmatyar, chef du *parti intégriste pachtoun* Hezb-i-Islami, a été officiellement investi jeudi 17 juin comme premier ministre de l'Afghanistan en présence du président Burhanuddin Rabbani. M. Hekmatyar et quinze des vingt membres de son gouvernement ont prêté serment au ministre de la justice Chah Fazli lors d'une cérémonie *qui a eu lieu à Paghman, à vingt-*cinq kilomètres de Kaboul.

Le leader du Hezb avait été désigné comme premier ministre par les chefs des factions islamistes, réunis à Islamabad *le 7 mars. Le gouvernement* Hekmatyar comprend en principe *des représentants de toutes les* factions. Plusieurs ministères doivent encore être attribués, dont deux au chef de la milice ouzbèke, l'ex-général communiste Dostom, qui contrôle en particulier Mazar-i-Sharif et plusieurs provinces septentrionales.

M. Rabbani, chef de l'Etat jusqu'à septembre 1994, a promis de coopérer avec son premier ministre. Il a aussi demandé le maintien du précaire cessez-le-feu à Kaboul et souhaité que les armes lourdes des factions soient remises à la commission de défense mise *en place par l'accord conclu le* 19 mai entre les chefs des partis à *Jalalabad. Cette commission, présidée* par M. Rabbani, supervise le ministère de la défense, que le général tadjik Massoud a en principe cessé de diriger. – *(AFP.)*

ANGOLA

L'UNITA souhaite une initiative de paix européenne

Lors d'une conférence de presse jeudi 17 juin à Paris, le ministre de l'information de l'UNITA (opposition armée angolaise) a souhaité une initiative de paix européenne en Angola et a affirmé que son mouvement était prêt à coopérer avec toutes les compagnies pétrolières travaillant sur place.

« Nous voulons que l'Europe puisse prendre l'initiative pour rapprocher les points de vue des deux parties », a dit Jorge Valentim, qui venait d'effectuer une tournée en Allemagne, en Italie et en Belgique. *Pendant ce temps, et alors que la* représentante spéciale de l'ONU en Angola, Margaret Anstee, estimait qu'il était encore possible de parvenir à une solution pacifique de la crise, le Parlement angolais donnait son accord à la *« mobilisation des ressources »* humaines et *matérielles* par le gouvernement pour lancer *une offensive militaire contre* l'UNITA. – *(AFP.)*

ÉTATS-UNIS

M. Clinton met en avant plusieurs succès en politique intérieure

Atteignant des niveaux records d'impopularité dans les sondages, *en bataille avec la presse, humilié* par une succession de gaffes, le *président Clinton s'est adressé à la* presse pour le troisième fois depuis le début de la semaine, jeudi 17 juin. Le président voulait surtout annoncer avec éclat, à une heure de grand écoute, une série de succès en politique intérieure sur des sujets de première importance.

La commission des finances du Sénat *vient d'adopter son projet de* budget et de programme de réduction du *déficit* – déjà voté en première lecture par la Chambre des représentants. Le Sénat a voté cette semaine, avec un soutien bi-partisan, un projet qui tient particulièrement à cœur à M. Clinton : la réforme du financement des cam*pagnes électorales. Enfin, le* Congrès, là encore sur une base *bi-partisane, a largement fait avancer* le projet de « service civil » pour *les étudiants. Relevant que Thomas* Jefferson lui aussi avait connu des déboires avec la presse, *Bill Clinton* a observé : *« Si j'arrive à faire les choses importantes, à m'attaquer aux gros problèmes, le reste suivra. »* Le *« reste »,* c'est-à-dire la presse, les sondages et le jugement des électeurs.

ASIE

CAMBODGE

L'ONU étudie les modalités de son retrait

PHNOM-PENH

de notre envoyé spécial

Le prince Sihanouk a reçu ven*dredi 18 juin les délégués de onze* pays, dont les cinq du Conseil de sécurité, réunis à *Phnom-Penh* depuis la veille pour étudier les conditions du retrait de l'Autorité provisoire de l'ONU (APRONUC), dont le mandat officiel s'achève le 28 août. Sont aussi à l'étude, lors de cette conférence, des mesures destinées à assurer la stabilité pendant la phase transitoire. Les délégués doivent, enfin, faire des recommandations sur une éventuelle présence internationale après le retrait de l'APRONUC.

Dans une note, *le* prince s'est aussi prononcé, vendredi, en faveur de l'élection du futur chef de l'Etat par l'Assemblée, à la majorité des deux tiers. Le bouddhisme, a-t-il encore indiqué, devrait être religion d'Etat, et le Cambodge devra adopter le multipartisme et l'économie de marché. Elu chef de l'Etat le 14 juin par la Constituante, le prince a annoncé dans une lettre à Son Sann, doyen des députés, qu'il séjournerait en Corée du Nord en août avant d'aller se faire soigner à Pékin. Le président de l'Assemblée assurera l'intérim. A son retour, le prince promulguera la constitution qui devra avoir été adoptée, aux termes des accords de Paris, le 28 août au plus tard.

Cependant, la répartition des postes *dans* le gouvernement provisoire coprésidé par le prince Rana*riddh et l'ancien premier ministre* Hun Sen fait l'objet de négociations *serrées, notamment* pour les ministères cruciaux. Hun Sen a demandé que la confiance accordée au gouvernement provisoire le soit à la majo*rité des deux tiers,* ce qui donnerait un droit de veto à son Parti du *peuple* cambodgien (PPC), qui compte 51 députés sur 120.

JEAN-CLAUDE POMONTI

هكذا من الأصل

EUROPE

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie et les propositions de division

«Ce n'est pas mon plan mais il faut être réaliste»

déclare David Owen

GENÈVE

de notre envoyé spécial

C'est mercredi 23 juin que les dirigeants serbes et croates reviendront à Genève pour y présenter les détails de leur plan de transformation de la Bosnie-Herzégovine en une fédération ou confédération de trois Etats – serbe, bosniaque et musulman – dotée d'un gouvernement central. Pour le moment, il ne s'agit que d'une ébauche de partage dont seuls les grands principes ont été évoqués lors des pourparlers du 16 juin.

Le président bosniaque, Alija Izetbegovic, n'a pas catégoriquement rejeté cette proposition : il a *«écouté sans jamais négocier»* ; il attend d'en connaître davantage pour se prononcer et consultera préalablement, sans doute dimanche à Zagreb, les huit autres membres de la présidence collégiale. Celle-ci, qui comprend également des représentants croates et serbes de Bosnie-Herzégovine, s'était réunie au complet pour la première fois depuis environ un an, lundi soir à Genève. Selon les médiateurs internationaux, cette session a été d'une grande importance. *«Il est bon*, disait par exemple, Thorvald Stoltenberg, *que les décisions dans cette crise soient prises d'une façon plus collective et non par une seule personne. M. Izetbegovic n'est que le dirigeant choisi par la direction collégiale.»* Et lorsque M. Stoltenberg dit qu'il s'est efforcé, avec son collègue, d'*«activer et de promouvoir»* les travaux de la présidence, on peut penser qu'Alija Izetbegovic n'a pas que des partisans inconditionnels dans cette instance.

Quelle que soit la réponse qu'y donnera la semaine prochaine le président bosniaque, l'«initiative» serbo-croate enterre le plan de paix CEE-ONU et le redécoupage en dix provinces de la Bosnie-Herzégovine. *«Non*, reconnaissait lord Owen, jeudi à Genève, *ce n'est pas le plan Vance-Owen, les temps ont changé et c'est un échec. Sincèrement, je n'aime pas beaucoup cette division en trois unités fédérales mais je suis un réaliste, ne commettons pas de péché de vanité. Essayons maintenant de sauver d'autres bons éléments du plan. Cette mission n'a pas été une faillite totale. N'oublions pas les opérations humanitaires, sans lesquelles 400 000 personnes seraient sans doute mortes au cours de l'hiver, ni le travail des observateurs, etc.»*

«Ni vainqueurs ni vaincus dans une guerre civile»

Voilà quelques semaines déjà que l'ancien secrétaire au Foreign Office ne se faisait plus d'illusions sur l'avenir de sa fameuse «carte». Les combats se sont intensifiés, le nettoyage ethnique s'est poursuivi au rythme des conquêtes serbes et que font les forces musulmanes actuellement en Bosnie centrale, en chassant des milliers de civils croates – leurs anciens alliés – de leurs foyers, sinon *«dessiner une nouvelle carte»* ?

«Nous devons regarder les réalités en face», explique lord Owen, qui précise cependant que la conférence de paix aura son mot à dire sur les propositions que sont en train de concocter MM. Milosevic et Tudjman. Il est exclu par exemple d'accepter une partition totale, il va falloir, dans les principes constitutionnels, veiller au respect des droits civiques et des droits des minorités, aux engagements pris par toutes les parties sur la démilitarisation du futur Etat, les élections libres sous supervision internationale, etc. *«Attendons les propositions concrètes, comme le fait très raisonnablement M. Izetbegovic, et nous verrons ce que la communauté internationale est prête à tolérer car il est évident qu'elle aura son mot à dire par exemple sur les projets de frontières.»* Dans l'esprit des médiateurs, il est hors de question d'entériner automatiquement les arrangements à venir et de renoncer aux principes de démocratie et de pluralisme en Bosnie-Herzégovine : *«Des Etats ethniquement purs sont irréalisables.»*

L'accord, encore vague, entre Serbes et Croates consacre sans doute la défaite militaire des Musulmans, mais *«dans les guerres civiles*, souligne lord Owen, *il n'y a jamais ni vainqueurs ni vaincus, les guerres continuent tout simplement»*. Depuis le début de leur mission, il y aura un an au mois d'août, les médiateurs auront enfin constaté une chose : les chefs des différentes communautés ne sont pas très représentatifs des peuples de Bosnie-Herzégovine. *«Chacun veut «sa» solution idéale*, confie Thorvald Stoltenberg, *et durant les pourparlers, ils n'arrêtent pas de nous demander : «A notre place, que feriez-vous?»*

ALAIN DEBOVE

□ **La Bosnie demande une réunion de l'Assemblée générale de l'ONU.** – Le ministre bosniaque des affaires étrangères, Haris Siladzic, a demandé, jeudi 17 juin à Vienne, la convocation d'une réunion d'urgence de l'Assemblée générale des Nations unies pour empêcher, selon lui, un démembrement de la Bosnie-Herzégovine. Il a accusé l'ONU et les médiateurs de la CEE *«de superviser la légalisation d'une agression»*. *«Les lignes tracées dans le sang vont maintenant être confirmées sur le papier sous les auspices de la communauté internationale»*, a ajouté le ministre. – *(AFP.)*

Les Serbes de Bosnie sablent le champagne

BELGRADE

de notre correspondante

A Pale, le fief des Serbes de Bosnie de Radovan Karadzic, on sable le champagne. Depuis Genève, le président de Serbie, Slobodan Milosevic, exprime sa satisfaction. Le quotidien belgradois *Novosti*, proche du pouvoir, célébrait, vendredi 18 juin, *«la victoire de la raison sur le diktat des puissances occidentales»* et écrivait : *«Les Serbes obtiendront ce qui leur revient de droit, ce pour quoi ils se sont toujours battus»*, à savoir *«le droit à l'autodétermination»*. En dépit des menaces d'intervention militaire étrangère, qu'ils n'ont d'ailleurs jamais prises au sérieux, les Serbes de Bosnie ont persévéré et ils vont être probablement récompensés.

Sur les hauteurs de la ville assiégée de Sarajevo, les dirigeants de Pale reçoivent les nouvelles en provenance de Genève. *«Nous savions que nous pouvions compter sur nos alliés de toujours, les Anglo-Saxons et les Français»*, jubilaient-ils, mercredi soir. A l'issue du référendum du 16 mai parmi les Serbes de Bosnie sur le plan Vance Owen, qu'ils avaient rejeté à 94 %, Radovan Karadzic avait déjà demandé l'élaboration d'un nouveau plan qui tiendrait compte de la *«réalité»* et donc de l'existence de l'Etat serbe autoproclamé sur 70 % des territoires de la Bosnie-Herzégovine (*le Monde* du 18 mai). *«La réalité, c'est de créer trois Etats, car la Bosnie n'a jamais existé en tant qu'Etat»*, avait-il alors lancé en suggérant une confédération en Bosnie.

Qualifié de *«criminel de guerre»* par le gouvernement américain et métamorphosé maintenant en homme pacifique, Radovan Karadzic est prêt – *«au nom de la paix»* et généreusement – à restituer *«1 000 km²»*, soit... 3 % des territoires qu'il contrôle en Bosnie-Herzégovine.

F. H.

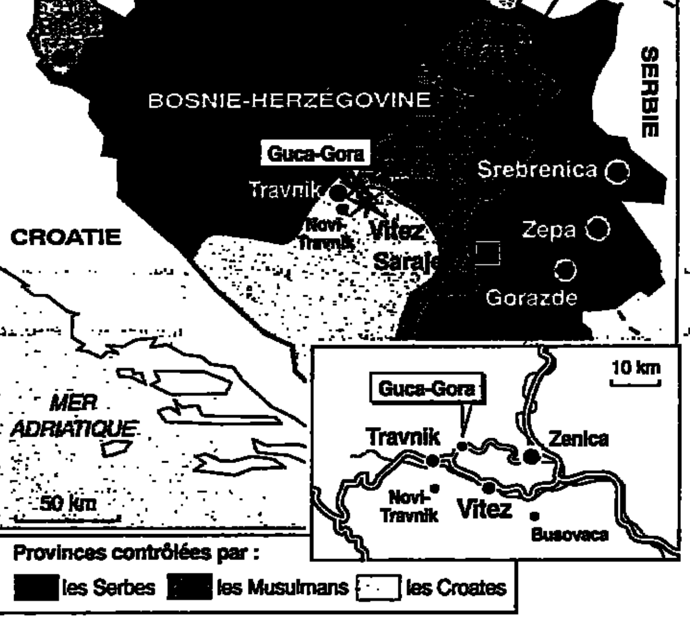
La haine et le feu

Suite de la première page

Cessez-le-feu et trêves à répétition n'ont, jusqu'à présent, pas fait taire le canon ni calmé les incendiaires, chacun assurant ne faire que se défendre.

Après les derniers revers croates, il ne reste pratiquement plus que trois villes sous contrôle du HVO dans cette région où Croates et Musulmans, à l'implantation entremêlée, cohabitent depuis des siècles : Vitez, Novi-Travnik et Busovaca. Les chefs musulmans, le colonel Alagic en tête, jurent qu'ils n'attaqueront jamais Vitez, déjà scindée en deux, meurtrie par une ligne de front depuis avril dernier. Assurant n'avoir *«aucun plan d'attaque, seulement de défense»*, Mehmet Alagic explique l'offensive du début juin par la nécessité d'ouvrir une route sûre entre le bastion musulman de Zenica et Travnik, après que les forces croates eurent adopté une *«tactique du check-point»* pour *«contrôler et bloquer les communications»* sur la route principale passant par Vitez. La voie «sûre» est une petite route de montagne jalonnée de villages musulmans et croates. De ces derniers, comme Guca-Gora, il ne reste plus aujourd'hui que des maisons pillées ou incendiées, des églises saccagées. La population croate, elle, a fui. Et les forces musulmanes continuent à pousser plus au sud, dans la région de Novi-Travnik.

Quant à Vitez, où le sentiment d'abandon est palpable, *«on s'y sent comme sur une île qui se rétrécit de jour en jour»*, selon l'expression d'Ivan Saric, un cadre du HVO originaire de Travnik, dont il fut le maire de 1985 à 1987, et d'où sa femme n'a pu fuir à temps. Bien qu'il essaie de se rassurer lui-même – *«même quand tout paraît perdu, il reste toujours un espoir»*, – Ivan Saric ne se fait aucune illusion. Il est persuadé que les forces musulmanes veulent Vitez et l'attaqueront un jour ou l'autre. *«Les Musulmans ont besoin d'espace»*, dit-il, et, déjà, Vitez est coupée du reste des zones croates, isolée, sans espoir d'aide extérieure. Depuis début juin, le HVO local n'a reçu aucun renfort. D'une part, explique Ivan Saric, les routes vers le sud et l'Herzégovine occidentale croate sont coupées ; d'autre part, *«les Croates ont les mains liées par la communauté internationale et ne peuvent rien faire sauf à être considérés comme des agresseurs»*. Maintenant, *«nous n'avons plus le choix qu'entre nous rendre* (aux Musulmans) *ou mourir»*, juge-t-il ; car *«il n'existe plus de possibilité pour Croates et Musulmans de vivre ensemble»*. Et, s'il commence à penser qu'il lui faudra un jour s'en aller – si une nouvelle carte de règlement international met Vitez en zone musulmane, – Ivan Saric partira *«n'importe où, sauf dans une province musulmane»*. *«Haine et instinct de survie»* animent aujourd'hui la Bosnie centrale, estime cet ancien journaliste, qui admet que le HVO a sous-estimé la force de l'armée musulmane et que Mate Boban, chef politique de la communauté croate de Bosnie-Herzégovine, a certainement commis une erreur avec son ultimatum, aux Musulmans.



Pour Salko Beba, cadre des forces musulmanes de Travnik, tout ce qui se passe actuellement ici est de l'entière responsabilité des Croates, dont, selon lui, le seul but a toujours été de *«détruire la Bosnie-Herzégovine»*, tout comme les Serbes, et de s'enfermer dans une *Herceg Bosna* purement croate ou même former une «Grande Croatie», à l'image de la «Grande Serbie». *«Nous ne voulons pas être des esclaves»*, martèle Salko Beba, selon qui la collusion entre Croates et Serbes est évidente. *«Le HVO*, accuse-t-il, *veut livrer les premières lignes aux Serbes pour que Travnik tombe.»* Pour Salko comme pour le colonel Alagic, *«la Bosnie-Herzégovine n'est pas seulement notre Etat ; c'est aussi celui des Croates, avec les mêmes droits. Mais ces derniers doivent assumer le même combat contre le même ennemi : les Serbes»*. Et tous deux d'appeler au retour des populations croates dans les villages qu'elles ont fui devant l'avance musulmane... oubliant que la plupart de ces villageois n'auraient plus, pour s'abriter, que des murs noircis par le feu ou des habitations saccagées.

Le divorce a été largement consommé à coups de canons, la haine mutuelle paraît irréversible, et l'on ne se cache pas, ici, côté croate, pour affirmer haut et fort que *«Serbes et Croates ont le même intérêt en Bosnie-Herzégovine»*. Le docteur Buzuk Bruno, médecin à Vitez, estime ainsi que *«les Serbes peuvent reconnaître l'Herceg Bosna croate, tandis que les Croates peuvent reconnaître la Krajina bosniaque serbe»*. *«Aujourd'hui*, poursuit-il, *il est plus facile de s'entendre avec les Serbes qu'avec les Musulmans. Les Serbes ont toujours parlé de leur partie de Bosnie ; les Musulmans, eux, ne veulent pas partager la Bosnie-Herzégovine.»* Or, affirme encore le jeune médecin croate, se faisant l'écho d'une peur largement répandue dans sa communauté, *«les Croates ne veulent pas vivre sous un régime fondamentaliste, et Izetbegovic* (le président bosniaque) *veut un Etat fondamentaliste»*.

Maria, jeune institutrice croate de Vitez, a vingt ans. Elle sert actuellement dans le HVO et affirme qu'elle veut continuer à vivre avec les Musulmans, comme elle le fait depuis sa naissance. Mais pour ajouter immédiatement : *«Les Musulmans sont, pour le moment, notre principal ennemi, car l'ennemi est celui qui vous menace le plus directement.»*

Abandon, isolement : *«A Vitez, nous représentons la diaspora de l'Herceg Bosna croate* (sud-ouest de la Bosnie-Herzégovine), *et l'Herceg Bosna représente la diaspora de la Croatie»*, juge, amer, Ivan Saric, qui conclut : *«Il reste peu de chances pour Vitez.»*

YVES HELLER

Des profanations que «personne n'avait encore osées»

GUCA-GORA (Bosnie centrale)

de notre envoyé spécial

De grands craquements couvrent parfois le bruit des explosions qui retentissent régulièrement au loin. Des paquets de braises sont projetés sur l'étroite chaussée qui traverse Guca-Gora. Un balcon incandescent s'est affaissé sur la route. Les poutres en flammes disparaissent, une à une, dans le brasier. Guca-Gora, village croate des environs de Travnik, a été pris par les forces musulmanes le 18 juin au petit matin. Tous les habitants ont fui, après s'être rassemblés dans le monastère franciscain, l'un des plus anciens de la Bosnie-Herzégovine.

Nous sommes le 16 juin, et plusieurs incendies font rage dans le village abandonné, où les seuls êtres vivants sont des groupes de combattants musulmans, le front ceint d'un bandeau vert. Certains lancent de grands *«Salam aleikoum»* ou de retentissants *«Allah akbar»*. De part et d'autre de la rue principale – route stratégique pour les Musulmans afin qu'ils puissent rallier leur place forte de Zenica à cet autre bastion qu'est devenu Travnik – *ce ne sont que* murs noircis par le feu alternant avec des scènes de pillage.

Vêtements, matelas retournés, matériel domestique sont répan*dus jusqu'au seuil de maisons aux* vitres cassées. Sur une terrasse prolongeant une maison incen*diée, quatre chaises de style sont* alignées face à un vieux parapluie bleu. Un peu plus loin, un album de famille ouvert traîne au milieu d'un amas de vêtements. Deux combattants musulmans, venus dans une carriole à cheval, pénètrent dans quelques maisons, fouillent du pied l'épais tapis d'affaires éparpillées au sol. L'un d'eux ne cesse de crier *«Allah akbar»*. Il s'est, avec une longue écharpe verte, bricolé une espèce de coiffure exotique se terminant autour du cou – la façon des chèches.

Une odeur de charogne signale des cadavres de porcs au pied d'une maison en flammes. Sur le bord de la route, un masque de carnaval représentant un visage d'Indien est resté intact, à côté d'une boîte à couture éclatée. Des boutons de toutes tailles voisinent avec de grosses douilles.

Au milieu de la désolation, s'élève le monastère des Franciscains, dont la construction remonte au onzième siècle. *«Même sous l'occupation ottomane, personne n'avait osé y toucher»*, explique un habitant de la région. Aujourd'hui, toutes les vitres sont cassées. De l'intérieur parvient le bruit de grands raclements et de verre pilé. Des *hommes, des femmes s'affairent, que l'on voit par les fenêtres opérer un grand nettoyage. Il est impossible d'y entrer. Des membres de la police militaire musulmane venus de Zenica gardent* sévèrement l'entrée, à quelques mètres d'une vieille cuve renver*sée sur laquelle ont été peints* deux grands sabres et une longue inscription en arabe. L'église, elle aussi, est fermée. Mais un officier britannique, membre de la Force de protection de l'ONU, a pu y pénétrer. Il y a vu des statues et des fresques saccagées, comme détruites au burin, au milieu desquelles quelques femmes tentaient de faire le ménage et de remettre de l'ordre.

L'aumônier du bataillon britannique de «casques bleus» stationnés à Vitez, là-bas dans la vallée, a de la peine à contenir sa colère ; il est blanc de rage en sortant du cimetière où, trois jours auparavant, il a procédé à l'inhumation de sept Croates. Toutes les croix ont été cassées. Devant les miliciens gênés, il exige que les croix soient remises en état, rappelant que, jusque-là, les Musulmans s'étaient obligés à ne pas toucher aux lieux sacrés chrétiens.

Mais, à quelques kilomètres de là, à Travnik aux mains des forces musulmanes, un autre prêtre se désole devant son église, elle aussi saccagée. Les statues ont été cassées, décapitées ; les toiles peintes du chemin de croix ont été crevées ; des crucifix ont été tordus ; des livres saints ont été déchirés. Jusqu'au matériel de sonorisation qui a été détruit. Malgré cela, l'église offre un visage presque propret. C'est que les *autorités musulmanes de Travnik* l'ont obligé à tout nettoyer, à *cacher les statues mutilées derrière les bancs, dans la sacristie* aux portes fracturées.

Y. H.

ESPAGNE : pour constituer une majorité

M. Gonzalez demande aux nationalistes catalans de participer au gouvernement

Les négociations en vue de la formation d'un gouvernement de coalition sont entrées dans une phase active. Il s'agit pour Felipe Gonzalez de trouver des alliés chez les nationalistes catalans et basques.

MADRID

de notre correspondant

Comme l'avait souhaité, samedi dernier, Jordi Pujol, président de la généralité (gouvernement) de Catalogne, Felipe Gonzalez a «ouvert le bal». En le recevant pendant deux heures et demie, jeudi 17 juin, à Madrid, le président du gouvernement lui a formellement demandé que son parti, CIU (Convergence et Union), participe à un gouvernement de coalition.

Cette proposition a plongé le dirigeant catalan dans un abîme de réflexion. A sa sortie du palais de la Moncloa (siège du gouvernement), Jordi Pujol s'est contenté de dire qu'il allait étudier cette proposition avec son parti et qu'il donnerait sa réponse, la semaine prochaine, après le sommet européen de Copenhague.

Au cours de cet entretien, il n'a pas été précisé combien de portefeuilles étaient offerts à la formation catalane. On parle généralement de deux. Felipe Gonzalez a expliqué à son interlocuteur que la situation politique et économique, ainsi que la construction européenne, nécessitaient la participation au gouvernement de CIU. Jordi Pujol n'est pas favorable à une telle formule. Il préfère obtenir des garanties sur les questions économiques et celles de l'autonomie régionale en échange de son soutien parlementaire, car une participation directe à l'exercice du pouvoir lui lie quelque peu les mains. L'art de Jordi Pujol a toujours été d'essayer d'avoir suffisamment de poids sans pour autant se compromettre.

La décision qu'il va devoir prendre avec les instances dirigeantes de son parti est difficile car il s'agit d'une décision historique qui a déjà donné lieu à beaucoup de débats. La coalition CIU composée de deux partis (CDC, *Convergence démocratique de Catalogne*, et UDC, Union démocratique de Catalogne)) est divisée sur ce thème. UDC est généralement hostile à une collaboration directe avec les socialistes tandis qu'une frange importante de CDC, à la tête de laquelle figure son secrétaire général, Miquel Roca, est plutôt favorable à une participation. Mais depuis quelques jours Miquel Roca se tait.

L'aventure gouvernementale peut être périlleuse pour les Catalans en une période de difficultés économiques et au moment où l'opposition conservatrice du PP (Parti populaire) va être plus dure que jamais. D'un autre côté, les nationalistes de Barcelone pourront – et ce n'est pas négligeable – agir de manière décisive sur la politique gouvernementale et sur certaines réformes à mener. Telles sont, simplifiées, les données du choix.

Felipe Gonzalez devait poursuivre, vendredi 18 juin, ses consultations en recevant le président du Parti nationaliste basque (PNV), Xabier Arzalluz.

MICHEL BOLE-RICHARD



EUROPE

de la Bosnie-Herzégovine

Bill Clinton ne s'opposerait plus à une partition

WASHINGTON

de notre correspondant

Un tantinet *résigné, mais se voulant* réaliste, le président Bill Clinton a affirmé, jeudi 17 juin, que les Etats-Unis n'insisteraient plus forcément pour le maintien d'un Etat bosniaque unitaire. Annoncée lors d'une conférence de presse à la Maison Blanche, cette prise de position, décidée dans la foulée des *négociations de Genève sur* la Bosnie, constitue un revirement. Jusqu'à présent, les Etats-Unis avaient apporté leur soutien aux principes contenus dans le plan Vance-Owen : découpage d'une future Bosnie-Herzégovine décentralisée – pays formellement reconnu par Washington – en dix provinces autonomes. A Genève, deux des parties en conflit, les Serbes et les Croates, *ont proposé de* diviser le pays en trois entités, formule rejetée par les Musulmans.

M. Clinton a dit que sa préférence allait toujours au maintien d'un *«Etat multiethnique». Mais* si les belligérants finissaient par s'entendre sur une autre formule, les Etats-Unis, a expliqué M. Clinton, devraient alors la prendre en considération. *«Si les parties s'accordent sincèrement et véritablement sur une autre solution*, a-t-il déclaré, *nous devrons y regarder de très près.»* Un peu plus tôt, le secrétaire d'Etat, Warren Christopher, avait employé une formulation plus prudente : les Etats-Unis *«sont pour les résolutions de l'ONU qui soutiennent l'intégrité territoriale de la Bosnie»* tout en étant conscients que l'objectif prioritaire *«est d'obtenir une solution satisfaisante pour les trois parties»*.

La déclaration de M. Clinton paraît relever du constat, attristé, qu'il n'y a pas grand-chose à faire pour mettre fin à une *«guerre civile»* qu'alimentent, *selon lui*, des *«haines vieilles de plusieurs siècles»*. M. Clinton est conscient de l'impression d'incohérence et de manque de «leadership» que ses revirements sur la Bosnie ont pu produire à l'étranger. Inquiet de *possibles répercussions durables sur* l'image de l'administration, le secrétaire d'Etat a adressé un *télégramme* aux ambassades américaines énumérant les premières réalisations de l'équipe Clinton en *politique étrangère : aide à la Russie*, reprise des négociations israélo-arabes, proposition d'une force internationale pour Haïti, etc.

Mais le sentiment d'échec reste difficile à dissiper dans le cas de la Bosnie. Il ne faut y voir ni la faute ni la fin de la raison d'être de l'OTAN, a assuré M. Clinton : *cette* organisation ne pouvait intervenir que si ses membres étaient d'accord sur une formule – ce qui n'a pas été le cas – et que dans un cadre déjà fixé par l'ONU. Il a une nouvelle fois regretté, à ce propos, que l'embargo *sur* les armes à destination de la Bosnie-Herzégovine – mesure décidée par l'ONU – ait facilité l'agression serbe en privant les Musulmans des armes qui leur auraient permis de se défendre. Il a estimé toutefois que la spécificité de cette *«guerre civile»* ne devait pas inciter *«à en tirer trop de leçons»*. A demi-mots, c'était là une manière de dire qu'il ne fallait pas y voir un précédent pour la gestion de futures crises sur le Vieux Continent.

Al. Fr.



L'Ukraine au bord du gouffre

La «victoire» des mineurs du Donbass met en péril l'unité du pays et déstabilise l'équipe des dirigeants actuels

DONETSK

de notre envoyé spécial

«Il faut tout de même que je vous donne une bonne nouvelle.» Jeudi 17 juin, au terme de dix jours d'une grève qui a paralysé la quasi-totalité des mines du Donbass et une bonne part de son industrie, Mikhaïl Krylov, *le président du comité de coordination des mineurs s'adresse brièvement à la foule massée devant le bâtiment de l'administration locale.* Quelques mots seulement, sans emphase et sans commentaire, pour annoncer qu'à Kiev le Parlement a fini par accepter la tenue d'un *«référendum sur la confiance»* au président *Kravtchouk et aux députés.*

C'était la revendication essentielle des mineurs et, en fait, de l'ensemble de la population du bassin houiller, et cela signifie que d'ici quelques mois (le référendum est prévu pour le 26 septembre) l'ensemble du personnel *politique dirigeant a toutes* les chances d'être balayé par le mécontentement populaire : dans l'état où se trouve aujourd'hui l'Ukraine, comment imaginer que M. Kravtchouk et, plus encore, ce Parlement désormais honni de tous *puissent sortir* indemnes d'une telle consultation ?

C'est donc la *«victoire»*, et même une très grande victoire. Pourquoi alors n'est-elle saluée que par quel*ques maigres applaudissements, sans* aucune joie apparente, de la part de ces mineurs casqués, debout sur la place ou affalés sur les parterres de gazon, de ces femmes qui tambourinent sur leurs casseroles, de ces manifestants qui depuis dix jours *brandissent leurs pancartes : «A bas Kravtchouk», «Parlement, ne te noie pas dans les larmes du peuple»*?

Le prix du pain et du saucisson

Peut-être parce que l'on a peur d'être, une fois de plus, roulé par les gens de Kiev, peut-être parce qu'il *reste à obtenir satisfaction sur* les revendications économiques, sur lesquelles le comité de grève avait fièrement refusé de discuter avant que soit réglée la question politique essentielle. Peut-être, surtout, parce qu'on sent confusément que cette *victoire est à haut risque, qu'*elle ouvre sur l'inconnu, et que sa première conséquence pourrait bien être d'accroître les divisions entre l'Ukraine de l'est, essentiellement russophone, et le Centre et plus encore l'Ouest où, vu de Donetsk, *les nationalistes font* la loi et, croit-on ici, conduisent le pays à la ruine.

La cause immédiate de la grève était toute simple : le 7 juin, les *habitants du Donbass ont constaté* que les prix des principaux produits alimentaires avaient une nouvelle fois fait la culbute, mais cette fois de manière vertigineuse : 600 % en moyenne, alors même qu'on attendait toujours le versement des très maigres compensations salariales prévues pour le mois de mai. Traditionnellement bien payés, les mineurs ont découvert que le coût de leur seul casse-croûte – pain, saucisson, œuf, oignon – absorberait désormais les deux tiers de leur salaire... L'explosion était inévitable, que les dirigeants du pays aient pris *une décision aussi suicidaire, mais* justifiée selon eux par la hausse brutale des prix de l'énergie russe, reste à vrai dire un mystère. Comprenant alors le danger, ils ont très rapidement offert aux mineurs diverses mesures compensatoires, mais, de *manière tout à fait classique, et* comme ce fut le cas il y a treize ans en Pologne, les représentants les plus «riches» de la classe ouvrière ont refusé de se laisser «acheter» : d'abord parce qu'ils disent faire grève non seulement pour eux-*mêmes, mais au nom des retraités,* des instituteurs, de tous ceux dont le réfrigérateur est vide. Ensuite parce que leur grève exprimait beaucoup plus qu'une protestation contre la hausse des prix : une colère générale, le refus de continuer dans une voie *jugée sans issue, et une condamnation* sans appel de la classe politique en charge de l'Ukraine indépendante.

Il y a d'abord un profond sentiment de spoliation régionale : les cinq millions d'habitants du Donbass sont persuadés que le reste de l'Ukraine vit à leurs crochets, qu'une petite partie seulement des impôts versés par la *région* y *revient*, et qu'elle ne reçoit pas, en échange de son charbon et de son acier, les livraisons alimentaires dont elle a besoin. Non seulement les prix sont inabordables, plus élevés que nulle part ailleurs en Ukraine, mais les *magasins* sont presque vides. A vrai dire, les avis sur la question sont partagés : le bassin minier est vieux et usé, l'exploitation coûte de plus en plus cher, et certains économistes locaux eux-mêmes sont résolument opposés à *«l'autonomie régionale»*. Cela dit, *«même si les mines ne sont plus rentables, l'Ukraine n'a rien d'autre, et il faut les exploiter»*, explique Galina Goubernaïa, énergique professeur d'économie à l'université, qui résume la situation en un seul mot : *«catastrophe»*.

S'ajoute à cela le sentiment d'avoir été floué par les dirigeants du pays. Le Donbass, où la grande majorité de la population est d'origine russe – des Russes amenés en masse pour travailler dans les mines dans l'entre-deux-guerres, – a voté pour l'indépendance de l'Ukraine au *référendum de décembre 1991, et il* a aussi voté pour Leonid Kravtchouk, l'ancien apparatchik qui paraissait plus rassurant que les candidats nationalistes et qui, à peine élu, affirme-t-on ici, s'est empressé de faire leur politique, de s'opposer à la Russie, d'imposer l'ukrainien comme langue nationale... : *«Toutes ces idioties, dont on sera débarrassé quand Kravtchouk sera viré»*, s'exclame la tenancière d'un petit buffet. Elena, sociologue, est moins brutale, mais elle aussi s'interroge : *«Je suis russe, mais ma famille vit dans ce pays depuis plusieurs générations, et moi aussi je veux vivre en Ukraine. J'ai voté pour l'indépendance, et j'ai même voté pour Tchornovil* (l'homme de Lvov, de l'ouest de l'Ukraine, représentant du mouvement indépendantiste Roukh qui fut le principal adversaire de M. Kravtchouk). *Mais aujourd'hui, comme beaucoup d'autres, je vis une crise d'identité. En Russie, on vit mieux. Ils ont un président qui a de l'autorité, ils font des réformes, ils privatisent, ici on ne fait rien.»*

Vider l'abcès

La «crise d'identité» a des causes multiples : il y a *«ces maudits coupons»*, la monnaie provisoire qui a remplacé le rouble, qui *«ne vaut rien»*, qu'on ne peut échanger contre rien... Il y a cette frontière avec la Russie, qui se traduit par des contrôles humiliants, par l'apparition de toutes sortes de trafics, et une hausse des prix grevés par les *droits de douane et tous* les pots de vin qu'il faut verser aux douaniers. La difficulté à rendre visite à la famille restée en Russie, le courrier qui n'arrive pas. A quoi bon cette indépendance, si c'était pour en arriver là ?

A quoi s'ajoute, bien sûr, le refrain qu'on entend partout dans l'ex-URSS, la complainte contre la *mafia qui contrôle tout, un pouvoir* corrompu à tous les niveaux, l'argent qui règne en maître, et tout ce qui ne marche plus : *«Regardez ça, ces pelouses pas tondues, ces trottoirs mal en point.»* On regarde, et on voit une ville infiniment plus propre que Moscou, avec de grandes avenues coupées d'espaces verts et de massifs de rosiers : *«Peut-être, mais si vous aviez ça avant, c'était autre chose.»*

Vraies ou fausses raisons, petits ou grands motifs de colère, le résul*tat a été* cette grande grève politique, axée, au fond, sur un seul slogan : *«Ça ne peut plus durer.»* En quoi le renvoi du président et du Parlement résoudra-t-il les immenses *problèmes du pays comme de la* région ? Que l'on pose la question aux mineurs ou aux économistes, à l'archiviste du musée de la ville, au directeur de la principale mine (Zasiadko, 15 000 salariés), ou au président du comité de grève, la *réponse tombe, identique : «Ça ne peut pas être pire.»*

Il faut donc vider l'abcès, aller au bout de la crise. Et après ? Que veut-on au juste, revenir en arrière ? Non. La réponse, là aussi, est quasi unanime : pas question de retour au communisme, ni à une mère Russie qui d'ailleurs n'aurait aujourd'hui que faire du Donbass. Il y a bien ce pope venu de Moscou qui se lance au micro dans une envolée panslaviste et prorusse, ou ce vieil homme qui exige que l'Ukraine adhère au pacte de sécurité collective de la CEI et parle sans cesse des *«forces armées soviétiques»*. Mais, dans la *foule des manifestants*, pas le moindre portrait de Staline, comme on en voit tant à Moscou, à peine un drapeau rouge égaré. *«Pourquoi voulez-vous qu'on agite des drapeaux rouges*, explique un mineur, *puisqu'on manifeste contre un Parlement que nous considérons comme un représentant de l'ancien système ?»* Mikhaïl Krylov, qui comptait déjà parmi les dirigeants de l'autre grande grève, celle de 1989, dirigée, elle, contre le pouvoir soviétique, n'a pas de remords : *«Nous ne regrettons pas d'avoir détruit l'ancien système, mais de n'avoir rien su créer d'autre.»*

A qui la faute ? Certains, forcément, regardent vers Moscou. Y compris le premier ministre, Leonid Koutchma, qui, lorsqu'il a pris ses fonctions, plaidait pourtant pour une coopération tous azimut, avec le grand voisin et qui dénonce aujourd'hui *«le chantage intolérable»* exercé par la Russie, qui menace de fermer le robinet du pétrole et ne cesse d'augmenter ses prix. *«La Russie nous tient à la gorge»*, renchérit, à Donetsk, Egor Pasko, professeur de philosophie, qui fut le président local du Roukh ; celui-ci voit aussi la *main* de Moscou dans les troubles qui agitent la Géorgie, l'Azerbaïdjan, etc. Pour lui, l'avenir est sombre, tragique, les dirigeants de Kiev ont fait la preuve de *«leur malhonnêteté et de leur incompétence»*. Est-ce à dire, qu'au terme de dix-huit mois à peine, la preuve est faite que l'Ukraine indépendante est sans avenir ? Non, car lui aussi a la conviction que le sursaut peut venir, à condition d'aller jusqu'au bout de la *crise*. Et *que, même si le pays* risque de perdre certains de ses territoires, une Ukraine indépendance subsistera : lui, en tous cas, *«ne sera plus jamais citoyen de la Russie»*.

JAN KRAUZE

Warren Christopher met en cause l'Allemagne

Le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, estime que l'Allemagne *«porte une responsabilité particulière»* dans le déclenchement de la guerre civile en Bosnie. Dans un entretien avec le quotidien *USA Today*, publié jeudi 17 juin, M. Christopher défend la politique américaine à l'égard de la Bosnie et déclare : *«Il y a eu de sérieuses erreurs commises dans le processus de reconnaissance, la rapide reconnaissance* (de la Bosnie), *et les Allemands portent une responsabilité particulière pour avoir persuadé la Communauté européenne d'agir comme eux (...). Beaucoup de spécialistes pensent que les problèmes que nous avons aujourd'hui là-bas ont commencé avec la reconnaissance de la Croatie et par la suite de la Bosnie.»*

A Bonn, le porte-parole de la diplomatie allemande a répondu que *«la reconnaissance avait été rendue indispensable par la nécessité de protéger, au moins par la diplomatie et le droit des peuples, les petites nations et Républiques de l'ex-Yougoslavie de la politique de conquête et d'hégémonie agressive menée par la Serbie». – (AFP, Reuter.)*

□ **TCHÉTCHÉNIE : menaces de guerre civile.** – Une colonne blindée du président de la République autoproclamée de Tchétchénie se dirigeait, jeudi 17 juin, vers Nadtcherechny, une des trois régions tchétchènes devenues les bastions des opposants au président Doudaev – divisés entre démocrates et communistes, mais tous chassés de la capitale depuis les affrontements du 4 mai dernier. Le Parlement de Russie, qui ne reconnaît pas l'indépendance tchétchène, a de son côté dénoncé, jeudi, la répression en Tchétchénie. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Pour sortir les négociations de Washington de l'impasse

Les Arabes espèrent une intervention américaine auprès d'Israël

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

«Impasse» avec les Syriens, *«marche arrière»* avec les Libanais, *«blocage»* avec les Palestiniens. Après trois jours de discussions intensives et à la veille d'un entracte de quatre jours, l'unique aspect positif apparent du processus de paix israélo-arabe est qu'il se poursuive. Sauf coup de théâtre, *les pourparlers* entre les belligérants devraient reprendre mardi 22 juin. *Dans l'intervalle*, chacune des délégations va continuer de négocier avec... les Américains pour faire valoir son point de vue.

Du côté arabe, une seule et même *demande* : que l'administration Clinton joue de la «relation spéciale» qu'elle entretient avec l'Etat juif pour inciter ses dirigeants à lâcher du lest.. et des territoires. *«Les Américains ne sont ni des arbitres, ni des médiateurs, ni non plus les partenaires à part entière qu'ils se prétendent*, s'est exclamé Saëb Erakat, vice-président de la délégation palestinienne. *Alors que sont-ils ? Des intermédiaires qui se contentent d'observer la position des parties en cause ? Mais alors pour faire quoi ?»*

De toute évidence, le rôle joué *jusqu'ici par l'Amérique* devra changer de nature. Fini le temps de *«l'ambiguïté constructive»* grâce à laquelle James Baker, l'ancien secrétaire d'Etat, était parvenu à amener tout son monde au coup d'envoi solennel de Madrid, à la *fin d'octobre 1991. Pressés par* leurs mandants, les intéressés veulent maintenant du concret. La nouveauté, c'est que le gouvernement israélien n'est plus opposé à une présence plus active du «grand parrain» dans les négociations. En fait, *toutes les parties en présence* ayant intérêt à la paix, chacune craint que les Américains, sollicités par d'autres conflits autrement plus sanglants, finissent par se lasser de l'insolubilité de la question proche-orientale.

La poursuite intensive de la colonisation

Israël ne souhaite pas la présence physique de diplomates américains aux discussions. *«Cela reviendrait à changer le format même des négociations»*, nous a déclaré un haut fonctionnaire. Même si chacun *reconnaît que le cadre dessiné* à Madrid a déjà subi de nombreuses altérations, l'Etat juif tient à la formule de pourparlers bilatéraux directs avec les Arabes. Les Palestiniens l'avaient acceptée, mais sur la base d'une «lettre d'assurance» de James Baker. Dans ce texte, a rappelé jeudi M. Erakat, *«il était entendu que toutes les parties s'abstiendraient d'actes unilatéraux qui exacerberaient les tensions et préjugeraient du statut définitif des territoires occupés».*

La poursuite d'une colonisation juive intensive, notamment à Jéru*salem-Est, constitue* pour les Palestiniens *«une violation flagrante»* des termes de référence fixés par les Américains. Fayçal Husseini, le chef de toutes les délégations palestiniennes, propose que Jérusalem devienne, en dernière analyse, *«la capitale de deux Etats : la Palestine et Israël»*. L'Etat juif, qui a fait de la Ville sainte sa *«capitale éternelle et indivisible»*, a accepté le principe d'une discussion autour de son statut international *futur, mais* seulement après la période transitoire d'autonomie.

Or, *«depuis deux mois*, a souligné M. Erakat, *non seulement la ville tout entière est isolée de la Cisjordanie et de Gaza* – les Palestiniens n'ont plus le droit d'y entrer sans permis spécial – *mais 16 000 nouveaux logements* (pour Israéliens) *sont en construction. Jérusalem est aujourd'hui 72 fois plus grande qu'elle ne l'était en 1967. M. Rabin est en train de la changer en profondeur. D'ici qu'on négocie son statut final, il n'y aura plus rien à négocier»*. De là, l'insistance des Palestiniens pour obtenir tout de suite au moins un accord de principe sur le gel des constructions et l'ouverture de la ville à toutes les communautés. L'impasse est donc profonde. Et le temps passe.

PATRICE CLAUDE

LIBAN

M. Chirac apporte son soutien au gouvernement Hariri

BEYROUTH

de notre correspondant

Jacques Chirac a été reçu à Beyrouth – où il a effectué mercredi 16 et jeudi 17 juin une visite officielle – avant tout en ami du premier ministre, *Rafic Hariri*, chez qui il a résidé, mais aussi avec tous les honneurs dus à son rang (potentiel) *«dans deux ans»*, comme l'ont maladroitement souligné plusieurs intervenants lors de sa conférence de presse.

Outre M. Hariri, M. Chirac a rencontré les présidents de la République, Elias Hraoui, et de l'Assemblée nationale, Nabih Berri. Sa seule autre visite a été pour le patriarche maronite, Mgr Nasrallah Sfeir. Avec le président de la municipalité de Beyrouth et ministre des télécommunications, Mohamed Ghaziri, M. Chirac a signé un *«pacte d'amitié et de coopération entre Paris et Beyrouth»*, qu'il a placé dans le contexte d'*«un devoir de fraternité de Paris à l'égard de Beyrouth»*.

«Aujourd'hui, pour la première fois depuis longtemps, j'ai confiance» (dans l'avenir du Liban), a répété M. Chirac, apportant ainsi une caution appréciable à Rafic Hariri. *«La communauté chrétienne doit impérativement reprendre confiance et faire en sorte de s'associer aux perspectives de stabilité, de paix, de développement que l'on peut escompter.»*

LUCIEN GEORGE

□ **Un député UDF critique le maire de Paris.** – Dans un entretien avec la revue *Alternative*, proche du général libanais Michel Aoun exilé en France, François Rochebloine, député UDF-CDS de la Loire, affirme qu'il ne peut *«que désapprouver»* la visite *«inadmissible»* de Jacques Chirac au Liban. *«L'attitude actuelle de la France envers le Liban n'est pas claire»*, ajoute-t-il.

هكذا من الأصل

Un entretien avec le ministre des affaires européennes

Les Douze doivent mieux défendre leur identité nous déclare Alain Lamassoure

A la veille du sommet de Copenhague, M. Lamassoure, ministre des affaires européennes, nous a accordé un entretien.

« La ratification britannique du traité de Maastricht faisant encore défaut, le conseil européen qui s'ouvre à Copenhague lundi peut-il être autre chose qu'un simple sommet d'attente ?

– Tant que la ratification de Maastricht n'est pas achevée, il est difficile d'attendre des Douze des innovations fortes. Toutefois, la France souhaite qu'il y ait, à Copenhague, une prise de conscience de la nécessité de mieux défendre l'économie européenne, l'emploi en Europe et, au-delà, l'identité européenne. Après six ans d'application de l'Acte unique et à la veille de l'application du traité de Maastricht, l'Europe est à un de ses tournants, où se décide une direction importante.

» Grâce à la réussite de l'Acte unique, l'Europe est maintenant un vrai marché unique. C'est un résultat tout à fait considérable. Nous avons adopté 264 directives (lois européennes) qui ont harmonisé notre législation économique pour parvenir à la libre circulation des marchandises, des services, des capitaux et des individus. Les juristes estiment que l'on a atteint maintenant un degré d'harmonisation de nos législations économiques supérieur à celui qui existe entre les cinquante Etats américains. Nous avons réalisé en six ans un travail législatif comparable à ce qui a été réalisé là-bas en deux siècles. C'est considérable !

» Mais en même temps c'est insuffisant. Parce que pour nous, Français, l'Europe ne doit pas être seulement un marché, cela doit être une puissance : une puissance économique, une puissance politique capable de mieux défendre nos intérêts communs et d'agir dans le monde. L'Europe n'est pour l'instant qu'un marché, elle aspire à devenir plus.

» Nous sommes donc aujourd'hui dans une phase intermédiaire : c'est celle du développement de son identité. Et à travers la négociation du GATT, l'objectif de retour à la stabilité monétaire et la définition des orientations d'une politique étrangère et de sécurité commune, nous voulons montrer à nos partenaires que l'enjeu, c'est bien l'identité européenne. C'est une notion qui avait été un peu trop oubliée ces derniers temps.

– Le moins que l'on puisse dire, c'est que cette identité européenne est aujourd'hui fortement brouillée dans l'esprit de l'opinion publique. Quels sont les éléments constitutifs de cette identité ?

– L'identité européenne repose sur trois piliers : il y a un volet interne, un volet externe et l'organisation qui fait fonctionner l'ensemble. Pour le volet interne, le grand marché étant réalisé, il manque encore des éléments complémentaires. Le plus important, celui sur lequel j'insiste parce que personne n'en parle, c'est le volet des sanctions du non-respect du droit communautaire. Il n'existe pas moins de 264 directives, plus les règlements en application directe, plus la jurisprudence de la Cour de justice, ce qui fait de l'Europe une magnifique construction juridique. Mais cette grande construction juridique se fait sans gendarmes et sans juges.

» Sur la question de savoir si la compétence pour réprimer les infractions aux droits communautaires doit être communautaire ou doit rester une compétence nationale, la thèse qui a prévalu, et qui est la mienne, c'est que ça doit être prioritairement du ressort national. Mais encore faut-il s'assurer que tous les Etats jouent le jeu. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. J'ai demandé à la Commission de Bruxelles de faire un bilan de la situation de l'application des droits communautaires et de faire éventuellement des propositions. Notre idée n'étant pas de créer un tribunal pénal communautaire, mais de faire en sorte qu'on ait la garantie que les sanctions nationales s'appliquent lorsqu'il y a infraction aux droits communautaires. C'est un des éléments de la solidarité interne.

– La monnaie fait-elle partie de ce volet interne ?

– Oui, bien qu'il y ait des implications externes. On mesure parfaitement aujourd'hui qu'on ne pourra pas faire fonctionner longtemps le grand marché unique si on ne revient pas à une stabilité monétaire forte. Et, de ce point de vue, si les crises monétaires de l'automne dernier ont eu des effets économiques très néfastes, elles ont eu un effet pédagogique heureux, à mes yeux, à travers cette prise de conscience. C'est la raison pour laquelle la France tient à ce que soit respecté le calendrier de passage à la monnaie unique. C'est également la raison pour laquelle nous avons tenu à faire voter la réforme du statut de la Banque de France.

– Pensez-vous réellement pouvoir tenir le calendrier prévu à Maastricht pour l'Union économique et monétaire ? Ne risque-t-il pas d'être écorné ?

– Non ! Au contraire, nous souhaitons passer à la deuxième phase dès janvier 1994.

– Des voix se font entendre pour dire que les critères de convergence économique devraient être modifiés...

– Ces critères ont été conçus dans une période où on n'imaginait pas qu'on connaîtrait une récession comme celle d'aujourd'hui. La conjoncture actuelle n'est plus tout à fait en phase avec les critères définis hier, mais nous ne souhaitons ni les changer ni les assouplir. De toute manière, il a été dit et écrit dans le traité d'union européenne que le passage à la troisième phase ne serait pas automatique, qu'on tiendrait compte des critères de convergence, mais que ce serait de toute manière une décision politique. En attendant, ces critères restent très importants et orientent toute notre politique économique, puisque, si nous sommes en train de faire une loi de finances quinquennale, c'est bien pour ramener notre économie dans le cadre fixé par le traité de Maastricht.

– Pas d'assouplissement donc ?

– On verra cela en 1997. Pour le moment, l'objectif numéro un c'est de revenir à la stabilité des taux de change. Des taux de change stables déboucheront sur une monnaie unique, sur l'ECU. Mais même en attendant, parvenir à les stabiliser sera déjà un élément très important.

Plus de Roumains que de Marocains

– Vous avez créé un certain émoi en annonçant, il y a quelques semaines, le report sine die ***de l'accord de Schengen qui concerne la libre circulation des personnes. Même s'il s'agit d'un traité international et non d'un acte communautaire, c'est une faille du volet externe.***

– Nous avons besoin d'une politique européenne vis-à-vis de l'immigration et des conditions d'entrée et de séjour et de contrôle des ressortissants des pays tiers dans notre système européen. Depuis la signature de la convention de Schengen, ce problème a changé de dimensions avec la libération des pays de l'Est et les formidables pressions migratoires qui en ont résulté. Elles se manifestent relativement faiblement en France mais elles sont extraordinairement fortes en Allemagne étant donné sa position géographique et ce qu'était sa législation en matière de droit d'asile. Vous connaissez les chiffres : 600 000 demandeurs d'asile l'année dernière en Allemagne.

» J'ai constaté moi-même que dans ma circonscription, au Pays basque, à la frontière franco-espagnole, parmi les immigrés clandestins que l'on intercepte à la frontière, il se trouve plus de Roumains que de Marocains... Nous avons donc besoin d'une politique commune dans ce domaine et, plutôt que de se voiler la face, il faut voir la réalité des choses : les conditions ne sont pas réunies pour l'instant pour une bonne application des accords de Schengen.

– Le premier ministre, Edouard Balladur, a tenté en vain de convaincre les Etats-Unis du bien-fondé de la position française à propos du GATT. Avez-vous le sentiment d'être vraiment suivi par les autres pays de la Communauté ? La France ne se retrouve-t-elle pas une nouvelle fois isolée ?

– Je ne le crois pas. Sur le GATT, notre objectif est tout d'abord de sortir du seul débat agricole, du bourbier agricole. La grande erreur commise par nos prédécesseurs est d'avoir laissé cette négociation qui concernait tous les pays du monde et tous les produits se concentrer sur un seul débat, l'agriculture, et entre deux pays, la France et les Etats-Unis. C'est un terrain où ne nous pouvions être qu'en situation d'infériorité. La première chose que nous rappelons à tout le monde, c'est que le pré-accord agricole passé à Blair House sur ce sujet n'est pas acceptable pour la France. Il ne l'était pas pour nos prédécesseurs et l'est encore moins pour nous puisque, entre-temps, il y a eu une élection. Nous avons été mandatés par les Français pour mieux défendre les intérêts de notre agriculture.

» En même temps, nous rappelons que l'enjeu principal de ce cycle de négociations dépasse très largement l'agriculture, qui représente moins de 10 % du commerce mondial, que la France est le quatrième exportateur mondial, tous produits confondus, le deuxième exportateur de services, et qu'elle a donc intérêt, autant que d'autres, à l'ouverture des marchés mondiaux, qui sont encore insuffisamment ouverts. Une étude du GATT a d'ailleurs mis en lumière le fait que le marché le plus ouvert au monde était la Communauté européenne. Il est plus ouvert que les marchés américain et japonais, qui sont eux-mêmes un peu moins fermés que les marchés d'Asie du Sud-Est.

» La France et la Communauté européenne doivent donc avoir une stratégie offensive, se fixer un objectif dans cette négociation du GATT qui est l'ouverture des marchés dont nous avons besoin. Ce qui correspond d'ailleurs aux parties du monde actuellement les plus dynamiques. L'Asie du Sud-Est est actuellement la partie du monde qui est la plus dynamique économiquement, mais également la moins ouverte.

» Vis-à-vis de ces pays, donc essentiellement l'Asie du Sud-Est, secondairement l'Amérique latine, nous devons obtenir la garantie que les conditions de concurrence sont loyales. Il est compréhensible que les niveaux des salaires soient plus bas chez eux que chez nous, en revanche, il n'est pas admissible que ces pays n'appliquent pas les conventions internationales sur le travail des enfants, fassent travailler les prisonniers politiques et se livrent à des formes de concurrence déloyale, par exemple, en ne respectant pas toutes les lois ou conventions internationales sur la protection de la propriété intellectuelle ou en pratiquant le dumping social ou écologique.



» Les pays qui font travailler les enfants, qui ont recours à des contrefaçons massives, ne peuvent pas être considérés comme respectant les mêmes règles du jeu que nous et ne peuvent donc pas bénéficier de concessions commerciales normales. Il faut une certaine forme de protection vis-à-vis de ce genre d'agissements. En même temps, si ces pays veulent que nous ouvrions un marché, il faut qu'eux-mêmes ouvrent les leurs.

Un Soviet suprême de mille membres

– Pour en venir au problème institutionnel qui est lié à l'identité européenne, faites-vous de la mise à plat des institutions européennes un point de passage obligé avant l'élargissement de la Communauté ? Bref, est-il possible de s'élargir avec les institutions actuelles ?

– Ma réponse personnelle est non ! Mais nous n'en faisons pas un préalable puisque à Lisbonne et à Edimbourg il a été décidé un calendrier dans lequel l'élargissement devrait normalement avoir lieu avant l'exercice de révision que le traité de Maastricht prévoit en 1996. Pourtant, pour avoir siégé au Parlement européen et pour être aujourd'hui membre du conseil des ministres européens, je constate que les institutions européennes actuelles ont été conçues il y a trente-cinq ans pour faire fonctionner ce qui n'était alors qu'un accord commercial de six partenaires.

» Aujourd'hui elles ont bien du mal à fonctionner pour ce qui est devenu une vraie communauté économique de douze membres. Elles seront hors d'état de faire fonctionner une véritable union politique de plus de douze membres. Je donnerai un seul exemple : si l'on applique aux quatre pays de l'AELE (Autriche, Suède, Finlande et Norvège), avec lesquels nous négocions l'élargissement à l'heure actuelle, les règles que nous nous sommes appliquées à nous-mêmes, le Parlement européen, qui compte aujourd'hui 518 membres, en comptera, dans deux ou trois ans, 649. Avec vingt ou vingt-cinq pays, cela va devenir un Soviet suprême de 1 000 membres...

» Nous en déduisons qu'il est raisonnable de commencer à réfléchir à l'avenir institutionnel parallèlement à la poursuite des négociations d'adhésion de ces quatre pays. Cette analyse est aujourd'hui assez largement répandue.

– Toucher aux institutions, n'est-ce pas ouvrir la boîte de Pandore ?

– Nous sommes mis devant deux préoccupations un peu contradictoires. D'un côté, l'analyse que je viens de faire conduit à penser qu'il serait plus raisonnable d'avoir déjà une idée précise du futur cadre institutionnel avant de s'ouvrir à d'autres pays. Et de l'autre côté, nous souhaitons ne pas changer trop fréquemment les règles du jeu.

– Dans l'idéal, quelles idées pourraient présider à une réforme des institutions ?

– Je n'ai pas moi-même les idées claires sur cette question. Il y a simplement un point sur lequel j'insiste : avec le référendum sur Maastricht, un acteur nouveau est entré dans le jeu européen, c'est le peuple. Et je m'en réjouis. C'est un acquis irréversible. Ce qui veut dire que, dans l'avenir, tout traité modifiant de manière importante le traité de Maastricht devra être soumis de nouveau au peuple français et, le jour où nous engagerons la réflexion sur l'avenir des institutions, il faudra avoir cette donnée présente à l'esprit. Nous avons travaillé avec des institutions qui ont été conçues par des spécialistes, par des diplomates, par des fonctionnaires, au mieux par des ministres... Les institutions suivantes devront être compréhensibles par le peuple, explicables par le peuple et garanties par le peuple lui-même, soit directement, soit par ses représentants. Cela nous conduira à des solutions proprement révolutionnaires par rapport à ce que nous connaissons aujourd'hui.

Le clivage maastrichtien

– Les Européens sont-ils prêts à ce type de solution ? N'avez-vous pas le sentiment que le traité de Maastricht est d'ores et déjà fragilisé ?

– Les données du débat ont profondément changé. L'année dernière, il y avait une inquiétude, une irritation à l'égard de l'Europe. Aujourd'hui, l'irritation subsiste mais, en même temps, il y a la prise de conscience de plus en plus forte dans l'opinion que les grandes difficultés que nous traversons ne peuvent avoir de solutions qu'au niveau européen. La tragédie yougoslave, et la nécessité de prévenir des crises de ce type, l'instabilité monétaire, la défense vis-à-vis de la concurrence des pays de l'Est, la politique de maîtrise des flux migratoires, etc., tous ces grands sujets ne peuvent avoir de solutions qu'au niveau européen et exigent que l'Europe fonctionne mieux et soit mieux à même de se protéger.

– En France, il semble pourtant que le clivage « maastrichien » soit encore profond. On l'a vu encore récemment avec les déclarations de Philippe Séguin.

– Ce qui a changé, c'est que nous nous rendons compte que ce dont nous avons besoin, c'est du développement de l'identité européenne, d'une Europe qui ait sa propre politique indépendante des autres grandes puissances. C'est l'idée qui avait été un peu perdue de vue depuis ces dernières années. Et je crois qu'autour de cette idée, nous allons pouvoir assurer l'unité de la majorité parlementaire.

– Des voix s'élèvent, ici ou là, en France pour demander « une autre politique » et pour condamner plus ou moins implicitement le modèle européen. Y a-t-il une autre politique économique possible ?

– Dans les temps qui viennent, nous allons traverser les « quarantièmes rugissants ». Certains auront le mal de mer ! Il faudra garder son sang-froid à ce moment-là. Mais la France ne peut plus se permettre un retour en arrière. Nos partenaires de la Communauté représentent plus des deux tiers de nos exportations et, depuis 1989, les « mariages mixtes » entre les entreprises françaises et les autres pays de la Communauté sont plus nombreux que les mariages entre entreprises françaises. Donc l'« omelette » est faite. Nos économies sont maintenant complètement mariées. Le choix n'est plus : on joue l'Europe ou on sort de l'Europe. Le choix c'est : ou bien nous conservons une Europe qui fonctionne mal et qui protège insuffisamment nos intérêts, ou nous la faisons mieux fonctionner afin qu'elle nous protège et, au-delà, qu'elle soit une véritable puissance de rayonnement dans le monde.

– Arrêterez-vous à Copenhague un calendrier pour les adhésions futures, notamment les quatre de Visegrad (Hongrie, République tchèque, Slovaquie et Pologne) ?

– A Copenhague, nous ferons le point sur l'état des négociations avec les quatre candidats officiels de l'AELE. On l'a déjà fait au niveau du conseil des ministres. Nous voulons que les négociations se poursuivent à leur rythme. Certains nous disent qu'ils veulent entrer le plus vite possible dans la Communauté, mais ils doivent être en mesure d'appliquer dès le premier jour la totalité de l'acquis communautaire. Là-dessus, il n'y a pas de difficulté.

» En revanche, il va y avoir un débat plus important sur les relations entre la Communauté et les pays d'Europe centrale et orientale. Notre position est de ne pas nous engager dans un calendrier. La France défend l'idée, qui je crois est maintenant partagée par la plupart de nos partenaires, selon laquelle nous devrions définir avec ces pays un certain nombre de critères de progrès, critères de convergence de leurs économies et des nôtres, de leurs sociétés et des nôtres, qui deviendront *ipso facto* des critères de capacité à l'adhésion...

– Ces critères ne seraient donc pas seulement économiques ?

– Non, il seraient politiques et économiques.

– Comment réagissent les chancelleries des pays concernés à cette proposition que le premier ministre a intégrée dans son projet de conférence sur la stabilité en Europe ?

– Le premier accueil est très positif. Parce que ces critères de convergence peuvent guider ces pays pour leur propre politique intérieure.

– L'initiative du premier ministre en faveur de la tenue d'une telle conférence ne coupe-t-elle pas l'herbe sous les pieds de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) ?

– La CSCE est en voie d'institutionnalisation et elle comprend maintenant toutes les Républiques asiatiques de l'ancienne Union soviétique. Ce n'est plus tout à fait l'Europe. Notre préoccupation principale, c'est la stabilité sur le continent européen même et la prévention de crises du type de celle de l'ex-Yougoslavie. Nous sommes très affectés par l'impuissance de la Communauté internationale en Yougoslavie. Et nous considérons que nous avons le devoir d'agir tant qu'il en est temps pour essayer d'empêcher l'apparition de tensions. La proposition de M. Balladur ne consiste pas à créer une institution nouvelle. Il s'agit de mettre en place un processus qui permette le premier exercice pratique concret de la politique étrangère et de sécurité des Douze.

– L'ex-Yougoslavie est-elle pour vous un cas désespéré ?

– Je ne dirais pas cela. Mais cette conférence a pour but d'essayer de traiter à froid les problèmes que nous sommes obligés de traiter à chaud en Yougoslavie. »

Propos recueillis par
PIERRE SERVENT
et DANIEL VERNET

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Thomas Ferenczi,
Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

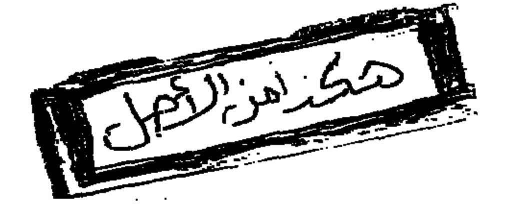
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10







ESPACE EUROPÉEN

Les femmes, « symbole de la modernité » en Turquie

En accédant aux hautes sphères de la politique sans être une militante de la laïcité républicaine, Mme Tansu Ciller renouvelle l'image de l'émancipation

ISTANBUL

de notre correspondante

AVEC l'élection dimanche 13 juin de Mme Tansu Ciller, un des derniers bastions presque exclusivement masculins de la société turque – les hautes sphères de la politique – est tombé. Mme Ciller a non seulement accédé à la tête d'un des partis les plus conservateurs de Turquie, mais elle a montré la voie de l'indépendance à des millions de femmes pour qui l'autorité paternelle demeurait inviolable, en déposant sa candidature sans le consentement préalable de son mentor, le président Demirel.

La nouvelle dirigeante du Parti de la juste voie (DYP) n'est pas une militante de la condition féminine, en fait elle aborde rarement le sujet dans ses discours, qui s'adressent avant tout aux sympathisants ruraux ou aux hommes d'affaires de son organisation. Les féministes turques lui en font le reproche et doutent que son élection ait un effet positif sur la situation de la femme en Turquie. *« Subjectivement, cela va peut être changer l'imaginaire de certaines femmes, mais c'est tout. Pourquoi voulez-vous que cela change quelque chose ? »*, demande Stella Ovadia, une psychothérapeute. *« Lorsqu'il n'y a qu'une femme premier ministre et que tous les députés sont des hommes, que voulez-vous qu'elle fasse ? C'est la femme exceptionnelle utilisée par le pouvoir. Une femme alibi de plus. »*

Le courage et la détermination de Mme Ciller ont cependant impressionné bon nombre de femmes turques, toutes tendances politiques confondues. Si des élections générales étaient organisées prochainement, elle pourrait probablement compter sur le soutien d'une large partie de la population féminine. *« Nous craignons que les femmes quittent notre parti, il nous faudrait un dirigeant qui soit bel homme pour les retenir »*, affirmait en riant – un rire un peu forcé – un membre du Parti populaire social-démocrate (SHP).

La plupart des votes récoltés par Mme Ciller le 13 mai venaient pourtant des hommes, qui constituent la grande majorité des quelque 1200 délégués du DYP. *« Ces visages basanés ont été éblouis par cette jolie tête blonde »*, suggérait un éditorialiste turc, surpris par l'enthousiasme suscité par la candidate. Certes, les tailleurs élégants et coûteux de Mme Ciller, et son charme souriant qui contraste plaisamment avec les visages austères des politiciens de la vieille école, ont fait fondre plus d'un délégué. Mais la plupart d'entre eux l'ont choisie parce que, en tant que femme, elle représentait le changement le plus radical qu'ils pouvaient espérer. *« A l'approche du XXIe siècle, les gens en Turquie, au sein du parti, veulent tout changer »*, expliquait M. Yildirim Aktuna, ministre de la santé au sein du gouvernement de coalition.

La sociologue Nilüfer Göle, auteur d'un livre intitulé *Musulmanes et modernes, voile et civilisation en Turquie* (1), récemment publié en France, affirme de son côté que *« la femme a toujours été un symbole de la modernité en Turquie »*. La participation active des femmes dans la société était un des éléments clés de la politique de modernisation proposée par Ataturk, le fondateur de la Turquie moderne. Mais la situation des femmes faisait déjà l'objet de discussions avant l'ère républicaine, à l'époque des *tanzimat* (réformes), au XIXe siècle. *« A cette époque, la pierre de touche du débat sur l'occidentalisation était la visibilité publique des femmes »*, explique Mme Göle. S'opposant aux modernistes, les islamistes, luttaient pour que les femmes demeurent cachées.

Les femmes turques ont obtenu le droit de voter et d'être élues en 1934, mais les cercles politiques leur avaient jusqu'à présent à peine entrouvert la porte. En fait, le nombre de femmes parmi les députés de l'Assemblée nationale a décru depuis cette époque. Aujourd'hui huit seulement des 450 députés qui siègent au Parlement sont des femmes.

Tansu Ciller et ses supporters le 14 juin

REUTER

Les villes et les campagnes

Certaines épouses de politiciens exercent une influence considérable dans les coulisses : Mme Semra Ozal, la femme du président récemment décédé, était parvenue à se faire élire à la direction de l'ANAP à Istanbul, et l'influence de l'épouse de Bülent Ecevit, le dirigeant du Parti démocratique de gauche (DSP) au sein de son organisation est légendaire.

Tansu Ciller, contrairement à ces exemples, et contrairement aux autres femmes qui ont accédé au pouvoir dans des pays musulmans – Benazir Bhutto au Pakistan, Begum Khaleda Zia au Bangladesh – ne fait pas partie d'une dynastie politique. Son mari, un banquier, reste dans l'ombre. *« Les gens traditionnels ne veulent plus de politiciens qui leur ressemblent »*, affirme la sociologue Nilüfer Göle. *« Mme Ciller représente le rêve de cette Turquie profonde »*.

L'implantation des femmes sur le marché du travail dans les villes de l'ouest du pays a en quelque sorte préparé le terrain pour l'ascension spectaculaire de Mme Ciller. Un rapport de l'UNICEF, publié en 1991, affirme que *« par comparaison avec les sociétés occidentales développées, les femmes de Turquie prennent une part plus grande dans certaines professions, telles que médecins, avocats et ingénieurs »*. Certains secteurs, les banques, les relations publiques, par exemple, sont presque dominés par les femmes. Si elles accèdent encore rarement aux postes de direction, on les trouve en revanche à tous les échelons intermédiaires. *« Quantitativement »*, mentionne le rapport, *« la population féminine participe plus activement à l'économie que dans la plupart des autres pays »*.

Dans les provinces rurales, en Anatolie, la vie est rude pour des femmes qui font l'essentiel du travail agricole et s'occupent de surcroît de la maison et de leurs enfants, souvent nombreux. Leur degré d'émancipation est nettement moins élevé que celui de leurs consœurs citadines. Dans ces régions, les principes encore enseignés aujourd'hui dans toutes les écoles primaires de Turquie sont strictement appliqués : *« Le père est le chef de famille, la mère est son assistant et sa meilleure amie. Elle s'occupe des enfants, nettoie la maison, prépare les repas et fait la lessive. »* Près de la moitié des femmes turques se marient avant l'âge de 18 ans, des mariages qui, hors des métropoles, sont encore fréquemment arrangés par les parents, parfois sans l'assentiment de l'intéressée.

Malgré le foulard

L'arrivée de la télévision, l'amélioration des communications ont cependant modifié radicalement les aspirations de la nouvelle génération. *« Les jeunes rejettent les vieilles traditions, mais pour vivre différemment. Ils doivent partir »*, explique Meral, qui a quitté sa petite ville de la région égéenne et bravé sa famille pour venir étudier à la prestigieuse université du Bosphore. A Istanbul, rien ne distingue Meral d'une étudiante européenne : les mêmes vêtements, la même décontraction, le même mode de vie. Mais lorsqu'elle est chez ses parents, ceux-ci insistent encore pour qu'elle soit chaperonnée par son frère lorsqu'elle sort. *« Il faut se battre pour imposer ses vues »*, affirme-t-elle.

Les visiteurs étrangers sont souvent surpris par le nombre de femmes portant le foulard islamique dans les rues d'Istanbul. L'urbanisation rapide du pays – aujourd'hui plus de la moitié de la population vit dans les villes – a donné naissance à toute une population de villageois déracinés, qui vit dans les banlieues modestes des métropoles. Dans ces zones, le mouvement islamiste a fleuri. Mais souvent ces femmes qui choisissent de se cacher derrière un large foulard, voire un tchador, refusent de se laisser cantonner dans le rôle de la femme au foyer. Elles sont étudiantes, médecins, ingénieurs et elles militent activement pour leur mouvement, n'hésitant pas à s'opposer aux hommes musulmans qui ont des vues plus traditionnelles sur le rôle des femmes. En outre, pour beaucoup de femmes venues d'Anatolie, le fichu est plus une tradition qu'une manifestation de ferveur religieuse.

Contrairement aux féministes kémalistes, qui rejettent l'héritage culturel de l'islam et insistent sur le sécularisme de la République, coupant ainsi les ponts avec toute une partie de la population attachée à ses traditions, Mme Ciller, politicienne conservatrice, pourrait réconcilier la modernité et le changement avec les valeurs traditionnelles turques.

« Ce qui est important dans la victoire de Mme Ciller, c'est qu'elle n'a pas joué la carte de la laïcité, elle ne s'est pas posée en symbole des femmes progressistes contre l'islam, elle a voulu gagner avec le peuple », explique Nilüfer Göle, qui qualifie l'élection de *« tremblement de terre »*. *« Pour les Turcs, la modernité ce n'est plus l'Occident »*, ajoute-t-elle, *« aujourd'hui, la modernité est en nous »*.

NICOLE POPE

(1) Nilüfer Göle, *Musulmanes et modernes*, éditions La Découverte, 167 pages, 110 francs.

هكذا من الأصل

Les « pieds-rouges » sur le chemin du retour

Vingt-cinq millions de Russes vivent hors des frontières de la Russie. Partout ils sont les mal-aimés

ILS sont vingt-cinq millions à vivre coupés de leur « métropole », en dehors de la Russie, où un tiers d'entre eux voudraient revenir. Au temps de l'URSS, ils étaient partis, volontairement ou non, s'installer aux quatre coins de l'empire pour la bonne cause des grands chantiers ou pour être les relais du centre. L'URSS n'est plus, et les « pieds-rouges » ne savent plus ce qu'ils vont devenir.

Bien avant le putsch de 1991, les premiers sont revenus d'Azerbaïdjan, avec les Arméniens. Ils sont toujours dans une situation précaire. La seconde vague de retour a lieu en ce moment même et elle promet d'être d'une plus grande ampleur encore. Les pieds-rouges fuient la Moldavie, le Tadjikistan, l'Ossétie et l'Abkhazie à cause des guerres ; les pays baltes parce qu'ils y sont brimés ; les Républiques musulmanes parce qu'ils ont peur de l'islam. Ils n'ont jamais appris la langue nationale et ont toujours baigné dans une culture russe. Aujourd'hui, cet univers s'écroule.

On les appelle aussi *« les réfugiés de la CEI »*. La Croix-Rouge internationale estime qu'ils sont un million, plus nombreux de jour en jour. En 1992, sur l'ensemble des réfugiés arrivant en Russie (parmi lesquels figurent de très nombreux Somaliens, Afghans et Irakiens) 42 % étaient des Russes de la CEI, selon le service fédéral d'immigration créé l'an passé. Sur les six premiers mois de cette année, leur proportion est brusquement passée à 70 %.

Considérés comme des occupants

Ici, on enregistre chaque jour des dizaines de familles, comme partout dans le pays où 77 centres ont été ouverts. Mais les moyens font défaut. De 1992 à 1993, le budget fédéral est passé de 3 à 24 milliards de roubles (environ 145 millions de francs). Au rythme où vont les choses, il en faudrait le double. Conséquence : seuls les vieillards et les femmes reçoivent une seule fois une aide symbolique de 4 200 roubles (25 F).

Jusqu'à présent, à cause des guerres, on leur appliquait aussitôt le statut de réfugié, statut que Moscou vient d'ailleurs à peine de reconnaître en signant la convention de Genève de 1951. Mais il a bien fallu se rendre à l'évidence : les pieds-rouges ne rentrent pas seulement au bercail à cause des conflits ouverts, mais bien parce qu'ils se retrouvent minoritaires dans des pays qui les considèrent comme des occupants. Une nouvelle loi, aux contours très flous, a donc été promulguée au début de cette année pour distinguer les réfugiés de ce que l'on pourrait appeler les rapatriés.

Cette loi est plutôt contraignante. Moscou et Saint-Pétersbourg n'acceptent pas les pieds-rouges s'ils n'ont pas de parents qui puissent les héberger. Pour s'y installer, il faut être en possession de la *propiska* (cachet apposé sur le passeport, légalisant la résidence permanente, tombé en désuétude partout ailleurs dans le pays). Les deux villes sont totalement incapables d'absorber ces nouveaux arrivants, vu la très grande pénurie de logements qui ne date pas d'hier. *« Nous les dirigeons vers le centre de la Russie, près de Smolensk par exemple »*, indique Serguei Smidovitch, directeur général adjoint du département du travail à Moscou.

Ainsi fait-on d'une pierre deux coups : la Russie accueille « ses enfants » et repeuple en même temps des régions devenues au fil des temps complètement désertiques. Pour tout encouragement, ces pionniers forcés reçoivent une aide dérisoire : un prêt sans intérêt de 400 000 roubles et un peu de matériel pour la construction d'un village.

Trente villages de pieds-rouges ont cependant ainsi été fondés à travers le pays. Deux d'entre eux se trouvent à quelques centaines de kilomètres de Moscou, non loin de Riazan et de Kalouga. Mais cette solution est loin de satisfaire les intéressés. La vie est plutôt austère dans les campagnes russes (l'eau courante n'existe pas en dehors des grandes villes) et l'isolement effraie. De plus, les pieds-rouges arrivent très souvent dans le dénuement le plus complet et imaginent mal de se transformer du jour au lendemain en simples paysans quand ils sont employé de bureau, médecin ou ingénieur.

« Devenir agriculteur ? Mais ça ne s'improvise pas ! Je suis photographe depuis des années, comment voulez-vous que je fasse ? », proteste Vladimir Popov, trente-cinq ans, réfugié de Soukhoumi (Abkhazie), dans le bureau d'immigration de Saint-Pétersbourg, ne recevant pour toute réponse que le regard las d'une fonctionnaire. Même administration, même situation, mais à Moscou : *« Je ne veux pas aller dans un village perdu ! Qu'est-ce que j'y ferai ? »*, tempête Tatiana, une employée de quarante-neuf ans ; elle aussi a dû fuir la Géorgie avec son fils et sa vieille mère.

« Illégale là-bas et marginale ici ! »

Et pourtant cette famille était installée là-bas depuis cinq générations ! *« Le conflit entre les Géorgiens et les Abkhazes a porté le plus grand coup aux Russes. Tout est de notre faute, les coupables de toutes les horreurs, ce sont toujours les Russes. Moi, j'avais peur des deux côtés. Tous les jours, j'entendais « maudits Russes ». Alors je suis partie le 16 avril, sans bagage, sans rien, avec juste quelques bijoux dans mes bottes, que je vends aujourd'hui pour survivre. Et ici personne ne s'occupe de nous ! Je suis illégale là-bas et marginale ici ! »*, dit-elle tandis que de grosses larmes coulent sur ses joues. *« Je n'ai plus rien à perdre ! Il faut chasser Eltsine du pouvoir et mettre Jirinovsky* [chef de l'extrême droite russe] *à la place. A la force, il faut répondre par la force ! »*

Assis à côté d'elle, dans cette salle d'attente du bureau d'immigration, un homme hoche le tête. Il s'appelle Boris, il a trente-deux ans et vient de Lettonie. En éclaireur. *« Je travaille dans une société commerciale de quatre personnes*, explique-t-il. *Deux mille familles russes se sont adressées à nous pour que nous nous renseignions sur les possibilités de retour au pays. Vous savez, là-bas en Lettonie la situation se corse. La langue nationale est devenue obligatoire, beaucoup de Russes ont été licenciés, sans parler du problème des militaires. Une partie des officiers ont démissionné de l'armée après le 4 avril 1991. Ils ont aujourd'hui une carte de séjour pour un an. Mais après, personne ne sait ce qui va se passer. »*

Le retour de ces derniers sera incontestablement douloureux. *« Deux divisions de Géorgie, la XIVe armée de Moldavie, une division du Tadjikistan, doivent revenir. Toutes les troupes de Lituanie devraient avoir quitté le territoire le 31 août 1993 ... La liste est longue ... En 1995, selon nos estimations, 400 000 familles de militaires au bas mot seront sans appartement »*, énumère Robert Bykov, conseiller auprès du commandant en chef des forces alliées de la CEI.

Sans logement, sans *propiska*, sans ressources, beaucoup de pieds-rouges deviennent alors des clandestins dans leur propre pays. Ils dorment où ils peuvent, dans les stades parfois, mais le plus souvent dans les gares. Anastasia Kabovana, quatre-vingt-un ans, et sa sœur Valeria, soixante-quinze ans, dorment ainsi, à même le sol de la gare de Koursk à Moscou, depuis un mois. Elles ont quitté Tallin (Estonie) et pris le train pour Moscou avec trois maigres baluchons, laissant tout derrière elles, parce que leurs voisins ne leur adressaient plus la parole que pour les traiter d'*« occupantes »*. *« Tous les jours, ils nous disaient : Rentrez chez vous ! Rentrez chez vous ! »*, murmure Valeria. Avec ses maigres économies, et en quête d'un peu de charité, elle arpente toute la journée les trottoirs de Moscou pour glaner de quoi se nourrir. Pendant ce temps, Anastasia, adossée à un pilier, le regard éteint, veille sur leurs ballots.

Escroquerie à la charité

Arrivés à la fin de l'hiver ou au début du printemps, bon nombre de réfugiés ont agi comme elles. Puis, les beaux jours venus, ils sont peu à peu partis. Où ? Personne ne le sait. *« Oh oui, j'en ai vu beaucoup, en bas de cet escalier, des familles avec des enfants et des vieillards »*, témoigne la gardienne d'une salle d'attente de la gare de Saint-Pétersbourg (accessible moyennant 100 roubles). *« Parfois, je les faisais rentrer gratuitement quelques heures pour leur permettre de se reposer un peu parce que, vraiment, ils me faisaient de la peine »*, dit-elle.

Les pieds-rouges ont tenté de s'organiser. Plusieurs comités de réfugiés russes, nés pour la plupart en 1990, après la première grande vague d'immigration, ont tenu leur troisième congrès.

Les organisations humanitaires, les missions religieuses et quantité d'associations se sont alors emparées à leur tour du problème et ont commencé à distribuer des vivres. Mais, sur le nombre, toutes sont loin d'être honnêtes. Durant tout l'hiver dernier, une publicité s'adressait aux réfugiés par le biais de la télévision. Une grande firme, MMM, se proposait de les aider. Hélas, il s'agissait d'une escroquerie. Moyennant 2 000 roubles par personne, l'entreprise promettait de trouver un travail et un logement. Faux, bien sûr, mais combien de réfugiés totalement désemparés se sont laissé piéger ?

Et puis les Russes eux-mêmes ne voient pas débarquer ces compatriotes d'un très bon œil. Au moment où ils se débattent dans les pires difficultés, avec un rouble qui ne cesse de dégringoler et des prix qui flambent, l'arrivée de plus pauvres qu'eux les inquiète. En revanche, les pieds-rouges sont une aubaine pour tous les mouvements nationalistes. Le pays a été bradé, les droits des Russes sont bafoués, ils ne sont plus respectés, eux qui ont *« tout donné pour aider les Républiques »*, autant de thèmes chers aux slavophiles et extrémistes de tout poil. *« Le problème des réfugiés russes est un as dans leur jeu »*, déclare le député Alexandre Mielnikov.

D'ici plusieurs mois, le poids des pieds-rouges pourrait bien prendre de plus en plus d'importance dans les élections. Boris Eltsine devra désormais compter avec eux. D'autant que le problème surgit même à l'intérieur de la Fédération de Russie. Les Russes sont aujourd'hui nombreux à quitter... la Tchetchénie.

ISABELLE MANDRAUD

Les barricades de Copenhague

Le soir du référendum, quelques centaines de jeunes ont défié la police danoise. Ils ne protestaient pas seulement contre l'Europe

COPENHAGUE

(correspondance)

LE 18 mai 1993 restera une date dans l'histoire du Danemark... celle du retour des Danois rebelles dans le giron européen après un deuxième référendum sur le traité de Maastricht, celle aussi où la police a tiré à balles réelles sur des manifestants. Bilan : onze blessés par balles du côté des manifestants et trente par jets de pierres dans les rangs des policiers.

Un mois après cette nuit des barricades, on cherche encore à comprendre comment la police, dans un petit pays si paisible, si innocent et si fier d'avoir évité les bavures fréquemment constatées ailleurs, en est arrivée à tirer quatre-vingt-seize fois, selon un rapport officiel, sur les quelque deux cents à trois cents jeunes en colère qui avaient mis le feu aux poubelles, renversé et incendié des voitures, brisé les vitrines des banques.

« C'étaient des enragés, nous n'avions pas le choix, et si nous n'avions pas tiré ils auraient eu notre peau », s'exclame un policier qui a vécu ces émeutes, les pires qu'il ait jamais observées depuis trente ans.

Six à huit tonnes de pavés

Hans, dix-neuf ans, étudiant, était, ce soir-là, vêtu de sa cagoule rouge et noir, sur les barricades, pour *« protester contre ce cirque électoral, cette démocratie bidon où l'on ne respecte pas la décision d'un peuple qui a voté « non » à Maastricht le 2 juin 1992 et qu'on oblige à regretter ce choix »*. *« C'était aussi un plaisir infini de voir que c'étaient nos barricades qui avaient la vedette sur les chaînes de télévision comme CNN, et non les discours victorieux de Nyrup. »* (Poul Nyrup Rasmussen, le premier ministre.)

Selon la police, les auteurs des émeutes du 18 mai *« sont des fauteurs de trouble qui ont voulu exploiter la présence massive des médias étrangers pour faire parler d'eux »*. *« Ils ne représentent en aucun cas le million et demi de Danois déçus qui ont voté « non »*, assure le chef du gouvernement, qui appuie sans réserve l'action des policiers *« sur la tête desquels on a jeté entre six et huit tonnes de pavés »*. Toute la classe politique, la droite comme la gauche, l'approuve. Le Danemark demeure *« un Etat de droit »*, rappelle-t-on à l'unisson.

Un rapport préliminaire du directeur de la police de Copenhague, Poul Eefsen, justifie les tirs des policiers par la légitime défense. Certains agents blessés étaient à terre et risquaient d'être tués, assure-t-il. Mais deux témoignages de la télévision locale montrent que les forces de l'ordre n'étaient pas vraiment en danger. *« La conduite des policiers est sujette à critique. C'est le moins qu'on puisse dire, surtout quand son directeur ment ouvertement à la presse et cherche à se déculpabiliser totalement. C'est honteux »*, constate Erns Tobisch, qui a assisté aux premières loges aux échauffourées de la nuit du 18 mai.

Le ministre de la justice, Erling Olsen (social-démocrate), réticent à ordonner une enquête sur les agissements de la police, sera amené finalement à le faire après que les médias auront révélé que la police était mal préparée à cette bataille de rue, qu'elle était à court de gaz lacrymogène et que les communications entre le quartier général et les unités dans les rues étaient tombées en panne. Pis encore, le rapport du chef de la police de Copenhague cite un seul épisode de fusillade... alors qu'il y en a eu deux.

Mais qui sont-ils, ces jeunes qu'on accuse d'avoir mis Copenhague à feu et à sang et d'avoir gâché la fête du « oui » en montrant l'autre visage du royaume, alternatif, violent et sans compromis ?

Ungdomshuset, la Maison des jeunes, à Noerrebro (un quartier de Copenhague), décorée de graffitis racistes et de slogans révolutionnaires, est le rendez-vous privilégié des jeunes activistes de Copenhague et de sa banlieue. Cette maison a été « arrachée » à la commune de Copenhague en 1982, après des années d'occupation de plusieurs immeubles dans la capitale et de guerre larvée avec les policiers chargés de les chasser des lieux.

Accusée d'être l'antre des émeutes du 18 mai, Ungdomshuset est l'un des lieux de réflexion des autonomes, des féministes révolutionnaires, des enfants des rues, de tous ceux qui sympathisent avec les groupuscules d'extrême gauche ou les mouvements de libération comme l'IRA en Irlande, la Fraction armée rouge en Allemagne ou les Brigades rouges en Italie.

Un cheval de Troie contre un immeuble vide

Lone (un pseudonyme comme en portent tous les activistes qui refusent de révéler leur identité) a été dans le mouvement BZ depuis ses années de gloire (fin des années 70), *« là où on jetait des chiottes sur la tête des policiers qui voulaient nous déloger d'un musée de la musique désaffecté à Copenhague »*. Elle a participé à plusieurs actions dans les années 80 pour trouver des logements à des jeunes sans-abri. *« La meilleure a été celle où on a creusé tout un tunnel sous une rue pour échapper aux forces de l'ordre qui avaient donné l'assaut d'une HLM qu'on avait occupée. Il fallait voir la tête des policiers, qui ont utilisé un conteneur comme un cheval de Troie élevé par une grue jusqu'au toit de l'immeuble pour nous surprendre. Ils se sont retrouvés dans des lieux vides. »*

Les BZ sont devenus une appellation fourre-tout pour les anarchistes, les communistes, les révolutionnaires et tous les autres. *« On n'occupe pas de maisons, mais on a gardé l'âme BZ »*, explique Lars, vingt et un ans, mangeant un repas végétarien à 15 francs à la maison des jeunes, devenue, dit-il, *« le refuge quotidien de tous ceux qui ont des problèmes sociaux, familiaux, ou tout simplement le mal de vivre. Certains viennent directement des hôpitaux psychiatriques. Ici ils peuvent crier, faire ce qu'ils veulent. »* Point commun : la haine du système établi, de ce monde de riches, de la grande bouffe alors que des millions d'être humains ne mangent pas à leur faim. Erik, dix-huit ans, reconnaît avoir fait *« avec ses copains des razzias dans les supermarchés de luxe pour distribuer, à la manière de Robin des Bois, de la nourriture aux plus démunis à Copenhague »*.

Idéalistes, les jeunes activistes redécouvrent Mai 68 avec un quart de siècle de retard. *« Il y a quelque chose de pourri dans ce royaume... surtout quand la police tire sur des manifestants. Nous ne sommes tout de même pas en territoire occupé ou à Los Angeles »*, s'exclament-ils.

Au café Zapata à Noerrebro, base des féministes révolutionnaires, Ninna, membre du Collectif pour le communisme, affirme sur un ton doux que *« la violence est juste et nécessaire.... parce qu'on a le droit de se défendre contre la répression policière, contre l'oppression de la classe dirigeante, qui nous considère comme des marginaux bons à écraser parce que nous dérangeons l'ordre public et leurs privilèges »*.

A Noerrebro, le foyer de la révolution, pas moins de onze groupes qui se qualifient d'antiparlementaires défient le pouvoir et poursuivent la lutte pour créer *« une société différente, responsable, solidaire »*. Les jeunes ont perdu tout contact avec les partis politiques *« parce qu'ils estiment qu'il n'y a aucune formation qui défende leur cause »*, explique Jesper Langbaek, représentant du Parti socialiste populaire (extrême gauche) au bureau communal de Copenhague.

Mais la majorité de la population danoise a peu de sympathie pour ces *« révolutionnaires d'une autre planète »*.

ALEXANDRE SARIN

l du retour

Copenhague

Le vote du projet de loi de M. Pasqua à l'Assemblée nationale

Les étrangers en situation irrégulière ne pourraient plus devenir français par le mariage

Les députés ont repris, jeudi 17 juin, la discussion du projet de loi sur l'entrée et le séjour des étrangers en France, présenté par le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, en commençant l'examen des articles du texte. Ils ont adopté, notamment, une proposition du gouvernement interdisant toute acquisition de la nationalité par le mariage pour les étrangers en situation irrégulière.

En répondant, la veille, aux interventions des députés dans la discussion générale du projet de loi sur l'entrée et le séjour des étrangers, M. Pasqua les avait prévenus qu'il s'opposerait aux amendements qui *« dénatureraient »* son texte, soit en le durcissant, soit en l'assouplissant (*le Monde* du 18 juin). Il a fallu pourtant, jeudi, lors de la discussion sur les articles, que le ministre de l'intérieur accepte certains « durcissements », traduisant les mouvements d'humeur de sa majorité. C'est, en effet, au sein de la droite que le vrai débat a eu lieu, l'opposition se contentant de prendre date. Mis à part quelques amendements de suppression et déclarations de principe, le PS et le PC sont apparus bien en peine de jouer leur rôle.

Dès le premier article, les « durs » du RPR et de l'UDF sont intervenus pour aller au-delà des propositions du ministre . Ayant obtenu gain de cause, au sein de la commission des lois, sur le renforcement du pouvoir des maires pour les certificats d'hébergement, ils entendaient y revenir en séance publique.

L'amendement présenté par Alain Marsaud (RPR, Haute-Vienne) visait à permettre aux élus municipaux de refuser un certificat si les conditions d'accueil ne sont pas jugées *« normales »* et de vérifier ensuite l'effectivité du départ du visiteur. M. Pasqua s'est opposé à cette deuxième disposition, et c'est avec l'aide des voix socialistes et communistes qu'il a obtenu gain de cause. Dès le premier article, le ton était ainsi donné.

Une majorité zélée

Dans un élan que l'opposition n'arrivait décidément pas à freiner, les députés ont aussi adopté, contre l'avis de la commission des lois, un amendement de Christian Estrosi (RPR, Alpes-Maritimes) portant à dix ans maximum l'interdiction du territoire prononcée à l'encontre d'un étranger qui se sera soustrait à une mesure d'éloignement ou aura pénétré à nouveau sans autorisation en France. Le président de la commission des lois, Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie), a demandé une seconde délibération, déclarant que cet amendement pouvait *« porter de graves préjudices »*.

De même, alors que le gouvernement avait déjà fait adopter en première lecture un projet de loi sur le renforcement des contrôles d'identité, les députés ont souhaité élargir encore ces possibilités, sur proposition toujours d'Alain Marsaud, qui jouait ainsi les boutefeux. Les policiers pourront, dorénavant, effectuer leurs contrôles en se fondant *« sur tout élément permettant de présumer la qualité d'étranger, autre que l'appartenance raciale »*. Après une interruption de séance demandée par le groupe socialiste, Julien Dray (PS, Essonne) a dénoncé cet amendement *« extrêmement grave, qui va entraîner toutes les bavures possibles »*.

Devant le zèle de la majorité, M. Pasqua a décidé de prendre les devants sur la question des mariages mixtes. Le ministre d'Etat a présenté un amendement du gouvernement, tendant à modifier le code civil et visant à combattre les mariages de complaisance. Alain Marsaud avait fait adopter par la commission des lois une disposition subordonnant la célébration du mariage d'un ressortissant étranger à la régularité de son séjour. *« Quelques milliers de maires de France sont confrontés à la fraude au mariage, et ceux qui ont voulu résister se sont retrouvés devant les tribunaux »*, a-t-il expliqué.

Par peur d'anticonstitutionnalité de la mesure, le ministre de l'intérieur, suivant l'idée du député de la Haute-Vienne, a présenté un amendement selon lequel les étrangers en situation irrégulière ne pourraient acquérir la nationalité lors d'un mariage avec un Français.

L'amendement Malhuret

Les députés ont adopté ensuite, dans son entier, l'article modifiant le code civil qui indique que *« lorsqu'il existe des indices sérieux laissant présumer que le mariage n'est envisagé qu'en vue d'atteindre un résultat étranger à l'union matrimoniale, l'officier d'état civil saisit le ministère public qui, dans un délai de quinze jours, lui fait connaître sa décision »*. Mugnette Jacquaint (PC, Seine-Saint-Denis) a alors tonné : *« Cet article va être utilisé contre les mariages entre Français et étrangers et mettre à l'abri de la justice quelques maires trop zélés. »*

Comme prévu, les députés de la majorité ont limité le droit au regroupement familial. Les parlementaires ont suivi le gouvernement dans sa volonté de ne l'accorder qu'aux étrangers installés depuis deux ans et disposant d'un logement *« adapté »* et de ressources au moins égales au SMIC, compte non tenu des allocations familiales. La tentative conjuguée de Claude Malhuret (UDF, Allier) et Laurent Cathala (PS, Val-de-Marne) pour rétablir le regroupement en plusieurs étapes a échoué. Julien Dray avait beau mettre en garde contre une mesure qui va *« pousser les étrangers à transgresser la loi pour s'assurer une sécurité affective »*, il n'a pas été entendu.

Si le droit d'asile a été aussi rogné, le gouvernement a rétabli un minimum de garantie pour le demandeur. Ainsi, selon les dispositions votées, le demandeur pourra être entendu par un *« expert qualifié en matière d'asile »*, c'est-à-dire des agents détachés de l'Office de protection des réfugiés et apatrides. M. Malhuret, qui en avait fait un de ses chevaux de bataille, s'en est contenté, rabaissant ses prétentions. Les députés de gauche se sont retrouvés alors bien seuls pour déplorer la *« remise en cause du droit d'asile »*.

Le débat aura vu ainsi l'ancien secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, principal adversaire du durcissement, rester fort silencieux sur son banc. Le député de l'Allier, qui avait menacé, dans un premier temps, de ne pas voter le texte, a obtenu satisfaction avec le retrait de l'amendement Marsaud sur les mariages. Décidé à faire un geste pour éviter les couacs, le gouvernement a annoncé qu'il allait reprendre l'amendement Malhuret rétablissant l'aide médicale à domicile pour les étrangers en situation irrégulière, qui avait été repoussé en commission, M. Balladur ayant fait savoir qu'il partageait sur ce point l'opinion du député de l'Allier. Le vote final sur le projet de loi, qui devait intervenir dans la journée de vendredi, devait être sans surprise : seuls les députés du PC et du PS ont annoncé un vote « contre ».

SYLVIA ZAPPI

□ **Renforts de police à Marseille et à Nice.** – Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, a annoncé, jeudi 17 juin à l'Assemblée nationale, une augmentation des effectifs de police à Marseille, où, a-t-il ajouté en guise d'explication, *« le taux d'immigration est très nettement supérieur à la moyenne nationale »*. Il a assuré que, *« dans les prochains mois, quatre-vingt-treize nouveaux gradés et gardiens de la paix, et vingt-trois inspecteurs de police »* seront affectés dans la cité phocéenne. Répondant à une question de Renaud Muselier, député (RPR) des Bouches-du-Rhône, il a aussi envisagé des renforts de *« policiers auxiliaires recrutés au titre du « collectif » 1993 »*. A Nice, le député (RPR) Christian Estrosi a affirmé, jeudi, que le ministère de l'intérieur va affecter dix-neuf gardiens de la paix et neuf inspecteurs supplémentaires dans cette ville.

Après son adoption par le Sénat

Les élus socialistes veulent déférer au Conseil constitutionnel la réforme du code de la nationalité

La majorité RPR-UDF du Sénat a adopté en seconde lecture, jeudi 17 juin, la proposition de loi tendant à réformer le code de la nationalité. Le PC et le PS ont voté contre le texte, qui prévoit notamment que les enfants nés en France de parents étrangers ne pourront recevoir la nationalité française qu'après en avoir fait la demande entre seize et vingt et un ans, et non plus automatiquement, comme c'est le cas aujourd'hui. Les sénateurs ont maintenu, contre l'avis du PC et du PS, une disposition adoptée à l'Assemblée nationale qui subordonne l'acquisition de la nationalité française, pour les enfants nés en France de parents nés en Algérie avant l'indépendance de 1962, à une condition de résidence en France depuis cinq ans lors de la naissance de l'enfant.

A la fin de la discussion, Claude Estier, président du groupe socialiste, a fait part de l'intention de ce dernier de soumettre la proposition de loi à l'avis du Conseil constitutionnel. Charles Lederman (PC, Val-de-Marne) a regretté *« la remise en cause du droit de sol »* voulue par la majorité. Roger Romani, ministre délégué chargé des relations avec le Sénat, a répondu à l'opposition en assurant que le code ainsi modifié demeure *« un des plus accueillants d'Europe »*.

Dans un entretien publié par « le Parisien »

Le ministre de l'intérieur critique sévèrement Michel Rocard

Charles Pasqua qualifie Michel Rocard de *« particulièrement nul »* comme premier ministre, dans un entretien publié par *le Parisien* vendredi 18 juin. Répondant au président de la direction nationale du PS, qui l'avait accusé de commettre *« une faute »* en proposant de nouvelles lois sur l'immigration (*le Monde* du 17 juin), le ministre de l'intérieur lui reproche d'avoir *« gaspillé les chances de la France »* lorsqu'il était à la tête du gouvernement.

Charles Pasqua répond, aussi, aux critiques voilées de François Mitterrand, qui avait souligné, en faisant allusion à ces mêmes lois, que la France compte *« assez d'exclus pour ne pas en ajouter »* (*le Monde* du 18 juin). Tout en affirmant qu'il accueillera toujours *« ceux que l'on persécute chez eux pour leurs opinions politiques, philosophiques ou religieuses »*, le ministre de l'intérieur réaffirme que la France *« ne peut plus être une terre d'immigration »*.

POINT DE VUE

Un texte d'intégration, si...

par Pierre Méhaignerie

Le texte portant réforme du code de la nationalité, actuellement examiné en deuxième lecture par le Sénat, a fait l'objet de critiques qui dénoncent la remise en cause de l'équilibre du rapport Marceau Long et le durcissement du texte par certains amendements. Je voudrais rappeler ici les raisons pour lesquelles, à mon sens, cet équilibre n'a en rien été rompu et ce texte est bien un instrument d'intégration et de cohésion sociale, et non pas d'exclusion ou de répression.

Il reprend tout d'abord la proposition centrale de la commission Marceau Long : l'exigence d'une démarche volontaire entre seize et vingt et un ans pour l'acquisition de la nationalité par les enfants nés en France de parents étrangers. Avant l'âge de seize ans, la situation de ces jeunes n'est en rien modifiée par la réforme : ils possèdent la nationalité de leurs parents et bénéficient du droit au séjour de ces derniers. A partir de seize ans, ils seront invités à accomplir un acte de responsabilité, et je m'assurerai, en liaison avec les ministres chargés des affaires sociales et de l'éducation, que toutes dispositions seront prises pour qu'ils soient très largement informés de cette possibilité.

Je précise que cette démarche les dispensera, à l'avenir, de solliciter un certificat de nationalité, ce que tous devaient faire un jour ou l'autre dans des conditions souvent difficiles. Et ils n'auront plus la désagréable surprise de se voir opposer des condamnations infligées pendant leur minorité : désormais, aucune condamnation survenue, ni aucun fait commis pendant la minorité ne pourront être pris en compte comme empêchements à l'acquisition de la nationalité.

Des mesures d'accompagnement

Par ailleurs, un amendement, accepté par le gouvernement, a porté de un an (proposition de la commission Long) à deux ans le délai nécessaire au conjoint étranger d'un Français pour souscrire une déclaration d'acquisition de la nationalité par mariage. Cette mesure a pour seul objet de vérifier la réalité de la vie commune, et elle me paraît proportionnée à ce but. Fallait-il laisser se développer les mariages de complaisance, qui détournent l'institution de son sens et créent un climat de suspicion préjudiciable au plus grand nombre ? La réussite de l'intégration, c'est ma conviction, suppose la fermeté à l'égard de ceux qui dénaturent nos lois.

Enfin, la portée d'un amendement relatif aux enfants nés en France de parents algériens doit être précisée. La commission Marceau Long a proposé – et personne, à ma connaissance, ne l'a critiqué pour cela – de supprimer l'extension aux ressortissants des anciennes colonies de la règle du double droit du sol. Depuis les indépendances, en effet, ces personnes ont vécu dans des pays étrangers à la France, et on ne peut plus présumer de leur intégration à la société française.

Toutefois, le *statu quo* était maintenu pour l'Algérie, en raison d'une singularité historique et juridique : avant son indépendance, ce pays n'avait pas le statut de colonie, mais de département français. Pour autant, ses ressortissants ont-ils, de ce seul fait, plus de liens de rattachement avec la France que ceux des anciennes colonies ? A l'évidence, non. Si l'amendement introduit une condition de résidence de cinq ans, en France, du parent algérien d'un enfant né en France pour que ce dernier obtienne à la naissance la nationalité française, c'est précisément pour vérifier que sa famille présente un minimum de liens avec la France. N'est-ce pas là le fondement même du double droit du sol ?

On le voit, ce texte reste tout à fait fidèle, dans son économie générale, aux propositions de la commission Marceau Long, et les deux amendements précités n'ont aucunement bouleversé cet équilibre. J'ai écouté et j'ai été particulièrement sensible au discours et à la position des Eglises et des associations que j'ai rencontrées. Je partage leur analyse : ce texte ne sera perçu comme un texte d'intégration que s'il est prolongé par des mesures d'accompagnement positives qui doivent porter par priorité sur le dispositif d'information, d'assistance et d'accueil des jeunes. Ces mesures seront prises.

► **Pierre Méhaignerie, président du CDS, est ministre d'Etat, ministre de la justice.**

Pour dénoncer « l'arsenal de discriminations anti-immigrés »

Des partis de gauche, syndicats et associations appellent à manifester

Plusieurs dizaines d'associations antiracistes et de défense des droits de l'homme, de partis de gauche (PCF, PS, Verts, LCR, MRG) et de syndicats (CGT, SGEN-CFDT, SNES, Syndicat de la magistrature) appellent à manifester, samedi 19 juin, à Paris (entre Bastille et République), Marseille, Toulouse, Lille, Nantes et Brest pour dénoncer *« l'arsenal de discriminations anti-immigrés »* mis en place, selon elles, par le gouvernement.

Dans un communiqué commun, les organisateurs rejettent non seulement la réforme du code de la nationalité, mais, aussi, les textes sur les contrôles d'identité, les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France. *« C'est le retour des vieux scénarios que l'on connaît bien »*, déclarent ces associations. Pour elles, *« dès que la crise apparaît, on cherche un bouc émissaire, plutôt que de répondre aux réels besoins »*. *« En désignant les étrangers et leurs enfants comme les responsables des problèmes de notre pays et une source d'insécurité, on entre dans un engrenage qui ne peut profiter qu'à l'extrême droite. »*

L'hommage de François Mitterrand à Jean Moulin

« Pour l'honneur de la France résistante et combattante, restons vigilants »

déclare le président de la République

François Mitterrand a rendu hommage à Jean Moulin, jeudi 17 juin, au Panthéon, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la mort de l'ancien président du Conseil national de la Résistance. Edouard Balladur, premier ministre, Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, François Léotard, ministre de la défense, Jacques Toubon, ministre de la culture, Philippe Mestre, ministre des anciens combattants, Jean Tiberi, premier adjoint au maire de Paris, assistaient à la cérémonie.

Avant de déposer une gerbe sur le tombeau de Jean Moulin, le président de la République a rappelé comment celui-ci parvint, au milieu des pires difficultés, à réaliser l'unité de la France combattante, qui aboutit, le 27 mai 1943, à la première réunion du Conseil national de la Résistance. Moins de quatre semaines plus tard, le 17 juin, il était arrêté à Caluire. *« Mort sans parler, silencieux à jamais, Jean Moulin a laissé dans l'histoire une trace fulgurante, consacrée par la place que le général de Gaulle lui a donnée ici même, il y aura trente ans l'année prochaine »*, a souligné le chef de l'Etat.

« L'Histoire n'est pas un théâtre d'ombres... »

Se référant implicitement aux thèses présentant Jean Moulin comme un agent soviétique, M. Mitterrand a ajouté : *« Mais qui peut affirmer, en des temps comme les nôtres, que la crypte du Panthéon soit un abri sûr ? Pour l'honneur de la France résistante et combattante, vous à qui je m'adresse et dont je reconnais tant de visages qui s'illustrèrent dans les jours dangereux, restons vigilants ! Il nous faut nous souvenir que les combattants de la Résistance, même les plus obscurs, étaient des hommes de courage et de foi, qui s'étaient engagés dans des circonstances difficiles pour une lutte dangereuse, ingrate, dont aucun, même les chefs autour desquels ils s'étaient regroupés, ne pouvait avoir l'expérience.*

» On a souvent parlé des combattants de la nuit. Ces images sont devenues parfois même des clichés, mais elles restent exactes. On marchait à tâtons, dans la nuit noire, sans se voir, mais tous étaient guidés par la même lumière, qui se rapprochait à mesure que les jours passaient : la même volonté de ne pas déposer les armes avant la victoire commune. »

M. Mitterrand a continué : *« Il est facile, après coup, d'isoler tel ou tel épisode pour l'amplifier ou le gommer, d'interpréter à contre-sens le comportement des uns ou des autres, bref de traiter les combattants de la Résistance comme des héros de roman que chacun aurait la liberté de déchiffrer à sa manière ou à sa guise. C'est cela qu'il ne faut pas permettre. (...) L'Histoire n'est pas un théâtre d'ombres, qu'il serait loisible au premier ou au dernier venu d'éclairer comme il l'entendrait.*

» Notre devoir est de rendre un sens à l'Histoire telle que nous l'avons vécue et, dans le cas de Jean Moulin, ce sens n'est pas niable, il n'est pas équivoque, car Jean Moulin incarne désormais une grande tradition, la grande tradition, celle du patriotisme républicain dont il a pris le relais, en un moment crucial de notre Histoire, pour le transmettre aux générations futures. C'est de cette tradition que nous avons la garde. On n'est pas quitte envers elle quand on l'a « soigneusement roulée dans le linceul de pourpre où dorment les dieux morts ». *Le message vit, la France aussi, et nous en sommes comptables. »*

هكذا من الأصل

POLITIQUE

Le débat sur un « renversement » de la politique du gouvernement

Vives critiques à l'UDF et gêne au RPR après les déclarations de M. Séguin

L'appel du 16 juin de Philippe Séguin pour *« un renversement complet »* des choix économiques, sociaux et européens du gouvernement a créé une onde de choc dans la majorité et au gouvernement. Les critiques ont été très vives à l'UDF, alors que la gêne était manifeste au RPR.

Très barriste en la circonstance, voulant signifier que, lui, il s'occupe de l'essentiel, Edouard Balladur a feint, jeudi 17 juin, l'indifférence après le discours de M. Séguin proposant de fait une autre politique que la sienne, avec cette réponse furtive lancée aux journalistes dans la cour de Matignon : *« C'est de la politique ! »*

De nombreux ministres et parlementaires n'ont pas eu le même souci du raccourci. Certains se sont d'abord émus de voir M. Séguin se départir du devoir de réserve, selon eux, imparti au président de l'Assemblée nationale. *« Quand on a des responsabilités comme celles-là*, a jugé le député centriste Jean-Jacques Hyest, *on ne commence pas par « flinguer. » à la DCA, le gouvernement qu'on doit soutenir. » « Est-ce que le RPR a bien fait de présenter comme candidat à la présidence de l'Assemblée nationale quelqu'un qui est si éloigné de la politique de la majorité ? Est-ce que nous avons bien fait, à l'UDF, quand je vois comment il s'exprime, de lui apporter nos voix ? »*, s'est interrogé le ministre giscardien du logement, Hervé de Charette. Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint du RPR, s'est montré plus tolérant : *« Il est normal qu'un homme comme Philippe Séguin fasse entendre sa voix, mais il y a une limite, c'est le soutien à la politique du gouvernement. »*

« Aimable plaisanterie »

Ces réserves de forme établies, c'est le fond des propos de M. Séguin qui a naturellement suscité le plus de critiques. Les réactions les plus vives sont venues de l'UDF. Si le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, s'est contenté d'indiquer que ce n'était pas *« par des mesures artificielles de stimulation de la demande »* que l'on parviendra à régler le problème de l'emploi, Gérard Longuet, ministre de l'industrie et président du PR, et Hervé de Charette ont été les plus sévères.

Pour M. Longuet, Philippe Séguin commet *« un contresens historique »*. Son idée de supprimer le GATT n'est *« qu'une aimable plaisanterie »*. *« C'est à l'extérieur qu'il faut défendre la France, à Londres ou Francfort, et non pas dans les colloques de sous-sol »*, a-t-il dénoncé. *« Ces positions de M. Séguin*, a complété M. de Charette, *sont extrêmement dangereuses pour la France et conduiraient, si elles avaient été suivies, à un véritable désastre. »*

Les ministres du RPR sont restés muets, à l'exception du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, François Fillon. Mal lui en prit. N'écoutant que son cœur, ce proche de Philippe Séguin expliqua jeudi matin que celui-ci *« avait défendu des idées que nous sommes nombreux à partager et qui ne sont pas éloignées des préoccupations du gouvernement »*. Dans la soirée, M. Fillon se souvenait qu'il était ministre et affichait *« sa totale solidarité avec la politique conduite par Edouard Balladur, la seule qui peut être menée dans notre pays compte tenu de l'état de ses finances et de l'économie »*.

Embarrassé également, Bernard Pons, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, n'a pas voulu abandonner la « langue de bois » : *« Pour le moment, il y a la politique conduite par le gouvernement et soutenue par la majorité, en particulier par le groupe RPR. »* Son « compagnon », Pierre Mazeaud, président de la commission des lois de l'Assemblée, proche aussi de M. Séguin, a été plus disert. *« Dans la mesure où les orientations actuelles seraient insuffisantes*, a-t-il suggéré, *il faudrait peut-être envisager autre chose, l'emploi étant la principale préoccupation des Français. »*

Son seul vrai soutien, M. Séguin l'a jusqu'à présent trouvé, à gauche, auprès de Jean-Pierre Chevènement, et chez les agriculteurs de la Coordination rurale. M. Séguin avait parlé *« de Munich social »*. Le président du Mouvement des citoyens a dénoncé *« les vichyssois de notre temps, qui rejouent le couplet du danger de la France isolée, dès lors qu'elle s'aviserait de résister (...). Face au réel, les libre-échangistes de tout bord perdent leur sang-froid »*. Jacques Laigneau, le président de la Coordination rurale, a salué, quant à lui, *« le courage politique »* du président de l'Assemblée nationale.

D. C.

La réunion du comité central du PCF

Les contestataires dénoncent le caractère « absolutiste » du rapport de Georges Marchais

Après deux jours de débats, marqués par une quarantaine d'interventions, il ne s'est encore trouvé personne, au sein du comité central du Parti communiste français, pour s'opposer à l'abandon du centralisme démocratique, proposé par Georges Marchais (*le Monde* du 18 juin), ou même pour réclamer *« une pause »* dans le processus de renouvellement des modes de fonctionnement engagé au sein du PCF. Après Charles Fiterman et Philippe Herzog, un autre membre du bureau politique, Guy Hermier, député des Bouches-du-Rhône, a fait part, en revanche, jeudi 17 juin, de son *« malaise concernant la manière dont s'engage la préparation du vingt-huitième congrès »*. Au-delà *« des formulations qui sonnent neuf »*, M. Hermier s'est interrogé sur le caractère personnel du rapport du secrétaire général, qui ne devrait pas faire l'objet d'un vote du comité central. C'est une *« bien troublante manière de prétendre s'engager dans la voie du remplacement du centralisme démocratique par la démocratie »*, a-t-il fait remarquer.

Le même jour, l'ancien suppléant de M. Marchais à l'Assemblée nationale, Marcel Trigon, maire d'Arcueil (Val-de-Marne), a rendu publique sa lettre de démission du comité central. *« Alors que le secrétaire général se contente d'enterrer enfin la formule d'un centralisme démocratique déjà moribond, il affirme dans le même mouvement son rôle dominant et central en présentant le rapport en son nom personnel »*, écrit-il en avouant sa *« stupéfaction »* et en protestant contre cette *« forte imprégnation d'absolutisme »*. *« Un groupe formé autour du secrétaire général se substitue de plus en plus aux communistes et aux organisations existantes »*, ajoute-t-il.

Les membres du comité central sont cependant d'accord sur un point : si l'abandon du centralisme démocratique ne soulève pas d'opposition, du moins à ce niveau de responsabilité, c'est qu'il était déjà *« moribond »*. *« La rupture avec les conceptions de la Troisième Internationale est déjà réalisée »*, expliquait ainsi Henri Malberg, secrétaire de la fédération de Paris, dans les couloirs du comité central. *« Notre fonctionnement a déjà dépassé la lettre des statuts »*, ajoutait Michel Duffour (Hauts-de-Seine), tout en reconnaissant que subsistent *« des obstacles culturels »*. Pour Danielle Sanchez (Seine-Saint-Denis), *« les plus réticents aux changements entrepris sont ceux qui ont le moins de pratique militante et qui regardent le parti avec leurs yeux d'hier »*.

Devant le comité central, et selon le compte rendu donné par *l'Humanité* – seul organe de presse à pouvoir assister aux débats, – Francette Lazard, membre du bureau politique, a affirmé que le Parti communiste doit *« rompre avec l'idée d'un centre, garant d'une ligne scientifiquement fondée (...), rompre avec l'unanimisme qui sclérose, sans tomber dans la sclérose des tendances »*. Directeur-adjoint de *l'Humanité*, Pierre Zarka a estimé qu'*« il ne suffit pas de dire qu'on a changé pour que les gens nous perçoivent comme ouverts »*, en regrettant *« la confusion encore trop fréquente entre fermeté et intransigeance, la tendance à affirmer plus qu'à démontrer, à parler abstrait, à ne pas suffisamment recourir à l'expérience »*.

Une quinzaine de membres du comité central étaient encore inscrits, vendredi, pour la troisième et dernière journée de débats, au cours de laquelle devaient être formées les commissions chargées de préparer l'adaptation du programme du PCF, la réforme des statuts et le projet de résolution finale du vingt-huitième congrès.

JEAN-LOUIS SAUX

Les réunions départementales des fédérations socialistes

La direction du PS va devoir tenir compte de nombreuses contributions aux états généraux

La préparation des Etats généraux des socialistes entre dans une nouvelle phase avec la réunion, samedi 19 juin, des assises fédérales. Ces états généraux départementaux ont pour mission de faire la synthèse des nombreuses contributions rédigées dans les sections, puis d'élire les délégués aux assises nationales de Lyon, les 2, 3 et 4 juillet prochain.

« De la discussion jaillit la lumière », dit le slogan choisi par la direction nationale du PS pour inciter militants et sympathisants à venir exprimer leurs sentiments sur la situation du parti, sur le bilan de son action au pouvoir et sur son avenir. Une chose est sûre : ce ne sera pas facile. La phase départementale des états généraux des socialistes, organisée par la plupart des fédérations samedi 19 juin, doit aboutir à la transmission au niveau national de plusieurs centaines, voire plusieurs milliers de textes et « contributions », de longueur inégale, dont le groupe de travail présidé par Claude Estier et animé par Jean-Paul Huchon devra faire la synthèse entre le 21 juin et le 2 juillet. C'est, en effet, cette synthèse qui fournira la base du travail des états généraux nationaux, réunis à Lyon.

L'appel aux sympathisants, à tous ceux qui souhaitent participer à la reconstruction de la gauche et qui considèrent comme prioritaire, pour la mener à bien, la rénovation du Parti socialiste, a donné des résultats inégaux. La date limite d'inscription ayant été retardée du 1er au 15 juin, pour des raisons administratives, il est trop tôt pour connaître le nombre total de nouveaux venus – ou d'anciens revenus – que cette initiative a attirés. Quelque trois mille personnes auraient pris contact avec le siège national du parti après les publicités parues dans la presse nationale et régionale. A Paris, selon Jean-Marie Le Guen, premier secrétaire fédéral, environ deux mille adhérents et un millier de sympathisants ont participé aux réunions organisées dans les sections et à l'élection de délégués aux assises départementales de samedi.

En dehors de ce *« phénomène parisien »*, comme dit Paul Quilès, député du Tarn et coordinateur des fabiusiens, il semble bien que la discussion ait attiré surtout les militants du parti. La direction estime, toutefois, que la participation de sympathisants ou d'anciens adhérents qui s'étaient éloignés du parti a modifié, souvent, la nature des discussions, moins centrées sur les affaires internes du PS et sur les rivalités de courants. Ceux-ci sont unanimement décriés, parce que considérés comme ayant contribué à l'affaiblissement du parti dans les dernières années d'exercice du pouvoir, mais, souligne Claude Estier, *« les discussions font apparaître, aussi, le souhait que toutes les sensibilités soient représentées dans les instances dirigeantes »*. Pour les fabiusiens, qui défendent le maintien de la représentation proportionnelle des courants, c'est un fait rassurant.

Le congrès d'octobre

Apparemment active, aussi, dans des départements comme le Nord, le Pas-de-Calais, les Côtes-d'Armor, la Loire-Atlantique, la Gironde, la préparation des états généraux l'est moins ailleurs. Au siège du PS, on la juge encourageante dans les deux tiers des fédérations. Réunis samedi, les délégués des sections doivent désigner leurs représentants aux assises de Lyon, où sont attendus quelque trois mille participants, ayant le droit de vote, et un millier d'invités. Cinq commissions prépareront, à partir des textes venus de la « base », les discussions sur le bilan, le projet et l'identité du parti, sa stratégie et ses alliances, son organisation, ses positions en matière européenne et internationale.

Les fabiusiens, qui avaient refusé de prendre la responsabilité d'une de ces commissions, ont demandé, le 16 juin, au bureau exécutif, que l'un des cinq présidents des groupes de discussion qui se formeront à Lyon soit des leurs. Cette démarche a été ressentie par la majorité comme le signe d'une volonté de l'opposition de s'intégrer dans le processus des états généraux. Cependant, s'ils entendent participer pleinement à cette démarche, les amis de Laurent Fabius ne perdent pas de vue que, par son caractère à leurs yeux précipité, elle relève davantage, selon eux, d'une entreprise de contrôle du parti que d'une véritable « révolution culturelle ». Aussi sont-ils attentifs à la façon dont les assises de Lyon prépareront la réunion du comité directeur qui doit ensuite, le 7 juillet, fixer les règles du congrès d'octobre.

PATRICK JARREAU

La révision constitutionnelle

La commission des lois de l'Assemblée veut rapprocher la Haute Cour du droit commun

La commission des lois de l'Assemblée nationale a adopté, jeudi 17 juin, le projet de loi tendant à réviser les articles de la Constitution relatifs au Conseil supérieur de la magistrature et à la Haute Cour de justice, présenté par Pierre Méhaignerie, garde des sceaux, et que les députés devraient examiner en séance publique les 22 et 23 juin.

Les commissaires ont sensiblement retouché le texte issu des travaux du Sénat – qui l'avait adopté le 27 mai, – en retenant des amendements allant notamment dans le sens d'une plus grande « judiciarisation » de la procédure de saisine de la Haute Cour.

Le RPR et l'UDF ont voté « pour » le texte ainsi réécrit tandis que les députés de l'opposition n'ont pas participé au vote.

La nouvelle révision constitutionnelle (la précédente avait été rendue nécessaire, au printemps 1992, pour permettre la ratification du traité de Maastricht) engagée, à l'origine, par le gouvernement de Pierre Bérégovoy et reprise à son compte par celui d'Edouard Balladur, aura au moins fourni aux députés et aux sénateurs un terrain d'entente : l'extension aux justiciables de la saisine du Conseil constitutionnel, prévue par le texte initial déposé sur le bureau du Sénat, n'a semblé digne d'intérêt ni aux uns ni aux autres. Après les sénateurs, la commission des lois de l'Assemblée nationale s'est refusée, en effet, jeudi, à s'engager dans la réforme du contrôle de constitutionnalité à la mode française, véritable « serpent de mer » des projets de révision constitutionnelle. Pour le reste, les deux Assemblées s'engagent, *a priori*, dans des directions contraires. L'exemple le plus flagrant de cette divergence concerne la réforme de la Haute Cour de justice, à propos de laquelle les députés disent « judiciaire » quand les sénateurs pensent « politique ». *« Plus on « judiciarisera » le mécanisme de mise en cause de la responsabilité pénale des membres du gouvernement, mieux cela vaudra »*, a clairement dit André Fanton (RPR, Calvados), rapporteur de la commission des lois. L'option des commissaires de l'Assemblée nationale est donc d'exclure toute possibilité de saisine de la Haute Cour de justice par les parlementaires eux-mêmes, alors que les sénateurs entendaient leur conserver ce droit. Selon la formule retenue par la commission des lois, il reviendra à la Cour de cassation, saisie par le ministère public lorsque le dépôt d'une plainte ou le déroulement d'une procédure met en cause la responsabilité pénale d'un membre du gouvernement, de renvoyer l'affaire devant la Haute Cour de justice. *« Notre idée est de se rapprocher du maximum du droit commun*, a précisé M. Fanton. *Le Parlement ne doit plus s'occuper de la saisine de la Haute Cour. »*

Ce scénario supprime, également, la « commission des requêtes » que les sénateurs avaient instituée afin de filtrer les plaintes que toute personne se prétendant lésée pouvait déposer auprès du procureur près la Cour de cassation. Enfin, la commission des lois souhaite que la présidence de la Haute Cour revienne au premier président de la Cour de cassation, tandis que les sénateurs l'avaient confiée à un magistrat élu par les membres de cette juridiction suprême. M. Fanton a expliqué qu'une élection risquerait *« de mettre en cause l'impartialité des magistrats »*.

L'autre volet de cette révision, la réforme du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), fait également l'objet de divergences d'appréciation entre le palais du Luxembourg et la commission des lois de l'Assemblée nationale. Les députés ont supprimé la formule sénatoriale des deux « formations » du CSM – l'une compétente pour les magistrats du siège et l'autre pour les magistrats du parquet, – pour s'en tenir à une « formation » unique. Ils proposent aussi une composition du CSM légèrement différente de celle que prévoit le projet initial : outre le président et vice-président (celui-ci étant obligatoirement le garde des sceaux), en seraient membres huit magistrats de l'ordre judicaire élus, au lieu de cinq, un conseiller d'Etat et deux personnalités n'appartenant *« ni au Parlement ni à l'ordre judiciaire »*, au lieu de trois personnalités *« n'appartenant pas à l'ordre judiciaire »*.

Surtout, la commission des lois veut renvoyer à une loi organique les modalités de l'élection des magistrats membres du CSM – sujet qui provoque actuellement des dissensions entre organisations syndicales, – alors que les sénateurs avaient mis au point une formule de *« tirage au sort au sein de collèges élus »*. Sur ce point comme sur d'autres, la commission des lois a souhaité confectionner un texte *« clair et court »*, selon l'expression de M. Fanton.

FRÉDÉRIC BOBIN

Réuni en convention nationale

Le MRG cherche une synthèse entre « tapisme » et radicalisme

A la veille des élections législatives de mars dernier, Bernard Tapie adhérait au MRG. Jean-François Hory, dans la lettre qu'il vient d'adresser aux militants du parti qu'il préside depuis un an, reconnaît que cette arrivée crée de *« nouveaux équilibres »*. S'il voit en la présence de l'ancien ministre le signe que les radicaux de gauche se sont *« enfin remis en mouvement »*, le président du MRG reconnaît, aussi, que la rencontre du « tapisme » et du radicalisme *« provoque des jugements polémiques »* internes.

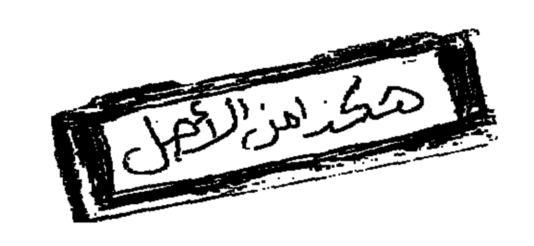
Pour les uns, Bernard Tapie dérange – ou risque de changer – la vocation du MRG. Sa qualité de « petit parti » n'avait pas empêché cinq présidents successifs d'entrer au gouvernement entre 1981 et 1993 (successivement : Michel Crépeau, Roger-Gérard Schwartzenberg, Jean-Michel Baylet, François Doubin et Emile Zuccarelli). Dès lors que le MRG se renforcerait, les « places » seraient plus chères à obtenir. Pour d'autres, Bernard Tapie usurpe l'image d'homme de gauche, d'adversaire irréductible de l'extrême droite, par exemple, puisque son élection en mars dernier serait due au maintien, au second tour, du candidat lepéniste.

Jean-François Hory, mais aussi bon nombre de caciques du parti, réfutent ces critiques et préfèrent souligner la contradiction qu'il y aurait à appeler *« au rassemblement et à la rénovation »*, tout en rejetant ceux qui apparaîtraient un tant soit peu différents de l'image classique des radicaux. La convention que le MRG organise, samedi 19 juin, au Parc floral de Vincennes, montrera, pour la première fois publiquement, le président de l'OM dans un cadre inhabituel : celui d'un parti politique. Sans qu'elle ait à le décider formellement, cette convention devrait confirmer la présence d'une liste aux élections européennes, que conduirait le député des Bouches-du-Rhône. Dans un an, ce scrutin constituera le test de la crédibilité des ambitions présidentielles de Bernard Tapie.

D'ici là, le MRG entend se distinguer d'un PS qui, selon lui, privilégie *« ses problèmes internes »*. Pour ce faire, il a adopté une démarche dite *« d'écoute de la demande sociale »*. Ainsi, la convention, dont le thème est « Penser le progrès », donnera une place importante aux intervenants socialistes, associatifs, syndicalistes, réformistes, ou encore écologistes. Cette démarche d'ouverture sera reprise sur le terrain par un tour de France à partir du 10 septembre et poursuivie jusqu'au congrès extraordinaire, prévu début novembre.

Il s'agira, alors, de faire une place à Bernard Tapie, quitte à modifier les statuts ou à envisager de nouvelles structures et quitte à rebaptiser le MRG en un simple « radical » ou – collectif – « radicaux ». L'actuelle direction du MRG, qui se sent soutenue dans sa démarche par François Mitterrand lui-même, estime que trois mois après une déroute électorale, elle peut faire la démonstration qu'à gauche des hommes et des femmes peuvent parler et démentir le *« désarroi manifeste de la pensée progressiste »*.

ANNE CHAUSSEBOURG



JUSTICE

Dans un avis transmis au garde des sceaux

La commission de discipline du parquet demande des sanctions sévères à l'encontre de Paul Weisbuch

Dans un avis rendu lundi 14 juin, la commission de discipline du parquet préconise de sévères sanctions contre Paul Weisbuch, procureur adjoint à Lyon. M. Weisbuch était poursuivi devant cette commission pour deux affaires : un entretien accordé à *VSD* dans lequel il critiquait vertement l'avocat général de Grenoble qui avait requis l'*acquittement* de Richard Roman, et un suivi contesté de l'affaire Botton. Le garde des sceaux n'est cependant pas tenu de suivre l'avis de la commission.

Paul Weisbuch, qui est un magistrat bouillant et atypique, dirigeait jusqu'au mois d'avril le parquet financier de la ville de Lyon. Après les incartades qui lui valent aujourd'hui les foudres de la commission de discipline du parquet (1), le procureur adjoint avait été muté au service civil, dans une annexe du tribunal (*le Monde* du 8 avril). La sanction demandée par la commission de discipline est infiniment plus sévère que cette mutation officiellement accomplie *« dans l'intérêt du service »* : la commission estime que les fautes disciplinaires (2) de Paul Weisbuch devraient conduire à l'écarter des postes de commandement – procureur et procureur adjoint – et qu'*« en raison de son comportement »* il devrait être éloigné de la ville de Lyon.

Concernant la première affaire, M. Weisbuch, qui était procureur de la République de Digne (Alpes-de-Haute-Provence) au moment de la découverte du corps de la petite Céline, a toujours été convaincu de la culpabilité de Richard Roman. Au soir du réquisitoire demandant l'acquittement de Richard Roman, Paul Weisbuch s'en était vivement pris à l'avocat général au cours d'une conversation téléphonique avec une journaliste. Dans cet entretien publié dans *VSD*, M. Weisbuch affirmait que Michel Legrand était *« passé à l'ennemi qui est la défense »* avant de le traiter de *« collabo »* en le surnommant *« Legland »*. Il estimait en outre que l'avocat général avait conclu à l'acquittement parce qu'il sortait d'une *« grave dépression nerveuse »* (*le Monde* du 25 décembre 1992).

Le dossier de l'affaire Botton

Le procureur adjoint de Lyon ne pouvait contester ces propos puisqu'ils avaient été enregistrés sur cassette, mais il avait toujours soutenu que la journaliste s'était engagée à ne pas les reproduire. Dans son avis, la commission de discipline estime que ces propos *« injurieux » « portent atteinte à l'honneur et à la considération d'un magistrat, tant dans sa vie privée, par l'imputation d'un fait imaginaire, que dans son activité professionnelle, par une interprétation orientée et abusive de ses décisions »*. Selon la commission, ce *« manquement à la réserve, à la dignité et à l'honneur prend d'autant plus de relief que M. Weisbuch a couru sciemment le risque qu'ils soient portés en tout ou partie à la connaissance du public par son interlocutrice dont les intentions n'étaient pas dissimulées »*.

La seconde affaire reprochée à Paul Weisbuch a trait à l'instruction menée à Lyon sur les largesses de l'homme d'affaires lyonnais Pierre Botton par le juge Courroye (*le Monde* des 24 et 27 mars). En tant que chef de la section financière du parquet de Lyon, Paul Weisbuch avait suivi les premiers pas de ce dossier à la fois complexe et explosif au cours de l'année 1992. A la suite d'une série d'incidents et de fuites, le procureur de la République de Lyon, Jean-Amédée Lathoud, avait toutefois retiré ce dossier à M. Weisbuch à la fin du mois de décembre. L'affaire avait également pris un tour politique : M. Weisbuch, qui se dit *« gaulliste »*, avait pour avocat personnel Mᵉ André Soulier, candidat UDF-PR dans la troisième circonscription du Rhône aux élections législatives contre Jean-Michel Dubernard, adjoint de Michel Noir.

Malgré ce dessaisissement, Paul Weisbuch avait continué à s'intéresser au dossier instruit par le juge Philippe Courroye. La commission de discipline a retenu contre lui des déclarations faites le 12 mars, alors qu'il n'était plus chargé de suivre ce dossier depuis plusieurs mois : ce jour-là, le procureur adjoint, qui discutait avec le commissaire de police chargé d'enquêter sur Pierre Botton, avait estimé que l'une des perquisitions ordonnées par le juge était une *« ânerie »* et qu'il se faisait fort d'obtenir les documents par ses *« contacts »* et son *« réseau d'informateurs »*. Le soir même, il affirmait devant le procureur avoir eu en sa possession, avant même sa remise au juge par l'inculpé, un document important en ajoutant que d'autres *« allaient sortir »*.

Dans son avis, la commission de discipline estime que M. Weisbuch a manqué *« aux devoirs de son état »* de trois manières : *« Il a continué à s'immiscer dans une affaire dont il avait été déchargé ; il a laissé croire, en s'affranchissant des règles de la procédure pénale et sans en conférer avec sa hiérarchie ou le juge d'instruction, qu'il pouvait faire progresser, par des contacts officieux, une information confiée à un magistrat ; et il a manqué à l'obligation de loyauté envers son procureur en lui avançant pour vrais des faits qu'il reconnaît maintenant être le produit d'affabulations »*.

Au terme d'un avis de dix pages, la commission conclut donc à un retrait des fonctions de procureur et de procureur adjoint assorti d'un déplacement d'office. Le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, n'est toutefois pas tenu de suivre cet avis : les textes lui permettent de se prononcer en faveur d'une sanction plus modérée et même de s'abstenir de toute sanction. S'il entend toutefois prendre une sanction plus grave, il lui faut saisir à nouveau la commission, qui émet un nouvel avis sur le projet de décision motivée. Pour le moment, la chancellerie ne donne aucun délai pour la décision du garde des sceaux.

ANNE CHEMIN

(1) Outre le procureur général près la Cour de cassation, président, la commission de discipline du parquet comprend un conseiller et deux avocats généraux à la Cour de cassation élus par les hauts magistrats de la Cour et douze magistrats des cours et tribunaux élus par leurs pairs. La durée de leur mandat est de quatre ans.

(2) Aux termes du statut de la magistrature de 1958, *« tout manquement par un magistrat aux devoirs de son état, à l'honneur, à la délicatesse ou à la dignité constitue une faute disciplinaire »*.

□ **Jean-Philippe Casabonne remis en liberté le 25 juin.** – Jean-Philippe Casabonne, étudiant en sociologie originaire de Pau, arrêté en Espagne le 7 juillet 1987 et condamné à six ans de prison pour *« collaboration à bande armée »*, sera remis en liberté le 25 juin. Actuellement incarcéré dans la prison de Herrera-de-la-Mancha, Jean-Philippe Casabonne aura effectué la quasi-totalité de la peine qui lui avait été infligée par l'Audiencia Nacional de Madrid. Le jeune étudiant avait été arrêté pendant ses vacances à Torremolinos en Andalousie : deux militants présumés de l'organisation clandestine basque ETA avaient été interpellés, la veille, en possession de son adresse. Tout en reconnaissant sa *« solidarité avec les réfugiés et les prisonniers basques »*, Jean-Philippe Casabonne avait nié toute relation directe ou indirecte avec l'ETA. – *(Corresp.)*

Au procès des initiés de l'affaire Pechiney-Triangle

« Golf » et le golden boy

Délaissant momentanément les grands initiés tels Roger-Patrice Pelat, Max Théret, Samir Traboulsi ou Alain Boublil, la 11ᵉ chambre correctionnelle du tribunal de Paris s'est intéressée, les 16 et 17 juin, à de plus « modestes » prévenus.

Ce vendredi, Jean-Pierre Emden promenait sa longue silhouette sur les Champs-Elysées. L'après-midi était agréable et notre élégant flâneur avait renoncé à faire un détour par ses bureaux trop lointains, dans l'est de la région parisienne. Jean-Pierre Emden, ancien dirigeant des jeans Lois en France, étudiait en professionnel *« les tendances des coloris des vêtements sur les Champs »* ...

La journée de cet homme chic – ce 18 novembre 1988 – avait été coupée par un déjeuner avec l'un de ses courtiers en Bourse, Patrick Gruman, employé par Max Théret et Robert Reiplinger. Et depuis quelques heures, Jean-Pierre Emden jouait négligemment avec l'idée de tirer parti d'une information captée au vol : *« J'ai un gros ordre sur le titre Triangle, à 10 dollars... »*.

Alors, vers 18 heures, n'y tenant plus, notre boursicoteur s'engouffra dans une cabine téléphonique, appela la société genevoise Unigestion, se fit reconnaître sous le pseudonyme très smart de « Golf », et passa commande de quarante mille actions Triangle. Pour voir. Car Jean-Pierre Emden l'avoue : il joue d'instinct. La lecture des bilans des entreprises, l'étude austère des analyses financières, très peu pour lui.

« La spéculation, c'est mon hobby »

Ce vendredi, Jean-Pierre Emden, aimable spéculateur disposant de trois ou quatre comptes ouverts dans les livres d'honorables sociétés de Bourse, satisfaisait une envie lancinante, qu'il résume d'une formule qui laisse rêveur : *« J'étais moralement acheteur de dollars... » « Je ne joue ni aux cartes, ni aux courses,* confie-t-il au tribunal. *Certains achètent tous les jours* Paris-Turf, *moi je me passionne pour le hors-cote. Je n'en ai aucune honte, madame la présidente. J'espère gagner deux cent mille francs sur un mois. C'est ce que j'appelle de la spéculation. C'est mon hobby. »*

Un hobby qui lui vaut aujourd'hui de tenir compagnie à Samir Traboulsi, Max Théret, Alain Boublil et quelques autres, dont Ricaldo Zavala, génial *golden boy* tombé au champ d'honneur de la Bourse. Un comble pour ce jeune homme qui mettait un point d'honneur à ne jamais mettre les pieds au Palais Brongniart. Car Ricaldo Zavala est fier de sa méthode : *« J'avais devant moi sept ou huit écrans. Mes ordinateurs me permettaient d'être alerté du moindre mouvement anormal sur l'ensemble des titres de toutes les places boursières. En deux ans, j'étais devenu le plus gros opérateur de Paris. Ce n'est pas un hasard ! »*.

Certes. Aussi bien équipé que les « gendarmes de la Bourse », Ricaldo Zavala traitait sur les marchés internationaux au nom de la société Magnin Cordelle pour 50 ou 100 millions de francs par jour. Mais sa « vertu » tenait aussi à ce qu'il ne négligeait pas à l'occasion un bon « tuyau ». Délaissant ses ordinateurs, il lui arrivait de draguer l'information au téléphone. La présidente Claude Nocquet lit quelques passages de ses conversations avec Michel Glas, un employé du broker londonien Morgan Stanley International qui *venait d'exécuter* l'ordre d'achat de plusieurs dizaines de milliers d'actions Triangle pour Max Théret.

« Tout le monde savait ! Le Tout-Paris ! »

Des conversations parfois aussi tristes que des dialogues d'après-boire. Qu'on en juge par cet extrait du 21 novembre 1988 : *« Pechiney a acheté Triangle...,* lance Michel Glas. *Il y en a qui savaient. C'est de la folie. – Oui, je sais,* répond Ricaldo Zavala. *– Moi, j'ai eu des ordres d'achat, mais je ne savais pas. – Qu'est-ce que ça va faire ?* coupe Ricaldo Zavala. *– Ça va monter. – Oui... Tu crois ? – Ça devrait monter de deux ou trois dollars. – Au moins. – Les mecs, à Paris, ils sont un peu fous d'acheter comme ça. S'ils croient vraiment qu'ils vont s'en tirer comme ça... – Oh ! – Ouais, la COB* (Commission des opérations de Bourse) *va faire plaisir à la SEC* (Securities and Exchange Commission) *pour une fois, et ça va faire mal. – Ah oui ! – Il y a des mecs qui ont bourré ! Et un jour, ça va mal se terminer. – Mais tout le monde savait ! Le Tout-Paris ! Ça a fait le tour de Paris. – Il y aura une enquête. – Moi, quand on m'a dit :* Je vais te dire un secret, *j'ai répondu* Ah ! bon... *et j'ai commencé à m'informer. Tout le monde était au courant. – Tout le monde n'était pas au courant. – Tu en as acheté combien, toi ? – ... – Cinquante mille, cent mille. – C'est rien. Attends six mois ou un an... Il y aura une enquête. »*

La présidente regarde Ricaldo Zavala : *« Qui est celui qui vous a fait part d'un secret ? – Personne... C'est Michel Glas. – Ah ? – Madame la présidente,* reprend le *golden boy, personne ne m'a donné de secret. »*. Nous n'en saurons pas plus d'autant que Michel Glas ne viendra pas témoigner. Son changement d'adresse en Grande-Bretagne a suffi à émousser l'intérêt de la justice française.

Dommage. Car Ricaldo Zavala donne une curieuse interprétation de cette conversation avec son compère : *« Selon moi, c'est un alibi de Michel Glas qui est de mauvaise foi depuis le début de l'enquête. C'est lui qui m'appelle, c'est lui qui parle le premier de Pechiney, et c'est lui qui sait que nous sommes enregistrés. »*

LAURENT GREILSAMER

Deuxième confrontation entre Pierre Botton et Michel Noir

Un huis clos de huit heures et demie

La deuxième confrontation entre Pierre Botton et Michel Noir, organisée, jeudi 17 juin, par le juge Philippe Courroye, chargé d'instruire ce dossier-(roman)-fleuve, s'est prolongée durant huit heures et demie ponctuées d'une seule pause de cinq minutes. Pas plus que celle du 27 mai, qui avait duré sept heures, ces auditions parallèles du maire de Lyon et de son ancien directeur de campagne ne semblent avoir permis de rapprocher leurs points de vue.

LYON

de notre bureau régional

A quatre pas de là, au Théâtre antique de Fourvière, Francis Huster triomphe dans *le Cid*. Au palais de justice de Lyon, dans le huis-clos étouffant du cabinet du juge Courroye, onze personnages (y compris sept avocats et une greffière) sacrifient à un répertoire moins classique. L'affrontement gendre-beau-père y est moins sanglant, moins épique aussi que dans la tragi-comédie de Corneille. Et pour mettre en pièces les arguments de l'autre, on ne s'échange directement ni une parole ni un regard. C'est moralement qu'on se soufflette, à l'occasion. *« De vos comptes, deux mots »*, aurait pu lancer, avant l'entracte, le magistrat instructeur, infatigable ferrailleur qui, dit-on, à ses heures, ne manque pas plus d'humour que *Rodrigue* ne manquait de cœur.

Le fameux projet de convention de remboursement chiffré écrit de la main de Michel Noir, le 12 avril 1989, a été au centre de la confrontation marathon. M. Noir aurait maintenu sa version d'un brouillon *« couché noir sur blanc »* pour cadrer les *« revendications délirantes »* de M. Botton, calmer son courroux et réduire son désir de vengeance matrimoniale. Position difficilement tenable, sans doute par rapport à l'« annexe 2 », plus récemment versée au dossier, *constituée d'une liste manuscrite* de huit entreprises, désignées *par leurs initiales et celles de* leurs responsables, lesquelles *auraient versé 5,730 millions de* francs à Pierre Botton *« en lieu et place de Michel Noir »*.

Le maire qui refuse toujours d'identifier ces généreux donateurs, *conteste que la convention* ait été adressée par lui et *« sous enveloppe »* au domicile de son gendre. Il maintient l'avoir écrite *« sous la dictée »* face à un homme exalté qui aurait *« armé la négociation »* en se séparant de son épouse. Corneille, encore.

A l'issue de ce duel par ricochets, les avocats des deux parties, pareillement épuisés, taillèrent, face aux micros et aux caméras, quelques jolis copeaux de langue de bois. Mᵉ Frédérique Pons, l'un des conseils de Pierre Botton, insistait particulièrement sur sa satisfaction à propos de l'audition récente de Michel Charasse dans un dossier qui serait *« de moins en moins l'affaire Botton »*, alors que Mᵉ Alain Jakubowicz, l'un des défenseurs du maire de Lyon et, par ailleurs, son adjoint au respect des droits, affirmait que son client était toujours *« sûr de son bon droit dans le mauvais procès qui lui est fait »*.

Mᵉ Gérard Thomassin faisant référence aux talents, plus ou moins secrets, du maire de Lyon et du magistrat, se risqua, lui, à une évocation musicale expliquant que si *« le juge était le chef d'orchestre »*, il ne *« s'agissait pas d'un concerto pour violoncelle et orchestre »*. Métaphore pour métaphore : huit et demi, la durée de la représentation aurait pu faire songer à Fellini mais, au bout du compte, l'incommunicabilité dominante renvoyait à d'autres œuvres cinématographiques.

ROBERT BELLERET

RELIGIONS

Critiqué pour ses interventions contre la politique de l'immigration

L'épiscopat n'entend pas rester « muet ou hésitant »

Le Conseil permanent de l'épiscopat, réuni du 14 au 16 juin, est revenu sur la polémique suscitée par la critique des projets de M. Pasqua, en matière d'immigration, par la commission compétente des évêques : *« La parole de l'Eglise est souvent attendue et sollicitée,* a déclaré Mgr Duval, président de la conférence épiscopale, *mais les réponses ne sont pas toujours appréciées, soit parce qu'elles ne répondent pas par oui ou par non aux questions posées, soit parce qu'elles dérangent, qu'elles vont à contre-courant, soit tout simplement parce qu'on n'accepte pas que l'Eglise intervienne dans la vie sociale, économique, politique ou médicale. On admire l'Evangile, mais ses implications sociales dérangent. »*

Mgr Duval poursuit : *« Nos prises de position ne sont pas des mouvements d'humeur irréfléchis ou partisans. En rappelant des critères de jugement, des orientations pour l'action, le discours de l'Eglise peut parfois heurter les décideurs, qu'ils soient politiques ou économiques (...). Nous avons probablement à bien préparer nos interventions pour qu'apparaisse suffisamment ce qui les motive, à quel niveau elles se situent, mais que la peur de mal s'exprimer ou de contrarier ne nous rende pas muets ou trop hésitants. »*

A propos de manifestations de malaise récentes du clergé et du lancement, par l'hebdomadaire *Témoignage chrétien*, d'une pétition en faveur d'un réexamen par l'Eglise des conditions d'accès au ministère ordonné, le conseil permanent de l'épiscopat a également déclaré par la voix de Mgr Duval : *« Des pressions existent pour que l'Eglise latine modifie sa discipline concernant l'appel au ministère presbytéral. Si nous n'y prenons garde, ces pressions, émanant de groupes, s'exprimant lors des synodes, risquent d'ébranler les convictions nécessaires pour appeler de jeunes célibataires en vue du ministère presbytéral. Nous ne pouvons pas laisser le flou s'introduire dans les conditions de l'appel au sacerdoce, pas plus que dans la signification du ministère ordonné. »*

□ **Mgr Claude Dagens, évêque coadjuteur d'Angoulême.** – Le pape a nommé, mardi 15 juin, Mgr Claude Dagens, évêque coadjuteur d'Angoulême, appelé à succéder à Mgr Georges Rol, soixante-sept ans. Mgr Dagens était évêque auxiliaire de Poitiers.

[Né à Bordeaux le 20 mai 1940, Mgr Dagens a fait ses études supérieures à l'Ecole supérieure de la rue d'Ulm à Paris, à l'Ecole française de Rome et à la faculté de théologie de Paris. Agrégé, docteur en lettres et en théologie, il a été ordonné en 1970 à Bordeaux. Prêtre à Paris et Bordeaux, il était, depuis 1987, doyen de la faculté de théologie de Toulouse, avant d'être nommé, en 1987, évêque auxiliaire de Mgr Joseph Rozier à Poitiers.]

ESPACE

Une économie de 18 milliards de dollars sur vingt ans

Bill Clinton opte pour une version réduite de la station spatiale Freedom

Contrairement à ceux qui pensaient que Bill Clinton se donnerait le temps de la réflexion, le président des Etats-Unis a très vite tranché dans l'affaire houleuse de la future station spatiale américaine Freedom. Jeudi 17 juin, il a choisi une version réduite de cette station à laquelle devraient participer les Canadiens, les Japonais et les Européens et offert ainsi la possibilité au Congrès de faire une économie de 18 milliards de dollars sur les vingt ans que devrait durer cet ambitieux programme (*le Monde* du 17 juin).

Quatre projets étaient en compétition : les deux premiers (A-1 et A-2, regroupés sous le nom de code de projet A) font appel à une station de type modulaire réutilisant des modules pressurisés de la station Freedom première manière, mais avec des interfaces moins complexes. L'un utilise pour l'assemblage de ce projet un « bus » intelligent et « top secret » développé par Lockheed, l'autre pas. Une quinzaine de vols de navette seront nécessaires pour construire cet ensemble où vivront, dans un premier temps, quatre personnes. Coût prévu : entre 12,7 et 13,3 milliards de dollars pour les quatre ans à venir et entre 35,2 et 35,7 milliards de dollars à l'achèvement.

Le troisième projet (appelé projet B) devait conduire à la réalisation d'une demi-station Freedom à partir des éléments déjà développés, pour un coût final de 39,7 milliards de dollars. Entre vingt et vingt-cinq vols de navette étaient prévus pour cette opération.

Le dernier (projet C), décrié par les partenaires étrangers de la NASA dans ce programme, consistait à lancer en une fois un énorme bidon, encore à développer, sur lequel les Européens ne voyaient guère l'intérêt de se greffer. Coût : 29,4 milliards de dollars.

C'est finalement l'option A qui a prévalu, bien que son coût dépasse largement les enveloppes maximales (entre 5 et 9 milliards de dollars pour la période 1994-1998) définies par la Maison Blanche. Cette option a le mérite, selon les experts, de respecter les calendriers en offrant une station opérationnelle en octobre 2000, d'apporter une bonne réponse aux besoins des utilisateurs, de prendre en compte les intérêts internationaux et enfin de rassurer les industriels et la communauté scientifique.

Cette dernière, apparemment choyée, a également reçu en cadeau, jeudi, le soutien du président Clinton au coûteux projet – entre 8,3 et 10 milliards de dollars – de super-accélérateur de particules du Texas, le SSC, pour lequel la Maison Blanche propose un budget de 640 millions de dollars en 1994, soit une hausse de 19 % par rapport à cette année.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

Les orientations pour l'enseignement supérieur

M. Fillon place l'université au centre de ses projets

Communication au conseil des ministres, mercredi 16 juin, présentation devant les recteurs, puis devant la Conférence des présidents d'université, jeudi 17 juin : deux mois après son arrivée rue Descartes, François Fillon vient de préciser ses orientations et ses choix, en particulier sur quelques dossiers sensibles dans le domaine de l'enseignement supérieur.

● **Réorganisation du ministère**

Rendue nécessaire par le regroupement de l'enseignement supérieur et de la recherche (*le Monde* des 16 et 17 mai), la refonte des structures du ministère devrait intervenir dès le début du mois de juillet. M. Fillon souhaite faire du ministère une administration de mission et déconcentrer vers les établissements de nombreuses compétences aujourd'hui exercées par l'administration centrale. Pour y parvenir, un projet de loi sera présenté aux parlementaires à la session du printemps 1994. Les réformes devraient entrer en application au plus tard le 1er septembre 1995.

● **Autonomie des établissements**

Réaffirmant son hostilité à toute régionalisation de l'enseignement supérieur, M. Fillon s'est déclaré favorable à la proposition de loi déposée le 8 juin dernier par les députés de la majorité et qui doit être discutée à l'Assemblée le 24 juin prochain (*le Monde* des 12 et 17 juin). Cette proposition vise à pérenniser le régime dérogatoire dont bénéficient aujourd'hui les sept universités nouvelles créées depuis trois ans et à offrir à tous les établissements d'enseignement supérieur la même possibilité de déroger à une quinzaine d'articles de la loi Savary, afin d'expérimenter de nouveaux modes d'organisation et de fonctionnement. Habilement, le ministre s'est toutefois efforcé de minimiser la portée de cette initiative. *« Il ne faut pas s'attendre à un raz-de-marée,* a-t-il souligné. *Une dizaine d'expérimentations, tout au plus, seront sans doute proposées cette année par les établissements, et à nouveau une dizaine en 1994. Et l'Etat restera le garant de la cohérence du système d'enseignement supérieur et de recherche, ainsi que de l'égalité entre les régions. »*

● **Contractualisation**

M. Fillon approuve le principe de la politique contractuelle mise en œuvre depuis quatre ans entre l'Etat et les universités. Et il souhaite son extension aux grands organismes de recherche. Pour les universités, il souhaite aller plus loin et regrouper, dans une négociation globale, les contrats d'établissement et les contrats de recherche, actuellement distincts. Les recteurs seront associés à la négociation.

Les dotations de crédits de maintenance et d'équipements seront globalisées pour accroître la marge de manœuvre des établissements. Le ministre a également suggéré aux présidents d'université que le financement des établissements puisse être modulé en fonction du taux de redoublement des étudiants. Une prime à la réussite, inédite dans le système français, est ainsi évoquée.

● **Rénovation pédagogique.**

Outre la décision de poursuivre, prudemment, la rénovation pédagogique *(voir encadré)*, une priorité est accordée aux premiers cycles universitaires, afin de lutter contre l'échec. Ainsi les bourses d'études devraient être concentrées sur les étudiants de premier cycle *« qui en ont le plus besoin »*. Les aides de l'Etat devraient continuer à croître en nombre et en montant.

Le ministre souhaite encourager le développement des premiers cycles professionnalisés. Il n'en va pas de même pour les instituts universitaires professionnalisés (IUP), qui proposent une formation d'ingénieur-maître en quatre ans. M. Fillon a, en effet, l'intention de demander à la commission du titre d'ingénieur de prendre en charge l'habilitation de ces nouvelles filières. Or, depuis deux ans, le moins qu'on puisse dire est que la commission du titre ne s'est pas montrée favorable à l'attribution du titre d'ingénieur aux diplômés – en quatre ans et non en cinq, comme dans les filières d'ingénieurs classiques – des IUP. Cette tutelle de la commission risque donc de ralentir sérieusement, voire de geler, le développement de ces nouvelles filières.

● **IUFM**

Sans attendre les conclusions du rapport que doit lui remettre, fin juin, la commission présidée par le professeur André Kaspi, le ministre n'a pas ménagé ses critiques sur les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM). *« Ils n'ont pas répondu à l'attente »*, a-t-il souligné. S'il écarte l'idée de supprimer cette institution créée depuis trois ans, afin de ne pas relancer un *« débat idéologique »*, la perspective tracée revient à peu près au même, puisqu'il envisage de séparer, à nouveau, la formation des professeurs des écoles et de ceux du secondaire. *« Une formation commune ne se justifie pas »* a-t-il lancé, sans aucune ambiguïté. Et il a ajouté qu'il était opposé à *« l'université de la formation des maîtres »*, ce qui pourrait remettre en cause l'équilibre du dispositif de formation dans les IUFM.

● **La politique de recherche**

Pour relancer la recherche, M. Fillon se propose d'organiser à l'automne une grand débat national comme l'avait fait, voici dix ans, Jean-Pierre Chevènement. Tous les acteurs et les instances de la recherche seront consultés. En particulier le Collège de France, l'Académie des sciences et l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Deux maîtres-mots sous-tendront cette politique de recherche : réunification et déconcentration. *« A l'Etat, la responsabilité des impulsions, de la cohérence des programmes et des choix des grandes priorités. Aux universités et aux organismes de recherche, celle de l'innovation et l'autonomie de responsabilité »*, facilitée par une politique de contractualisation et une accélération du rapprochement entre les universités et les grands organismes de recherche.

● **Les grands programmes**

L'aéronautique, la recherche médicale, le nucléaire et l'espace sont toujours à l'ordre du jour. Priorité devrait être toutefois accordée dans l'immédiat aux recherches en aéronautique en raison de la difficile compétition qui règne sur ce secteur et de l'accord passé, en juillet 1992, entre la CEE et les Etats-Unis, qui autorise la France à soutenir ce secteur d'activité.

De même, la recherche médicale, pour laquelle l'Etat doit financièrement *« se mettre à la hauteur »*, devrait faire l'objet d'une attention particulière. Quatre grands thèmes sont retenus : le recherche clinique; les médicaments; la génétique et la recherche sur le sida.

Enfin, sur le nucléaire et l'espace, l'heure est à la réflexion, du fait des avis que le gouvernement attend dans le domaine du traitement des déchets et des interrogations qu'il a sur la place réelle de l'Europe dans le projet de station spatiale américaine Freedom.

● **La recherche industrielle**

Aujourd'hui, la France investit en recherche et développement 2,4 % environ de sa richesse nationale, soit plus de 160 milliards de francs. La dépense interne de recherche et développement rapportée au produit intérieur brut (PIB) est toutefois de 2,8 pour l'Allemagne, les Etats-Unis et le Japon, où la recherche exécutée par les entreprises représente 1,9 % du PIB contre 1,5 % seulement en France. Un effort supplémentaire sera fait en direction des PME-PMI, qui doivent se forger *« une véritable culture de recherche »*.

● **Les personnels de recherche**

Les carrières des universitaires et des chercheurs devront être moins linéaires, plus variées. Des passerelles doivent exister entre le monde de la recherche, de l'université et de l'entreprise. Les recettes ne sont pas vraiment nouvelles : incitation financière, organisation du temps de travail pour se consacrer soit à la recherche, soit à l'enseignement; valorisation de la recherche faite en entreprise. M. Fillon réussira-t-il là où nombre d'autres ont échoué?

JEAN-FRANCOIS AUGEREAU et MICHÈLE AULAGNON

La rénovation diluée

par Gérard Courtois

LANCÉE par M. Jospin pour tenter d'améliorer les taux de réussite des étudiants, bouclée après des mois de discussions par M. Lang en janvier et février 1993, la rénovation pédagogique des premiers et des deuxièmes cycles universitaires va-t-elle entrer en application à la rentrée 1993, ou au plus tard 1994, comme cela était prévu? La réponse est de plus en plus incertaine.

Dès son arrivée, M. Fillon avait chargé l'Inspection générale de l'éducation nationale d'évaluer le coût de sa mise en œuvre et avait indiqué aux présidents d'université qu'il souhaitait une application prudente, tenant compte des situations locales. Jeudi 17 juin, il a été plus net, en proposant que la date d'entrée en vigueur de la réforme *« soit fixée, université par université, au moment du renouvellement du prochain contrat, étant entendu que son application devra se faire, dans chacune d'entre elles, au plus tard à mi-parcours du nouveau contrat »*.

1995 : date butoir ?

Les contrats étant quadriennaux, cela signifie que l'application de la réforme pourrait s'étaler dans les trois ou quatre ans à venir. En outre, M. Fillon a indiqué que des dérogations pourraient être accordées aux règles fixées par l'arrêté général du 26 mai 1992 qui trace le cadre de cette rénovation.

Cela revient, en réalité, à diluer fortement le processus engagé. Et à freiner, probablement, bien des énergies. Comme le souligne, en effet, le rapport de l'Inspection remis au ministre le 25 mai dernier, bon nombre d'universités sont en train de *« préparer leur entrée dans la réforme pour la prochaine année universitaire ou pour 1994 »*, s'appuyant, pour cela, sur des expériences concluantes déjà engagées, en particulier pour les premiers cycles. En outre, l'application de la réforme, ajoute le rapport de l'Inspection, *« ne devrait pas engendrer de surcoûts réels en termes de moyens d'enseignement, sauf exceptions ponctuelles »*, notamment dans les disciplines économiques et juridiques, où les taux d'encadrement sont les moins favorables.

Bref, estimait l'Inspection, *« toutes les universités ne sont pas également prêtes, pour des raisons diverses – position de principe, difficultés du dialogue interne, faiblesse des directions, moyens globalement insuffisants ou mal gérés – à entrer dans la rénovation à la rentrée 1993 ou 1994. »* Elle suggérait donc, pour les universités à la traîne, un moratoire d'un an, mais ajoutait : *« La rentrée 1995 apparaît comme une date butoir qui ne saurait être retardée, sauf rares exceptions, sans nuire à l'économie générale de la rénovation des formations »*. L'inscription de la rénovation pédagogique dans le cadre de la politique contractuelle offre à M. Fillon un excellent prétexte pour ne pas tenir compte de cette mise en garde.

SPORTS

Les douzièmes Jeux méditerranéens

L'acte de foi des Bosniaques

La première journée de compétitions des douzièmes Jeux méditerranéens qui ont lieu jusqu'au 27 juin en Languedoc-Roussillon a vu, jeudi 17 juin, la victoire de l'équipe d'Italie sur celle de Croatie dans le tournoi de basket-ball où la France se classe troisième. Lors des premières épreuves d'athlétisme, illustrées notamment par la victoire de la Française Magalie Simioneck sur 100 mètres, les Bosniaques ont brillé par leur absence.

NARBONNE

de notre envoyé spécial

Le nom de Misrada Buric figure sur la courte liste des femmes engagées dans le 3 000 mètres. Quelques minutes avant le départ de la course, ce patronyme s'inscrit sur le tableau lumineux du Parc des sports et de l'amitié de Narbonne. Misrada Buric doit occuper le couloir numéro 8.

Quand le coup de pistolet du starter donne le signal du départ, on cherche en vain le dossard 283 : la première Bosniaque en compétition n'a pas pris le départ. La raison de ce forfait? Jusqu'au dernier moment, le Comité olympique de Bosnie-Herzégovine a espéré pouvoir la faire venir des Etats-Unis où elle s'est installée après les Jeux olympiques en 1992, mais il n'a pas pu réunir le prix du billet d'avion aller-retour...

Le manque d'argent n'a pas été la difficulté la plus insurmontable pour les sportifs bosniaques. En dépit des efforts du gouvernement français, l'ONU n'a pas accepté qu'un avion aille les chercher à Sarajevo. Ils ont dû quitter la ville assiégée de nuit, à pied, sous la menace constante des francs-tireurs, pour entreprendre une odyssée exténuante de trois ou quatre jours jusqu'à Montpellier, en bateau, puis en car ou en voiture. *« Sur les 150 membres de la délégation, 85 sont arrivés en France dans ces conditions »*, explique Izudin Filipovic, secrétaire général du Comité olympique de Bosnie-Herzégovine.

Une fois sur les lieux des Jeux, les Bosniaques n'étaient pas au bout de leurs malheurs. Ainsi, après avoir bravé la mort dix fois, la marcheuse Kada Delic a appris qu'elle avait risqué sa vie pour rien. L'épreuve des 10 kilomètres dans laquelle elle comptait s'aligner a été supprimée du programme faute d'un nombre suffisant de candidates.

Un vaste mouvement de solidarité

Hormis cette « bavure » du règlement, les Bosniaques ont bénéficié d'un vaste mouvement de solidarité. Pour tout bagage, ils avaient un survêtement et une paire de chaussures de basket. La préparation olympique française s'est employée à leur trouver des équipements de compétition, et le comité d'organisation leur a consenti une forte réduction des tarifs de participation...

Tant et si bien que Izudin Filipovic peut en arriver à évoquer les Jeux méditerranéens, comme n'importe quel autre chef de délégation, sur un plan strictement sportif, faisant des pronostics sur le nombre de *médailles que gagnera sa sélection. Il* sait pourtant que la présence de son pays est avant tout un acte militant, un acte de foi, un symbole politique : *« Il fallait que nous soyons là, comme il faudra être présent à Lillehammer, lors des Jeux olympiques d'hiver : c'est la preuve de l'existence de notre pays, de sa souveraineté. »*

Un pays peau de chagrin dans lequel Izudin Filipovic estime que le sport est un moyen de ne pas céder au désespoir. C'est ainsi que le marathonien Islam Dzugum sillonne inlassablement les rues de Sarajevo, de nuit pour échapper aux tirs, et que les karatékas cassent des briques au milieu des décombres... Pour eux, l'intermède des Jeux méditerranéens prendra fin le 27 juin. Et Izudin Filipovic s'inquiète déjà des conditions de retour. *« Pour venir en France, nous avons transité par la Croatie. Or les relations avec ce pays se détériorent. On ne sait pas comment on va être reçus en revenant. »*

ALAIN GIRAUDO

DÉFENSE

□ **Des députés veulent être associés à la préparation du Livre blanc sur la défense.** – Le président de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, Jacques Boyon (RPR, Ain)), a proposé que des députés soient associés à la préparation du Livre blanc sur la défense et qu'ils entendent le ministre de la défense *« avant les premiers arbitrages du premier ministre »*. M. Boyon a souhaité que Marceau Long, président de la commission chargée de la rédaction du Livre blanc, vienne exposer devant les députés *« en septembre, les premières orientations de l'avant-projet du Livre blanc »*. Pour la même raison, il a suggéré que le ministre de la défense vienne, devant la commission, en octobre, *« avant les premiers arbitrages »*. Le Livre blanc sur la défense, annoncé par Edouard Balladur en avril dernier, doit être publié en décembre et servir à élaborer la future loi de programmation militaire présentée au Parlement au printemps 1994.

QUELLE HISTOIRE ! PAR CLAUDE SARRAUTE

La prunelle de nos yeux

C'EST quoi, un enfant qu'on aime? C'est un superbe bébé – ils croyaient que j'attendais des jumeaux ! – né à Dieppe en 1972. C'est un adorable gamin souriant, un rien timide. C'est un grand beau garçon, de 1,80 m, aux traits et virils et fins, sportif, fou d'informatique. C'est une annotation dans un livret scolaire : Très bon niveau, capable de réussir. C'est des leçons particulières de maths avec un père prof de... français. C'est le bac C à 17 ans. C'est une première année de sciences éco à la fac de Rouen. C'est l'admiration béate de son petit frère. C'est des souvenirs de vacances à la neige et à la mer. C'est une chambre impeccablement rangée par son adorable maman, une instit, qui me montre, en sautillant sur des béquilles, elle s'est foulée la cheville, sa chaîne hi-fi, ses revues de tennis, ses livres, son Quid, son jeu de rôles.

Et qui ne cesse de se repasser la cassette vidéo de ce 28 juillet 91 : C'était un dimanche. Le jour du départ du Tour de France à la voile. Il faisait soleil. J'étais à la cuisine en train de préparer le déjeuner tout en surveillant ma confiture d'abricot. Je le vois débouler en short et chemisette : Elle est à quoi, ta glace? Au chocolat? Tu peux pas rajouter un peu de vanille? Bon, j'ai envie de faire un tour au port en vélo. Je serai là à midi et quart. A tout à l'heure.

A plus jamais ! Christophe sera renversé par une voiture sur la rocade menant au rond-point de l'Intermarché. Transporté dans le coma au centre hospitalier dieppois. Puis au CHU d'Amiens, où ses parents, priés de rentrer chez eux pendant le week-end, inutile de traîner ici, c'est malsain, seront convoqués le lundi matin : Venez immédiatement. On vous attend.

C'est eux qui attendront, la peur au ventre, vingt bonnes minutes avant d'être emmenés en silence, par deux médecins, au bout d'un interminable couloir, dans un bureau où on leur annoncera tout de go et la mort cérébrale de leur enfant et la décision de prélever son cœur, son foie et ses reins. A moins qu'il ne s'y soit formellement opposé de son vivant. Mais vous risquez une enquête de la gendarmerie. Et si vous avez menti...

Les dons d'organe, les Tesnière ne sont pas contre, au contraire. Mireille, hébétée, ravagée, s'inquiète un peu quand même : Ça ne laissera pas trop de cicatrices? Et Alain : Voyons, chérie, les chirurgiens ne sont pas des bouchers.

– Total, ils l'ont vidé comme un lapin et recousu avec du fil métallique. S'ils avaient eu besoin de ses dents, ils les lui auraient arrachées aussi. Pareil que son aorte, ses veines, ses artères et même ses cornées. Sans legs testamentaire, sans rien. Remarquez, ça, ils les ont remplacées. Par des globes oculaires ! Quand je suis allé l'embrasser à la morgue, Mireille, c'était au dessus de ses forces, je n'avais encore jamais vu un mort, mais bon il était méconnaissable. Maquillé. Et ce regard ! En verre.

Vous me direz : Arrête, on la connaît, cette histoire, vous en avez déjà parlé. Ils ont déposé plainte pour vol et violation de sépulture, enfin de dépouille mortelle, ces gens-là. Exact. N'empêche, j'ai voulu en savoir davantage. C'est quoi, le combat qu'on mène pour un enfant qu'on aime? Un enfant dépouillé, au profit de qui? Ils me citent le rapport de l'IGAS et me disent que des veines revendues par des intermédiaires, peuvent aller chercher jusqu'à 5 000 balles. Un enfant calomnié, rendu responsable de sa mort, soupçonné d'avoir fait un écart et de s'être jeté contre la portière gauche de la bagnole qui l'a tué. Au volant, une jeune femme.

Ce sont d'inlassables démarches à l'Assemblée nationale avant que ne soit votée la nouvelle loi de bioéthique. C'est tout un tas de procès verbaux, de mémoires, de dossiers étalés sur une table de salle à manger, dans un joli pavillon du Val-Druel, devant la journaliste appelée à la rescousse : Faut que justice soit faite à notre fils. Il a parfaitement respecté le code de la route. La police a transmis son rapport au parquet et dès le lendemain l'affaire était classée sans suite. On s'est constitué partie civile. On a déposé plainte, encore une, pour homicide involontaire. Tenez, venez, on va vous montrer où ça s'est passé.

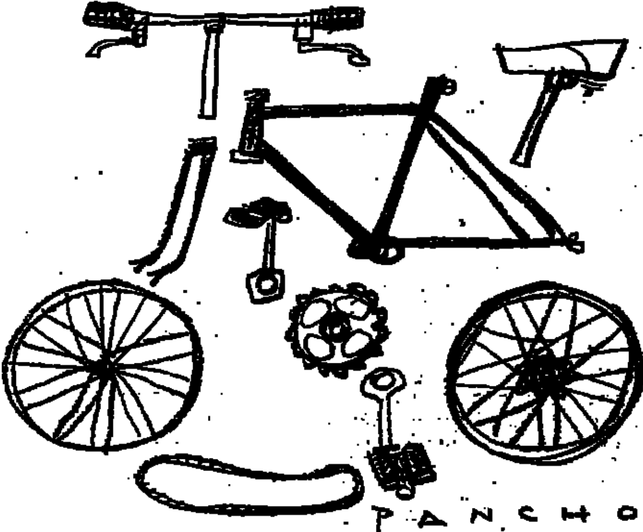
C'est là, sur cette grande avenue à trois voies qu'en dix-huit secondes, le choc entre une grosse Citroën blanche et un petit vélo rouge a foutu en l'air dix-huit ans de bonheur. Ils me racontent l'accident. Tel qu'ils le voient, tel qu'ils le vivent, tel qu'ils en crèvent, rage et chagrin mêlés : Elle l'a heurté par derrière, Christophe, après avoir doublé deux voitures et s'être rabattue sur sa droite sans savoir, sans pouvoir l'éviter.

De retour chez eux, ils me lisent, encore suffoqués par l'émotion des papiers rédigés en jargon de métier : Attendu que le magistrat instructeur a rendu une ordonnance de non lieu.. . Attendu que les époux Tesnière ont interjeté appel... Attendu que les services de police ont tenu pour acquises les déclaration faites par Mme X... Attendu qu'il ressort d'un rapport d'expertise...

– Mais vous, vous attendez quoi, là, maintenant, au juste?

Ils attendent un supplément d'enquête et une nouvelle reconstitution. La chambre d'accusation n'a pas statué le 10 juin. Décision le mois prochain. D'ici là, qu'est-ce que je peux faire, moi?

– Plaidez pour les victimes du service public. Pour Christophe. On lui a tout pris : la vie, la dignité dans la mort et jusqu'à sa mémoire aujourd'hui salie. Plaidez pour tous ceux, toutes celles, vous ne voyez que ça, qui ne croient plus dans nos institutions. L'hôpital, la police, le tribunal, les notables, on finit par avoir l'impression qu'ils ont partie liée contre nous. C'est à devenir fou !



CINÉMA

A TOUTE ÉPREUVE, *de John Woo*

Le ballet moral de la violence

Portrait d'un cinéaste de Hongkong devenu la coqueluche de Hollywood

C'est un journaliste canadien qui définit peut-être le mieux le cinéaste John Woo. *« Considéré à Hongkong comme le metteur en scène d'action par excellence,* écrit Jay Scott dans le *Globe and Mail, John Woo est capable de vous balancer en pleine figure des baquets d'abats sanguinolants, mais aussi de vous servir de délicieux et spirituels canapés, le petit doigt ironiquement levé – à peine remarquerez-vous qu'il y perle une larme de sang. »* Dans *A toute épreuve,* John Woo propose le menu complet (du moins dans la version dite « du réalisateur » : les censeurs de Hongkong avaient en effet émondé quelques séquences).

Connu en France surtout grâce à *The Killer* et *Une Balle dans la tête,* John Woo fait du cinéma depuis vingt-quatre ans. A dix-neuf ans (il en a aujourd'hui quarante-trois), à peine sorti du collège, il se joint à une troupe d'étudiants et réalise de petits films expérimentaux. Engagé en 1973 par la Golden Harvest, la plus imposante maison de production de Hongkong, il donne à Jackie Chan son premier rôle de star.

Il est, aujourd'hui, un « auteur international » – c'est-à-dire que impressionnés par son succès dans les festivals, les Américains ont décidé de faire appel à lui. D'abord – prudence, – en lui offrant de réaliser lui-même un remake de *The Killer* (ce qu'il a, pour l'instant, refusé), en lui confiant ensuite un sujet « tout à fait dans ses cordes » : distribué par une major (Universal), *Hard Target,* dont Woo achevait récemment le tournage à La Nouvelle-Orléans, jouit d'un budget respectable et d'une « grande vedette du film d'action », Jean-Claude Van Damme.



L'horrible et le drôle allègrement mélangés

D. R.

Avant le tournage, Woo qualifiait Van Damme d'*« homme très ambitieux, très « bosseur » et très désireux de changer son image, de troquer les arts martiaux pour les armes à feu ».* Parmi ses influences, il cite pêle-mêle Jean-Pierre Melville *(« en particulier ses films de gangsters, pour leur style, pour ce thème, permanent, de la trahison »),* le Kurosawa des *Sept Samourai* et de *Yojimbo (« Il y a des similitudes entre le code des samourai japonais et celui de la chevalerie chinoise »),* Martin Scorsese *(« qui explore et fait exploser la nature même du cinéma »).* Et, bien entendu, Sam Peckinpah : *« J'ai été sous le choc quand j'ai vu* la Horde sauvage *: je n'imaginais pas qu'un film d'action puisse être aussi beau. Pour moi, c'était presque une comédie musicale. »*

La violence selon John Woo : toujours méticuleusement chorégraphiée, frôlant à la fois le beau, l'horrible, le drôle, les mélangeant parfois allègrement. Woo reconnaît son penchant pour l'excès, aux limites du burlesque. Mais, pour ce fils d'un luthérien spécialiste de littérature chinoise (lui-même se destina un temps à la prêtrise), le vrai propos de cette violence est ailleurs : *« C'est une combinaison d'éléments, influencée par les anciens rites de la chevalerie. Mes films mettent en forme dramatique des forces qui s'affrontent dans notre vie quotidienne. Ils traitent du combat permanent entre le bien et le mal. Mais je déteste la guerre, je ne réaliserai jamais un film de guerre. »*

HENRI BÉHAR

Un bloody mary à l'hôpital

Dans le Hongkong de 1997, on surnomme « Tequila » ce flic *mal apprécié de ses supérieurs* (Chow Yun-Fat), qui joue de la clarinette *pour évacuer* ses frustrations. Lancé à la poursuite de deux gangs rivaux de trafiquants d'armes, l'homme à la gâchette facile déclenche, dès la première bobine, une bataille rangée dans une paisible maison de thé – Woo excelle à réduire en miettes les lieux les plus confinés, laissant sur le carreau des innocents canardés, au ralenti, par les truands en fuite.

Quelques tueries plus loin, Tequila se lie avec un policier (Tony Leung, l'acteur principal de *l'Amant*) qui a réussi à s'infiltrer dans le cénacle des trafiquants. Ils découvrent que les réserves d'armes sont cachées dans un hôpital, *où se déroule* le dernier tiers du film, soit *trente minutes, qui comportent* moins de dix répliques.

Dans cet hôpital pris en otage par les gangsters, on meurt à tous les étages et dans tous les couloirs (même en salle d'opé*ration, et pas par la faute des médecins). Tout le monde* fournit son contingent de cadavres : *les gangsters, les flics, les infir*miers, les patients, les équipes de télé qui enregistrent tout, même les nouveau-nés dans la maternité – dont un, surnommé « Sammy Salive », sauvera et la mise et la virilité du héros.

John Woo met en page ses scènes d'action sanglante à gros bouillons ou fortes giclées, avec tout un arsenal de panoramiques d'enfer, super-ralentis, images parfois arrêtées amorçant un montage rapide comme une mitrailleuse. Essentiellement *physique (Ah ! la pirouette du* voyou pour allumer une ciga*rette à une voiture en flammes !*

Ah ! Tequila brandissant *d'une main une arme automati*que et de l'autre maternant un *bébé !). A toute épreuve* s'efforce de ne pas (trop) négliger son fil conducteur dramatique. Entre humour noir et kitsch, mais moins compact que *The Killer, A toute épreuve* est aussi tonifiant qu'un bloody mary vigoureusement relevé de vodka au piment.

H. B.

A CAUSE D'ELLE
de Jean-Loup Hubert

On le sait depuis longtemps : l'adolescence est le plus grand des maux. On ne s'étonnera donc pas d'assister, une fois de plus, à la blessure d'un premier amour, même si ce film, situé en 1963, tire un certain charme de son parfum rétro. Antoine a presque quinze ans. Il habite avec ses parents et ses deux sœurs un pavillon à Rézé, dans la banlieue campagnarde de Nantes. Famille modeste, et *désunie.*

Le père, maître d'hôtel souvent absent (Jean-François Stévenin), joue, quand il est là, les tyrans domestiques, engueule sa femme (Thérèse Liotard) et sa fille aînée (Romane Bohringer, heureusement, a du répondant mais le rôle ne l'avantage pas). Antoine est un cancre. *Il tombe amoureux d'une fille* de bourgeois, Olivia (Olivia Munoz); à cause d'elle, il est victime d'un accident. Elle restera pour lui une princesse lointaine mais l'aura aidé à réussir son brevet. C'est toujours ça...

Antoine Hubert, adolescent qui semble venu d'un autre temps, est le fils du réalisateur (qui fait jouer la petite sœur à sa fille Pauline). Il prend, en quelque sorte, la suite du petit garçon qu'il était pour *le Grand Chemin,* tourné par son père en 1987. Jean-Loup Hubert avait *placé des souvenirs* d'*enfance* dans ce film-là, son plus grand succès et, de loin, son meilleur. Dans *A cause d'elle,* la part autobiographique semble plus importante, on y fait la connaissance de toute la famille.

La reconstitution attendrie des « sixties », musique et mobylette comprises, laisse percevoir à quel point le réalisateur est attaché à ce passé, qu'il projette sur son fils et sur *ses* acteurs. *Mais le metteur en* scène semble en perdre son âge, et *son expérience* cinématographique. *A cause d'elle* ressemble furieusement à un « premier film sympathique ».

J. S

□ **Palmarès du Festival « Côté court ».** – Le Grand Prix du festival du court-métrage en *Seine-Saint-Denis,* doté de 40 000 francs, a été attribué à *Nulle part,* de Laetitia Masson, histoire d'une rencontre foudroyante entre deux jeunes gens qui n'étaient pas faits pour se croiser. Les autres récompenses vont à *Qui a tué Bambi?* de Bruno Montagnon (prix spécial du jury), *Mission accomplie,* de Serge Avedikian (prix de la presse), *Lucille et le Photomaton,* de Sébastien Nuzzo (grand prix de la jeunesse) et au *Lac,* de Claude Andrieux (Prix du public). Ces cinq films seront projetés en présence de leurs réalisateurs le lundi 21 juin à minuit, à l'Espace Saint-Michel dans le cadre de la Fête du cinéma.

La liste des salles parisiennes où sont projetés les films sortis le mercredi 16 juin figure page 15, *sauf dans notre édition Rhône-Alpes.*

FANFAN
d'Alexandre Jardin

Fanfan (Sophie Marceau) et Alexandre (*Vincent Pérez) vivent dans* un monde où l'on ne chôme ni ne travaille. Où l'on est beau et l'on s'inflige de petites souffrances, pour faire avancer le film. Ainsi, Alexandre, interne qui ne met jamais les pieds à l'hôpital, craignant beaucoup le *« quotidien »* et ses ravages, a décidé de séduire Fanfan sans passer à l'acte (on apprendra tout à la fin du film, si l'on a eu la patience de rester, qu'il a de bonnes raisons de se *méfier* des femmes). Fanfan, étudiante en parfumerie (elle voudrait faire « nez » dans la vie), pleine d'appétit, n'apprécie guère.

Alexandre multiplie les entreprises de séduction : addition de scènes évoquant un roman-photo qui bringuebale de case en case, sans que le lien (logique, dramatique, sentimental, ce qu'on veut, mais un lien) se laisse deviner. Au bout d'une heure et demie de niaiseries dites, accomplies et proclamées par deux beaux jeunes gens, on commence pourtant à se faire une idée de l'entreprise d'Alexandre Jardin. On devine qu'il en a eu assez du cinéma de la crise, de la précarité, des histoires de squats et de jeunes pas trop jolis. En réaction, il a fait *Fanfan.* De ce type de réactions, on a tiré l'adjectif « réactionnaire ».

T. S.

C'EST DE L'ART
de Pierre Coulibeuf

Il n'est pas certain que ce soit de l'art, mais c'est au moins une idée : faire parler douze peintres contemporains d'œuvres plastiques chères à leur cœur. Louis Cane disserte des *Nymphéas,* Titus-Carmel de *Two Black Angles,* de Schwitters, Cueco d'un Bonnard... Jusqu'à Jean-Pierre *Bertrand qui se* penche (tendrement) sur la statuette d'un couple conservée au département égyptien du Louvre, etc. Eluard prétendait que les artistes étaient les mieux placés pour parler de leur art, rien n'est moins sûr. L'obligation de réciter ajoute une difficulté : *certains* auteurs ne sont manifestement pas les mieux à même de dire ce qu'ils ont su écrire (1).

Pierre Coulibeuf a fait le pari de laisser à chacun libre cours sur sa manière d'évoquer un père (spirituel) ou un pair. Avec l'aide de quelques-uns des *meilleurs chefs opérateurs* français (Willy Lubtchansky, Caroline Champetier...), il a cherché à composer des images qui rendent compte, selon des principes à chaque fois différents, à la fois de l'univers visuel de celui qui parle et de celui dont il est question. *Le résultat,* nappé d'une musique presque toujours superflue, *reste disparate.* Parfois, l'œuvre ancienne, l'œuvre nouvelle et les mots se solidarisent et se réfléchissent, un éclat passe.

J.- M. F.

(1) Les textes sont réunis, avec quelques photos, dans un petit livre, également intitulé C'est de l'art, publié par Ciné Classic et La Différence (60 p., 75 F.)

ROCK

L'« apothéose » Hallyday

Au Parc des Princes à Paris, le chanteur fête ses cinquante ans en majesté

Personne ne sait ce qui se passera exactement au Parc des Princes à Paris entre 21 heures et minuit, les 18, 19 et 20 juin. Quelques certitudes : Sylvie Vartan et Eddie Mitchell seront là. On retrouvera sur scène le poing géant articulé qui fit les beaux jours du *Zénith en 1984, et l'on découvrira* une réplique du pont de Brooklyn.

Pour le reste, Jean-Claude Camus, producteur et manager de Johnny Hallyday, ne répond qu'aux questions arithmétiques. La veille *du premier spectacle, il était* inquiet. Ses 1 700 techniciens et 300 agents de sécurité devaient mettre les bouchées doubles : *« La pluie nous a retardés de presqu'une journée pour la mise en place du spectacle. Mais le cinquantième anniversaire de Johnny sera une fête grandiose. »* Présenté comme l'« apothéose » de la carrière du chanteur, le show accueillera chaque soir, trois heures durant, 57 800 personnes, dont 23 000 en pelouse.

« Le public en aura pour son argent », dit aussi Jean-Claude Camus. Dès septembre 1992, au moment même où Johnny « se donnait à Bercy », un tiers des places étaient d'ores et déjà vendues, à des tarifs allant de 220 *francs pour la pelouse* à 550 francs pour les fauteuils VIP. Afin d'éviter aux retardataires les affres du marché noir, trois fois 2 000 billets ont été réservés, qui seront vendus chaque soir au guichet, avant les concerts.

Le budget de production des trois concerts tourne autour de 40 millions de francs, et les moyens mis en œuvre devraient être à la mesure de l'atmosphère de sacre qui règne autour de l'opération. Si l'on ajoute aux représentations du Parc des Princes les concerts de Bercy et la tournée hexagonale de 1992, les spectacles de Johnny *Halliday* ont attiré près de 400 000 personnes en moins *d'un an.*

Si les mystères de la cérémonie sont encore jalousement gardés, une visite étroitement surveillée permet d'avoir un aperçu de la machinerie. Sur la scène de *120 mètres de large, outre* le pont de Brooklyn, qui culmine à 30 mètres de hauteur, et le poing d'acier, on découvre des carcasses de voitures taguées et calcinées et deux écrans géants, installés à chaque extrémité de la scène. Deux cascadeurs répètent leur numéro, sous le regard des musiciens de Johnny, emmenés par le fidèle bassiste Jannick Top. L'acoustique a d'ailleurs fait l'objet d'efforts particuliers.

Disposées autour du stade, une *dizaine d'enceintes anti-écho* permettent d'éviter aux spectateurs la *désobligeante sensation d'assister* à un récital en play-back. TF 1 *retransmettra la cérémonie à la fin* du mois de juin. Mais les vrais *fidèles auront déjà acheté les places* pour « Johnny à Bercy », série de *concerts prévue pour octobre 1995,* dont les billets seront en vente dès *le 18 juin.*

► **Parc des Princes. Paris (16e). Réservations : 43-46-12-21. Métro Porte-de-Saint-Cloud. Du 18 au 20 juin à 21 heures. 220 F (pelouse).**

LE SPECTATEUR

MICHEL BRAUDEAU

A chacun son Johnny

DONC Johnny a cinquante ans et la plupart de ses dents. Pas mal, dans un métier aussi casse-gueule ! Il l'a annoncé, sur des paroles d'Etienne Roda-Gil : *« Je serai là »,* au Parc des Princes, les 18, 19 et 20 juin. On sera des dizaines de milliers à lui *souhaiter* bon anniversaire, tout en se demandant avec un brin d'inquiétude si Jojo aura autant la pêche aux cinquante ans de Hallyday que Charles Trenet aux quatre-vingts ans de l'ancien fou chantant. Ou est-ce que ce sera le concert de trop ? Glorieuse incertitude du sport...

« Retiens ta nuit », ordonne l'affiche. C'est gonflé. En quoi ça nous regarde qu'il ait cinquante ans ? Comme les gens qui se marient, mettent des nœuds blancs à l'antenne de la voiture et klaxonnent dans tout le quartier, en quoi ça nous regarde ? Il y a de quoi se vanter, peut-être ? Et pourtant, à l'évidence, oui, ça nous fait quelque chose, tous sentiments *confondus, qu'il soit* encore debout, avec son look ravagé, sa voix d'enfer, le survivant. Pour au *moins deux générations* de Français, il occupe une place dans l'imaginaire et l'affectif, capitale ou *marginale,* mais une place de dinosaure irrévocable, impossible à déboulonner, comme Mitterrand. *Caméléon* comme lui, il nous a tout fait, lui aussi.

Il a été si multiple – toujours interprète, porté par d'autres, de Berger à Goldman en passant *par toutes sortes de pointures, jamais auteur* – qu'on ne sait plus quel Johnny on aime en *l'écoutant. Est-ce le même ? Le mince benêt* hoquetant *« Qui serre la main d'un grand fou », le faux hippie maquillé, fleurs dans les cheveux,* le musculeux cousin de province de Mad Max, *ruisselant de sueur* sur le *Je ne suis pas un héros* de Balavoine ? Allez savoir. Chacun son *Johnny.* Il y a des fans pour tous les âges. Les femmes qui reconnaissent la bête en lui le trouvent de plus en plus séduisant en vieux loup solitaire. Les érudits du rock ont chacun leur *période,* celle de *« Les coups, ah oui, ça fait mal »* ou de *Gabrielle.* Personnellement, pour l'image, mon Johnny *préféré* est le petit blondinet qui pose sagement avec sa guitare et ne chante pas encore (in *Johnny, ses tendres années,* de Desta Hallyday, éditions Filipacchi, 1987), et, pour l'oreille, c'est celui qui entonne à Bercy la magnifique chanson de Jean-Jacques Goldman *Qu'on me donne l'envie,* avec une énergie, une puissance irrésistibles.

∴

C'est bizarre d'avoir un Johnny en deux morceaux. Mes autres chanteurs sont d'un seul *tenant, même les plus versatiles. Mick Jagger,* qui a balayé assez large, par exemple, ou David Bowie, *qui a connu quelques périodes contrastées* pour le moins, sont uniques de leurs *débuts à maintenant. Je les aime et les reconnais* même dans leurs tunnels les plus noirs. *Côté français, Gérard Manset ou Christophe* sont des rocs, ça ne bouge pas, c'est dans le *marbre. Mais Johnny, un jour il est exaspérant* dans le style beauf motard, un autre il fait rire *en épelant ces vers quasi raciniens « Excuse moi partenaire, ces quelques pleurs me sont chers », un troisième il touche au cœur avec* Tennessee Williams, un quatrième dans un *gala du RPR on l'entend chanter « On a tous en nous quelque chose de Jacques Chirac... »* et *on tourne le bouton. Exit. Cherchez l'erreur.*

C'est le lot de ceux qui n'écrivent pas leurs chansons et prennent la couleur des auteurs sur lesquels ils se posent. Mais dans le brouillage de l'image de Johnny, *qui ne date pas* d'hier, il faut sans doute faire la part du handicap *fondamental que constitue le français.* A tort ou à raison, ce n'est pas une langue musi*cale pour le rock, pas plus que pour l'opéra. En* français, ça fait toujours d'occasion. De *seconde main, emprunté. Comme tous les* tubes de la belle époque yéyé, massivement *importés des Etats-Unis et traduits plutôt n'im*porte comment pour Richard Anthony, Johnny, *Sylvie et tutti frutti.* Même sur le moment, en pleine euphorie, on sentait le décalage, la copie. Les originaux étaient en Amérique et nous étions une vieille nation plouc. En trente ans, le rock français a réussi à exister, heureusement, mais le complexe des origines ne s'efface pas facilement. Johnny est un monument national, certes, dans le cadre d'une nation défavorisée. Les Anglo-Saxons peuvent fabri*quer des onomatopées comme Be Bop A Lula* ou *Obladi Oblada,* pas nous, ou alors, quand on essaye, ce qui vient le plus naturellement, c'est *« Boum ! le monde entier fait boum ! »* et nous revoilà chez M. Trenet. Mais soit ! on ne va tout de même pas construire un porte-avions sur le sujet rock'n roll et phonétique française.

De toute façon, Johnny est fâché avec la langue. Non parce qu'il a commencé en belge (il faut en finir avec ces absurdes blagues sur les Belges qui parlent l'hexagonal aussi bien que les Suisses et mieux que les gens dans le poste) ou parce qu'il n'a pas poursuivi longtemps ses études (il faut en finir avec ces préjugés sur les autodidactes qui réussissent dans la vie *sans avoir le bac), mais de manière vis*cérale, inexplicable. Il y a des gens qui bégaient *de timidité, comme Patrick Modiano à « Apos*trophes », d'autres qui divaguent avec emphase comme Marguerite Duras, solennellement, à la télé ou par écrit, à propos de tout et du reste, du petit Grégory ou du retour de la droite. Johnny, lui, est un champion de la gaffe, du mot pour un autre, de l'expression estropiée, du genre : *« Il faut remettre les pendules à leur place. »* Ce qui pourrait être signé André Breton, après tout.

∴

Avec Patrick et Marguerite, Jojo est en bonne compagnie et sa gaucherie a changé de sens dans l'opinion publique. Il est longtemps *passé pour un imbécile,* costaud *mais rustique,* et on ne compte plus les citations vraies ou *fausses commençant par le fameux « Ah que... ».* Dès sa première apparition en marion*nette sur Canal +, le 29 août 1988, il est l'idiot* de service. Et puis les Guignols se rendent compte qu'il est le plus populaire de tous leurs personnages. Qu'on ne tient pas la route si longtemps sans être intelligent et fort. Ils inventent la boîte à coucous et donnent à Johnny une nouvelle dimension, naïve, poétique et très sympathique. *« Vous en avez rêvé, Johnny l'a fait. »* Très bien, qu'il continue, on en reprendra bien pour trente ans.

هكذا من الاصل

MUSIQUES

GYÖRGY KURTAG *à la Biennale de Venise*

L'éloquence du mutisme

Le compositeur hongrois dit la douleur des hommes

VENISE

de notre envoyée spéciale

Musiciens, mélomanes reviennent avec un peu de jalousie de la Biennale. Alors que les arts ont, pour tout l'été, changé la Sérénissime en un immense lieu d'exposition, la musique s'est sagement cantonnée, pour plusieurs rendez-vous quotidiens il est vrai, à la Fenice et à l'église Santo Stefano; et le programme s'achève dès dimanche 20 juin avec *103*, l'ultime œuvre de John Cage – elle sera reprise au prochain Festival d'automne à Paris – dont l'exécution s'accompagne d'un film.

Une certitude, à ce retour : c'en est fini, ou ça devrait l'être, des concerts fourre-tout alignant des création de X... et de Y... En ces temps où chacun s'interroge sur le rôle de la culture face aux folies du monde, on attend de la musique, comme des autres arts, qu'elle guide, qu'elle dénonce, qu'elle dérange, qu'elle fasse mal. Cette force d'empoignade idéologique n'est pas l'apanage des plasticiens. Malgré l'abstraction de leurs moyens d'expression, quelques musiciens l'exercent à plein.

C'est bien sûr le cas de Luigi Nono, dont l'œuvre ancienne et récente fut le point d'ancrage de cette Biennale, avec sa puissance *intacte de subversion : autres temps* musicaux, autre rapport aux différents espaces d'exécution, autre écoute, pour des partitions souvent produites à partir d'un travail collectif en studio. A l'arrivée, pour le public, l'impression de devoir se subvertir soi-même : changer de peau et d'oreilles (*le Monde* des 13 et 14 juin).

Mais il y avait, représenté plus modestement, un autre grand timonier dans cette programmation vénitienne. Nul comme György Kurtag ne sait en si peu de notes traduire la fin des temps et la douleur des hommes. Sur le dernier texte de Samuel Beckett, le Hongrois pose la question : *What is the word?* (*«Qu'est-ce que la parole?»*). Il la fait poser en direct par une «diseuse» de cabaret, Ildiko Monyok, qu'un accident priva de voix, et qui a recommencé à parler après une longue rééducation. De fait, le texte de Beckett se fait l'écho d'une aphasie métaphysique, mots en éclats répétés à satiété, s'associant à d'autres mots pour devenir phrase, pour prendre sens, puis se disloquant à nouveau en mots-sons. Ildiko Monyok revit cette «expérience du manque» jusqu'au cri, *jusqu'aux larmes à la fin de l'exécution*. Elle est accompagnée par un pianiste qui lui fait face et la guide de la main : pauvre petit attelage humain.

Mais il y a, entourant l'auditoire, et mené par un chef, un immense effectif instrumental réparti en petits groupes – vents, deux ensembles de percussions, harpe, cymbalum, vibraphone, quatuor à cordes. Et ce qu'émet la voix balbutiante de la récitante provoque dans cette couronne d'instruments d'infimes frémissements, des volutes évanescentes, des vagues, des apparitions hurlantes, de fantastiques chambardements, de sourds grognements, des plaintes d'agonie enfin. Et sur ce grand écran acoustique pur de toute amplification artificielle se projettent avec une clarté hallucinante les non-dits stupéfiants, les terribles prédictions sorties de la bouche d'ombre : tout ce que dit l'absence de mots, tout ce qu'annonce leur disparition.

Tout en passant à un rythme harassant de concerts en répétitions, sans faiblir pour autant dans les partitions frénétiques d'un Lachenmann *(Mouvement avant l'engourdissement)*, dans les pièces puissamment énergétiques d'un Francesconi (jeune compositeur de l'école milanaise, auteur d'un très marquant concerto pour saxophone, *Plott II*), l'Ensemble Modern – un InterContemporain autogéré, et forcé de se rentabiliser – rendit justice, sous la direction du jeune Markus Stenz, en l'église Santo Stefano, à la symptomatique partition de Kurtag. L'Orchestre du Festival de Budapest, direction Peter Eötvös, en assurera la création française le 20 novembre 1994 pour le Festival d'automne. Kurtag se partage avec son compatriote Ligeti le cycle des «classiques du vingtième siècle» au prochain Festival de Salzbourg; le programme, intitulé *Zeitfluss* («Le cours du temps»), est d'autre part centré sur Nono. Les grands esprits des festivals internationaux se rencontrent.

ANNE REY

▶ Biennale de Venise. Tél. : 19-39-41-5218711, 5222501 et 5239320.

▶ Festival de Salzbourg. Cycle Ligeti/Kurtag du 26 juillet au 16 août. Cycle Nono du 12 au 23 août. Tél. : 19-43-662-80-45-361.

Retrouver Nono

Luigi Nono est mort le 10 mai 1990 dans son appartement de la Giudecca à Venise, en face de la maison rose, sur le quai de Zattere, dans laquelle il était né soixante-six ans auparavant. C'est sur la Giudecca que ses archives seront désormais à la portée des chercheurs du monde entier.

Sans aide municipale ou nationale, Nuria Schoenberg (la fille d'Arnold Schoenberg que Nono avait épousée en 1955) est parvenue à réunir, au rez-de-chaussée d'un vieux palais en cours de rénovation, dans deux pièces qu'elle loue de ses deniers, les programmes de concert, les documents photographiques, les partitions autographes et l'ensemble de la bibliothèque musicale de son mari. Après avoir été copiées en quadrichromie grâce à des scanners, les partitions seront conservées à l'abri de toute détérioration. L'ensemble des documents est en passe d'être répertorié sur fiches informatisées. Beaucoup d'amis, de professionnels ont félicité Nuria d'avoir réussi à garder en Italie l'œuvre de son mari. *«Mais, dit-elle, à part des Chinois, personne ne m'a aidée.»*

Textes autobiographiques, articles théoriques, techniques, polémiques, déclarations militantes, transcription d'une longue conversation philosophique, l'ensemble des *Ecrits* de Luigi Nono sont eux aussi disponibles. L'Italie, cette fois encore, n'y est pour rien, et le recueil ne sera pas traduit en italien dans l'immédiat : ce sont les éditions Christian Bourgois qui ont imprimé l'énorme pavé. Laurent Feneyrou, un très jeune musicologue français, a réuni, présenté, annoté les textes et revu leur traduction (non signée). Tout ou presque est lisible, engagé, passionnant, dans cette anthologie. Restait peut-être à dater précisément chacun des textes et à mieux les situer dans leur contexte. Mais ne rêvons pas : il y eût fallu deux volumes.

On peut enfin se réjouir que Claudio Abbado, qui fut très proche de Nono, ait enregistré le *Canto sospeso* avec la Philharmonie de Berlin et des solistes de notoriété internationale. Couplé avec les *Kindertotenlieder* de Mahler, chantés par Marjana Lipovsek, l'opéra-oratorio de Nono a fait l'objet d'une édition de luxe : disque compact doré glissé dans un étui en faux or massif. C'est que l'enregistrement se veut un plaidoyer contre *«le nationalisme, la xénophobie, le racisme et l'antisémitisme grandissants»*, signé collectivement par les musiciens berlinois et paraphé par quarante-trois personnalités allemandes, dont quelques banquiers. Le *Canto sospeso* s'appuie sur des extraits de lettres écrites en 1942 par des condamnés aux camps, de tous âges et de toutes nationalités. Dans le disque, ces textes sont lus par Bruno Ganz, en cours d'exécution, parallèlement à leur adaptation chantée. Nuria Schoenberg ne s'était pas opposé à cette formule mobilisatrice, dans le cadre d'une exécution en concert. En avoir fait un disque, fût-il *live*, lui apparaît comme une sorte de trahison de la pensée de Nono.

A. Ry.

▶ Archives Nono à Venise, tél. : 19-39-41-5209713, fax. : 5228368.

▶ *Luigi Nono : Ecrits*. Christian Bourgois Ed., 550 p., 150 F.

▶ *Canto sospeso*, un CD Sony Classical, SK 53 360.

MUSIQUE CONTEMPORAINE *au Festival de Bourges*

Un moment, on a cru que le Festival de musique expérimentale de Bourges, qui s'est tenu du 4 au 12 juin, allait verser dans le spiritisme. Compositeur, chercheur et pianiste, Jean-Claude Risset joue à quatre mains, sur un disklavier, avec lui-même ou, qui sait, avec... des fantômes. En fait, le disklavier est un piano banal, sur lequel un ordinateur peut intervenir, mémorisant et reproduisant, avec fidélité ou avec une infidélité calculée, ce que le pianiste a joué auparavant. L'ordinateur *commande effectivement* les touches et les pédales, qui bougent comme si elles étaient enfoncées par l'Homme invisible. Au-delà de ce spectacle, l'avantage réel consiste dans le fait que, à l'arrivée, on obtient des sons de piano qui ne diffèrent en rien de ceux obtenus par un être vivant.

Risset recherche, sur cet outil nouveau, des paradoxes acoustiques qu'il a réalisés autrefois en studio : des sons qui descendent tout en montant, des sons qui semblent s'approcher à mesure qu'ils s'éloignent. Cette musique suscite un sentiment étrange, inquiétant : dans un art aussi étroitement lié à la technologie, le jeu avec les illusions perceptives semble contester la solidité du physique, ouvrir une fenêtre vers le métaphysique.

Inévitablement – on dirait même malheureusement, – l'écoute veut retrouver, dans les œuvres électro-acoustiques, les catégories auxquelles elle s'est habituée depuis des siècles. C'est ce qu'a parfaitement compris l'Argentin (vivant depuis longtemps en France) Horacio Vaggione. Ses trois œuvres données à Bourges sont faites d'acharnement et de force mais l'impact sonore et les feux d'artifices technologiques sont toujours contrôlés par une fine stratégie musicale. La musique de Vaggione appelle, dans ces pièces comme dans d'autres, l'image d'un torrent, avec ses tourbillons, ses remontées, ses contre-courants. C'est, musicalement, une garantie de complexité, d'éloquence aussi.

COSTIN CAZABAN

[illegible]

AGENDA

THÉÂTRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Couleurs de Paris : 19 h. Rel. dim., lun. L'Enfant criminel : 20 h 30. Rel. dim., lun. Le Premier : 22 h ; sam. 17 h. Rel. dim., lun.

ARCANE (43-38-19-70). *Je cours, j'ai tellement de hâte* : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. jeu., dim. soir.

ARÈNES DE MONTMARTRE (42-23-90-90). La Nuit des rois : ven. (dernière) 21 h.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). L'Eloge de la folie : jeu. 19 h ; ven., *sam., mar., mer. 21 h ; sam. 17 h.*

AUDITORIUM SAINT-GERMAIN (46-33-87-03). Au bord du lit : ven., sam., mar., mer. 20 h 30.

BATEAU-THÉATRE LA MARE AU DIABLE-RIVE GAUCHE (40-46-90-72). Sur le dos d'un éléphant : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Les Folles amoureuses : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30. Les Champêtres de joie : dim. 20 h 30. Lève pas l'pied, Borisl : ven., sam. (dernière) 22 h.

BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24). L'Avare : 21 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXe (42-38-35-53). Le Chariot de terre cuite : mar., mer., jeu. (dernière) 19 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Temps contre temps : *20 h 30 ; dim. 15 h.* Rel. dim. soir, lun.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Les Zappeurs : 20 h. Rel. dim., lun. Le Graphique de Boscop : 21 h 15. Rel. dim., lun., mar.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Etats frères? Et ta sœur... : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CENTRE CULTUREL DE LA CLEF (43-07-14-30). Meurtre à l'aube : mar., mer., jeu. 20 h 45.

CENTRE POUCHKINE (44-05-64-20). Des pommes pour Eve : 20 h 30. Rel. dim., lun.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Oui : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69). Grande salle. On a marché sur la Terre : sam. 18 h. Quelques jours avant l'équinoxe de printemps : ven. 21 h ; sam. 18 h. Les Gauchers : ven., sam., lun., mar., jeu. (dernière) 20 h 30 ; dim. 16 h 30. Croisements, divagations : ven., sam., lun., mar., jeu. (dernière) 21 h ; dim. 17 h. Masques : sam. 18 h ; dim. 17 h ; lun., mar., jeu. 21 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Les coqs se couchent à l'aube : 21 h. Rel. mar., dim.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). ~~Voltaire-Rousseau : 21 h ; sam. 19 h,~~ 21 h 30. Rel. dim., lun.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). L'Aide-mémoire : 21 h ; sam. 18 h. Rel. dim., lun.

COMÉDIE-FRANÇAISE SALLE RICHELIEU (40-15-00-15). Le Faiseur : ven., dim., jeu. 20 h 30. La Fausse Suivante ou le Fourbe puni : sam., mer. (dernière) 20 h 30. Les Précieuses ridicules ; l'Impromptu de Versailles : sam., dim. 14 h ; mar. 20 h 30. Le Prix Martin : mer. 14 h ; lun. 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE THÉATRE DU VIEUX-COLOMBIER (42-22-79-22). Le Silence ; Elle est là : ven. (dernière) 20 h 30.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h 15 ; dim. *15 h 30. Rel. dim. soir, lun. Le Doux Baiser d'amour* : mer., sam. 15 h ; ven., sam. 20 h ; dim. 14 h.

CRYPTE SAINT-SULPICE (EGLISE SAINT-SULPICE) (42-84-15-14). Récits d'un pèlerin russe : ven., sam. 20 h 30 ; sam. 15 h ; dim. (dernière) 17 h.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Cid : mar., ven. 18 h 15 ; sam., lun., mar. 20 h 30 ; dim. 17 h 30. La Lettre : *mer., jeu., ven. 21 h 30 ; sam., mar.* 18 h 30 ; dim. 15 h.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Le Monologue de Molly Bloom : lun., mar. (dernière) 21 h.

ESPACE HÉRAULT (43-29-88-51). Sonate pour deux femmes seules et une cité HLM : 20 h 30. Rel. dim., lun.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Feu la mère de madame : ven., sam. 20 h ; dim. 18 h. L'île des esclaves : ven., sam. 19 h ; dim. 15 h. Le Mariage de Figaro : sam., lun. 18 h ; dim. 16 h. La Mouette : *sam. 21 h.*

L'EUROPÉEN (43-87-29-89). Roro er Saoz : lun., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : ven., sam., mer., jeu. 20 h 45 ; sam., dim. 15 h 30.

LE FUNAMBULE THÉATRE (42-23-88-83). *Man, Doris, Gus* : 19 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Le Horla ; Boule de suif : 20 h 45. Rel. dim., lun.

GAITÉ-MONTPARNASSE *(43-22-16-18). Ce qui arrive et ce qu'on* attend : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

GALERIE CHRISTIAN SIRET (42-61-46-04). Un amour : mer., jeu., ven. 20 h 30 ; sam. 17 h 30.

GRAND EDGAR (43-35-32-31). Le Système Ribadier : 20 h. Rel. dim. Mignonne, allons voir *si la rose : 22 h. Rel. dim.*

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Eux seuls le savent : 19 h. Rel. dim., lun. Amours en pièces : 20 h 30. Rel. dim. Personne n'est parfait : 22 h. Rel. dim. *Qui rit le lundi,* c'est toujours ça de pris : lun. 19 h.

HÉBERTOT (43-87-23-23). Pygmalion : 20 h 45 ; sam. 16 h 30. Rel. dim., lun.

HOTEL DE SULLY (44-61-21-50). L'Héritier *ridicule* : ven., sam., *dim.,* mar., mer., jeu. (dernière) 21 h 15.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Salle Roger Blin. Diderot, le fils naturel ou les Epreuves de la vertu : ven., sam. (dernière) 20 h. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. Le Banc : 20 h. Rel. *dim., lun. Isabelle Eberhardt ou la Magie des sables : 21 h 30. Rel. dim.* Théâtre rouge. Les Dix Commandements : 18 h. *Rel.* dim. *Les Aventures du baron de Faeneste* : 20 h. Rel. dim. La Si Jolie Vie de Sylvie Joly : 21 h 30. Rel. dim., lun. Une fée sort du logis : lun. 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). Atout *coeur : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim.* soir, lun.

LA MAISON DU PORTUGAL (45-35-78-37). Valentin Orchestra : ven., sam., lun., mer., jeu. 20 h 45 ; dim. 16 h.

MARIE-STUART (45-08-17-80). Tempête sur une toile cirée : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) *22 h 30.* Huis clos : sam. (dernière) 18 h 30. Je me tiens devant toi nue : mar., ven. (en français) sam., mar. (en anglais) 20 h 30. Remords vivants : jeu. 20 h 30.

MARIGNY (42-56-04-41). Je ne suis pas un homme facile : *ven., sam. 20 h ;* dim. (dernière) 15 h.

MATHURINS (42-65-90-00). En attendant les bœufs : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Le Miroir des songes : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Tonnelle d'été : 15 h. Rel. lun.

MICHEL (42-65-35-02). Sexe & *jalousie : ven., sam., mar., mer., jeu.* 21 h ; dim. 15 h 30.

MICHODIÈRE (47-42-95-22). Partenaires : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). *Mortadela* : 21 h ; sam. 18 h, 21 h 15. Rel. dim., lun.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Tout va bien : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Pendant que vous dormiez : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 45 ; dim. 15 h.

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Carmen : mar. 19 h 30. Faust : sam., lun. 19 h 30.

OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART *(42-86-88-83). Médée : ven., sam., mar.* 19 h 30.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Pétaouchnok : 20 h 45. Rel. dim., lun.

PALAIS DES GLACES (PETIT SALLE) (42-02-27-17). Bud dans tu t'es vu quand t'as ri : 20 h 30. Rel. dim., lun. Bruno Lugan : 22 h. Rel. dim., lun.

PALAIS OMNISPORTS PARIS-BERCY (42-06-44-06). Destination demain : *sam. 20 h 30 ; dim. 16 h.*

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Ubu : 21 h. Rel. dim., lun.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). La Leçon de composition : ven., sam. (dernière) *21 h.*

PLACE LÉON-BLUM Les Pieds Nickelés en vadrouille : sam. 18 h 30 ; dim. 15 h ; lun. (dernière) 21 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Vingt-quatre heures de la vie d'une femme : 21 h ; sam. 18 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Knock : 20 h 45 ; sam. 17 h. Rel. dim., lun.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Méli-mélomen : 21 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

PRÉ-CATELAN, JARDIN SHAKESPEARE (42-27-39-54). Les Femmes, les truffes et la musique ou Mon gendre tout est rompu : mar., jeu. 20 h 30 ; ven., *sam. 21 h 30 ; dim. 17 h 30.* Les Précieux : ven., sam. 19 h 30 ; sam., dim. 15 h.

PROCRÉART (42-52-09-14). Candide (en bulgare) : ven., sam. (dernière) 21 h.

RANELAGH (42-88-64-44). Les Enfants du silence : 20 h 45 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

RENAISSANCE *(42-08-18-50). La Java* des mémoires : 21 h ; sam. 16 h. Rel. dim., lun.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). L'Homme et son double : ven., sam. *22 h 30 ; dim. (dernière) 17 h. Un acteur* joue Brel : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Improvizafond : 20 h 30. Rel. dim., lun. Didier Benureau : 22 h. *Rel. dim., lun.*

THÉATRE 13 (45-88-62-22). La *Caresse : ven., sam., mar., mer., jeu.* 20 h 30 ; dim. 15 h.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). La Dame en noir : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE D'EDGAR (42-79-97-97). Union libre : 20 h 15. Rel. dim. Les Sacrés Monstres : 22 h. Rel. dim.

THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Les Jeunes Pères : 20 h 30. Rel. dim., lun. Vous allez rire : *22 h. Rel. dim., lun.*

THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-*DE-MAI* *(48-05-67-89). L'oiseau n'a* plus d'ailes : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. *dim. soir, lun.*

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Le Théâtre de Brel : 19 h. Rel. dim., lun. A Life in the Theatre (en anglais) : 20 h 30. Rel. dim., lun. No Joseph (en anglais) : lun. (dernière) 20 h 30. On va faire la cocotte, Mais n'te promène donc pas *toute nue : jeu., ven., sam.* 22 h 15. Trois muses s'amusent : lun. (dernière) 20 h 30.

THÉATRE DÉJAZET (48-87-52-55). Elie Kakou dans Ça va jaser : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 15 h 30.

THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL *(48-06-72-34). Les Noces de Figaro* : 19 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir.

THÉATRE GRÉVIN *(42-46-84-47). Laurent* Violet : 21 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Madame de Sade : 20 h. Rel. dim., lun. Histoires de paroles : ven., sam., mer., jeu. (dernière) 22 h ; dim. 15 h. Les Symptômes de la vache folle : ven., sam., jeu. *18 h 30* ; dim. 19 h.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Gémier. Eva Peron : 20 h 30 ; sam. 15 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Salle Jean Vilar. La Mégère apprivoisée : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON *(44-41-36-36). Le Pélican : 20 h 30* ; sam., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (44-41-36-36). Confessions : ven., sam., dim. (dernière) 18 h 30. Pauvre, la fille : mar. 18 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Mein Kampf (farce) : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Petite salle. Stalne : *ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h* ; dim. 16 h.

THÉATRE OUVERT-JARDIN D'HIVER (42-55-74-40). Les Carabiniers : ven., mar., jeu. 20 h 30 ; sam. 20 h. La Grande Charge hystérique : sam. 20 h ; mar. 20 h 20. Strip et boniments : ven., mer., jeu. 20 h 30 ; sam. 20 h.

THÉATRE SILVIA-MONFORT (45-31-10-96). La Peau des autres : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

TOURTOUR (48-87-82-48). M'sieur Offenbach : 19 h. Rel. dim., lun. Chronique d'*une mort retardée : 20 h 30.* Rel. dim., lun. Tête de méduse : dim. 17 h ; lun. (dernière) 20 h 30.

TREMPLIN-THÉATRE DES TROIS-*FRÈRES* (42-54-91-00). L'Orchestre : ven., sam., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.

LE TRIANON (45-63-40-80). Auguste et Chambre-à-Air au pays des piranhas : mer., sam., dim. 14 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Chopelia : 21 h. Rel. dim.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Le Ticket du pressing : 20 h 30. Rel. dim.

Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

SPECTACLES NOUVEAUX

L'ELOGE DE LA FOLIE. Artistic-Athévains (48-06-36-02), ven., sam., mar., mer. 21 h, jeu. 19 h et sam. 17 h (16).

ENTRE CIEL ET TERRE. Clichy (Petit Théâtre) (40-87-12-72) (dim., lun.). 21h (16).

LÈVE PAS L'PIED, BORISI. Berry-Zèbre (43-57-51-55), mer., jeu., ven. et *sam. (dernière) 22 h (16).*

LA NUIT DES ROIS. Arènes de Montmartre (42-23-90-90), mer., jeu. et ven. (dernière) 21 h (16).

LES PIEDS NICKELÉS EN *VADROUILLE.* *Place Léon-Blum,* mer., dim. 15 h, sam. 18 h 30 et lun. (dernière) 21 h (16).

LE BOURGEOIS GENTILHOMME. Villejuif (Théâtre Romain-Rolland) (47-26-20-02), jeu. 20 h 30 (17).

CANDIDE. Procréart (42-52-09-14), jeu., ven. et sam. (dernière) 21 h (17).

LES ANNÉES ZAPPÉES. Corbeil-Essonnes (Square Courbet), ven. 21 h 30 (18).

L'HÉRITIER RIDICULE. Hôtel de Sully (44-61-21-50), ven., sam., dim., mar., mer. et jeu. 21 h 15 (18).

PARIS ACCORDS ET A CRIS. Neuilly-Plaisance (Bateau-théâtre Ouragan) (40-51-84-53), ven. 22 h (18).

PENDANT QUE VOUS DORMIEZ. Œuvre (48-74-42-52) (dim. soir, lun.), 20 h 45 ; dim. 15 h (18).

VALENTIN ORCHESTRA. La Maison du Portugal (45-35-78-37), ven., sam., lun., mer., jeu. 20 h 45 et dim. 16 h (18).

A TRAVERS UN VERGER. Musée national des Granges de Port-Royal (30-43-73-05), sam. 16 h (19).

DESTINATION DEMAIN. Palais *omnisports Paris-Bercy* (42-06-44-06), sam. 20 h 30 et dim. 16 h (19).

DON QUICHOTTE, L'HOMME DE LA MANCHA. Roissy-en-Brie (Centre culturel) (60-29-11-70), sam. 21 h 30 (19).

LA CRISE... DE RIRE. Movies (42-*74-14-22), dim. 21 h (20).*

TÊTE DE MÉDUSE. Tourtour (48-87-82-48), *dim. 17 h et lun. (dernière)* 20 h 30 (20).

HISTOIRE DU SOLDAT. Corbeil-Essonnes (Place de l'Arquebuse) (64-99-63-67), lun., mar., mer. et jeu. 21 h 30 (21).

LE MÉDECIN MALGRÉ LUI. Neuilly-sur-Seine (Théâtre Saint-Pierre) (47-45-75-80), lun., mar. 14 h 30, mar. 10 h et jeu. 10 h 14 h 30 (21).

LE MONOLOGUE DE MOLLY BLOOM. Espace Acteur (42-62-35-00), lun. et mar. (dernière) 21 h (21).

RORO ER SAOZ. L'Européen (43-87-29-89), *lun., mar., mer. et jeu. 21 h* (21).

PAUVRE, LA FILLE. Théâtre national de l'Odéon (petite salle) (44-41-36-36), mar. 18 h 30 (22).

RÉGION PARISIENNE

CLICHY (PETIT THÉATRE) (40-87-12-72). Entre ciel et terre : 21 h. Rel. dim., lun.

CORBEIL-ESSONNES (PLACE DE *L'ARQUEBUSE)* *(64-99-63-67). Histoire* du soldat : lun., mar., mer., jeu. 21 h 30.

CORBEIL-ESSONNES (SQUARE COURBET) Les Années zappées : ven. 21 h 30.

GENNEVILLIERS (THÉATRE) (47-93-26-30). Baal : ven., sam. (dernière) *20 h 30.*

MUSÉE NATIONAL DES GRANGES *DE PORT-ROYAL* *(30-43-73-05). A tra*vers un verger : sam. 16 h. Le Verger des solitaires : dim. 15 h 30, 16 h 45.

NEUILLY-PLAISANCE (BATEAU-THÉATRE OURAGAN) (40-51-84-53). Le Horla : ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h. Paris accords et à cris : ven. 22 h.

NEUILLY-SUR-SEINE (THÉATRE **SAINT-PIERRE)** (47-45-75-80). Le *Médecin malgré lui : jeu. 10 h, 14 h 30 ;* lun., mar. 14 h 30 ; mar. 10 h.

ROISSY-EN-BRIE (CENTRE CULTUREL) (60-29-11-70). Don Quichotte, l'homme de la Mancha : sam. 21 h 30.

SAINT-DENIS (THÉATRE RAJ'GANAWAK) (45-67-87-74). L'œuvre du pitre : *21 h ;* dim. 16 h. Rel. mer., jeu., dim. soir.

VITRY-SUR-SEINE (STUDIO-THÉATRE) (46-81-75-50). Partage de midi : 20 h 45. Rel. dim.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 19 JUIN

« La foire à la brocante », 10 heures à 19 heures, Espace Cevennes (Sadema).

« Tombes célèbres du cimetière. *Montparnasse », 14 h 30, 3, bd* Edgard-Quinet (D. Fleuriot).

« L'île de la Cité, naissance de Paris, vieilles maisons de chanoines », 10 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« Le marché aux puces de Saint-Ouen a cent ans, les nouvelles installations », *15 heures, métro* Porte-de-Clignancourt (Paris autrefois).

« Promenade : le Montparnasse des artistes », 15 heures, *171, bd du* Montparnasse (Paris et son histoire).

« La cimetière révolutionnaire de Picpus », 15 heures, sortie métro Picpus (I. Hauller).

« Le grand séminaire d'Issy, chapelle, parc, nymphées », 14 h 45, métro Corentin-Celton (Approche de l'art).

« Exposition : Yves Brayer au Musée Marmottan », 15 heures, *2, rue Louis-Boilly (Approche de* l'Art).

« L'étrange quartier de Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Exposition : splendeurs de Russie, mille ans d'orfèvrerie » (visite limitée à trente personnes), 10 heures, entrée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill (Monuments historiques).

« Mahomet et l'art islamique à la *Mosquée de Paris » (visite limitée à* trente personnes), 15 heures, entrée de la Mosquée, place du Puits-de l'Ermite *(Monuments historiques).*

« Les *fastueux* salons et le parc de l'hôtel Potocki, siège de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris », 15 heures, 27, avenue de Friedland (Monuments historiques).

« Exposition : Philippe V à l'orangerie du domaine de Sceaux », 15 heures, RER B, arrêt Parc-de-Sceaux, devant les grilles du parc (Monuments historiques).

« L'Institut sous la coupole », 15 heures, 23, quai Conti (S. Rojon-Kern).

« *Mouffetard : ancien bourg* Saint-Médard, son église et l'hôtel Scipion Sardini », 15 h 30, métro Censier-*Daubenton, devant l'église Saint-Médard* (Paris capitale historique).

« Les pagodes du bois de Vincennes », *14 h 30, porte Dorée* devant le café Les Cascades (C. Merle).

« L'hôtel du prince de Soubise », *14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois* (Connaissance de Paris).

« L'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et son quartier », 15 heures, métro Saint-Germain-des-Prés (N. Flamel).

« Maison d'éducation de la Légion d'honneur », 16 heures, Saint-Denis *(Office du tourisme).*

DIMANCHE 20 JUIN

« La basilique », 14 h 30, Saint-Denis (Office du tourisme).

« *Un musée dans un carmel* », 16 heures, Saint-Denis (Office du tourisme).

« Promenade dans le vieux quartier Saint-Séverin », 15 heures, métro Maubert-Mutualité, sortie escalator (N. Flamel).

« Au Palais-Royal : trois siècles d'histoire de Paris », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des Antiquaires (Connaissance de Paris).

« L'Académie française et l'Institut », 15 heures, 23, quai Conti (C. Merle).

« Trois siècles d'histoire de la maison de Molière : visite de la Comédie-Française » *(limitée à vingt-cinq personnes)*, 10 h 15, porte de l'Administration, place Colette (Monuments historiques).

« L'hôtel de la marine, le garde-meuble royal » (visite limitée à trente personnes), 10 h 15, 2, rue Royale (Monuments historiques).

« L'île de la Cité », 15 heures, sortie métro Cité (Monuments historiques).

« La Conciergerie du palais des capétiens aux cachots révolutionnaires », 15 heures, 1, quai de l'Horloge (Monuments historiques).

« *De la maison des Gond) à la résidence de Napoléon III* », 15 h 30, arrêt de bus 52 et 72 (Monuments *historiques).*

« Le vieux quartier de La Tour de Nesle et la rue Visconti », 15 heures, sortie métro *Pont-Neuf (Résurrection du passé).*

« Saint-Cloud, parc et musée du *souvenir du château », 15 h 15,* terminus autobus 52, 72 (Approche de l'art).

« Notre-Dame-de-Paris », 15 heures, sortie métro Cité (I. Hauller).

« L'Académie française et l'Institut », 10 h 30, 23, quai Conti devant l'Institut (Paris et son histoire).

« L'hôtel de Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (Paris et son histoire).

« Excursion : Beauvais, Saint-Ger*main-de-Fluy et Gerbevoy au temps* des roses », 12 h 30, place de la Concorde, devant le ministère de la marine (Paris et son histoire).

« L'Hôtel-Dieu, l'ancêtre des hôpitaux de Paris, et la médecine autrefois », 10 h 30, entrée Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame *(Paris autrefois).*

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 15 heures, devant la mairie du quatrième arrondissement, place Baudoyer (Paris autrefois).

« Les *métamorphoses* du quartier de La Villette », 14 h 45, métro Jaurès, sortie avenue Jean-Jaurès *(D. Fleuriot).*

« Foire à la brocante », 10 heures et 19 heures, espace Cévennes (Sadema).

« Le Marais. Hôtels et jardins. Place des Vosges », 10 h 30 et 15 heures, métro Bastille, grand escalier, Opéra Bastille (Art et histoire).

« *Une heure au Père-Lachaise* », 11 heures et 15 heures, porte principale, bd Ménilmontant (V. de Langlade).

« L'ouest de Paris au dix-septième siècle », 10 heures, place Dauphine, métro *Pont-Neuf* (Sauvegarde du Paris historique).

« L'Opéra-Garnier et son musée », 14 h 30, en haut des marches, à gauche (Tourisme culturel).

« *L'ancien village Montrouge* », 15 heures, métro Mouton-Duvernet, sortie numéros pairs (A. Hervé).

CONFÉRENCES

SAMEDI 19 JUIN

Palais de la Découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, 15 heures : « *La fusion thermonucléaire contrôlée, énergie de demain?* » par J. Tachon (ministère de l'Education nationale).

Maison de La Villette, angle du quai de la Charente et de l'avenue Corentin-Cariou, 13 h 30 : « L'architecture *du dix-neuvième arrondissement* », par A. Orlandini (Maison de La Villette).

DIMANCHE 20 JUIN

1, rue des *Prouvaires, 15 heures* : « Le viol des foules par la propagande politique », par B. Czarny ; « Où va le monde ? », par Natya (Conférences Natya).

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

A CAUSE D'ELLE. Film français de Jean-Loup Hubert : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6e (45-*74-94-94 ; 36-65-70-14) ;* Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-*70-81) ; Paramount Opéra, 9e* (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e *(45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; UGC* Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

A TOUTE ÉPREUVE. Film Hong-Kongais de John Woo, v.o. : *Forum Horizon,* 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-*74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount* Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

L'ARCHE ET LES DÉLUGES. Film français de François Bel : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

C'EST DE L'ART. Film français de Pierre Coulibeuf : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

COMMENT FONT LES GENS. Film *français de Pascale Bailly : Action* Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

LA CRÉATURE DU LAGON, LE RETOUR. Film américain de Jim *Wynorski, v.f. : Brady, 10e* (47-70-08-86).

DEUX DOIGTS DE MEURTRE. Film américain d'Eddy Matalon, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-*65-70-67) ; George V, 8e* (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

L'ENFANT LION. Film français de *Patrick Grandperret : Forum Horizon,* 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex (le Grand Rex), 2^e^ (42-36-83-93 ; 36-65-*70-23) ; Bretagne, 6^e^* (36-65-70-37) George V, 8e (45-62-41-43 , 36-65-70-74) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-*70-45)* ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

FANFAN. Film français d'Alexandre Jardin : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-*68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-*65-70-23) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-56) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-*65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e* (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-*68-75-55) ; Pathé Wepler, 18e* (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

JAMBON JAMBON. Film espagnol de Bigas Luna, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e *(42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e* (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; *36-65-70-44) ; UGC Gobelins, 13e* (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

QUELQUE PART VERS CONAKRY. *Film français de Françoise Ebrard* : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

RED ROCK WEST. Film américain de John Dahl, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e *(42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e* (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Gobelins, *13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45)* ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

RELACHE. Film français de Gilles Bourdos : *Europa Panthéon* (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

SAUVE-TOI. *Film français de* Jean-Marc Fabre : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

RAI 2 : l'écran mutant : Chiedi la Luna (1993, v.o. s.t.f.), de Giuseppe Piccioni, 18 h 30 ; Il Giovane *Mussolini* (1993, v.o. s.t.f. - 1re époque 1902-1907), de Gianluigi Calderone, 20 h 15.

PALAIS DE TOKYO
(47-04-24-24)

Histoire permanente du cinéma : Feux croisés (1948, v.o.), d'Edward Dmytryk, 18 h ; Histoire de détective, v.f.), de William Wyler, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Le Cinéma arménien : Pepo (1935, v.o. s.t.f.), de Hamo Bek-Nazaria, 14 h 30 ; Sans retour possible (1983, v.o. s.t.f.), de Jacques Kebadian et Serge Avedikian, 17 h 30 ; Arménie 1900 (v.o. s.t.f.), de Jacques Kebadian. Andranik *(1928, v.o. s.t.f.)*, d'Acho Chakatouny, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

Paris s'anime : *Publicités animées par* Alexeieff (1952-1964), le Voyage de Badabou (1955) d'Henri Gruel, Paris Flash (1958) d'Albert Champeaux et Pierre Watrin, *Demain Paris* (1960) de Michel Boschet et André Martin, *Comme il pleut sur la ville (1974) de Didier* Pourcel, Et si la tour Eiffel (1992), 13 h 30 ; Annecy à Paris : Arès contre Atlas (1967) de *M. Otéro, Mais où sont les nègres d'antan?* (1962) d'André Martin et Michel Boschet, 5 Doigts pour El Pueblo (1984) de B. Krebs, Un oiseau en papier-journal (1961) de Julien Pappé, les Trois Inventeurs (1980) de Michel *Ocelot, l'Empreinte (1974) de J. Cardon,* Foules (1959) de Robert Lapoujade, l'Oiseau de la sagesse (1965) d'Henri Lacam, Histoire d'un clown *(1975) de Jean-Louis Bonpoint, 15 h* ; Paris dans le film d'animation : Charles à New-York (1965) de G. Montaseut et R. Hovivian, Chat c'est Paris (1966) d'Abe Levitow, 16 h 30 ; Paris dans le film d'animation : la Table tournante (1988) de Paul Grimault, 18 h ; Annecy à Paris : Patamorphose (1961) de Michel Boschet et André Martin, Ville mon rêve *(1960) d'Albert Champeaux et Pierre Watrin,* Fracture (1977) de Paul et Gaëtan Brizzi, les Tableaux d'une exposition de Shuji Fujii, Harlem nocturne, *Dog Song (1975) de Julien Pappé* et Michel Roudévitch, les Escargots (1966) de Topor et René Laloux, 19 h 30 ; Soirée spéciale : *Hommage à Emile Cohl* : Hommage à Emile Cohl (1990) de Fabien Ruiz, le Cerceau magique (1909) d'Emile Cohl, L'agent a le bras long (1909) d'Emile Cohl, les Locataires d'à côté (1909) d'Emile Cohl, le Songe du garçon de café (1910) *d'Emile Cohl, le Mobilier fidèle* (1910) d'Emile Cohl, la Peinture néo-impressionniste (1910) d'Emile Cohl, les Beaux-Arts *mystérieux (1910) d'Emile Cohl, Jobard a tué* sa belle-mère (1911) d'Emile Cohl, Jobard a changé de bonne (1911) d'Emile Cohl, Jobard *ne veut pas voir les femmes travailler (1911)* d'Emile Cohl, 21 h.

هكذا من الأصل

ÉDITION

Le Monde Editions et Marabout s'associent pour lancer deux collections de livres de poche

Le Monde Editions et les Editions Marabout viennent de signer un accord pour le lancement de deux collections de livres de poche : «Le Monde-Poche» et «les Guides du Monde de l'éducation». Les premiers titres du «Monde-Poche» paraîtront en septembre. Les «Guides du Monde de l'éducation» verront le jour en janvier 1994.

Créée il y a trois ans, Le Monde Editions est une filiale de la SARL Le Monde et des Editions La Découverte. Son catalogue compte à ce jour une soixantaine de titres : essais politiques, albums, beaux livres. Les Editions Marabout, société de droit belge intégrée au groupe Hachette, sont présentes sur le marché du livre de poche depuis de nombreuses années, et elles possèdent dans cette activité un savoir-faire reconnu.

Animée par une équipe issue de celle qui réalise les «Dossiers et documents» publiés chaque mois par *le Monde* depuis une vingtaine d'années, «Le Monde-Poche» se donne pour ambition de mettre à la disposition d'un large public, à un prix et sous une forme accessibles, les données de base sur les grandes questions politiques, économiques et sociales du moment.

Les ouvrages de cette collection seront conçus de façon à répondre, notamment, aux besoins des enseignants et des étudiants. Références historiques et mise en perspective internationale des sujets en feront aussi des documents utiles à tous ceux qui veulent comprendre le monde actuel.

Les «Guides du Monde de l'éducation» seront des ouvrages pratiques qui feront le tour des métiers et des filières de formation pour y accéder.

Après avoir déposé leur bilan

Les Editions ouvrières deviennent les Editions de l'Atelier

Le sort des Editions ouvrières a été fixé, jeudi 17 juin, devant le tribunal de commerce de Paris. La maison, qui était engagée dans une procédure de dépôt de bilan depuis mai 1992, a été autorisée à appliquer un plan de poursuite de son activité. Dans le même temps, comme pour célébrer l'entrée dans cette seconde vie, la société a changé de nom pour devenir les Editions de l'Atelier.

Créées en 1929 sous le nom de Librairie de la jeunesse ouvrière par la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) – qui reste l'actionnaire principal avec 75 % des parts – les Editions ouvrières se sont spécialisées dans l'analyse économique et sociale, dans les ouvrages de réflexion sur la foi et l'engagement religieux, ainsi que dans les livres destinés à la jeunesse. De 1986 à 1990, la maison s'est lancée dans la distribution, un type d'activité pour laquelle elle n'avait apparemment pas les reins assez solides. *«Nous avons perdu des sommes considérables*, explique Daniel Prin, directeur général des Editions ouvrières. *De plus, nous avons souffert sur le plan éditorial, car les forces vives de la maison étaient centrées sur la distribution.»* En 1990, un plan de redressement interne a été adopté dont les premiers effets n'ont pas *résisté à la dépression économique* amorcée avec la guerre du Golfe. Les fonds propres sont alors devenus insuffisants pour mener à bien le redressement éditorial, ce qui a conduit au dépôt de bilan. Placée sous administration judiciaire, la société a vu son chiffre d'affaires progresser de 27 % en un an – 20 millions de francs en 1992, – toutes ses dettes ayant été provisoirement gelées. Le plan de continuation soumis au tribunal de commerce prévoit un remboursement de ce passif sur sept ans. Les Éditions ouvrières ont, d'autre part, obtenu des abandons de créances de la part de certains auteurs – à hauteur de 2 millions de francs – et de celle des actionnaires pour 1,5 million de francs. Les Éditions de l'Atelier *continueront de publier* entre soixante et soixante-dix titres par an, comme les années précédentes. Enfin, les responsables de la maison envisagent de procéder rapidement à une augmentation de capital, grâce à une somme de 1 million de francs qui serait apportée par la CFDT.

RAPHAËLLE RÉROLLE

► Editions de l'Atelier, 12, avenue de la Sœur-Rosalie, 75013 Paris. Tél. : 44-08-95-16.

WEEK-END D'UN CHINEUR

Okimonos japonais

Les *okimonos*, littéralement «belles petites choses» en japonais, illustrent les métiers et la vie quotidienne au Japon à travers des personnages sculptés dans l'ivoire. D'un réalisme souvent teinté d'humour, parfois même grinçant, ces statuettes sont exportées vers l'Europe entre 1880 et 1930.

Une quarantaine d'okimonos vont être dispersés dimanche, à La Varenne-Saint-Hilaire (1), les prix variant selon la qualité de la sculpture, l'importance de la composition (un ou plusieurs personnages), le sujet et les dimensions. On propose à 5 000 F une statuette d'environ 7 centimètres représentant un comptable, boulier en main. Plus cher, un pêcheur de 17 centimètres est donné autour de 10 000/12 000 F. La pièce la plus importante, haute de 52 centimètres, un chasseur et son fils, est estimée entre 30 000 et 35 000 F.

D'autres okimonos seront également présentés à Douai (2) dimanche. On attend entre 20 000 et 25 000 F d'un groupe de 31 centimètres, et 3 000 F d'un exemplaire de petite taille figurant un *tigre assis*.

Attention aux restaurations, presque invisibles si elles sont bien faites, et source de moins-value, et aux copies plus ou moins récentes, qui n'ont aucune valeur de revente.

CATHERINE BEDEL

Ici et là

Ile-de-France et environs

• Dimanche 20 juin

Argenteuil, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Auxerre**, *14 h 30 : bouchons de radiateur, mascottes* ; **Chartres**, 11 h et 14 h 15 : flacons de parfum, publicité ; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **La Varenne-Saint-Hilaire**, 14 h 30 : Extrême-Orient ; **Saint-Germain-en-Laye**, 14 h : archéologie, Extrême-Orient, 20 h : archéologie ; **Sens**, *14 h 30 : mobilier, objets d'art* ; **Verrières**, 14 h : mobilier, tableaux ; **Versailles (Rameau)**, 14 h : tableaux modernes ; **Versailles (Chevau-Légers)**, 14 h : céramiques, orfèvrerie, bijoux.

Plus loin

• Samedi 19 juin

Cassis, 19 h : mobilier, tableaux ; **Châtelguyon**, *9 h 30 : bibelots, mobilier* ; 14 h 15 : mobilier, objets d'art ; **Dijon**, 10 h et 14 h 15 : Dinky Toys, modèles réduits ; **Lyon (Sidoine Apollinaire)**, 14 h : *trains et voitures, modèles réduits* ; **Nantes**, 14 h 30 : livres ; **Vichy**, 14 h : monnaies antiques.

• Dimanche 20 juin

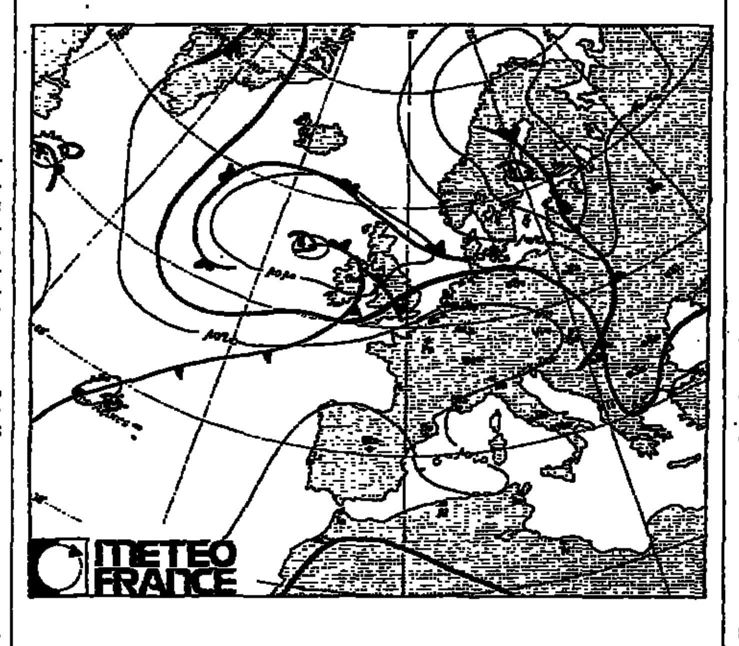
Chambord, 10 h 30 et 14 h 30 : ventes sur le thème de la chasse et de la pêche ; **Deauville**, 14 h : arts du jardin ; **Douai**, *14 h : Extrême-Orient* ; **La Flèche**, 14 h : céramiques, terres vernissées ; **Limoges**, 14 h : tableaux modernes.

Foires et salons

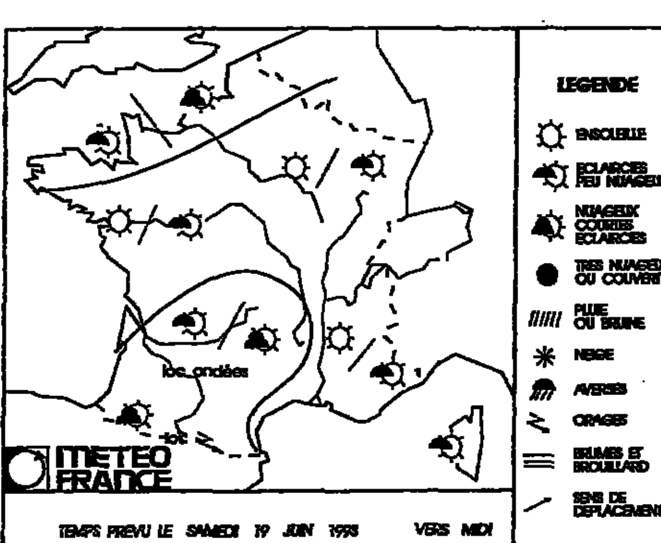
Paris (village Saint-Paul), **Lyon** (quartier Saint-Jean), **Versailles**, **Cagnes-sur-Mer**, **Le Croisic**, **Figeac** (Lot), **Epernay**, **Pontoise**

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 18 JUIN A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 19 JUIN 1993



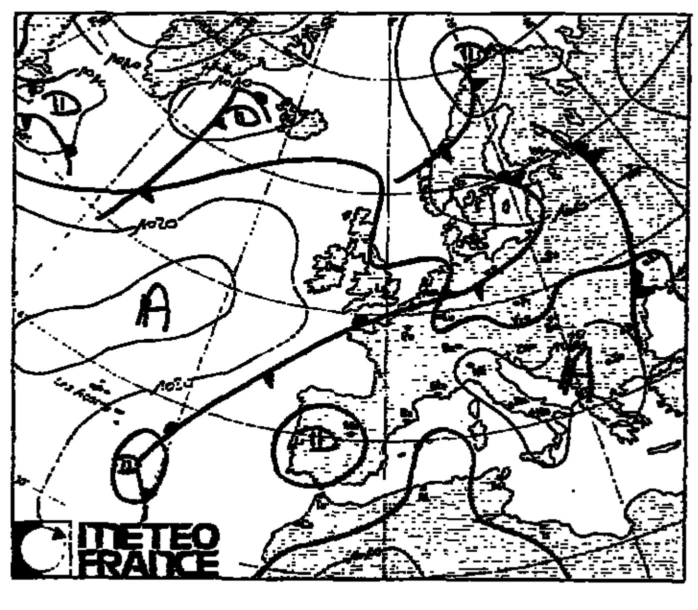
Samedi : chaud et ensoleillé au nord, orageux au sud. – Le matin, le *soleil sera au rendez-vous sur l'ensemble* du pays malgré quelques passages nuageux près des côtes de la Manche et sur le Sud-Ouest. Quelques rentrées maritimes se produiront sur le Languedoc-Roussillon. Sur les Pyrénées, les nuages seront déjà abondants.

L'après-midi, le ciel sera nuageux du nord de la Bretagne au Nord-Pas-de-Calais, mais l'impression de beau temps dominera. Des Pyrénées au Massif Central, les nuages deviendront plus nombreux et des orages isolés éclateront *en cours d'après-midi*. En soirée, les orages gagneront les Alpes et le Jura.

Les températures seront en hausse par rapport à la veille. Le matin, il fera aux environs de 13 degrés au nord, 15 degrés à 18 degrés au sud.

Dans l'après-midi, le thermomètre indiquera jusqu'à 20 degrés le long des côtes de la Manche et atteindra 26 degrés à 28 degrés au Nord et 28 degrés à 31 degrés au Sud.

PRÉVISIONS POUR LE 20 JUIN 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs relevées le 17-6-1993 à 18 heures TUC et le 18-6-1993 à 6 heures TUC — le 18-6-93

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	24	14	D
BIARRITZ	20	12	D
BORDEAUX	19	13	B
BOURGES	22	10	D
BREST	18	14	C
CAEN	20	12	D
CHERBOURG	18	9	N
CLERMONT-FER.	21	9	D
DIJON	22	10	D
GRENOBLE	26	12	D
LILLE	20	11	C
LIMOGES	18	11	D
LYON	22	12	D
MARSEILLE	29	17	B
NANCY	21	8	D
NANTES	21	9	B
NICE	24	21	D
PARIS-MONTS.	22	13	D
PAU	23	13	D
PERPIGNAN	29	16	N
POINTE-A-PITRE	32	24	N
RENNES	22	11	B
ST-ETIENNE	22	10	D
STRASBOURG	20	9	D
TOULOUSE	24	12	D
TOURS	22	11	D

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	27	17	N
AMSTERDAM	19	14	C
ATHÈNES	–	–	–
BANGKOK	36	27	N
BARCELONE	24	15	N
BELGRADE	26	14	C
BERLIN	19	11	C
BRUXELLES	20	12	C
COPENHAGUE	19	11	C
DAKAR	30	24	D
GENÈVE	22	10	D
ISTANBUL	25	15	D
JÉRUSALEM	26	16	N
LE CAIRE	32	21	D
LISBONNE	33	18	D
LONDRES	22	14	C
LOS ANGELES	24	18	N
LUXEMBOURG	18	10	D
MADRID	34	16	D
MARRAKECH	36	19	D
MEXICO	25	–	–
MILAN	26	14	C
MONTRÉAL	22	11	C
MOSCOU	20	9	C
NAIROBI	21	13	C
NEW-DELHI	40	23	P
NEW-YORK	28	17	D
PALMA	28	14	C
PÉKIN	30	21	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	25	16	B
HONGKONG	29	27	C
SÉVILLE	37	22	D
SINGAPOUR	31	25	N
STOCKHOLM	16	6	D
SYDNEY	17	8	D
TOKYO	30	21	D
TUNIS	29	15	C
VARSOVIE	16	9	N
VENISE	25	16	N
VIENNE	20	13	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brouillard	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET DU Monde

Naissances

Pascale et Thierry BOVAL
et
Arthur,
ont la *joie* d'annoncer la naissance de

Margot,

le 16 juin 1993.

49, rue de la Victoire,
75009 Paris.

Décès

– Mme Beela Chesfec,
M. Michel Chesfec,
son fils,
Et sa famille,
L'Union des écrivains et journalistes yiddish en France,
Ses nombreux amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mordehaïr BOSARSKI
(Litvine)
écrivain et journaliste,
chevalier des Arts et des Lettres,
auteur de
l'Anthologie de la poésie française
traduite en yiddish,

survenu le 17 juin 1993.

Les obsèques auront lieu le lundi 21 juin, à 14 heures précises.

On se réunira à l'entrée principale du cimetière de Bagneux.

Un car sera mis à disposition, à 13 heures, devant l'hôtel Holiday Inn, place de la République.

Cet avis tient lieu de faire-part.

26, rue Mélingue,
75019 Paris.

– *Le comité de rédaction de l'Information psychiatrique*
a la tristesse d'annoncer le décès du

professeur Mahfoud BOUCEBCI,

assassiné à Alger le 15 juin 1993.

Professeur de psychiatrie à l'université d'Alger, membre de nombreuses sociétés savantes, collaborateur de *l'Information psychiatrique*, le professeur Boucebci était unanimement reconnu *pour ses travaux scientifiques*, notamment dans le domaine de l'enfance, de l'adolescence, de l'ethnopsychiatrie. Profondément humaniste et tolérant, c'était un homme engagé contre toutes les formes d'exclusion et d'obscurantisme.

(Le Monde du 17 juin.)

– Monique, Alexandre et Clément,
font part de l'entrée de

Jean-Marc CHEVALIER

dans la paix éternelle, le 17 juin 1993.

La cérémonie aura lieu le 19 juin, à 10 heures, en la paroisse Saint-Augustin, Lyon-4e.

Ni fleurs ni couronnes.

«N'attendez pas que votre corps vous trahisse pour vous préoccuper de votre âme.»

Jean-Marc.

– Toulouse.

Jacques-André et Christiane,
Henri, décédé (†),
Michel et Geneviève,
Vincent et Michèle,
Jean-Marie et Marguerite,
Bernard et Marie-Andrée,
Philippe, Claude
et Colette Dumolard,
ses enfants,

leurs enfants et petits-enfants,
Mme Jeanne Dellon,
sa belle-sœur,
Ses neveux, nièces,
Parents et alliés,
Les familles Leclerc du Sablon, de Boissezon, Dellon, Dumolard, Mazaré,
ont le regret de faire part du décès de

Mme André DUMOLARD,
née Jeanne Dellon,

survenu le 17 juin 1993, dans sa quatre-vingt-treizième année, et vous prient de vous souvenir de son époux,

André DUMOLARD,

décédé le 5 décembre 1950,
et de son fils,

Henri DUMOLARD,

décédé le 8 décembre 1988.

La messe de funérailles sera dite en l'église de Saint-Exupère, à Toulouse, le 19 juin, à 14 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Lazare de Montpellier, le 21 juin, à 11 h 15.

Ni fleurs ni couronnes.

Vous pouvez envoyez vos dons aux Orphelins apprentis d'Auteuil, 40, rue La Fontaine, 75781 Paris Cedex 16. CCP 1629-02Y.

Cet avis tient *lieu de faire-part.*

3, rue Sainte-Philomène,
31400 Toulouse.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du «Carnet du Monde», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Raymond Madon,
Peter et Ani Beldowitsch,
ont la douleur de faire part du décès de

Despina MADON,
née Leventer,

survenu le 9 juin 1993, à Paris.

– Clément Schertzinger,
son époux,
Lamine et Monique Konté,
Maïthé Tummescheit,
ses enfants,
Hagen, Mathias et Hanna,
Marie-Diénéva,
ses petits-enfants,
Et toute *la famille*,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Mme Clément SCHERTZINGER,
née Marthe Althoffer,

survenu le 15 juin 1993, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques auront lieu le mardi 22 juin, à 10 h 30, à Strasbourg, en l'église Saint-Maurice, sa paroisse.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité à Guebwiller.

6, rue de Bruxelles,
67000 Strasbourg.
16, rue des Annelets,
75019 Paris.
2071 Köthel (Allemagne).

– *Claude Zedet Soemama*,
son épouse,
Chantal,
sa fille,
Patrick, Laurent, Frédéric,
ses fils,
Leurs épouses et enfants,
ont le profond chagrin de faire part de la mort de

Pierre ZEDET,

survenue le 11 juin 1993, à Aix-en-Provence.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

– Il y a dix ans, le 19 juin,

Geneviève VAUDOYER

nous quittait.

Que tous ceux qui l'ont connue et aimée se souviennent.

Avis de messes

– Le 24 juin 1993, à 11 heures, une messe solennelle sera célébrée en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, *2, place du Louvre, Paris-1er*, à l'intention de

Jean COURNOT,

décédé le 6 avril, muni des sacrements de l'Eglise.

Que ceux qui l'ont connu, estimé et aimé, y participent par leur présence et leur prière.

L'inhumation définitive aura lieu le 26 juin, à Avezan (Gers), selon son désir.

Mme Jean Cournot,
2, rue Joseph-Bara,
75006 Paris.

Messes anniversaires

– En ce trentième anniversaire du rappel à Dieu de

Jean SAINTE FARE GARNOT,

Béatrice, ses enfants et petits-enfants invitent ses amis, dans la fidélité du souvenir, à s'unir par la pensée ou la prière à la messe qui sera célébrée le mercredi 23 juin 1993, à 19 heures, en l'église Saint-Merri.

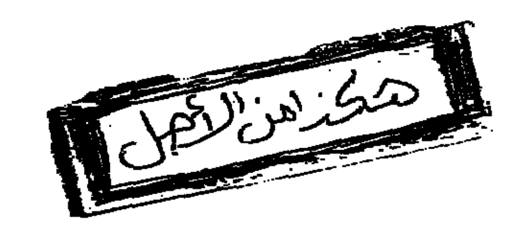
Conférences

– L'enseignement de la Kabbale. Séminaire exceptionnel. «Les causes de l'antisémitisme». Dimanche 20 juin 1993, à 18 heures. Centre de la Kabbale, 20, passage Turquetil, Paris-11e. Métro Nation. Tél. : 43-56-01-38.

Soutenances de thèses

– *Yveline Lemerie*, épouse *Pendariès*, soutiendra sa thèse : «Les procès de Rastatt. Le jugement des crimes de guerre en ZFOA, de 1946 à 1954», sous la direction de Mme Callède, à Paris-X-Nanterre, 200, avenue de la *République*, bâtiment C, salle C 24, le mardi 22 juin 1993, à 9 h 30.





ÉCONOMIE

BILLET

Les ondes de choc de la réunification

Même s'il est un peu tard pour *s'en apercevoir, les effets de la* réunification allemande pèsent lourdement sur les *économies* européennes. La fin de la récession dans la CEE semble de plus en plus dépendre de la reprise outre-Rhin. Le rapport détaillé sur les Comptes de la nation pour 1992 que publie l'INSEE vendredi 18 juin montre que la réunification aura eu deux conséquences successives : d'abord un important effet de *stimulation, la demande* intérieure allemande s'étant beaucoup accrue ; ensuite un effet de frein, la Bundesbank ayant remonté les taux d'intérêt pour modérer les pressions inflationnistes internes, provoquant non seulement un ralentissement de la demande en Allemagne mais par contrecoup une appréciation des monnaies *européennes par* rapport au dollar et au yen, donc une perte *de compétitivité des produits* fabriqués en Europe. Le rapport *estime par exemple qu'en tenant* compte d'autres facteurs (guerre du Golfe, baisse des taux courts aux Etats-Unis), la réunification est responsable d'une appréciation de 10 % du mark par rapport au dollar.

Dans un premier temps, celui du boom allemand, les économies européennes, répondant à la très forte demande de l'Allemagne dont les importations ont littéralement explosé (23,3 % au deuxième semestre 1991), ont – entre juillet 1990 et juin 1992 – *bénéficié* d'un effet direct d'accélération sur leur PIB compris entre 0,6 % pour l'Espagne et 1,6 % pour le *Benelux en passant par la France* (+ 0,8 %). Tous comptes faits, *la réunification aurait apporté à* la Communauté un surcroît de croissance de 0,4 % en 1990, de 1,1 % en 1991, et de 0,1 % en 1992. L'INSEE montre que l'effondrement du mur de Berlin aurait en fait eu comme première conséquence de retarder la fin d'un cycle conjoncturel de prospérité, un cycle en train de s'achever début 1990.

La suite est un peu moins claire, encore que le durcissement de la politique monétaire de la Bundesbank ait posé et pose encore à l'évidence de graves problèmes à l'Europe tout entière. Le rapport de l'INSEE estime que les taux longs en *Allemagne ont été* plus élevés en 1990, 1991 et 1992 de 1,5 à 2 points *du fait* de la réunification. Quant aux taux courts, ils auraient été inférieurs de 1,6 point en 1991 et de 1,9 point en 1993 sans la réunification.

On connaît les retombées de la politiques monétaire allemande : des attaques contre les monnaies faibles du SME, des hausses de taux pour les défendre, une terrible crise monétaire puis des dévaluations compétitives en Espagne, *Italie*, Grande-Bretagne. *« Les doutes qui ont plané pendant l'été 1992 sur la stabilité des parités ont contribué à la détérioration des anticipations des entreprises et du climat conjoncturel »*, conclut le rapport de l'INSEE.

ALAIN VERNHOLES

□ **Tokyo n'entend pas renégocier l'accord automobile avant l'automne.** – Le Japon attend de voir si la déprime du marché *automobile* européen se poursuit d'ici à l'automne pour renégocier éventuellement l'accord Japon-CEE limitant les exportations de voitures nippones en 1993, a laissé entendre, mercredi 16 juin à Tokyo, Noboru Hatakeyama, vice-ministre japonais du commerce extérieur et de l'industrie (MITI). La Commission européenne a demandé au Japon, début juin, de renégocier l'accord annuel conclu en avril qui prévoit une baisse des exportations japonaises de 9,4 % pour 1993 sur la base d'un recul de 6,5 % de la demande européenne, chiffre jugé aujourd'hui par Bruxelles trop optimiste. M. Hatakeyama a précisé que le MITI n'avait pas encore répondu officiellement à la demande de renégociation formulée par le commissaire européen Martin Bangemann.

Un projet de l'AFB, jugé « brutal » par les syndicats

Les retraites des salariés des banques pourraient être réduites

Pour garantir l'avenir de ses *régimes de retraite*, l'Association française des banques (AFB) propose de *supprimer* les avantages dont bénéficient les *salariés de la profession*.

Revoir à la baisse le niveau global des retraites... Dans les banques, cette éventualité n'a, désormais, plus rien de théorique. Alors que le gouvernement affirme son intention de modifier progressivement le calcul des prestations du régime d'assurance-vieillesse de la sécurité sociale, patronat et syndicats des établissements appartenant au secteur de l'Association française des banques (238 000 emplois sur un total de 460 000 pour l'ensemble des banques) ont engagé une partie de bras de fer, exemplaire à bien des égards.

L'alternative est dépourvue d'ambiguïté : assurer l'avenir en rejoignant, au prix de sacrifices qu'il faudra répartir, les régimes complémentaires de l'ensemble du privé ou condamner, à plus ou moins long terme, certains établissements à réduire autoritairement les pensions. Outre l'avenir des salariés et des retraités, c'est aussi, *indirectement, la position* de la *profession* bancaire sur le marché financier qui est en cause.

Le taux actuel moyen de cotisation devra, estiment les experts sans être contredits, être porté de 17 % aujourd'hui (1) à 40 % en 2005, en raison de la structure démographique de la profession. Celle-ci compte actuellement un retraité (sans compter les pensions de reversion) pour deux actifs, mais, dans douze ans, on ne comptabilisera plus que 1,4 actif pour un retraité. Les partenaires sociaux ont donc décidé d'un commun accord de demander l'intégration de leurs divers organismes (2) au sein des deux grands régimes complémentaires du secteur privé : l'ARRCO pour l'ensemble des salariés, l'AGIRC pour les cadres.

En octobre *1992*, ces *derniers ont* donné leur accord non sans avoir, au préalable, fait leurs comptes. Dans les vingt-cinq prochaines années, les droits à la retraite du personnel bancaire ne seront pris en charge qu'à hauteur de 88 % par l'ARRCO et de 95 % par l'AGIRC. La réponse est attendue avant le 30 juin pour une fusion au 1er janvier 1994. Or, cette dernière *suppose que* la *profession* réponde à une question fort simple : faut-il supprimer ou maintenir le « différentiel » entre la pension offerte par les deux organismes de droit *commun et la pension bancaire* actuelle ? Celui-ci représente environ 15 % en moyenne selon les établissements, et sa prise en charge par l'AGIRC et l'ARRCO représenterait une *charge évaluée à 6 milliards* de francs...

Un régime « chapeau » transitoire

Jeudi 17 juin, les représentants de l'Association française des banques (AFB) ont levé le voile sur leurs dernières propositions. *Ils* acceptent la création d'un régime de retraite « chapeau » couvrant le différentiel mais à la condition expresse que ce régime ait une durée de vie limitée à quelques années et *« meure de sa belle mort »*. En clair, les banques refusent de financer éternellement les avantages supérieurs au droit commun en maintenant un régime « chapeau » qui garantit une *« prestation définie »* (3) calculée en fonction du salaire de la dernière année (parfois même du dernier mois). *« En raison des déséquilibres démographiques et de l'évolution de l'emploi, les charges augmenteront considérablement dans les années qui viennent si l'on maintient un régime spécifique. Or, les banques cotisent davantage que les autres entreprises et il est impossible, globalement, d'aller au-delà. Il faut choisir entre une adaptation du système actuel ou son explosion à terme »*, assure un négociateur patronal.

Afin de répartir les efforts entre les actifs et les 160 000 retraités (droits directs et dérivés), l'AFB propose *également* de geler à leur niveau actuel les pensions déjà liquidées jusqu'à ce que la revalorisation des prestations ARRCO et AGIRC ait absorbé la différence. Un tel mécanisme *impliquerait un* blocage des retraites pendant au moins cinq ans. La barre est donc placée très haut.

La position de la profession est d'autant plus ferme que l'AFB est parvenue non sans difficultés à ébaucher un compromis entre ses diverses composantes. En effet, les banques les plus anciennes et dont le personnel est le plus âgé (la BNP ou le Crédit du Nord, par exemple) ont tout intérêt à voir leur régime de retraite se fondre dans un ensemble plus large, quitte à cotiser un peu plus. A l'opposé, les banques les plus *« jeunes »* et les plus petites, regroupées au sein de la Caisse de retraite du personnel bancaire (CRPB), n'y ont aucun intérêt immédiat. Au contraire : l'intégration au sein de l'AGIRC et de l'ARRCO les amènerait à augmenter de six points leur taux de cotisation. *Finalement*, un accord de principe prévoyant le versement, par les « vieilles banques », d'une quote-part, est intervenu.

Les syndicats, qui n'ignorent pas que cette négociation est hautement symbolique compte *tenu de* l'importance des populations concernées et des projets du gouvernement, jugent les propositions de l'AFB *« trop brutales »*. Disposés à accepter des concessions sur le calcul de certains droits, ils refusent en revanche une *disparition à terme du régime* spécifique de la profession. *« Il faut rejoindre l'ARRCO et l'AGIRC et, ensuite, se donner le temps nécessaire pour négocier »*, souhaite Daniel Rathery (SNB-CGC). *« On nous demande d'abandonner avant le 30 juin ce qui existe déjà sans nous dire par quoi on le remplace »*, plaide Pierre Gendre (FO), alors que Jean-Luc Wabant (CFDT) propose un *« accord d'étape »* prévoyant un *« mécanisme de solidarité interprofessionnelle alimenté par les employeurs qui pratiquent une politique de réduction de l'emploi »*.

Très déterminés, les syndicalistes n'en sont pas moins en position délicate. Conscients que les organismes bancaires vont connaître des difficultés – *« le plat AGIRC-ARRCO*, admet l'un d'eux, *ne repassera pas deux fois »*, – ils savent également que le régime de droit commun, fondé sur le principe de la cotisation définie, avantage les salariés modestes dont le profil de carrière est régulier. De plus, en cas d'échec des négociations, le temps jouerait pour l'AFB. Le patronat peut geler la valeur du point bancaire, qui commande la progression des pensions et des rémunérations de base, laissant aux banques le soin de déterminer librement leur politique salariale. Il peut aussi attendre que se précisent les menaces de « krach » qui planent à moyen terme sur certains *établissements disposant* de leur propre caisse de retraite. Celle de la Marseillaise de crédit, en proie à d'énormes difficultés, ne vient-elle pas de réduire certaines *prestations* ?

Si le blocage des discussions perdure au-delà du 25 juin, date de la dernière réunion prévue, les partenaires sociaux peuvent envisager un report de l'échéance du 30 juin. Mais, en tout état de cause, ils devront parvenir à un accord applicable au 1er janvier 1994. Repousser cette échéance, leur a-t-il été clairement signifié, entraînera un durcissement des conditions d'intégration.

Pourtant, les syndicats n'ont pas perdu tout espoir d'assouplir la position de leurs interlocuteurs. *« Les banques, surtout celles qui aspirent à être privatisées, ont intérêt à ce qu'un accord intervienne rapidement. Dans le cas contraire, il faudra bien qu'elles expliquent aux marchés financiers qu'elles risquent tôt ou tard de ne plus pouvoir payer les retraites de leur personnel »*, assure M. Wabant (CFDT).

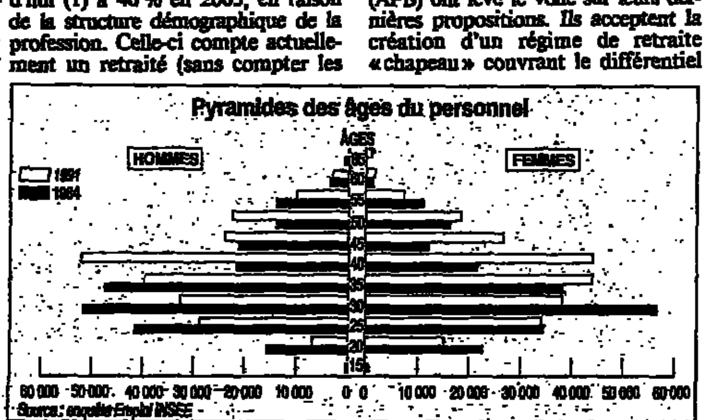
JEAN-MICHEL NORMAND

(1) Ce taux moyen se répartit entre une cotisation salariale de 6,375 % et une cotisation patronale de 10,625 %.

(2) Actuellement, les salariés des banques cotisent au régime général de la sécurité sociale mais disposent de leur propre régime de retraite complémentaire.

(3) La retraite bancaire est égale à un soixantième du salaire *brut mensuel* multiplié par le nombre d'années d'ancienneté.





Entre 1984 et 1989, la structure par âge des salariés des établissements qui composent l'Association française des banques (AFB) s'est profondément modifiée. Deux mouvements contraires interviennent : les plus de cinquante-cinq ans sont moins nombreux, de même que les moins de trente ans, surtout chez les hommes. La proportion de 35-55 ans a donc considérablement augmenté sous l'effet du blocage des embauches et des départs anticipés qui ont contribué à réduire les effectifs de l'AFB (238 000 salariés en 1992 contre 254 400 en 1986). Ce phénomène va très lourdement peser sur les régimes de retraite à partir de 2005, puisqu'un nombre très important de personnes quitteront la vie active.

M. Tietmeyer président de la « Buba » en octobre

Changement dans la continuité à la Bundesbank

FRANCFORT

de notre correspondant

L'habit fait le moine sur les bords du Main. Quiconque entre à la Bundesbank en adopte les théories monétaires *orthodoxes. Le changement* de présidence de la « Buba », annoncé jeudi 17 juin, ne devrait donc pas amener de modification de fond, même si la coopération avec le gouvernement *de Bonn devait s'en trouver* améliorée. Le président Helmut Schlesinger partant en retraite, Hans Tietmeyer, actuel vice-président prendra sa place comme prévu pour un *mandat courant jusqu'en 1999*. Le poste de vice-président reviendra à Johann Wilhelm Gaddum, membre du directoire chargé du département des marchés monétaires.

Afin de respecter les subtils équilibres politiques qui concourent à l'indépendance de la Bundesbank vis-à-vis de ces mêmes pouvoirs politiques, les noms de différentes personnalités sociales-démocrates avait été avancés. Mais finalement M. Gaddum, membre *de la CDU de* M. Kohl, l'a emporté pour la vice-présidence. Le gouvernement a choisi Edgar Meister, cinquante-trois ans, social-démocrate et ministre des *finances de Rhénanie-Palatinat*.

M. Schlesinger, professeur d'économie, avait fait toute sa carrière à la Bundesbank. MM. Tietmeyer et Gaddum sont plus ouverts à la politique, ayant été tous les deux des collaborateurs du chancelier Kohl (*M. Gaddum était* ministre des finances du même Land de Rhénanie-Palatinat dans les années 70 lorsqu'il était dirigé par Helmut Kohl). Plus politique, plus international *aussi, M. Tietmeyer devrait* cependant dans un premier temps confirmer rapidement son autonomie vis-à-vis de M. Kohl par des manifestations d'orthodoxie et de rigueur dans la défense du mark.

ERIC LE BOUCHER

[Né en 1931, Hans Tietmeyer a commencé par des études de théologie. Il est entré en 1962 au ministère des finances où il fera toute sa carrière. Membre de la CDU, il *devient secrétaire d'Etat* aux finances en 1982 et, à ce titre, est le « sherpa » du chancelier pour la préparation des sommets du G7. En 1989, il est nommé au directoire de la Bundesbank dont il devient vice-président en *1991*, lorsque M. Schlesinger remplace M. Pöhl.]

Un secteur fragilisé

Au-delà de sa valeur exemplaire, le problème des retraites se pose avec d'autant plus *d'acuité pour les banques qu'elles* se trouvent en général dans une situation difficile. Elles ont été touchées de plein fouet par la récession et son corollaire, la multiplication des défaillances d'entreprise, mais également et surtout par une crise de l'immobilier sans équivalent depuis la seconde guerre mondiale. Une conjoncture très défavorable qui vient se greffer sur des problèmes structurels de baisse continue des marges, d'augmentation du coût de la *ressource*, de sureffectifs et de déséquilibre des *pyramides* des âges du fait des embauches massives du début des années 70.

Sans être devenu la sidérurgie de la fin du siècle comme certaines Cassandres le prédisaient, le secteur bancaire a découvert l'an dernier les plans sociaux. Les mouvements d'allégement des *effectifs ont pris une tournure* radicale en 1992 et se sont poursuivis au même rythme depuis le début de l'année, les derniers en date étant ceux de la Banque San Paolo, de la Barclays et *du* CEPME. Ils se sont multipliés dans les établissements de taille moyenne les plus touchés par la crise de l'immobilier, les faillites d'entreprise ou les plus fragilisés par l'envolée des taux à court terme *pendant la crise monétaire*.

Rentabilité en chute libre

La réduction des frais généraux est devenue un véritable leitmotiv dans le monde bancaire et le moyen essentiel de redresser la rentabilité. *Les plans sociaux ne* se sont d'ailleurs pas limités aux petits établissements en crise. Des dispositifs de licenciement ont été mis en place dans des établissements *aussi* prestigieux que la banque de Paribas et dans des filiales du groupe Suez. De grandes banques de dépôt comme la BNP et la Société générale ont également décidé d'accélérer l'allégement de leurs effectifs, ce qui n'a pas été sans créer des conflits.

La fameuse « déréglementation » des années 80 a exposé les établissements bancaires à une concurrence toujours *plus forte*, au moment même où le coût de *leurs ressources devenait* de plus en plus élevé et où se mettaient en place les contraintes de fonds propres du ratio Cooke. L'explosion des sicav monétaires – un phénomène exclusivement français – a vidé les comptes à vue et condamné la *plupart* des banques à acheter leur matière première, l'argent, à des coûts de plus en plus élevés. La marge d'intérêt qui représente encore l'essentiel des bénéfices, en dépit des efforts pour faire rémunérer les *services* par des commissions, n'a cessé de diminuer au fil des ans. De 5 % en 1987, elle s'est réduite à 3,8 % en 1990 et 3,4 % en 1992. Une évolution qui n'a pas été compensée, tant s'en faut, par une augmentation du volume des crédits distribués.

La rentabilité qui s'était miraculeusement redressée en 1991 est depuis l'an dernier en chute libre. *Les bénéfices des banques liées à* l'AFB (Association française des banques) n'auront pourtant baissé en *moyenne* que de 30 % en 1992, mais la majeure partie des profits proviennent de plus-values.

Les provisions, qui avaient déjà augmenté de 22 % en 1991, se *sont accrues de plus de 30 % et* absorbent l'essentiel des résultats d'exploitation avec des niveaux records de 16,5 milliards de francs pour le Crédit agricole et 14,7 milliards pour le Crédit lyonnais.

Quant à la crise immobilière, dont les banques et les pouvoirs *publics ont pris conscience très* tardivement, elle sera longue à digérer. L'*exposition* de l'ensemble du système bancaire français atteint entre 300 et 500 milliards de francs. Les encours devraient être provisionnés à hauteur de 25 %. Le système bancaire devra ainsi supporter sur plusieurs années des pertes proches de 100 milliards de francs. Les recapitalisations en catastrophe de *petits établissements* se sont multipliées, la plus spectaculaire étant celle du Comptoir des entrepreneurs en cessation de paiement au début de l'année.

ÉRIC LESER

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Bernard Pache doit remettre d'ici deux semaines un plan stratégique à ses actionnaires

Le PDG de Bull joue la continuité

Le plan stratégique que Bernard Pache va présenter début juillet à Gérard Longuet, ministre de l'industrie, ne comporte pas de mesures radicales. Zenith Data Systems, la filiale micro-informatique du groupe et l'une de ses principales sources de pertes, ne sera pas vendue. Mais des accords de sous-traitance devraient être annoncés dans les prochaines semaines.

BOSTON

de notre envoyée spéciale

Gérard Longuet risque d'en être pour ses frais. Le 11 mai dernier, le ministre de l'industrie avait joué le « coup de sang ». Il donnait deux mois tout juste à Bernard Pache, le patron de Bull, pour lui soumettre *« une nouvelle stratégie »*. Pour lui présenter des actions vigoureuses qui stoppent l'engrenage des pertes. Après avoir enregistré un résultat net à hauteur de 6,8 milliards de francs en 1990 et de 3,3 milliards de francs en 1991, le groupe français a terminé 1992 dans le rouge à hauteur de 5 milliards de francs.

Or, à deux semaines de l'échéance fixée par sa tutelle, Bernard Pache n'entend rien proposer de spectaculaire. Le groupe, répète-t-il inlassablement, a déjà fait ses choix et s'est engagé dans une profonde mutation. En déplacement à Boston, où Bull convie pour trois jours ses partenaires et clients à « Enterprise 93 », un grand séminaire consacré aux technologies de l'information, M. Pache a été catégorique. Il ne fera pas *« table rase »*. Il ne proposera rien qui puisse *« remettre en cause l'intégrité du groupe »*.

Ni filialisation ni cession

Les services de Dominique Strauss-Kahn, le prédécesseur de M. Longuet, avaient-ils, en leur temps, évoqué la filialisation de certaines activités ? *« Une telle approche n'est pas dans le sens de l'histoire*, rétorque M. Pache. *Le tronçonnage va rigoureusement à l'encontre de ce que souhaitent nos clients. Aujourd'hui, leur demande doit être traitée de façon globale. Comment y parvenir si la compagnie n'est qu'une juxtaposition d'unités autonomes ? IBM s'en est bien rendu compte qui, après avoir prôné l'éclatement de ses activités, vient de faire machine arrière. »*

Il n'y aura donc pas de filialisation. Et il n'y aura pas, non plus, de désengagement majeur. Les opérations nord-américaines ? Bull North America (ex Bull H. N.), répond M. Pache, est à l'équilibre opérationnel. *« Notre présence aux Etats-Unis est d'autant plus justifiée que nous commençons à y gagner de l'argent. »* Reste le cas de la micro-informatique, c'est-à-dire de Zenith Data Systems (ZDS), achetée au prix fort (511,4 millions de dollars) par Bull il y a trois ans et qui grève lourdement les comptes du groupe. Les pertes 1992 de ZDS – non communiquées – auraient été supérieures à celles de 1991, qui s'élevaient déjà à 1,5 milliard de francs. Au-delà des justifications stratégiques, comme le reconnaît tacitement Bernard Pache, ZDS n'est actuellement pas vendable. Sauf à faire réaliser au groupe Bull une très mauvaise opération patrimoniale.

« Zenith Data Systems n'a besoin ni d'accord technologique ni d'accord en capital, mais d'alliances qui lui permettent de résoudre son problème de volumes », analyse-t-on au sein du groupe. Les quantités fabriquées par ZDS, explique-t-on, restent insuffisantes pour tirer au plus bas les coûts de production et pour alimenter un réseau de distribution de masse. L'avenir de ZDS passerait donc par la sous-traitance pour un certain nombre de fabricants. De tels accords devraient être annoncés d'ici quelques semaines.

C'est là la principale nouveauté du plan Pache. Sera-t-elle suffisante pour convaincre la tutelle ? Endetté à hauteur de 9,5 milliards de francs, le groupe Bull aura besoin d'argent frais en 1993. Le montant de cette dotation en capital est actuellement en discussion. Elle devrait s'ajouter aux 2,5 milliards de francs débloqués fin 1992 par l'Etat sous forme d'avances d'actionnaires, un prêt qui n'a pas encore été converti en fonds propres, en raison de l'opposition de Bruxelles.

CAROLINE MONNOT

Dénonçant les « dysfonctionnements » de la Communauté

Gérard Longuet annonce des mesures en faveur de l'habillement

Jugeant la situation de l'industrie du textile et de l'habillement *« critique »*, Gérard Longuet, ministre de l'industrie, des postes, télécommunications et du commerce extérieur, a vigoureusement dénoncé, jeudi 17 mai à la tribune du Sénat, *« l'impact inacceptable »* des *« dysfonctionnements »* de la Communauté européenne dans ce domaine. Il a chiffré, pour la première fois, à *« 60 000 le nombre d'emplois perdus depuis 1984 du fait de l'inefficacité des procédures communautaires »*.

Déplorant une nouvelle fois l'inexistence des statistiques douanières depuis le début de l'année, il a dénoncé pêle-mêle l'impréparation du marché unique, les réticences de la Commission à appliquer des clauses antidumping, à négocier de nouveaux quotas sur des produits sensibles (les *« sorties de panier »*) ou encore son inefficacité dans la lutte contre la contrefaçon et la fraude d'origine. Pourtant peu avare de coups de griffes à l'égard de la Commission, jamais M. Longuet ne s'était montré aussi précis et aussi virulent.

C'est pourquoi, précisant une politique en faveur du textile et de l'habillement qu'il avait déjà esquissée (*le Monde* du 15 mai), le ministre a fait de son action internationale – vers les Douze comme vers le GATT, – sa priorité. Outre l'inscription du sujet à l'ordre du jour du prochain Sommet des Douze à Copenhague où il réitérera ses griefs, il demande à la Commission de Bruxelles de *« diligenter des enquêtes sur les plus gros lieux d'importations européens »* (les ports de Rotterdam, d'Anvers, de Gênes...).

M. Longuet souhaite réactiver au niveau communautaire le *« made in CEE »* et l'obligation de marquage des origines pour les pays tiers. Surtout, comme le souhaitaient les industriels de l'habillement, il veut obtenir des Douze que les avantages du dispositif réglementaire appelé *« trafic de perfectionnement passif »* (TPP) demeurent réservés aux seuls industriels et non étendus aux négociants, comme le souhaiteraient certains pays nordiques où toute production textile a disparu.

Ce volet international sera complété par des mesures nationales orientées dans trois grandes directions : la recherche d'une plus grande flexibilité du travail ; la lutte contre la contrefaçon par la musculation des textes réglementaires ; la lutte contre le travail clandestin. Sur ce point, M. Longuet promet une mesure radicale : l'autorisation donnée aux préfets de couper l'électricité aux ateliers connus pour pratiquer ce type d'activité. Au total, ce sont donc la quasi-totalité des demandes des industriels de l'habillement que M. Longuet s'est proposé de satisfaire. Il lui faudra désormais beaucoup d'opiniâtreté, notamment à Bruxelles, pour ne pas décevoir...

P.-A. G.

SOCIAL

Les syndicats de cheminots invités à négocier

La SNCF souhaite discuter de l'exercice du droit de grève

Jacques Fournier, président de la SNCF, a annoncé jeudi 17 juin son intention d'inviter, cet automne, les syndicats à discuter de l'exercice du droit de grève. M. Fournier, qui participait à la journée de clotûre de la réflexion collective menée dans le cadre de la préparation du plan d'entreprise – qui a donné lieu à une vidéotransmission suivie par quelque 20 000 cheminots répartis sur soixante-quinze sites – entend ainsi créer les conditions d'une négociation en bonne et due forme sur la *« continuité du service public »*. C'est la première fois que le président de la SNCF évoque ouvertement une réglementation du droit de grève des cheminots qui, en 1992, a entraîné la perte de 89 160 journées de travail (193 776 en 1991).

Au cours de cette journée, M. Fournier a estimé qu'un *« examen de collectif est plus que jamais nécessaire »* tout en soulignant que la SNCF, dont le déficit devrait approcher six milliards de francs en 1993, *« est sans doute plus durement frappée par la crise que les autres entreprises »*. Les responsables de la société nationale ont également insisté sur leur volonté de *« rompre avec l'image d'une enteprise sûre d'elle et dominatrice »* en *« privilégiant un partenariat équilibré avec les collectivités locales et les régions »* et en obtenant de l'Etat qu'il définisse clairement le concept de service public.

Enfin, les dirigeants de la SNCF veulent convaincre le personnel que *« la recherche d'une meilleure qualité exclusivement tournée vers la satisfaction de la clientèle, n'est pas seulement liée aux moyens mis en œuvre »*. Le thème des rapports avec le public – que l'introduction du système de réservation Socrate a largement détérioré – a été omniprésent. *« Nous sommes éclaboussés par notre image dégradée. Les contacts avec le public sont parfois rudes »*, a témoigné un responsable d'établissement...

J.-M. N.

AGRICULTURE

Au Congrès de Grenoble

Jean Puech prévoit une légère baisse des taxes qui frappent les producteurs de blé

GRENOBLE

de notre correspondant

700 délégués des céréaliers français ont participé, jeudi 17 et vendredi 18 juin à Grenoble, au congrès de l'Association générale des producteurs de blé et autres céréales (AGPB). Ceux-ci cultivent plus d'un tiers des terres agricoles et ils exportent plus de 60 % de leur production. Les céréaliers se sont déclarés *« excédés par le mépris fondamental »* que leur manifesterait la Commission de Bruxelles et ils ont dénoncé les *« partis pris »* de la nouvelle politique agricole commune (PAC) *« qui aboutissent à pénaliser la performance »* et à faire disparaître presque entièrement le blé dur de certaines régions qui en produisaient depuis trente ans.

Sur le dossier du GATT, le président de l'AGPB, Henri de Benoist, a déclaré que les céréaliers *« ont besoin de règles claires, stables, loyales et tendant plus à accroître le commerce mondial qu'à le freiner, à le réguler plus qu'à le compliquer »*. Devant le ministre de l'agriculture et de la pêche, Jean Puech, venu assister à la séance de clôture, les céréaliers ont demandé un allègement des taxes fiscales et parafiscales qui pèsent sur leurs productions.

Le ministre a annoncé que celles-ci diminueront, dès la prochaine récolte, de 1,38 franc sur les 22,60 francs payés actuellement sur chaque tonne de blé livrée. *« Cette baisse n'est pas conséquente »*, ont commenté les céréaliers. Ils ont par ailleurs réclamé le démantèlement total de la taxe sur le foncier non bâti pour les hectares de terres mis en jachère. *« Il n'y a aucune raison d'admettre des dégrèvements de cette taxe pour les terres dont la production a souffert de calamités et de refuser la même règle lorsqu'il y a jachère. Il s'agit d'une taxe spécifiquement française qui nous pénalise »*, a souligné M. de Benoist. Le ministre de l'agriculture ne lui a donné, sur ce point, aucune assurance.

CLAUDE FRANCILLON

INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

• **Commerce extérieur : important déficit en avril.** – Le déficit de la balance commerciale a atteint 10,49 milliards de dollars en avril après 10,45 milliards en mars. Le résultat d'avril est le plus mauvais enregistré depuis décembre 1988. Il est essentiellement dû à d'importantes importations de pétrole. Hors pétrole, le déficit s'est situé à 6,16 milliards contre 6,50 milliards en mars. Globalement, les importations ont baissé pour atteindre 48,87 milliards contre 49,2 milliards de dollars en mars (– 0,7 %), les exportations reculant davantage pour atteindre 38,38 milliards (– 1,3 %) .

GRANDE-BRETAGNE

• **Inflation : stabilité en mai.** – L'indice des prix à la consommation est resté inchangé en Grande-Bretagne en mai par rapport au mois précédent, et a progressé de 1,3 % seulement en glissement annuel (mai 1993 comparé à mai 1992). Il s'agit du meilleur résultat mensuel depuis vingt-neuf ans.

• **Chômage : nouvelle diminution en mai.** – le taux de chômage a de nouveau diminué en mai, à 10,4 % de la population active contre 10,5 % le mois précédent. Le nombre de demandeurs d'emploi a baissé de 26 100, portant la diminution à 80 000 depuis le mois de février. Le gouvernement a également annoncé cette semaine que la production industrielle avait augmenté de 0,7 % en avril par rapport à mars (hors énergie) en données provisoires corrigées des variations saisonnières, après une baisse de 0,3 % en mars.

CORRESPONDANCE

Les céréaliers et la jachère

M. Henri de Benoist, président de l'Association générale des producteurs de blé (AGPB), nous écrit :

Dans l'article « Les Douze assouplissent leur politique agricole » du 28 mai, votre journal indique qu'en France l'indemnisation moyenne de la jachère passera de 2 000 à 2 600 francs par hectare. Puis, tout en signalant que l'entretien de la jachère est relativement coûteux, il appelle le lecteur à effectuer un rapide calcul pour « réaliser le cadeau » ainsi fait par les ministres « à un céréalier qui va devoir geler 20 hectares », par exemple.

Tout comme ses confrères, le céréalier en cause apprécierait beaucoup de n'avoir que des charges d'entretien (désherbage, par exemple). Alors, comme cela est suggéré, l'indemnisation de la jachère relevée, qui plus est, serait véritablement source de bénéfices.

Telle n'est cependant pas la réalité, loin s'en faut, puisque d'autres charges, dites fixes, sont attachées à un hectare de jachère, telles que le prix de sa location ou le coût des emprunts contractés pour l'acheter, la taxe sur le foncier non bâti, le coût de l'équipement infrastructurel des exploitations, etc. Les comptables qui ont des céréaliculteurs pour clients peuvent le confirmer, le cumul des charges fixes par hectare aboutit dans la quasi-totalité des cas à une somme supérieure au montant de l'indemnisation, même augmentée.

□ **Manifestations d'agriculteurs à Salon-de-Provence et à Rennes.** – Plus d'une centaine d'agriculteurs, à l'appel des responsables départementaux de la FNSEA et du CNJA, ont établi, jeudi 17 juin dans la soirée, un barrage routier entre Salon-de-Provence et Arles (Bouches-du-Rhône), arrêtant deux camions transportant des produits étrangers, dont l'un, chargé de tomates belges et de prunes espagnoles, a été incendié. En Bretagne, environ trois cents producteurs de pommes de terre de la région de Saint-Malo ont manifesté devant la préfecture.

□ **Aux Etats-Unis, la Chambre des représentants vote en faveur d'une aide de 2,5 milliards de dollars à la Russie.** – La Chambre des représentants a approuvé jeudi 17 juin un texte prévoyant un budget de 13 milliards de dollars (environ 71 milliards de francs) pour l'assistance à l'étranger au cours de l'année fiscale 1994 (qui commencera en octobre). La somme est en baisse de 1 milliard par rapport à 1993, mais le montant de l'aide aux Etats issus de l'URSS est en hausse, à 2,5 milliards de dollars. L'ex-URSS deviendra ainsi le deuxième bénéficiaire de l'aide américaine après Israël (3 milliards de dollars), mais devant l'Egypte (2,1 milliards).

□ **Rectificatif.** – Dans l'article intitulé « Parfum de polémique » (*le Monde* du 9 juin), nous avons indiqué par erreur que les parfums Caron étaient la propriété d'Yves Saint Laurent. En réalité les parfums Caron sont une société autonome dont les actionnaires n'ont rien de commun avec ceux d'Yves Saint Laurent. Ces deux sociétés ont en revanche passé un accord au sujet des marques « Champagne » pour Yves Saint Laurent et « Royal Bain de Champagne » pour Caron. Cette dernière marque est en effet commercialisée par les parfums Caron depuis 1943.

ÉCONOMIE

Le 40e Salon du Bourget

Le plus puissant moteur d'avion du monde prépare la reprise

Le Salon aéronautique du Bourget ne se caractérise pas par des nouveautés spectaculaires. *La mise au point* satisfaisante du plus puissant réacteur du marché par General Electric et SNECMA tranche dans cette atmosphère de morosité technologique. Le GE-90 vient de battre un record du monde avec une poussée de 105 000 livres.

C'est un colosse par la taille : le *GE-90 mesure plus de quatre mètres* de diamètre, c'est-à-dire que ce réacteur est aussi large que le fuselage *d'une Caravelle* ou d'un Boeing-737. Sa puissance est à l'échelle : il a réalisé, le 3 avril, au banc d'essai de General Electric de Pebbles (Etats-Unis), une poussée de 105 400 livres, grosso modo 50 tonnes. Un record du monde qui laisse loin derrière les moteurs concurrents, le Trent, du *britannique* Rolls Royce, et le PW-4000, de l'américain Pratt & Whitney, qui plafonnent à *90 000 livres. Il* avale une tonne et demie d'air à la seconde. Pour donner une idée des capacités du GE-90, disons qu'il pousse aussi fort que six TGV Atlantique !

Ce n'est pas pour la beauté du geste que le premier motoriste mondial a lancé ce programme de 1,5 milliard de dollars (8,2 milliards de francs), mais pour être présent sur le créneau des réacteurs les plus puissants. En effet, le CF-6 de Gene*ral Electric, qui propulse aujourd'hui* une partie des Boeing-747, ne pouvait plus suivre les améliorations apportées par Rolls et Pratt à leurs propres moteurs. Juste au moment où les compagnies aériennes ne juraient plus que par les biréacteurs gros porteurs et long-courriers. M. de la Palice aurait dit qu'il coûte moins cher d'acheter un avion équipé de deux réacteurs que de trois ou de *quatre... Mais qui dit* moins de moteurs les veut plus puissants.

10 % de carburant en moins

Donc General Electric s'est lancé dans l'aventure en 1991, mais pas seul, car les sommes en jeu et la *nécessité de bien vendre le nouveau* moteur nécessitaient des partenaires. L'américain a gardé 60 % du fardeau; il a persuadé de le rejoindre, pour 25 %, le français SNECMA, avec lequel il fabrique à parité le réacteur CFM-56, qui propulse les Boeing-737 et les Airbus A-320 et A-340. Les Italiens de Fiat, pour 7 %, et les Japonais de Ishikawajima Heavy Industries (IHI), pour 8 %, ont accepté d'apporter leurs capitaux et leur savoir-faire dans le domaine des engrenages et des transmissions.

Les résultats de deux ans de travaux intenses sont là. Dix moteurs tourneront bientôt au banc d'essai, dont deux en France. Si l'on en croit Georges Sangis, directeur des programmes civils, et Robert Laurens, *responsable du programme GE-90*, de la SNECMA, ce moteur est moins polluant de 30 % en oxydes d'azote grâce à l'emploi d'une double tête d'injection. La grande aube de 3,12 mètres ou 123 inches (pour pouvoir franchir les portes de soute d'un Boeing-747 et éviter l'utilisation d'avions spéciaux pour son transport) a été conçue en matériau composite : des nappes de fibre de *carbone imprégnées de résine* Epoxy et des bords d'attaque de pale en titane pour résister à l'ingestion d'oiseaux de quatre kilos. Ce recours au composite, un taux de dilution (rapport entre le courant froid et le courant chaud sortant du moteur) extrêmement élevé, de 9 contre 6 *pour les réacteurs actuels, et une* vitesse d'éjection des gaz relativement lente permettent d'annoncer une économie de 10 % de carburant et l'émission de 17 décibels de moins que ce qui est admis par la réglementation la plus sévère en matière de bruit.

D'ores et déjà, on sait que le GE-90 permettra aux biréacteurs qu'il équipera de survoler les océans sans avoir à trop se rapprocher d'aéroports de secours pour le cas où... Ils pourront se contenter de voler avec un seul moteur à une distance de sécurité de trois heures de vol d'une piste, ce qui permet d'affronter le Pacifique et, par exemple, de rejoindre enfin en bimoteur l'île de Hawaï.

Les mastodontes d'Airbus et de Boeing

Brian Rowe, le patron des moteurs General Electric, aimerait bien que le GE-90 s'adjuge, un jour, 100 % du marché. Pour l'instant, ce réacteur, d'un coût unitaire de 10 millions de dollars (55 millions de francs), a été commandé pour équiper trente-huit Boeing-777, soit 34 % de ces appareils capables d'emporter 300 passagers jusqu'à 13 000 *kilomètres et commandés à* 113 exemplaires. Cet avion entrera en service à partir de 1995 dans les flottes de Lauda Air, Euralair, le loueur ILFC, China Southern, Continental Airlines et, surtout, British Airways, qui en a commandé ferme 15 exemplaires et qui a fait une grosse infidélité au motoriste britannique Rolls Royce en raison des conditions très favorables consenties par General Electric pour séduire un client aussi prestigieux.

Si tout se passe selon les prévisions, les usines de Cincinnati (Ohio) et de Melun-Villaroche (Seine-et-Marne) sortiront une soixantaine de moteurs géants par an à partir de 1997 et les partenaires gagneront de l'argent en l'an 2005.

Lorsque le retour à la santé des compagnies aériennes sera avéré, celles-ci achèteront peut-être un Airbus A-330 allongé ou encore les mastodontes qu'Airbus et Boeing préparent sur leurs planches à dessin et qui pourraient emporter de 500 à 800 – voire 900 – passagers. Et là, il n'y aura pas de contestation *possible* : le GE-90 sera le moteur de la reprise, celui qui sera immédiatement capable d'emporter dans *les airs l'équivalent de la clientèle* d'un TGV double Paris-Marseille.

ALAIN FAUJAS

Un Mirage IV au Musée de l'air

Pour la première fois, le Musée de l'air, installé au Bourget, expose un bombardier nucléaire Mirage IV. Ce *n'est pas n'importe quel* appareil : l'exemplaire présenté est le numéro 9 de la série, celui qui a largué, le 19 juillet 1966, une bombe *nucléaire en vraie grandeur* au-dessus de l'atoll de Mururoa, en Polynésie. Il s'agissait du tir aérien baptisé « Tamouré ». En 1975, la *France est passée* à des expériences souterraines.

Depuis le premier vol du prototype, le 17 juin 1959, le Mirage IV a constitué, à partir d'octobre 1964, *le premier* « vecteur » de la force française de dissuasion. Soixante-deux exemplaires avaient été commandés pour *former en permanence* neuf escadrons opérationnels, appuyés par des revitailleurs en vol C-135 achetés aux Etats-Unis. L'expérimentation de 1966, qui était sous le contrôle du colonel Blanc et qui a été *exécutée* par un *équipage composé* du commandant Dubroca et du capitaine Caubert, a permis de tester une bombe *qui* a dégagé une puissance de 60 kilotonnes (plus de trois fois Hiroshima).

Aujourd'hui, outre des Mirage IV aptes à la *reconnaissance stratégique*, l'armée de l'air maintient dix-huit Mirage IV-P modernisés et rendus capables de tirer le *missile air-sol ASMP* développant 300 kilotonnes (quinze fois Hisroshima). C'est en principe le Rafale qui héritera des missions du Mirage IV-P.

COMMUNICATION

Pour injure envers un journaliste du « Monde »

Serge de Beketch et Radio-Courtoisie sont condamnés par le tribunal de Paris

Par jugement rendu le 26 mai, la première chambre du tribunal de *grande instance* de Paris a condamné, solidairement, Serge de Beketch et Radio-Courtoisie à verser un franc de dommages et intérêts à Olivier Biffaud, journaliste au *Monde*, pour injure. Au cours d'une émission diffusée le 29 avril 1992 par cette radio qui se définit comme *« culturelle associative »*, M. de Beketch, ancien directeur de la rédaction de l'hebdomadaire *Minute*, avait déclaré, évoquant les initiales de notre collaborateur, qu'il a *« un joli nom de garniture hygiénique »*. Le tribunal a estimé que cette phrase *« porte atteinte à la délicatesse et à la dignité de la personne visée »*.

Sur la même antenne, le 14 octobre 1992, M. de Beketch avait *traité plusieurs journalistes*, dont notre collaborateur, de *« cloportes merdeux »*, de *« petits vers de vase de la presse parisienne »*, de *« cloportes de presse »*, de *« larves rampantes »* et de *« rats »*. Par jugement rendu également le 26 mai, le même tribunal a condamné M. de Beketch, seul, à 80 000 francs de dommages et intérêts pour injures envers Olivier Biffaud.

Dans les deux cas, le tribunal a condamné l'intéressé à verser 8 000 francs au titre de l'article 700 du nouveau code de procédure civil (concernant les frais d'avocats) et il a ordonné l'exécution provisoire du jugement.

Vive les chaînes publiques !

Suite de la première page

Jeanne Moreau, Claude Berri, Bertrand Tavernier, Claude Sautet, *Daniel Toscan du Plantier* et une vingtaine d'autres personnalités du monde cinématographique faisaient parvenir à Alain Carignon une lettre de soutien au président de France Télévision, Hervé Bourges.

Au nom des intérêts du cinéma français, ils demandaient le maintien *« d'une saine concurrence entre les chaînes. A ce titre, l'audience du service public et sa capacité à faire au moins jeu égal avec le privé est notre meilleur soutien. Le président Bourges a rendu ce premier service au cinéma : rétablir le niveau concurrentiel entre le public et le privé »*. Et ils concluaient en demandant au ministre de ne pas *« changer une équipe qui gagne. L'hégémonie d'une seule chaîne »* pouvant être *« catastrophique »*. Jusqu'à maintenant, aucun gouvernement n'a souhaité entrer en conflit ouvert avec les artistes les plus connus de France.

Redressement évident

Plus discrètement, les annonceurs publicitaires sont aussi montés à l'assaut. L'Union des annonceurs (UDA), qui regroupe les plus importantes entreprises de France, a multiplié les pressions pour que ne soient pas rognées les ressources publicitaires des chaînes publiques. *« Nous avons dit au ministre que tout plafonnement de la publicité sur le service public nous paraissait malvenu »* et que la *« situation actuelle nous paraissait bonne »*, explique Alain Grangé-Cabane, vice-président de l'UDA. Et la situation actuelle, c'est le *« pluralisme »*, *« l'émulation »* et *« l'équilibre »*. *« Toucher à l'un de ces termes*, explique M. Grange-Cabane, *reviendrait à mettre en péril tous les autres. »* Conclusion logique : les entreprises qui investissent beaucoup dans la publicité n'ont pas envie qu'un TF 1 monopolistique soit en position de définir unilatéralement les tarifs de la publicité en France.

Même le CSA est quelque peu sorti de sa prudence. Reçu par la commission de réflexion sur le service public, Jacques Boutet a expliqué qu'on ne saurait reprocher à Hervé Bourges d'avoir dévoyé France Télévision, *« les missions du service public n'ayant jamais été clairement définies »*. Il a ajouté que le redressement évident de France 2 et de France 3 était réel, que les différences de programmation entre les deux chaînes publiques étaient sensibles, que les dérives du type « reality show » étaient plus marquées sur le privé, qu'il était abusif de parler de *« chaînes commerciales d'Etat »* et qu'enfin, en valeur relative, le pourcentage de ressources publicitaires sur les chaînes publiques avait plutôt tendance à diminuer. Un discours qui semble avoir ébaubi plus d'un membre de la commission.

Les lobbys sportifs qui tirent, quant à eux, grand profit de la concurrence entre les chaînes, ne semblent pas s'être encore manifestés. Mais la crainte de voir, ici encore, TF 1 dicter ses tarifs pourrait bien les amener à réagir. Même s'il est vrai qu'en matière de football, par exemple, la rivalité *existe plutôt entre Canal Plus et* TF 1 qu'entre le privé et le public.

La partie n'est cependant pas perdue pour TF 1, car l'avenir du service public se jouera surtout, à l'automne, à l'Assemblée nationale. S'il s'avérait que le futur projet de loi réformant l'audiovisuel public ne correspondait pas aux attentes du groupe Bouygues, TF 1 compte suffisamment d'alliés sur les bancs *de la majorité pour le corriger.*

YVES MAMOU

□ **Rectificatif.** – Les premiers exemplaires du *Monde* du 18 juin *ont été* diffusés avec une erreur figurant dans l'article consacré aux déclarations du PDG de Thomson *Consumer Electronics. Cet article* indiquait que la norme japonaise MUSE était une *« norme de télévision numérique »*. En réalité, MUSE est une norme analogique pour la diffusion de la télévision haute définition.

هكذا من الأصل

VIE DES ENTREPRISES

Au prix de 386 francs par action

La privatisation du Crédit local de France devrait rapporter 2,4 milliards à l'Etat

La privatisation du Crédit local de France (CLF) devait débuter vendredi 18 juin et durer jusqu'au mercredi 23 juin, au prix de 386 francs par action, a annoncé, jeudi 17 juin, le ministère de l'économie. A ce prix, et compte tenu du cours de clôture de jeudi (399 francs), la prime accordée aux souscripteurs est donc de l'ordre de 3 %. Cette première privatisation du gouvernement Balladur devrait rapporter 2,4 milliards de francs à l'Etat (en brut) et 1,8 milliard de francs à la Caisse des dépôts.

Comme le ministère de l'économie l'avait déjà indiqué, l'opération sera divisée en deux tranches : 6,5 millions d'actions seront proposées au public français et 4,4 millions aux investisseurs étrangers. Le nombre d'actions proposées en France pourra être augmenté – en l'occurrence de 660 000 titres – par prélèvement sur la tranche internationale, en cas de succès de l'émission. Au terme de l'opération, la participation de l'Etat dans le CLF sera ramenée de 25,5 % à 8 %, et celle de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), de 25 % à 12 %. Cette dernière deviendra toutefois le premier actionnaire du CLF.

Extrêmement rentable, le CLF détient environ 45 % du marché français du financement des collectivités locales en France. Son bénéfice a atteint l'an dernier 1,2 milliard de francs : il a progressé de 60 % depuis 1988. La publication des résultats de l'offre publique de vente (OPV) et l'allocation des titres offerts dans le cadre du placement international interviendront dans la soirée du vendredi 25 juin.

F. Bn.

Prêt à participer à la privatisation de la BNP et de l'UAP

Saint-Gobain pourrait supprimer 4 000 emplois en 1993

« Saint-Gobain traverse aujourd'hui une période particulièrement difficile. » Devant l'assemblée générale des actionnaires, jeudi 17 juin, Jean-Louis Beffa n'a pas caché le pessimisme que lui inspire la conjoncture : *« Les baisses de volumes significatives enregistrées en Europe depuis le début de cette année auront inévitablement un impact défavorable important sur le résultat net de 1993 »*, a précisé le PDG du groupe privatisé, qui table sur *« un faible bénéfice au premier semestre, compte tenu des frais de restructuration »*. M. Beffa s'est toutefois refusé à toute précision chiffrée.

La réduction des coûts demeure plus que jamais la priorité d'un groupe qui réduira ses investissements industriels et ses acquisitions à quelques opérations *« particulièrement fondamentales »* et continuera à pratiquer des *« désinvestissements sélectifs »* pour poursuivre son désendettement. *« Quatre mille suppressions d'emplois ne sont pas impossibles en 1993 »*, a ajouté M. Beffa, pour qui *« il ne faut pas différer les adaptations nécessaires. La contribution de Saint-Gobain à la défense de l'emploi ne pourra pas être sensible et je le regrette. »* Le groupe, qui employait au 1er janvier un peu plus de 100 000 personnes dans le monde, a déjà supprimé 6 470 emplois l'an dernier et 4 630 en 1991.

Saint-Gobain devrait, en revanche, participer aux prochaines privatisations. *« On peut s'interroger sur une participation à ces opérations. La réponse est en tout cas positive pour la BNP et l'UAP (...) qui sont des partenaires traditionnels »*, a, en effet, annoncé M. Beffa, qui a toutefois ajouté que cette *« participation restera modeste »*. Michel Pébereau, nouveau PDG de la BNP, qui était présent à l'assemblée générale, a été nommé, jeudi, membre du conseil d'administration en même temps que Rolf Breuer, le nouveau représentant de la Deutsche Bank. La BNP détient 3,7 % du capital de Saint-Gobain ; l'UAP, 4,4 %.

Jean-Louis Beffa a, en revanche, démenti *« absolument »* et qualifié de *« spéculations intellectuelles »* toute idée de rapprochement avec Pechiney qui, victime depuis deux ans de l'effondrement des cours de l'aluminium, voudrait profiter de sa privatisation pour élargir et renforcer ses activités en Europe (*le Monde* du 12 juin). *« Notre branche conditionnement est essentielle pour nous. Pas question de nous en séparer en échange d'une participation dans Pechiney »*, même si ce dernier est *« un groupe d'une grande qualité »*.

P.-A. G.

Pour réduire son endettement

Le groupe Pinault-Printemps cède une nouvelle filiale

Le groupe Pinault-Printemps a réaffirmé, jeudi 17 juin lors de son assemblée générale, sa volonté de réduire son endettement qui se chiffrait à 18 milliards de francs à la fin de l'année dernière. *« 1993 doit être très significative dans l'aménagement de la structure financière »*, a expliqué le nouveau président du directoire, Pierre Blayau.

A la fin de ce semestre, l'endettement sera déjà abaissé de 2,5 milliards, notamment grâce à la cession de sa filiale Prime Equipment – 3e groupe de location de matériel de chantiers aux Etats-Unis – à Artémis, nouveau holding récemment créé par François Pinault. Mais d'ici à la fin de l'année, M. Blayau espère faire un pas de plus dans cette direction à hauteur de 2 à 3 milliards. Une des hypothèses de travail est de jouer sur l'autocontrôle (22,19 %).

Nommé le 19 avril, M. Blayau a tracé les grandes lignes de son action : confirmer la capacité de résistance du groupe, notamment en adoptant une attitude prudente en matière de marges, mener une politique de groupe et optimiser les structures financières. A moyen terme, le groupe doit *« réfléchir sur lui-même, ses forces et ses faiblesses »*. Pour le nouveau président, il s'agit en effet désormais de *« construire un authentique groupe de distribution »*.

F. V.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RESTRUCTURATION

□ **Les pouvoirs publics français défendent l'intégrité d'Eridania Béghin-Say.** – Le ministère de l'agriculture et de la pêche est intervenu, jeudi 17 juin, pour défendre l'intégrité d'Eridania Béghin-Say, deuxième groupe agroalimentaire français, pris dans la tourmente de son actionnaire majoritaire, l'italien Ferruzzi. Les pouvoirs publics *« suivent avec attention l'évolution du dossier Ferruzzi »*, a indiqué le ministère dans un communiqué. *« Ils seront attentifs à ce que les mesures de restructuration engagées sous l'autorité des principales banques italiennes créancières ne mettent en péril ni l'intégrité du groupe Eridania Béghin-Say ni les intérêts des actionnaires minoritaires. »* Cet avertissement des pouvoirs publics sur le devenir d'une entreprise entièrement privée n'est pas une première. L'an dernier à la même époque, le ministère de l'agriculture avait suivi et même pesé dans le choix du repreneur des caves de Roquefort, filiale de Perrier.

PRIVATISATION

□ **SP-ADEF abaisse la notation du groupe Rhône-Poulenc.** – L'agence de notation financière SP-ADEF a abaissé les notes du groupe chimique public Rhône-Poulenc, en raison, essentiellement, de sa prochaine privatisation. La notation de Rhône-Poulenc est ramenée de « A » à « A- » pour les dettes à long terme et de « A-1 » à « A-2 » pour les dettes à court terme. Ces baisses se fondent sur la persistance d'une situation financière relativement fragile, alors que la perspective de la privatisation du groupe Rhône-Poulenc conduit à un affaiblissement du soutien de l'Etat.

RÉSULTATS

□ **Les pertes du fabricant d'automobiles néerlandais NedCar s'alourdissent.** – L'exercice 1992 de NedCar (ex-Volvo Pays-Bas) s'est soldé par un déficit de 243,6 millions de florins (730 millions de francs) pour la deuxième année consécutive, après le retrait partiel du capital de l'Etat néerlandais au profit des constructeurs Volvo et Mitsubishi, qui détiennent chacun le tiers des actions. En 1991, les pertes de NedCar avaient totalisé 74 millions de florins (222 millions de francs). Le constructeur explique la dégradation de sa situation par le coût de sa restructuration (qui a entraîné un baisse des effectifs de 7 300 à 6 100 salariés) et par l'atonie du marché des voitures neuves. La stagnation des ventes devant persister, NedCar prévoit une année 1993 *« extrêmement moyenne »*, mais elle continue d'investir dans la perspective de la production simultanée, dans la deuxième moitié des années 90, de 100 000 véhicules Volvo (série 400) et d'autant de véhicules Mitsubishi. – *(Corr.)*

□ **Gérard Pasquier International (habillement) : pertes de 4,25 millions de francs en 1992.** – Le groupe Gérard Pasquier International (habillement) a enregistré en 1992 un résultat négatif part du groupe de 4,25 millions de francs contre un bénéfice net part du groupe de 4,36 millions en 1991. Ce résultat négatif est dû, selon la société, à la fermeture en octobre 1992 de l'unité de production de Châteaudun, ainsi qu'à une provision de 4,8 millions de francs constituée pour l'arrêt de l'activité de sa filiale Lasserre Prêt-à-porter. Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est établi l'an dernier à 223 millions de francs, en recul par rapport aux 243 millions de 1991.

□ **Vodafone : hausse de 18,6 % du bénéfice imposable annuel.** – Le groupe britannique de télécommunications mobiles Vodafone Group, opérateur du plus important réseau de téléphone cellulaire en Europe, a annoncé récemment une hausse de 18,6 % de son bénéfice imposable pour l'exercice terminé en mars, à 322,5 millions de livres (2,6 milliards de francs) contre 271,7 millions de livres (1,7 milliard de francs) l'année précédente. Ce résultat a été réalisé sur un chiffre d'affaires en hausse de 13,5 % à 664,1 millions de livres. Le groupe a indiqué qu'il avait maintenu à 56 % sa part du marché britannique du téléphone cellulaire.

PROFIT

□ **Le financier George Soros a gagné 650 millions de dollars en 1992.** – Le financier d'origine hongroise George Soros a gagné en 1992 plus d'argent en cinq minutes qu'une famille américaine moyenne, totalisant des gains annuels records d'« au moins » 650 millions de dollars (3,5 milliards de francs), selon les estimations du magazine américain *Financial World*. Ce magazine publie tous les ans un classement des 100 personnes ayant gagné le plus d'argent à Wall Street. Pour y accéder en 1992, il suffisait d'avoir gagné au moins 6 millions de dollars, soit 20 % de plus qu'en 1991 mais infiniment moins que les 650 millions de M. Soros. Le deuxième de la liste, Michael Steinhardt, n'a gagné « que » 250 millions de dollars et le troisième, Alfred Lerner, a obtenu 139 millions.

ENQUETE

□ **Française des jeux : refus de voter les comptes, 1992 avant le rapport de l'IGF.** – Le conseil d'administration de la Française des Jeux a refusé de voter, le 3 juin, les comptes de l'année 1992 de cette société d'économie mixte, dans l'attente des conclusions d'un rapport commandé à l'Inspection générale des finances (IGF) par Martin Malvy, alors ministre du budget du gouvernement Bérégovoy. Ce rapport se trouve encore dans sa phase d'instruction. Il doit ensuite être transmis à la Française des jeux, qui formulera ses réponses et observations lors de la phase suivante dite contradictoire. Le rapport définitif, qui clôturera l'inspection de l'IGF, devrait être rendu au gouvernement à la fin de l'été. La Française des jeux a enregistré l'an dernier un chiffre d'affaires de 30,2 milliards de francs, avec 544,7 millions de francs de bénéfices nets.

CESSION

□ **Mise en vente de deux sociétés de l'ENI.** – Le groupe public italien ENI (Institut national des hydrocarbures) a mis en vente, mardi 15 juin, deux de ses sociétés, la Liquipibigas et l'Agip Argentina, dans le cadre de son programme de privatisation. Dans les deux cas, tout le capital social doit être cédé. La Liquipibigas, société au chiffre d'affaires de 380 milliards de lires en 1992 (1,35 milliard de francs) et de 770 salariés, est mise en vente par l'intermédiaire de la banque d'affaires JP Morgan. La Swiss Bank Corporation se chargera de la vente de l'Agip Argentina, dont le siège est à Buenos-Aires (85 milliards de lires de chiffre d'affaires et 690 salariés).

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 18 juin ↑ Reprise

La Bourse de Paris continuait à jouer au Yo-Yo autour des 1 900 points pour l'indice CAC 40, la tendance se raffermissant vendredi matin après la rechute de la veille. En *hausse de 0,09 % à l'ouverture*, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard un gain de 0,49 %. Aux alentours de 12 h 30, l'avance des valeurs françaises n'était plus que de 0,33 %.

Une fois de plus, les opérateurs *espèrent une détente* rapide des taux d'intérêt en Allemagne. Or l'annonce vendredi d'une baisse de 0,2 % des prix de gros pour le mois de mai relance l'idée d'un assouplissement de la politique monétaire allemande surtout si lundi les chiffres de la croissance monétaire M3 sont sages.

A Paris, l'annonce du lancement de l'emprunt d'Etat le 25 juin à un taux qui devrait être légèrement supérieur à 6 %, laisse donc penser que le gouvernement mise sur la poursuite de la détente des taux en France. Le loyer de l'argent continue à refluer pour atteindre pour le bas de la fourchette, 7,5 %.

Autre facteur encourageant pour le marché, la privatisation à partir de vendredi du Crédit local de France au prix de 386 francs l'action. Les opérateurs ne doutent pas du succès de cette opération financière, cette *valeur déjà cotée à la Bourse de Paris* depuis novembre 1991 étant recommandée à l'achat ces derniers mois par de nombreux analystes.

Le titre qui à l'ouverture a légèrement baissé, affichait une progression de 1,50 % à 405 francs. Déjà 45 700 titres CLF sont échangés contre un chiffre similaire pour toute la séance de jeudi.

NEW-YORK, 17 juin ↑ Progression

Après avoir évolué en légère hausse durant l'essentiel de la séance, Wall Street a réussi à terminer sur un gain d'une dizaine de points, jeudi 17 juin, grâce à une vague d'achats informatisés. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 521,89 points, en hausse de 10,24 points, soit une progression de 0,29 %.

L'activité a été modérée, avec quelque 230 millions de titres échangés. Le nombre de titres en hausse a dépassé celui des valeurs en baisse : *984 contre 889 alors que* 658 actions restaient inchangées.

Les experts ont attribué la prudence des opérateurs à l'expiration trimestrielle, vendredi, de contrats à terme et d'options liées aux indices boursiers, qui s'accompagne traditionnellement d'une grande volatilité.

Les incertitudes sur les résultats des entreprises américaines pour le 2e trimestre, qui commenceront à être publiés à la mi-juillet, contribuent également à la prudence des opérateurs, selon Jeff Landle, vice-président chez Twenty-First Securities. L'annonce par plusieurs compagnies, dont AMR Corp. et US Air, que leurs résultats seront en baisse, renforce les inquiétudes du marché.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, a reculé à 6,80 % contre 6,81 mercredi.

VALEURS	COURS DU 16 juin	COURS DU 17 juin
Alcoa	65 3/4	66 5/8
ATT	62 1/8	62 3/8
Boeing	38 3/8	38
Chase Manhattan Bank	30 1/8	30 1/8
Du Pont de Nemours	49 5/8	50 1/4
Eastman Kodak	53 1/4	53
Exxon	66 1/2	67 1/8
Ford	49 7/8	50 7/8
General Electric	95 3/8	95 1/4
General Motors	41 1/8	41 1/2
Goodyear	38	39
IBM	50 3/8	49 5/8
ITT	84	83 3/4
Mobil Oil	73 3/4	74 3/8
Pfizer	74 1/4	74 7/8
Schlumberger	65 5/8	65 1/2
Texaco	65 1/8	65
UAL Corp. ex-Allegis	126 3/4	121 1/2
Union Carbide	19	18 3/4
United Tech.	53	53 7/8
Westinghouse	15	14 5/8
Xerox Corp.	76 7/8	77 5/8

LONDRES, 17 juin ↓ Repli

Les valeurs ont reculé jeudi 17 juin au Stock Exchange, les espoirs de baisse des taux d'intérêt ayant diminué après l'annonce d'une baisse du chômage en mai pour le quatrième mois consécutif et d'un taux d'inflation stable. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 7,3 points soit 0,2 %, à *2 875,7 points, alors qu'il avait* gagné jusqu'à 6 points en début de matinée. Le volume des échanges a diminué à 553,5 millions de titres contre 604,5 millions la veille. Le maintien des taux de la Bundesbank a contribué à la baisse.

L'inflation s'est maintenue à 1,3 % en glissement annuel en mai tandis que le nombre de chômeurs diminuait de 26 100 à 2,9 millions, le plus bas niveau depuis six mois.

Les immobilières ont été soutenues par des spéculations sur le lancement probable d'OPA, mais les compagnies d'eau ont été victimes de prises de bénéfices après leur récente hausse. Southern Water a perdu 4 pence à 505 et Severn Trent 13 pence à 483, bien que les deux compagnies d'eau aient annoncé des hausses de plus de 9 % de leur dividende annuel. Thames Water a plongé de 11 pence à 465.

VALEURS	Cours du 16 juin	Cours du 17 juin
Allied Lyons	5,38	5,31
B.P.	3,09	3,09
B.T.R.	3,60	3,52
Cadbury	4,59	4,51
De Beers	11,18	11,18
Glaxo	5,94	5,97
G.U.S.	30,38	30,36
I.C.I.	7	6,98
Reuters	13,25	13,23
RTZ	6,52	6,56
Shell	6,27	6,25
Unilever	10,39	10,32

TOKYO, 18 juin ↓ En baisse

La Bourse de Tokyo a terminé en baisse, vendredi 18 juin, au terme d'une séance sans relief. L'indice Nikkei a cédé 120,97 points, soit 0,61 %, à 19 804,54 points, dans un volume estimé à 250 millions de pièces, contre 300 millions jeudi.

L'agitation politique a tenu la plupart des investisseurs à l'écart. Des dénouements d'arbitrage et des ordres de vente de la part d'étrangers ont en outre pesé sur la cote, mais des achats par petits lots ont permis de limiter la baisse.

« Rien n'a changé depuis hier. Même si la Diète échappe à la dissolution, l'économie restera malade », dit un boursier.

VALEURS	Cours du 17 juin	Cours du 18 juin
Ajinomoto	1 330	1 330
Bridgestone	1 330	1 320
Canon	1 310	1 330
Fuji Bank	2 280	2 230
Honda Motors	1 380	1 370
Matsushita Electric	1 250	1 290
Mitsubishi Heavy	670	665
Sony Corp.	4 310	4 360
Toyota Motors	1 580	1 560

CHANGES

Dollar : 5,59 F ↑

Le dollar restait très soutenu vendredi 18 juin malgré l'absence de modification du crédit par la Bundesbank jeudi. A Francfort, il franchissait la barre de 1,66 DM, et à Paris, la monnaie américaine cotait 5,59 francs contre 5,5740 francs jeudi au cours indicatif de la Banque de France.

FRANCFORT	17 juin	18 juin
Dollar (en DM)	1,6545	1,6635

TOKYO	17 juin	18 juin
Dollar (en yens)	107	107,40

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (18 juin) .... 7 1/2-7 5/8 %
New-York (17 juin) .... 3 %

BOURSES

	16 juin	17 juin
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	519,20	542,79
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 918,81	1 900,31

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	16 juin	17 juin
Industrielles	3 511,65	3 521,89

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	16 juin	17 juin
100 valeurs	2 883	2 875,70
30 valeurs	2 253,50	2 248,50
Mines d'or	173,90	174,50
Fonds d'Etat	95,62	95,95

FRANCFORT

	16 juin	17 juin
Dax	1 689,56	1 692,29

TOKYO

	17 juin	18 juin
Nikkei Dow Jones	19 925,51	19 804,54
Indice général	1 593,59	1 587,32

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,5790	5,5800	5,6350	5,6380
Yen (100)	5,1873	5,1907	5,2405	5,2464
Ecu	6,5832	6,5872	6,5814	6,5890
Deutschemark	3,3612	3,3617	3,3583	3,3604
Franc suisse	3,7607	3,7627	3,7803	3,7855
Lire italienne (1000)	3,7000	3,7050	3,6751	3,6821
Livre sterling	8,4326	8,4398	8,4607	8,4721
Peseta (100)	4,3963	4,3989	4,3524	4,3595

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 3/16	3 5/16	3 5/16	3 7/16
Yen (100)	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4	3 1/16	3 3/16
Ecu	7 5/8	7 3/4	7 1/4	7 3/8	6 15/16	7 1/16
Deutschemark	7 11/16	7 13/16	7 7/16	7 9/16	7 7/16	7 3/16
Franc suisse	5 1/16	5 3/16	4 15/16	5 1/16	4 3/4	4 7/8
Lire italienne (1000)	9 3/4	10	9 13/16	10 1/16	9 11/16	9 15/16
Livre sterling	5 13/16	5 15/16	5 7/8	6	5 7/8	6
Peseta (100)	11 1/2	12	10 7/8	11 1/4	10 3/8	10 3/4
FRANC FRANÇAIS	7 5/16	7 7/16	7 1/16	7 3/16	6 3/4	6 7/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 18 JUIN

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
5570	C.N.E 3%	5530	5540	5540	+ 0 18
1065	B.N.P. T.P.	1100	1078	1085	− 1 36
910	Cr.Lyon. T.P.	936	936	936	+ 0 11
1887	Renault T.P.	1889	1900	1889	....
1910	Rhone Poul. T.P.	2030	....	....	....
1123	Saint Gobain T.P.	1138	1134	1134	− 0 35
911	Thomson T.P.	938	939	939	+ 0 11
605	ACCOR	587	590	598	+ 1 87
705	Air Liquide	711	710	713	+ 0 28
620	Alcatel-Alsthom	652	655	660	+ 1 23
1980	Alu.Suisse	2222	....	....	....
335	A.L.S.P.I.	345	345	346	....
580	AGF Sté Centrale.	588	590	590	+ 0 34
1280	Axa (ex Cie Midi)	1304	1310	1317	+ 1 00
142	Bafip	144 50	145	145	+ 0 35
60	Bail-Equipem.	53 80	53	53 10	− 1 30
915	Bail Investiss.	965	960	951	− 1 45
460	Bancaire	499	496 90	497	− 0 40
640	Bazar H.-V.	620	620	620	....
1190	Berger (M)	1160	1150	1150	− 0 86
435	Bertrand Faure	402	403	403	+ 0 25
1090	Bic	1090	1090	1093	+ 0 28
1129	B.I.P.	1100	1100	1100	....
162	BIS	150 40	151	150 40	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
400	Crédit Lon France.	399	397 50	407	+ 2 01
620	Cr Lyon.(CI)	685	680	681	− 0 58
1310	Credit Nat.	1235	1231	1231	− 0 32
565	CSEE	514	507	515	+ 0 19
3880	Damart	3810	3950	3950	+ 3 67
500	Dassault Aviation.	500	495	496	− 0 80
280	Dassault Electr.	289	285 60	292	+ 1 04
1610	De Dietrich	1475	1510	1515	+ 2 71
485	Degremont	481	480	473	− 1 66
38	Dév.R.d.C.(L)	37 90	37 90	35 20	− 7 12
80	Dév.R.Sud-Est	83	....	....	....
250	D.M.C.	261 90	280	280 50	− 0 53
485	Docks France	498	494	502	+ 0 80
127	Dynaction	109	110	108	− 0 92
2100	Eaux (Gle)	2208	2213	2234	+ 1 18
645	E.B.F.	627	611	628	+ 0 16
425	Ecco	421	425	425	+ 0 95
945	Eiffage (ex Foug.)	947	953	950	+ 0 32
365	Elf Aquitaine	377 90	376 10	375 90	− 0 53
940	Elf Sanofi(ExSanofi	936	940	941	+ 0 53

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote

Second marché (sélection)

SICAV (sélection) 17/6

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 18/6	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 574	......	5 3	5 8
Ecu	6 583	......	......	......
Allemagne (100 dm)	336 090	......	326	346
Belgique (100 F)	16 351	......	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	299 710	......	289	309
Italie (1000 lires)	3 707	......	3 4	3 9
Danemark (100 krd)	87 900	......	84	92
Irlande (1 iep)	8 209	......	7 9	8 7
Gde-Bretagne (1 L)	8 425	......	8	8 8
Grèce (100 drachmes)	2 466	......	2 5	3 1
Suisse (100 f)	375 880	......	364	384
Suède (100 krs)	74 990	......	71	80
Norvège (100 k)	78 630	......	75	84
Autriche (100 sch)	47 759	......	46 4	49 4
Espagne (100 pes)	4 396	......	4 1	4 7
Portugal (100 esc)	3 530	......	3 1	3 9
Canada (1 $ can)	4 363	......	4 1	4 5
Japon (100 yens)	5 205	......	5	5 2

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/6
Or fin (kilo en barre)	66000	66500
Or fin (en lingot)	66000	66800
Napoléon (20f)	374	376
Pièce Fr (10 f)	370	.....
Pièce Suisse (20 f)	378	385
Pièce Latine (20 f)	375	382
Souverain	472	472
Pièce 20 dollars	2300	2260
Pièce 10 dollars	1125	1125
Pièce 5 dollars	725	.....
Pièce 50 pesos	2440	2420
Pièce 10 florins	390	390

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 17 juin 1993

NOTIONNEL 10 % — Nombre de contrats estimés : 181 932

COURS	Juin 93	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	118,74	118,46	117,98
Précédent	118,88	118,64	118

CAC 40 A TERME — Volume : 17 404

COURS	Juin 93	Juillet 93	Août 93
Dernier	1 893	1 891,50	1 924
Précédent	1 918	1 914	1 902,50

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Chou blanc

AIDÉ par Jacques Rouland et ses caméras cachées, « Envoyé spécial » avait résolu de partir *explorer le racisme ordinaire.* Une jeune comédienne blanche et un jeune comédien noir affichaient leur amour dans différents lieux publics, et annonçaient à leurs proches leur futur mariage.

La caméra de Jacques Rouland guettait la plus fugace trace de racisme sur la tête des proches et des passants, ces derniers étant poussés au crime par un comparse, l'éternel Jacques Legras, qui marmonnait sur le passage des « amants » : *« Ce qu'on voit aujourd'hui, tout de même... »* Si le but d'« Envoyé spécial » consistait à dénoncer le racisme de la France profonde, il faut bien reconnaître que l'on fit, si l'on ose dire, chou blanc.

Le paroxysme du racisme fut atteint à un guichet de la poste, lorsqu'une dame écarquilla les yeux sur le passage du couple. Le père de la future « mariée », lui aussi, grinça légèrement des dents : il était favorable à ce que chacun reste chez soi, les Noirs chez les Noirs, les Jaunes chez les Jaunes, les Blancs chez les Blancs. Pour le reste, cette perspective de mariage multiracial fit surtout rire les proches des « fiancés ». Ah, tu vas épouser un Noir ? Qu'est-ce qu'il fait, dans la vie ? Un conseil, avant de l'annoncer à ta mère, fais-lui entendre le sketch de Muriel Robin, pour la mettre en condition.

Un passage dans une agence immobilière ne fut pas plus fructueux. On imaginait aisément le but de la séquence : amener l'agent immobilier, après avoir dans un premier temps accepté de louer un appartement à Madame, à se raviser brutalement à la vue de Monsieur.

Hélas, l'homme ne consentit que quelques phrases creuses. Discerner si ces rires, ces phrases passe-partout, dissimulaient d'inavouables blocages enfouis, n'eût pas relevé de la caméra cachée, mais de la psychanalyse. Au bénéfice du doute, la France profonde fut acquittée.

Auparavant, « Envoyé spécial » nous avait entraînés dans les turpitudes de la secte des Enfants de Dieu. Grâce à deux anciens adeptes, les reporters avaient eu accès à un lot de cassettes érotiques tournées au sein de la secte dix ans plus tôt, et qui montraient explicitement à quelles pratiques on forçait les enfants.

L'information l'exigeant, on nous fit longuement voir les pièces à conviction. D'ailleurs, nous expliqua-t-on, les deux anciens adeptes, eux aussi, décryptaient sans relâche les cassettes. Attention, ils ne se rinçaient pas l'œil, en regardant danser nues des fillettes de sept ans : ils « décryptaient ». Ils étaient comme nous, certainement, avides d'information.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 18 juin

TF 1

20.50 **Magazine : Les Marches de la gloire.**
22.25 **Magazine : Ushuaïa.**
23.30 **Divertissement : Sexy Dingo.**
0.55 **Divertissement : Le Bébête Show**

FRANCE 2

20.50 **Téléfilm : Meurtre en ut majeur.** De Michel Boisrond.
22.15 **Magazine : Bouillon de culture.** 100e émission. Invités : Françoise Sagan *(Et tout ma sympathie)* ; Mireille *(Un téléspectateur engagé, chroniques 1954-1971,* par Emmanuel Berl) ; Cabu *(Cabu au Japon,* et *Responsables mais pas coupables)* ; Sam Karmann *(Omnibus)* ; Alain Rémond *(les Mémoires de mon œil)* ; Michael Nyman, pianiste, compositeur de la musique du film *la Leçon de piano,* de Jane Campion.
23.40 **Journal et Météo.**

FRANCE 3

20.45 **Magazine : Thalassa.** Les Folies de Valparaiso.
21.50 **Magazine : Faut pas rêver.**
22.50 **Journal, Météo et Résumé des XIIe Jeux méditerranéens.**
23.20 **Magazine : Le Divan.** Invité : Claude Lelouch (2e partie).
23.45 **Série : Les Incorruptibles.**

CANAL PLUS

20.35 **Téléfilm : Un violeur au-dessus de tout soupçon.** De John Patterson.
22.05 ▶ **Documentaire : Marchands d'armes.** D'Arnaud Hamelin et Jean-Pierre Van Geirt.
22.55 **Flash d'informations.**
23.05 **Cinéma : Point Break-Extrême limite.** ■ Film américain de Kathryn Bigelow (1991).

ARTE

20.40 **Magazine : Transit.** Revue de presse de Michel Polac.
22.10 **Magazine : Macadam.**
23.00 **Documentaire : Martin Heidegger le magicien de Messkirch.** De Rüdiger Safranski et Ulrich Boehm.
23.55 **Musique : Montreux Jazz Festival** (rediff.).

M 6

20.45 **Téléfilm : Vidéo scandale.** De Noël Nosseck.
22.25 **Série : Mission impossible.** Princesse Céline.
23.25 **Magazine : Les Enquêtes de Capital.** Présenté par Emmanuel Chain.
23.50 **Magazine : Emotions.**
0.20 **Informations : Six minutes première heure.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Radio archives.** Musiques des mots.
21.32 **Musique : Black and Blue.**
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Le paysage. 4 Le voyage en Italie
0.05 **Du jour au lendemain.** Dans la bibliothèque de... *Jérôme Thélot.*
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct de la salle Pleyel) : Concerto pour piano et orchestre no 2 en ut mineur op. 18, de Rachmaninov ; Symphonie no 5 en ré mineur op. 47, de Chostakovitch, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France.
23.09 **Jazz club.**
1.05 **Papillons de nuit.**

Samedi 19 juin

TF 1

13.15 **Magazine : Reportages.** Tickets chocs, tickets stress, d'Antoine Guélaud et Jean-Claude Fontan.
13.50 **Jeu : Millionnaire.**
14.05 **Divertissement : Cinégags** (et à 17.20).
14.10 **La Une est à vous.** Avec la série : Un flic dans la Mafia.
17.25 **Magazine : Trente millions d'amis.**
17.55 **Divertissement : Les Roucasseries.**
18.25 **Divertissement : Vidéo gag.**
18.55 **Série : Beverly Hills.**
19.50 **Tirage du Loto** (et à 20.40).
20.00 **Journal, Résumé des 24 Heures du Mans, Tiercé et Météo.**
20.45 **Divertissement : Coluche, un mec pas comme les autres.** De Guy Job.
22.40 **Téléfilm : L'Enfer du doute.** De Jeffrey Obrow.
0.15 **Magazine : Spécial sport.** *24 Heures du Mans.*

FRANCE 2



13.25 **Magazine : Géopolis.** Présenté par Claude Sérillon. Inde : la marée nationaliste, reportage de Bruno Gex.
14.15 **Magazine : Animalia.** Présenté par Allain Bougrain-Dubourg. L'arche du *Muséum.*
15.15 **Magazine : Sport passion.** A 15.25, Cyclisme : Le Grand Prix du *Midi libre* ; A 16.50, Jeux méditerranéens : Athlétisme, en direct de Narbonne ; Gymnastique, en direct de Nîmes.
18.55 **INC.**
19.00 **Magazine : Frou-frou.** Présenté par Christine Bravo. Invitée : Lova Moor.
20.00 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Théâtre : George et Margaret.** Pièce de Marc-Gilbert Sauvajon et Jean Wall, d'après Gérald Savory, mise en scène de René Clermont.

22.55 **Variétés : Taratata.** Emission présentée par Nagui.
0.20 **Journal et Météo.**

FRANCE 3

13.00 **Samedi chez vous** (et à 14.50, 16.45). Télévision régionale.
14.00 **Série : La croisière s'amuse.**
15.55 **Série : Matlock.**
17.40 **Magazine : Montagne.** Kedarnath : la porte du ciel, de Jérôme Equer, invité : Pierre Sansot.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Les Silences du colonel Bramble,* d'André Maurois.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Divertissement : Hugodélire** (et à 20.40).
20.15 **Divertissement : Yacapa.**
20.45 **Série : Puissance 4.** Tête de pioche, de Claude Faraldo.
22.25 **Journal et Météo.**
22.50 **Musique : Finale des masters de piano.** En direct de Monte-Carlo, à l'occasion de la Fête de la musique.
0.20 **Magazine : Pégase.** A l'occasion du Salon du Bourget.

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 14.05 —
13.30 **Magazine : L'Œil du cyclone.**
14.00 **Le Journal du cinéma.**
14.05 **Téléfilm : L'Aube de l'Apocalypse.** De Jack Sholder.
15.40 **Documentaire : Les Veilleurs de la nuit.** De Ken Oake.
— En clair jusqu'à 18.30 —
16.05 **Dessin animé : Les Razmoket.**
16.30 **Décode pas Bunny.** Les touristes ; Batman.
17.30 **Le Top.**
18.25 **Flash d'informations.**
18.30 **Sport : Rugby.** Barbarians-Quinze du Président. Match de gala célébrant le centenaire du rugby, en direct de Grenoble.
20.30 **Sport : Patinage.** Les masters Miko, depuis le Palais omnisports de Bercy.
21.55 **Divertissement : Yves Lecoq plume les stars.**
22.50 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : Elmer, le remue-méninges.** □ Film américain de Frank Henenlotter (1987).
0.25 **Sport : Golf.** 3e journée de l'US Open, en différé de Springfield.

ARTE

19.00 **Magazine : Via Regio.** Les régions européennes.
19.30 **Documentaire : Histoire parallèle.** Actualités soviétiques et américaines de la semaine du 19 juin 1943.
20.20 **Chronique : Le Dessous des cartes.** De Jean-Christophe Victor. Russie. 3. Les Tatars.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Documentaire : Liberators.** De William Miles et Nina Rosenblum.
22.00 **Téléfilm : Les Pères de Nardino.** De Wolf Gaudlitz.
23.30 **Musique : Montreux Jazz Festival.**
0.00 **Série : Monty Python's Flying Circus** (rediff.).

M 6

13.00 **Série : O'Hara.**
13.55 **Série : Supercopter.**
14.50 **Série : Département S.**
15.40 **Sport : 24 Heures du Mans.** Départ de la course, en direct.
16.55 **Magazine : Culture rock.** La saga de U2.
17.25 **Série : Le Saint.**
18.15 **Série : Brigade de nuit.**
19.05 **Magazine : Turbo.** Présenté par Dominique Chapatte. Spécial 24 Heures du Mans.
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Cosby Show.**
20.35 **Sport : 24 Heures du Mans.**
20.50 **Téléfilm : Prête-moi ta vie.** De Robert Chenault et Melville Shavelson.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Photo-portrait.** Marie Mercier, chapelière.
20.45 **Dramatique.** Catarineto, ou la nuit de la Saint-Jean, de Catherine Zambon.
22.35 **Musique : Opus.** David Robertson, directeur musical et premier chef invité de l'Ensemble InterContemporain.
0.05 **Clair de nuit.** Avec Jacques de Ricaumont (Eloge du snobisme).

FRANCE-MUSIQUE

19.30 **Soirée lyrique.** Opéra (donné le 1er août lors du Festival de Salzbourg) : La Clémence de Titus, de Mozart, par le Konzertvereinig, le Wiener Staatsopernchor, le Wiener Philharmoniker.
23.35 **Ciné-radio Days.** Par François Jenny.
0.30 **Sortilèges du flamenco.** Par Robert J. Vidal.

Dimanche 20 juin

TF 1

11.55 **Jeu : Millionnaire.**
12.20 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 ***Magazine : A vrai dire.***
12.55 **Météo et Journal.**
13.20 **Série : Rick Hunter, inspecteur choc.**
14.15 **Série : Hooker.**
15.10 **Série : La loi est la loi.**
15.55 **Série : Starsky et Hutch.**
16.55 **Disney Parade.**
18.00 **Des millions de copains.** Avec la série : Alerte à Malibu.
19.05 **Magazine : 7 sur 7.** Présenté par Anne Sinclair. Invité : Charles Millon, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale.
20.00 **Journal, Tiercé et Météo.**
20.45 **Cinéma : La Corde raide.** ■■ Film américain de Richard Tuggle (1984).
22.45 **Magazine : Ciné dimanche.**
22.55 **Téléfilm : Ma petite Mimi.** De Roger Kahane.

FRANCE 2

11.00 **Messe.** Célébrée en l'église Saint-Benoît à Cap-d'Agde (Hérault).
11.50 **Série : La Colombe et le Serpent.** De Michel Farin. 9. Le Prix de la haine.

12.00 **Magazine : L'Heure de vérité.** Invité : Jean Glavany, député des Hautes-Pyrénées, porte-parole du Parti socialiste.
12.59 **Journal et Météo.**
13.25 **Dimanche Martin.** Le monde est à vous.
15.10 **Série : Mission casse-cou.**
16.00 **Dimanche Martin** (suite).
17.35 **Documentaire : L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.** Les Forçats de la mer.
18.25 **Magazine : Stade 2.** Football ; Cyclisme ; Automobile ; Canoë ; Handball ; Jeux méditerranéens ; Karaté ; Ski nautique ; Tennis ; Basket-ball : France-Croatie et présentation des championnats d'Europe.
19.25 ***Série : Maguy.***
20.00 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Cinéma : Week-end à Zuydcoote.** ■■ Film français d'Henri Verneuil (1964).
22.55 **Cinéma : Le Maître de musique.** ■■ Film belgo-français de Gérard Corbiau (1987).

FRANCE 3

11.00 **Magazine : Musicales.** Présenté par Alain Duault. Concert en direct de l'orangerie de Bagatelle à Paris, à l'occasion du dixième anniversaire du Festival Chopin et de la Fête de la musique.
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.00 **Magazine : Pégase.** En direct du Salon du Bourget.
14.35 **Magazine : Sport 3 dimanche.** Tiercé, en direct de Chantilly ; Jeux méditerranéens : Handball, match de l'équipe de France, en direct de Nîmes ; Athlétisme, en direct de Narbonne.
17.30 **Dessin animé : Les Simpson.**
18.00 **Magazine : Jamais sans mon livre.** Présenté par Bernard Rapp. Invités : Tahar Ben Jelloun *(la Prière de l'absent, l'Enfant de sable, la Nuit sacrée)* ; Louis Gardel *(Dar Baroud)* ; Pierre Drachline, à propos de *l'Evadé,* d'Henri Rochefort ; Patrice Delbourg, à propos de *Ravines du devant-jour,* de Raphaël Confiant.
19.00 ***Le 19-20 de l'information.*** De 19.09 à 19.30, le journal de la région, invité : Jean-Michel Jarre.
20.05 **Divertissement : Yacapa.** Présenté par Pascal Brunner.
20.45 **Jeu : Spécial Questions pour un champion.**
22.10 **Magazine : A vos amours.** Présenté par Caroline Tresca. Invitée : Françoise Giroud.
22.55 **Journal et Météo.**
23.30 **Cinéma : La Marque du vampire.** ■ Film américain de Tod Browning (1935).

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 14.00 —
12.30 **Flash d'informations.**
12.35 **Magazine : Télés dimanche.** Présenté par Michel Denisot.
13.30 **Divertissement : La Semaine des Guignols.**
14.00 **Série : Antoine Rives, le juge du terrorisme.** DC 10, de Philippe Lefebvre.
15.30 **Magazine : 24 heures** (rediff.).
16.30 **Documentaire : Tout n'est pas rose pour les flamants.** De Crispin Sadler.
17.00 **Divertissement : Yves Lecoq plume les stars.**
18.00 **Téléfilm : Chute libre.** D'Yves Boisset.
— En clair jusqu'à 20.35 —
19.30 **Flash d'informations.**
19.35 **Ça cartoon.** Présenté par Philippe Dana.
20.25 **Magazine : Dis Jérôme ?** Présenté par Jérôme Bonaldi. Foehn et vents chauds.
20.30 **Le Journal du cinéma.** Présenté par Isabelle Giordano.
20.35 **Cinéma : Jungle Fever.** ■■ Film américain de Spike Lee (1990).
22.40 **Flash d'informations.**
22.45 **Magazine : L'Equipe du dimanche.** Présenté par Pierre Sled. Football. Golf : dernière journée de l'US Open, en différé de Springfield.

ARTE

19.00 **Série : Histoires extraordinaires.**
19.30 **Magazine : Mégamix.** De Martin Meissonnier. Timbuck 3, Tiguka, Charles et les Lulus, Asmahane, Severed Heads, Cesaria Evora, Young Gods.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Soirée thématique : Faits divers.** Soirée conçue par Claire Simon.
20.55 **Et si c'était des histoires...** De Claire Simon.
21.55 **Cinéma : Close-up.** ■■ Film iranien d'Abbas Kiarostami (1990).
23.25 **La Violence moderne.** Ensemble composé par Claire Simon.

M 6

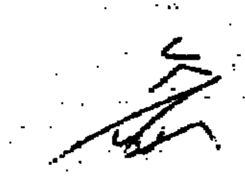
12.20 **Série : Ma sorcière bien-aimée.**
12.55 **Série : O'Hara.**
13.50 **Série : Cosmos 1999.**
14.45 **Série : L'Heure du crime.**
15.30 **Sport : 24 Heures du Mans.** L'arrivée de la course, en direct.
16.15 **Magazine : Fréquenstar.** Claude Lelouch.
17.10 **Série : Airport unité spéciale.**
18.00 **Série : Clair de lune.**
18.40 **Cinéma d'animation : Snark. Garsoniera, d'Anri Kulev.** (rediff.).
19.00 **Série : Booker.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Cosby Show.**
20.35 **Sport 6.**
20.45 **Téléfilm : L'Opération de la dernière chance.** De Fielder Cook.
22.30 **Magazine : Culture pub.** Sélection des meilleurs moments.
23.00 **Cinéma : Tendre libertine.** □ Film italien de Joe D'Amato.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Atelier de création radiophonique.** La Vitre, de Jacques Roubaud ; Hiems, de Pascal Quignard.
22.25 **Poésie sur parole.**
22.35 **Musique : Le concert** (donné le 28 janvier au Théâtre de la Ville) : Parveen Sultana, chant classique de l'Inde du Nord.
0.05 **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.35 **Concert de jazz.** The Duke Ellington Orchestra, dir. Mercer Ellington au Festival de Vienne le 10 juillet 1991 ; Duke Ellington and his Famous Orchestra, salle Pleyel, le 1er novembre 1969.
22.33 **Autoportrait.** Philippe Fénelon, par Cécile Gilly.
23.35 **L'Oiseau rare.** Par Michèle Lejeune et Jean-Claude Biette.
1.00 **Les Fantaisies du voyageur.**





Demandant la modification de la loi Caillavet

Un rapport officiel dénonce les conditions de prélèvement de tissus sur des cadavres

Simone Veil, ministre des affaires sociales et de la santé, et Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, ont rendu public, jeudi 17 juin, un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) consacré au recueil et à l'utilisation des tissus d'origine humaine (1). Se prononçant pour une modification de la loi Caillavet, les auteurs de ce rapport réclament l'élaboration d'une *« charte des prélèvements »*.

Le rapport de l'IGAS consacré au recueil et à l'utilisation des tissus d'origine humaine avait été demandé il y a un an par Didier Tabuteau, directeur de cabinet de Bernard Kouchner, alors ministre de la santé. Il s'agissait d'enquêter sur les conditions dans lesquelles on prélève, on conserve et on utilise différents tissus humains à des fins thérapeutiques. En mars dernier, un «rapport d'étape», rendu public par Bernard Kouchner, dénonçait déjà l'*« anarchie »* prévalant dans ce domaine (*le Monde* du 5 mars).

Le document définitif donne une vision globale de ce secteur en pleine expansion, de son mode d'organisation et des multiples problèmes techniques et éthiques soulevés. Il déplore que *« le cadre juridique* (soit) *éclaté, parfois ambigu dans sa mise en œuvre et lacunaire dans son contenu »*.

De quels textes dispose-t-on ? D'une part, de la loi Laffay (1949) traitant du prélèvement de l'œil en vue des greffes de cornée ; de la loi Caillavet (1976) et de ses textes d'application, qui ne concernent que les prélèvements d'organes ; de la réglementation en matière de déchets opératoires ou *res nullius* (os spongieux obtenus lors des prothèses de hanche, veines saphènes résultant des stripping, cœurs explantés lors de transplantations cardiaques, etc.). Ce dernier chapitre pose un double problème : d'abord parce que, en application des règlements sanitaires, tous les déchets anatomiques hospitaliers devraient être incinérés ; ensuite parce que les «propriétaires» de ces éléments anatomiques ne sont pas systématiquement informés de l'usage qui pourra être fait de leur *res nullius* au bénéfice d'un tiers. *« Cela signifie (...) que le patient ayant subi l'intervention ne sera pas reconvoqué à terme (trois ou quatre mois plus tard) pour s'assurer qu'il est toujours indemne de toute maladie transmissible et qu'il n'était pas en période de séroconversion lors de l'intervention »*, précise le rapport.

Les récentes dispositions réglementaires prises en matière de contrôle de la qualité biologique des greffons devraient, de l'avis des rapporteurs, être complétées, avec notamment «la mise en quarantaine» des tissus jusqu'à l'obtention des résultats négatifs d'une seconde série de contrôles biologiques effectués chez le donneur.

A ces difficultés s'ajoutent de multiples ambiguïtés dans la mise en œuvre des dispositifs de prélèvement et une cruelle absence de cadre juridique pour les structures de transformation et de conservation des tissus humains. On compterait en France une vingtaine de « banques » pour lesquelles aucune formalité n'est imposée, les procédures de fabrication et de conservation demeurant *« de la seule responsabilité »* de ceux qui ont créé ces banques.

« Une décence certaine est obligatoire »

Les rapporteurs évoquent *« la très probable existence de congélateurs dans des services d'orthopédie ou de chirurgie vasculaire pour y stocker des os spongieux ou des veines saphènes issus d'interventions pratiquées dans ces services et utilisés après conservation pour les besoins de ces mêmes services »*. En pratique, les prélèvements de tissus peuvent être effectués sur des donneurs vivants (os, veines, cœurs) plus ou moins bien informés, sur des «donneurs» décédés (à leur domicile pour ce qui est des yeux, dans le cadre de la loi Laffay, ou au dépôt mortuaire hospitalier), ou enfin, chez des donneurs également décédés, mais en situation dite de «coma dépassé». *« Dans ce dernier cas, les prélèvements de tissus se font systématiquement après les prélèvements d'organes et il n'existe pas encore d'harmonisation complète entre les équipes*, peut-on lire dans le rapport de l'IGAS. *Cela peut, dans certains cas, aboutir à ne prélever aucun tissu. Une solution devrait nécessairement voir le jour si l'on veut optimiser l'offre de tissus par rapport à la demande. »*

Le rapport évoque le nécessaire respect dû aux cadavres. *« La demande de plus en plus grande de greffes d'organes ou de tissus, conjuguée à l'interprétation extensive de la loi Caillavet, a pu conduire à des excès en matière de prélèvements (...). Une décence certaine est obligatoire dans ce domaine, et il ne peut être toléré de voir un corps humain dépouillé, même si le consentement a été acquis par défaut. »*

Pour éviter tout risque de dérapage, les intervenants sont invités à *« opérer au sein de structures coordonnant leur action dans le strict respect de l'éthique. Dans cet esprit, une charte pourrait utilement définir les règles s'imposant à chacun (...). L'avènement des greffons tissulaires, osseux ou cutanés a considérablement augmenté les masses corporelles prélevées et a, de ce fait, majoré les difficultés de restauration »*. Toutefois, les prélèvements portant sur des volumes plus modestes devraient *« faire l'objet d'une même attention. Ainsi les orbites devraient être soigneusement réparées, les parties osseuses devraient être rétablies avec des matériaux de qualité. »* La mission de l'IGAS se dit *« choquée »*, par exemple, par *« la désinvolture avec laquelle certains préleveurs remplacent un fémur par un morceau de manche à balai, alors qu'il est possible à peu de frais de rétablir une continuité osseuse en utilisant des attelles réglables munies de surface articulaire immitant les prothèses chirurgicales. De même, les surfaces cutanées prélevées devraient être de taille modérée et le moins visibles possible »*.

Le rapport se plaint encore de l'hétérogénéité des pratiques en matière de transformation, de conditionnement et de stockage des tissus et des éléments du corps humain, qu'il s'agisse des valves cardiaques, des cornées ou des os. De notables différences existent en ce qui concerne la cession, la tarification, les échanges et les importations de tissus d'origine humaine. Sur ce point hélas ! le rapport n'apporte, concernant les valves cardiaques et la peau, que des éléments partiels ou non identifiés. C'est notamment le cas – anonyme – de ce médecin hospitalier préleveur qui perçoit d'importantes commissions (8 000 F l'unité) par la banque de tissus. *« Les lacunes du dispositif actuel laissent place à de graves dérives, dont la mission n'a pu mesurer l'ampleur*, écrit le rapport, *mais dont l'illustration précédente met en lumière le discrédit pouvant en résulter pour le système de santé. »*

Trois types de dérive commerciale

Le rapport détaille trois formes de dérive, liées à l'implantation de sociétés commerciales dans un marché rémunérateur :

– La culture de peau (cellules d'épiderme) : la société américaine Biosurface Technology, qui travaille en collaboration avec un établissement hospitalier militaire (hôpital Percy, Clamart), pour un coût moyen de 300 000 F par malade (2 300 F la greffe cutanée de 30 cm²), avec des résultats *« très satisfaisants »*, a un projet d'implantation en France (Marne-la-Vallée).

– La préparation et la conservation de valves cardiaques : une société américaine de renom international ouvrira des laboratoires en région parisienne à la fin de cette année. Elle «traite» des valves prélevées sur des cœurs qu'on lui a adressés au prix de cession de 23 000 F la valve. Un service de chirurgie cardiaque de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris a recours aux services de cette société et s'en déclare *« très satisfait »*.

– La préparation et la conservation de veines saphènes : il s'agit de la société française Bioprotec, qui vend ses veines produites à partir de stripping entre 4 000 F et 12 000 F l'unité en fonction de la longueur. En 1992, cette société a produit environ mille veines destinées à la restauration des fistules artéro-veineuses des insuffisants rénaux en dialyse. Cette société lyonnaise se prépare à développer une technique de culture de peau à partir d'un support fait de cellules de prépuce d'enfant (2).

Au terme de leur rapport, les membres de l'IGAS formulent une série de propositions. *« Pour une bonne part, la mise en œuvre de ces propositions est conditionnée par l'adoption du projet de loi sur la bioéthique dont la discussion a été engagée devant le Parlement »*, conclut-il. Concernant le prélèvement des tissus, les rapporteurs plaident pour une modification de la loi Caillavet – qui devrait être étendue, selon eux, aux tissus d'origine humaine – et pour une clarification des modalités de recueil de la volonté des défunts, ainsi que pour l'élaboration d'une *« charte des prélèvements »*, fondée sur le respect absolu de la volonté exprimée par le donneur et avec le même souci du respect du corps humain.

JEAN-YVES NAU

(1) *Enquête sur les banques de tissus d'origine humaine*, rapport IGAS (mai 1993-N° 93 053), présenté par le docteur Claude Gubler et Marie-Françoise Guérin, membre de l'Inspection générale des affaires sociales. Les investigations préalables à la rédaction de ce document ont été menées entre novembre 1992 et mars 1993. Elles ont plus particulièrement porté sur les banques de tissus de Besançon, Lille, Lyon, Marseille et Paris, ainsi qu'auprès de trois sociétés commerciales impliquées dans ce domaine, Bioprotec, Biosurface Technology et Sorem-Cryolife.

(2) A la suite de notre article du 5 mars dernier, M. Ponsot, PDG de Bioprotec nous avait indiqué que le support de la culture de cellules cutanées de sa société était constitué de *« fibroblastes de derme isolés à partir d'un prépuce d'enfant sain, seule source de peau humaine jeune, normale, disponible »*.

A Londres

Le tueur d'homosexuels prévient qu'il assassinera une personne par semaine

LONDRES

de notre correspondant

Le premier meurtre a eu lieu le 10 mars, à Battersea, dans le sud de la capitale. Peter Walker, la victime, était directeur de théâtre, et homosexuel. Le 30 mai, second assassinat.

En juin, le rythme s'accélère : le 4, le 9 et le 15 juin, mêmes découvertes, mêmes circonstances. Les victimes, trouvées nues, sont mortes par strangulation, apparemment après une séance de pratiques sexuelles sado-masochistes. C'est trop de coïncidences : un tueur d'homosexuels est à l'œuvre.

Dans la nuit de mardi 15 juin à mercredi, peu avant minuit, Scotland Yard prend l'initiative très inhabituelle d'organiser une conférence de presse pour mettre en garde la communauté gay de la capitale. La police a des raisons de croire que la série n'est pas terminée.

Après chaque meurtre, le tueur a téléphoné, donnant des détails qui ne peuvent tromper : il s'agit bien du même homme. Il a prévenu : je tuerai dorénavant *une personne* par semaine. Quels sont ses motifs ? Trois des victimes avaient contracté le virus du sida. Le meurtrier, lui-même séropositif, cherche-t-il à se venger d'un compagnon qui l'aurait contaminé ? S'agit-il d'un adepte extrémiste du *queer-bashing* (littéralement, la « chasse aux pédés »), qui se pratique parfois la nuit dans Soho, le quartier « chaud » de la capitale où la communauté gay se retrouve dans ses bars, ses boîtes de nuit et ses restaurants favoris ? D'un adversaire des homosexuels qui aurait résolu de passer à l'action, un peu comme Peter Sutcliffe, « l'étrangleur du Yorkshire », qui, de 1975 à 1980, avait tué treize femmes pour *« nettoyer les rues »* de la prostitution.

La police a fait beaucoup d'efforts ces dernières années pour améliorer ses relations, avec les homosexuels. Des officiers en uniforme et en civil fréquentent régulièrement les bars gay, mais la coopération est limitée. Les rafles de mineurs (l'homosexualité constitue *de facto* un délit pour les moins de vingt et un ans) restent courantes. La presse tabloïd, elle, a toutes les raisons de jubiler : les ventes montent.

LAURENT ZECCHINI

Mort de l'écrivain Jean Cau

Jean Cau est mort vendredi 18 juin à Paris des suites d'un cancer. Né le 8 juillet 1925 dans l'Aude, il est, de 1947 à 1956, le secrétaire de Jean-Paul Sartre. Parallèlement, il commence une carrière de journaliste – à *l'Express*, au *Figaro littéraire*, à *Paris-Match*, à *France-Observateur*, – de polémiste et d'écrivain. En 1961, il obtient le prix Goncourt avec son roman *la Pitié de Dieu*. Se définissant lui-même comme un *« national-gaulliste »*, il vilipende la « décadence » et la médiocrité, notamment dans sa *Lettre ouverte aux têtes de chiens occidentaux* (1967). Passionné de tauromachie, il est l'auteur de nombreux romans et pièces de théâtre.

□ **Accord russo-ukrainien sur la flotte de la mer Noire.** – Les présidents russe et ukrainien Boris Eltsine et Leonid Kravtchouk ont décidé, jeudi 17 juin dans les environs de Moscou, *« d'accélérer »* le processus de partage de la flotte de la mer Noire, en principe contrôlée conjointement par les deux pays jusqu'en 1995. La partie « russe » de cette flotte restera basée à Sébastopol ainsi que dans d'autres ports d'Ukraine. Rien n'a été dit sur les modalités pratiques de la division de la flotte ni sur les conditions du séjour des bâtiments russes à Sébastopol. – *(Corresp.)*

M. Perigot invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. François Perigot, président du Conseil national du patronat français depuis 1986, sera l'invité de l'émission hebdomadaire le « Grand Jury RTL-*le Monde* » dimanche 20 juin de 18 h 30 à 19 h 30.

Le président du CNPF répondra aux questions de Jean-Michel Normand et d'André Passeron du *Monde* et de Richard Arzt et de Philippe Ballard de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

La situation en Azerbaïdjan

Le président Eltchibey s'enfuit et Gueidar Aliev prend le pouvoir

Le chef du Front populaire, Aboulfaz Eltchibey, élu à la présidence du pays il y a un an, a quitté Bakou à l'aube du vendredi 18 juin, en direction de l'enclave azerbaïdjanaise du Nakhitchevan, au moment où un ultimatum de la rébellion militaire venait à échéance, a annoncé la télévision azerbaïdjanaise. Parti avec cinq voitures chargées de valises et de dossiers, il pourrait se réfugier ensuite en Turquie, pays qui l'a toujours soutenu, précise-t-on de sources diplomatiques à Bakou.

M. Eltchibey a refusé de signer sa démission, exigée par le chef rebelle Suret Gusseinov, dont quelques colonnes blindées, parties de Gandja dans l'ouest du pays, font face depuis trois jours à des forces « loyalistes » autour de la capitale. Gusseinov est un directeur d'entreprise « milliardaire » qui a armé les forces azéries se battant sur le front du Haut-Karabakh, devenant colonel de l'armée. Il est accusé par le Front populaire d'être un agent des Russes et soupçonné plus précisément par d'autres d'avoir partie liée avec l'ex-président communiste azerbaïdjanais, Ayaz Moutalibov, réfugié à Moscou. Le jeune colonel exigerait désormais plus que le poste de ministre de la défense qui lui aurait été offert par le nouveau président du Parlement, Gueidar Aliev, l'ex-protégé du chef du KGB Andropov (*le Monde* du 17 juin).

Alors que de minces colonnes armées se font face, dans le désert aux portes de Bakou, de sérieux combats continuaient entre Arméniens et Azerbaïdjanais autour des villes d'Aqdam et Mardaken, avec intervention de l'aviation de part et d'autres.

EN BREF

□ **CANADA : victoire des conservateurs en Alberta.** – Donné perdant dans les sondages, le Parti conservateur de l'Alberta – au pouvoir depuis vingt-deux ans dans cette province de l'Ouest canadien – a remporté une nouvelle victoire, mardi 15 juin, en obtenant 51 sièges de députés contre 32 pour le Parti libéral. Le nouveau chef des conservateurs, Ralph Klein, qui fut maire de Calgary, a pu se démarquer de son impopulaire prédécesseur Don Getty. Le Parti conservateur fédéral, dirigé depuis dimanche par Mme Kim Campbell, nouveau premier ministre, a vu dans cette réélection un signe encourageant, alors que les sondages lui sont actuellement défavorables, avant les élections générales de cet automne. – *(AFP.)*

□ **HAÏTI : le président Clinton estime que l'envoi d'une force multinationale reste nécessaire.** – Le président Bill Clinton a déclaré, jeudi 17 juin à Washington, que les positions entre les parties adverses en Haïti étaient si tranchées qu' *« une force internationale »* de maintien de la paix restait nécessaire pour *« faciliter le retour de la démocratie »* dans ce pays. Cette idée avait été rejetée début juin par le président en exil Jean-Bertrand Aristide et par le gouvernement de facto de Port-au-Prince. Le Conseil de sécurité de l'ONU a décidé mercredi d'imposer de sévères sanctions contre Haïti à partir du 23 juin si les militaires n'acceptaient pas d'ici là le retour au pouvoir du père Aristide (*le Monde* du 18 juin). – *(Reuter, AFP.)*

□ **NICARAGUA : levée de l'état d'urgence dans le Nord.** – La présidente Violeta Chamorro, a annoncé, jeudi 17 juin, la levée de l'état d'urgence qu'elle avait imposé le 18 mai dans quatorze municipalités proches de la frontière avec le Honduras, dans le but de faire cesser la violence qui y sévissait. Plus de six cents rebelles (anciens « contras », anciens militaires ou bandits de grand chemin) ont rendu les armes ou s'apprêtent à le faire, affirme-t-on de sources officielles. Il resterait encore autant d'hommes en armes. – *(Reuter.)*

SOMMAIRE

COURRIER DU MONDE 2

ÉTRANGER
L'offensive des forces de l'ONU en Somalie 3
Le conflit dans l'ex-Yougoslavie ...... 4 et 5
Les négociations israélo-arabes .. 5

ESPACE EUROPÉEN
• Un entretien avec le ministre des affaires européennes • Les femmes, « symbole de la modernité » en Turquie • Les « pieds-rouges » sur le chemin du retour • Les barricades de Copenhague ...... 6 à 8

POLITIQUE
Le vote à l'Assemblée nationale du projet de loi de M. Pasqua sur l'entrée et le séjour des étrangers en France 9
La réunion du comité central du PCF 10

SOCIÉTÉ
La commission de discipline du parquet demande des sanctions sévères à l'encontre du procureur adjoint Paul Weisbuch 11
Les orientations pour l'enseignement supérieur 12
Quelle histoire !, par Claude Sarraute : « La prunelle de nos yeux » 12
Sports : les 12es Jeux méditerranéens 12

CULTURE
Un portrait du réalisateur John Woo à l'occasion de la sortie de son film *A toute épreuve* 13
L'« apothéose » Hallyday au Parc des Princes à Paris 13
Musiques : György Kurtag à la Biennale de Venise 14

ÉCONOMIE
Le PDG de Bull joue la continuité . 18
Les syndicats de cheminots invités à négocier 18
Aéronautique : le 40e Salon du Bourget 19
La privatisation du Crédit local de France devrait rapporter 2,4 milliards à l'État 20
Saint-Gobain pourrait supprimer 4 000 emplois en 1993 20
Vie des entreprises 20

SANS VISA
• Albert Cossery, l'Egyptien de la Louisiane • Le Mexique Pacifique • Les mégalithes • Les miraculés de Moutiers • Las Vegas double la mise • Vins retrouvés • Andouille et andouillette • Frère Cadfael et Sœur Ellis Peters ...... 25 à 32

Services
Abonnements 2
Annonces classées 14
Carnet 16
Jeux 30
Marchés financiers ...... 20 et 21
Météorologie 16
Radio-télévision 22
Spectacles 15
Week-end d'un chineur 16

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

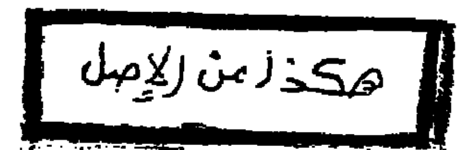
Ce numéro comporte un cahier « Sans visa » folioté 25 à 32

Le numéro du « Monde » daté 18 juin 1993 a été tiré à 493 753 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Heures locales » : sauver la ville de la voiture

Toulouse inaugure la semaine prochaine son métro automatique. Comme nombre d'autres villes françaises, la cité rose était confrontée au défi de la marée automobile, ses élus ont fait le choix du transport en site propre. Le VAL doit permettre aux habitants d'accéder rapidement au centre-ville tout en confortant l'image de cité « high tech » que cultive la capitale du Sud-Ouest. Au sommaire de ce supplément de huit pages, un dossier sur Toulouse, un article sur les propriétaires des immeubles de Paris et une enquête à Roanne dans la série « Cités ».


هكذا من الأصل

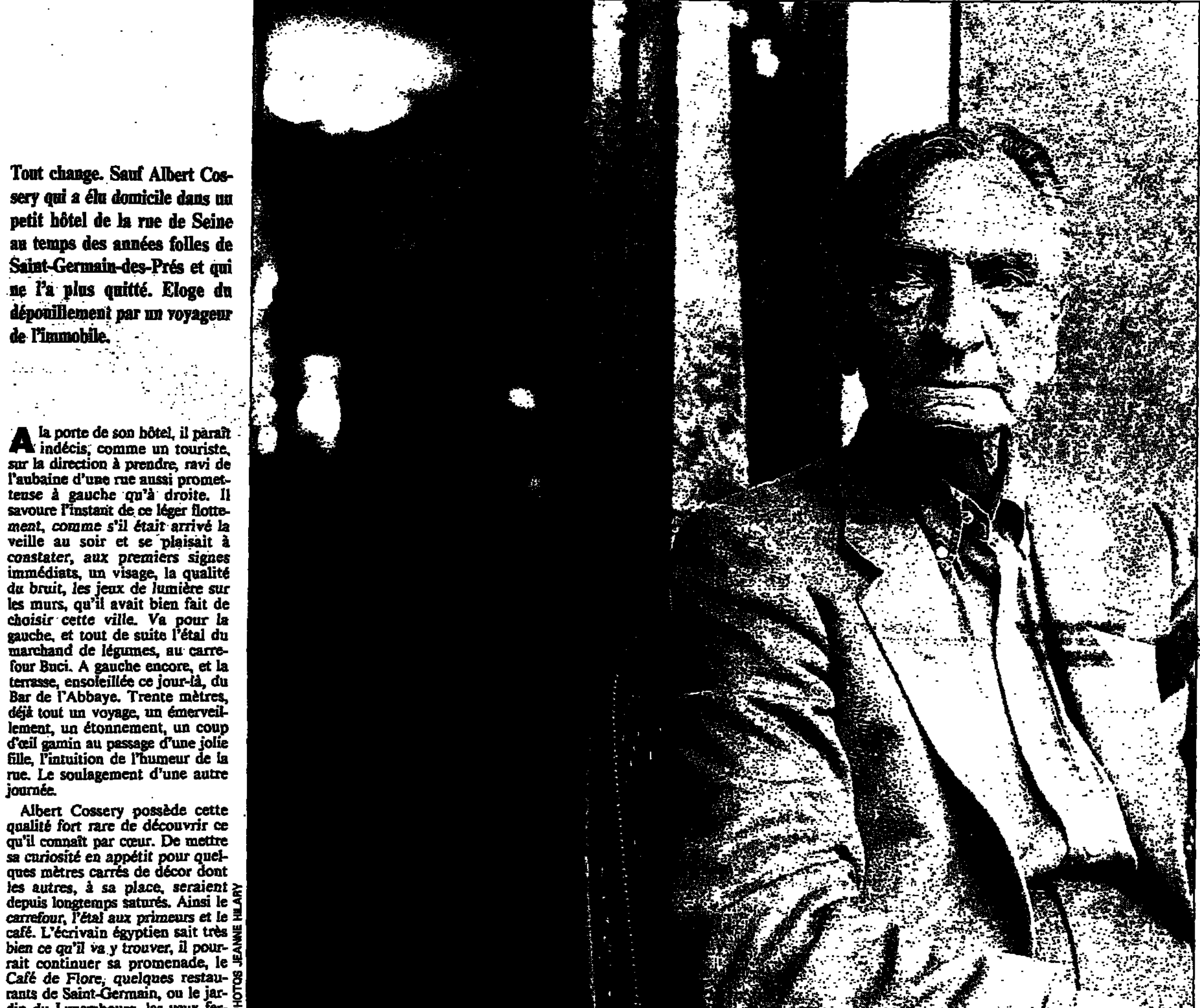
Le Monde

SANS • VISA

Albert Cossery

l'Egyptien de la Louisiane

Tout change. Sauf Albert Cossery qui a élu domicile dans un petit hôtel de la rue de Seine au temps des années folles de Saint-Germain-des-Prés et qui ne l'a plus quitté. Eloge du dépouillement par un voyageur de l'immobile.



PHOTOS JEANNE HILARY

L'écrivain à l'un de ses postes d'observation favoris.

A la porte de son hôtel, il paraît indécis, comme un touriste, sur la direction à prendre, ravi de l'aubaine d'une rue aussi prometteuse à gauche qu'à droite. Il savoure l'instant de ce léger flottement, comme s'il était arrivé la veille au soir et se plaisait à constater, aux premiers signes immédiats, un visage, la qualité du bruit, les jeux de lumière sur les murs, qu'il avait bien fait de choisir cette ville. Va pour la gauche, et tout de suite l'étal du marchand de légumes, au carrefour Buci. A gauche encore, et la terrasse, ensoleillée ce jour-là, du Bar de l'Abbaye. Trente mètres, déjà tout un voyage, un émerveillement, un étonnement, un coup d'œil gamin au passage d'une jolie fille, l'intuition de l'humeur de la rue. Le soulagement d'une autre journée.

Albert Cossery possède cette qualité fort rare de découvrir ce qu'il connaît par cœur. De mettre sa curiosité en appétit pour quelques mètres carrés de décor dont les autres, à sa place, seraient depuis longtemps saturés. Ainsi le carrefour, l'étal aux primeurs et le café. L'écrivain égyptien sait très bien ce qu'il va y trouver, il pourrait continuer sa promenade, le Café de Flore, quelques restaurants de Saint-Germain, ou le jardin du Luxembourg, les yeux fermés. Et peut-être, au fond, ne s'est-il tant obstiné que pour l'éventualité de la cécité.

Depuis quarante-deux ans, il laisse monter en lui les mêmes sensations sur ce parcours identique. Mieux : depuis quarante-deux ans, il se tient, tous les jours, vers deux heures de l'après-midi, hésitant sur le pas de la porte de l'Hôtel de la Louisiane, rue de Seine, comme pour retrouver le goût de sa première balade, en 1951. Albert Cossery est un grand aventurier du sur-place. Un bourlingueur de ghetto. Et de ce fait, le dernier spécimen, authentique, des folles années du Saint-Germain de l'après-guerre. Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir, Mouloudji et son amie Lola la Brune qui repassait les chemises des clients, puis Juliette Gréco, avaient habité l'Hôtel de la Louisiane. Lui l'habite toujours, réfractaire au temps et à ses fantômes. Ses compagnons de légende sont morts, Camus, Giacometti, tant d'autres, ou vieillissent hors du périmètre d'un passé enfoui.

Albert Cossery persiste, sans fatigue. Entre 1945 et 1948, l'hôtel avait été, pour eux, un moyen provisoire, parce qu'ils étaient fauchés, et l'époque sans certitudes, parce que la mode existentialiste se voulait bohème. Etrange nymphe surgie de la guerre, Gréco s'était couchée dans le lit de Sartre, sans Sartre, dans la chambre ronde du coin, au-dessus du marchand de légumes, laissant sa clé sur la porte pour que les copains de rencontre, les clients inconnus, profitent de la salle de bains. Au temps de Sartre, deux ans plus tôt, la salle de bains n'était qu'un débarras, où le philosophe suspendait son vélo. Célèbre salle de bains, célèbre vélo. Fameuse Louisiane.

De l'hôtel, de cet hôtel en particulier, Albert Cossery a fait un mode de vie. A vie. Longtemps, il s'est contenté de rester à l'hôtel, emporté par l'histoire, bref âge d'or des rats de cave et de ces filles qu'on appelait *bobby-soxers* (1), mondiale convention du demi-siècle, acte de naissance officiel de l'angoisse qui avait attiré dans quelques bars, deux vieux cafés littéraires et des sous-sols de bouchons, l'élite des écrivains engagés ou désabusés, et des centaines de jeunes gens. Longtemps, Cossery a été de Saint-Germain-des-Prés, donc à l'hôtel, pour se conformer aux rites de l'époque. Il avait eu sa place aux comptoirs du quartier pour avoir écrit à vingt-sept ans, en 1940, son premier livre, *Les hommes oubliés de Dieu*, qu'Henry Miller publiera aux Etats-Unis, pour s'être inscrit au premier rang des séducteurs impénitents, aux côtés de Camus, de Vailland, de Giacometti. Il logea d'abord dans un hôtel de Montmartre. A la Louisiane, à partir de 1951. Puis, la légende avait reflué, et il a mieux compris ce qui lui avait fait choisir de demeurer un éternel client, l'occupant précaire d'une chambre anonyme.



Modeste et légendaire façade, au cœur de Saint-Germain.

La paresse, confie-t-il. Une conception très orientale de la liberté, un sens du dénuement qu'il partage avec les personnages de ses romans, *« mendiants »* et *« orgueilleux »*, *« fainéants »* de son Egypte natale qui jugent plus sage de se passer des biens de ce monde. Une philosophie tonique, optimiste, de l'inutilité, repérable, dans son œuvre, dès la première page de son recueil de nouvelles, *Les hommes oubliés de Dieu : « Le repasseur, qui sommeillait comme toujours, souffrit en son âme de cette intrusion journalière et inévitable. Lentement, il ouvrit les yeux et regarda le facteur avec l'air hébété qui le poursuivait depuis sa naissance. Il aurait bien voulu se frotter les yeux, mais ce geste demeura à accomplir (...) »*

« Je suis le roi, explique Albert Cossery, *un aristocrate, même sans fric. Pour attester de ma présence sur cette terre, je n'ai pas besoin d'une belle voiture. »* Ni d'un appartement ni d'une encombrante famille, de relations névrotiques avec ce temps, ses huissiers, ses banquiers, ses plombiers qui tardent tant, le dimanche. *« En restant à la Louisiane, je n'ai pas perdu une minute de ma vie. »* A remplir des frigos, à payer la note de gaz, à redouter la cambriole. Dans un éclat de rire, Cossery, jeune homme de quatre-vingts ans, bon pied, bon œil, plume terrible, détaille les mille et une manières d'économiser sa vie, et son implacable démonstration a de quoi perturber nos encombrements de consommateurs. Jusqu'à 11 heures du matin, la réception ne passe pas les communications. *« M. Cossery dort. »* Lorsque, enfin, il ouvre un œil incrédule, c'est pour se féliciter de sa fidélité à un vieux serment. *« Faire lever un enfant à 7 heures du matin est la première injustice au monde. Très jeune, lorsqu'on me secouait pour aller à l'école, je me suis juré de ne plus jamais me lever tôt, et cela doit être la seule chose de bien que j'aie fait dans ma vie : ne pas me lever. »*

Toilette paresseuse, lecture prudente du courrier, auquel il ne répond jamais mais qu'il pose n'importe où, dans une chambre toujours trop petite pour un écrivain. Cossery ne peut tout de même pas jeter ses propres livres, les traductions en toutes langues qui l'empêchent de glisser ses jambes sous sa table de travail. *« Une fois, j'ai rencontré une Suédoise, je lui ai offert mes livres dans sa langue. Mais je n'ai pas encore rencontré de Danoise... »*

Philippe Boggio

Lire la suite en page 29

(1) Expression intraduisible en français qui désignait, pendant la guerre, aux Etats-Unis, les jeunes danseuses de be-bop, en jupe large, sweater et socquettes blanches. Les GI's allaient populariser le mot et la mode, que la presse parisienne reprit pour la jeunesse de Saint-Germain-des-Prés. Il y eut donc des *bobby-soxers* mâles et des *bobby-soxers* femelles dans quelques articles indignés.

AU SOMMAIRE

Bougon
Les mégalithes du Bocage .... p. 27

Mexique
Huatulco Pacifique ..... p. 26

Moutiers
et ses miraculés .... p. 28

Las Vegas
double la mise .... p. 29

Ellis Peters
et son moine-détective p. 32

Escales (p. 26) • Télex (p. 26)
Jeux (p. 30) • Table (p. 31)

Le Mexique Pacifique

HUATULCO

AU Mexique, le dernier endroit à la mode s'appelle Huatulco, *« le lieu du bois »* en zapotèque, la langue la plus parlée dans la région. Les branchés de la capitale s'y donnent rendez-vous en famille, en snobant désormais Acapulco ou Cancun, stations balnéaires au prestige déclinant. A son actif, une atmosphère de paradis perdu, découvert il y a moins de dix ans et qui ne pouvait manquer d'attirer les regards gourmands de promoteurs immobiliers toujours à l'affût de plages blondes à mettre sur le marché.

Il est vrai que ce chapelet de neuf baies, égrené sur 500 kilomètres le long du Pacifique, au sud d'Acapulco, ne manque pas d'atouts : sable clair, eaux tranquilles et limpides, rochers tombant dans la mer et un calme qui, malheureusement, risque bientôt ne n'être plus qu'un souvenir. A quoi s'ajoutent une température agréable (environ 28° toute l'année) et un ciel la plupart du temps limpide. De quoi conduire ici des bataillons de visiteurs, surtout lorsque froid et neige règnent plus au nord du continent.

Forts de leurs précédentes expériences à Cancun, Ixtapa et autres Los Cabos, les responsables du tourisme national se sont donc lancés, dès 1984, dans un « mégaprojet » consistant à mettre en valeur, en trois étapes et d'ici à 2018, quelque 21 000 hectares, dont les deux tiers seront décrétés réserves naturelles, l'espace restant étant destiné à un développement touristique planifié, source de devises et, accessoirement, d'emplois. A en croire ses constructeurs, Huatulco, qui compte aujourd'hui 15 000 résidents, est appelée à devenir une agglomération de 350 000 habitants et de 30 000 chambres, susceptible d'héberger, chaque année, environ 2 millions de touristes. Au terme de la première étape, les travaux d'infrastructure sont pratiquement achevés autour des baies de Santa-Cruz, Chahué et Tangolunda, cette dernière accueillant d'ores et déjà des zones résidentielles.

La petite bourgade de Santa-Maria, qui joue au chef-lieu, n'en finit pas d'admirer sa belle route, son pont, ses adductions d'eau potable, son réservoir, ses rues soudain propres et coquettes, avec un petit faible pour son aéroport international, qui, avec son aérogare au toit de chaume niché dans les arbres et les fleurs, voit atterrir quotidiennement une demi-douzaine de jets en provenance de Mexico, sans oublier quelques charters venus des Etats-Unis, voire du Canada.



COLLECTION VIOLLET

La côte de l'État de Oaxaca, quand la pêche était reine.

Une fois n'est pas coutume, les autorités se sont montrées particulièrement soucieuses de l'environnement. Ainsi l'infrastructure routière respecte les paysages, les lotissements n'excèdent pas les limites raisonnables qui leur ont été fixées et les architectes se sont vu assigner des normes de hauteur et de volume afin de préserver le cadre qui accueille villas et résidences de luxe. De surcroît, chacune des neuf baies sera pourvue de sa propre station d'épuration... pour le plus grand plaisir des baigneurs. Les premières ont déjà commencé à fonctionner et une bonne partie des alentours bénéficient de l'électricité, ce dont les habitants du lieu osaient à peine rêver.

A l'abri de la baie de Tangolunda, la plus touristique et la mieux équipée pour l'instant, quatre grands hôtels offrent une capacité de quelque 2 000 chambres, studios et suites. A Santa-Cruz, un port de plaisance a été aménagé dans une petite crique naturelle. S'il revenait jeter l'ancre dans les parages, le pirate anglais Cavendish, qui, au seizième siècle, mit à sac les ports espagnols de la côte, n'en croirait pas ses yeux. Peut-être se souviendrait-il cependant de cette fameuse croix, plantée sur le rivage, et qu'il ne parvint jamais à incendier. La légende locale raconte qu'il y a bien longtemps un personnage vêtu de blanc avait abordé dans l'anse, planté la fameuse croix, prêché puis s'en était retourné sur les flots. Depuis, personne ne serait parvenu à l'arracher, jusqu'à l'arrivée d'un saint franciscain qui l'aurait transportée ailleurs. Aujourd'hui, un morceau de la croix miraculeuse se trouve dans une église de Oaxaca, un autre à Puebla et un troisième au Vatican. A Santa-Maria-Huatulco, il n'en reste que de menus éclats.

Revers du boom touristique, les pêcheurs sont en voie de disparition. Si quelques irréductibles refusent d'abandonner leurs cahutes cernées de nouvelles constructions, si d'autres ont trouvé refuge sur des plages encore préservées, la plupart se sont reconvertis dans la fabrication de souvenirs de pacotille ou l'organisation de promenades en mer, activités nettement plus lucratives dans ce paradis de vacances où l'on célèbre le culte du sable, du soleil et de la mer.

Récemment plantés, les palmiers offrent une ombre appréciée quand le soleil de midi immobilise les plus vaillants et souligne l'aridité des collines environnantes. Pour attirer davantage de clients, un golf a été aménagé à deux pas des hôtels. Sophistiqués dans ces derniers ou à la bonne franquette dans le village, bars et restaurants s'emplissent au crépuscule. D'aucuns regrettent l'absence de cinémas, de maisons de jeux et autres lieux de divertissement. Plus tard, peut-être... Les jours d'affluence, c'est-à-dire en fin de semaine ou à l'arrivée des charters, le service s'affole et les récriminations se multiplient. Les serveurs compensent par leur gentillesse leur manque de formation. Des orchestres s'efforcent de calmer les impatients en enchaînant les rengaines mexicaines les plus rabâchées. Le ressac de la mer fait le reste. Mais quand viendra l'heure de débarrasser les tables, un garçon vous confiera peut-être que Huatulco, c'est pas mal et qu'on peut y trouver du travail, mais qu'il est tout de même mieux chez lui, à quelque 280 kilomètres d'ici, du côté de Oaxaca.

Il y a une dizaine d'années, cette vieille cité coloniale a été inscrite au Patrimoine mondial de l'UNESCO, où elle côtoie le site précolombien de Monte-Alban. L'occasion d'une réhabilitation complète des quartiers du centre. Le résultat vaut le détour. Se croisant en damiers, les rues piétonnières sont redevenues le lieu privilégié des rencontres, dans la douceur des crépuscules discrètement parfumés. L'ancienne capitale de Benito Juarez a retrouvé son lustre d'antan. Ses demeures coloniales, aux couleurs pastel, abritent de secrets patios, et plusieurs d'entre elles accueillent divers sièges sociaux.

Fondé en 1576, le couvent de Sainte-Catherine de Sienne est aujourd'hui un hôtel de charme, au goût raffiné, situé en plein cœur de la ville. Avant d'en arriver là, en 1976, il abrita les premières nonnes de la Nouvelle-Espagne avant de subir les rigueurs de la Réforme de 1862 et d'être, successivement, mairie, prison, école et salle de cinéma. A présent, le visiteur laisse son imagination vagabonder au gré des cellules monacales, des patios embaumés, des couloirs biscornus et des vastes cuisines conventuelles.

La vieille ville est riche d'églises et de maisons coloniales. L'une d'elles héberge une Alliance française très active ; une autre la bibliothèque centrale. Quant au peintre Francisco Toledo, il a ouvert un musée accueillant où sont exposés tableaux et sculptures d'artistes mexicains contemporains. De son côté, Rufino Tamayo a légué à sa ville natale sa collection personnelle d'art colombien. Un pur enchantement (représentatives de la diversité autochtone, les œuvres exposées sont chargées de puissance et de mystère) qui, à lui seul, justifie une longue halte à Oaxaca. Avant de gagner Huatulco et y mêler souvenir et farniente.

De notre envoyé spécial
Jean-Claude Buhrer

Retour à Baalbek

Gageons que, pour beaucoup, Baalbek sera le phare de ce voyage « à l'ombre des cèdres ». Des ruines, on en verra, hélas, au Liban. Baalbek a échappé aux tirs. Les colonnes des temples de Bacchus, de Jupiter, de Vénus, sont toujours droites sous le soleil et gardent la nostalgie du festival interrompu par la guerre. Toujours dans la Békaa, on peut voir les vestiges du palais omeyyade d'Anjar et, dans le Chouf, Beiteddine, ancienne capitale de l'émir Béchir II. Son palais se dresse dans un cadre de collines vertigineuses. Autres cités marquantes, Tyr-un, bel ensemble comportant le port, la vieille ville, l'hippodrome, l'un des plus vastes et des mieux conservés du monde romain, la nécropole bordant la voie triomphale, l'arc de triomphe – et sa jumelle Sidon, Saïda en arabe. Saint Louis y séjourna au cours de la septième croisade. Subsistent notamment aujourd'hui le château de la Mer, des caravansérails, une grande mosquée et des souks. Pour contempler les cèdres, arbres millénaires emblèmes du Liban, il faut quitter la plaine côtière, ses marais salants alimentés par des roues éoliennes et gagner la montagne libanaise. Tripoli possède un château des croisés et tous les attributs de la civilisation islamique – mosquées, médersas, khans – tandis que Byblos abrite des témoignages aussi divers qu'un temple de Baalat, des tombeaux royaux, un théâtre romain et une citadelle franque. Oriensce (164, rue Jeanne-d'Arc, 75013 Paris, tél. : 43-36-10-11), qui fait accompagner ce voyage de huit jours (du 26 septembre au 3 octobre et du 7 au 14 novembre, 10 250 F, tout compris) par un expert de longue date du Liban, a dans ses cartons un choix de voyages à la carte en 9, 12, ou 16 jours.

Initiation au kathakali

« Mon père, Ludolf Schild, était un maître de ballet allemand (...). Ma mère (aujourd'hui thérapeute), *russe de naissance, l'accompagnait au piano et l'a soutenu tout au long de sa trop brève carrière. »* Ainsi s'exprimait Louba Schild dans une revue. Diplômée en philosophie à la Sorbonne en 1965, la jeune femme *« erre »* ensuite un temps dans le monde de la danse et du théâtre, puis se rend en Inde. Là, écrit-elle *« je fus conduite au cœur le plus intime de mon être. Là se termina ma recherche, là commença ma vie spirituelle, harmonieusement mêlée à l'art »*. La première représentation de *kathakali* – épisodes chantés et dansés des deux grands poèmes épiques de l'Inde, le *Mahabharata* et le *Ramayana* – la captive à tel point qu'elle l'étudie sous la direction de grands maîtres. Fait rare et étonnant pour une Occidentale, elle parvient à en maîtriser les diverses composantes avec une telle perfection qu'elle sera invitée à jouer dans des temples et théâtres du Kerala et en Europe. En 1977, elle fonde le Vijnana Kala Vedi – la scène sacrée *(vedi)* de l'art *(kala)* et de la connaissance *(vijnana)*. Là, Indiens et Occidentaux s'initient aux arts traditionnels de l'Inde : *kathakali*, *mohini attam* (danse classique du Kérala), chant, percussions et sculpture sur bois qui constituent les disciplines de base mais aussi *mudras* (langage des mains), maquillage, *kalarripayat* (un art martial très ancien), peinture murale, langues (sanskrit et hindi notamment), sujets de culture générale (religion, architecture, astrologie ou médecine ayurvédique) et même cuisine. Cours où l'on est seul en face de son maître de musique ou de son professeur, communiquant en anglais ou imitant ses gestes. C'est également l'occasion de vivre à l'heure d'un village du Kérala, verdoyant et paisible, et de rencontrer, selon le témoignage d'un participant, *« un peuple d'une réserve et d'une dignité admirables »*. Les forfaits, dégressifs qu'il s'agisse de stages (1re semaine 1 100 F, 2e semaine 1 000 F, 3e semaine 900 F) ou de séjours (1er mois 3 800 F, 2e et 3e mois 3 300 F, 4e mois et au-delà 2 800 F), comprennent l'hébergement en pension complète (nourriture végétarienne abondante et équilibrée) et deux activités. Renseignements et inscriptions auprès de l'Institut du mouvement (7, rue du Débarcadère, 75017 Paris, tél. : 45-74-27-30) qui présente une vidéo tournée au centre même. Du 15 juillet au 1er septembre, s'adresser directement au Vijnana Kala Vedi, Tarrail Mukke Junction, Aranmula 689533, Kerala State, Inde, tél. : 91-47-31-27-83

Chambre avec green

Du Mulligan's, un pub du XVIIIe siècle situé à Dublin, sur Poolbeg Street, et réputé servir une des meilleures Guiness d'Irlande, il faut un peu plus d'une heure pour rallier, en voiture, le Kildare Hôtel. Une fois quittée la capitale, la route traverse un gracieux moutonnement de collines. Posé sur une immense moquette verte où les greens du golf se confondent avec les pelouses, le Kildare Hôtel, bâti au siècle dernier, appartient aujourd'hui, après une importante rénovation, à la chaîne hôtelière des Relais et Châteaux. Histoire, sans doute, de faire oublier une météo souvent fantasque, l'établissement a privilégié, dans sa décoration intérieure, les teintes claires, allant même jusqu'à colorer les plafonds de certains salons de cieux azuréens. Avec son dix-huit trous dessiné par Arnold Palmer, l'hôtel n'est pas seulement un paradis pour les adeptes de la petite balle blanche. A ses hôtes, il offre le confort de quarante-cinq chambres et suites ornées de meubles rares et de revêtement de marbre. Et le plaisir de pouvoir nager dans une piscine dominant à la fois les fairways et la rivière Liffey qui les traverse. Seul point faible, la table qui ne dépasse pas une honnête moyenne. Depuis le 28 mars, le Kildare Hôtel est à moins de deux heures de Paris grâce à la compagnie Air Inter (groupe Air France) qui dessert Dublin quatre fois par jour au départ de Paris et propose trois ou quatre vols hebdomadaires depuis Nice. Visit Europe, sa filiale tourisme, programme une dizaine de séjours à Dublin et dans les comtés alentour. Le Kildare Hôtel figure au nombre de ces destinations. Visit Europe y propose un forfait de trois jours/deux nuits, pour 4 880 F par personne, en chambre double et petit déjeuner, avec l'avion et une voiture sur place. En haute saison, compter 5 270 F et 1 770 F la nuit supplémentaire. Renseignements auprès de Visit France/Visit Europe au 46-75-25-04 (comptoir Orly Ouest) ou au 47-36-50-50.

Guide

• **Y aller.** En avion, Air France (44-08-24-24) propose 7 vols par semaine dont deux vols sans escale à partir de juillet. Il en coûte 5 500 F A/R, tarif lié à un séjour sur place compris entre 7 et 21 jours. De son côté, Aeromexico (12, rue Auber, 75009 Paris, 47-42-40-50) dessert la capitale mexicaine trois fois par semaine (de 6 700 F à 7 400 F l'A/R en tarif « visite » selon la saison). Vols spéciaux, notamment avec Amerimex et la compagnie Taesa (autour de 4 000 F) avec un charter direct sans escale trois fois par semaine. De Mexico, 5 vols quotidiens (une heure environ) pour Huatulco avec Mexicana ou Aeromexico. Escale possible à Oaxaca puis continuation sur Huatulco avec Aeromorelos ou vice versa. On peut acheter dans une agence de voyages locale un forfait comprenant le vol et l'hôtel.

Formalités. Passeport valable 6 mois après la date d'entrée. Visa délivré par le consulat. Aucun vaccin requis.

A savoir. Décalage horaire de 7 heures (en hiver) ou 8 heures en été, en moins. Courant électrique 110 volts, prises à fiches plates (se munir d'un adaptateur).

Quand ? Saison sèche d'octobre à mai, chaud et orageux (pluies en fin d'après-midi) en été et jusqu'en octobre. On peut se baigner toute l'année dans une eau autour de 28 degrés.

Avec qui ? Parmi les nombreux voyagistes qui programment cette destination, citons Africatours, Allibert, Amerimex, Andestour, Assinter, Cartour, Chorus, Club Aventure, Club Med, Comitour, Déserts, El Condor, Exit, Flâneries américaines, Forum Voyages, Fram, Go Voyages, Havanatour, Horizons lointains, Ikhar, Itinérances, Jet Tours, Jumbo, Kuoni, Look America, Nouveau Monde, Nouvelles Frontières, Rev'Vacances, Terres d'aventure, Terrien, Tourmonde, Trafic Tours, Travel'Am, Uniclam, Vacances fabuleuses, Voyage pour tous, Voyageurs au Mexique, Wingate Travel, Zenith. Se renseigner dans les réseaux et agences de voyages.

S'y loger. Quatre hôtels de luxe déjà ouverts sur la baie de Tangolunda : le Club Méditerranée, le Royal Maeva, le Sheraton et l'Holiday Inn. A Santa-Cruz, l'hôtel Posada Binniguenda et d'autres auberges plus modestes. A Oaxaca, au centre de la ville coloniale, le Parador Santa Catalina, un ancien couvent du XVIIe siècle. Un peu à l'écart, dans un jardin surplombant la ville, l'hôtel Victoria. La haute saison s'étend de décembre à Pâques : le prix des chambres est nettement moins élevé en dehors de cette période.

A visiter. De Huatulco, excursions d'un jour en autocar (6 heures de route) pour Oaxaca, dont le centre historique compte quelque vingt-six églises et couvents de l'époque coloniale. A voir également le Palais du gouvernement, la place centrale du Zocalo, la maison de Juarez, le musée d'art préhispanique Rufino Tamayo et la collection du peintre Toledo, à l'Institut des arts graphiques. Ne pas manquer les cités précolombiennes de Monte-Alban, ancienne capitale des Zapotèques (à 10 km) et de Mitla à 46 km. Sur le chemin de Mitla, l' « arbre de Tulé » : il aurait plus de deux mille ans. Enfin, les marchés d'Oaxaca, rendez-vous, notamment le samedi, des Indiens du voisinage. La cuisine locale est l'une des meilleures du pays....à condition d'aimer les piments.

Lire. Guides Bleu, Routard et Baedeker (Hachette), Jika, Arthaud, Voyageurs du Monde, Gallimard, Jeune Afrique, Marcus, Nagel et Nouvelles Frontières.

Se renseigner. A l'Office de tourisme (de 9 h 30 à 13 heures), dans les locaux du consulat, 4, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris, tél. : 42-61-51-80 et Minitel 3615 Mexique. •

TELEX

Fête de la transhumance, du 25 au 27 juin à Die, dans la Drôme, associant pratique ancestrale, culture, patrimoine et animation populaire. Rencontres « transhumance et littératures », à l'abbaye de Valcroissant, avec Jacques Lacarrière ; « musiques et chants polyphoniques pastoraux de la Méditerranée », à la cathédrale de Die ; grand passage du troupeau samedi 26, à 8 heures. Programme complet : association Drailles, tél. : 75-22-00-05. Pour l'hébergement : office du tourisme, tél. : 75-22-03-03.

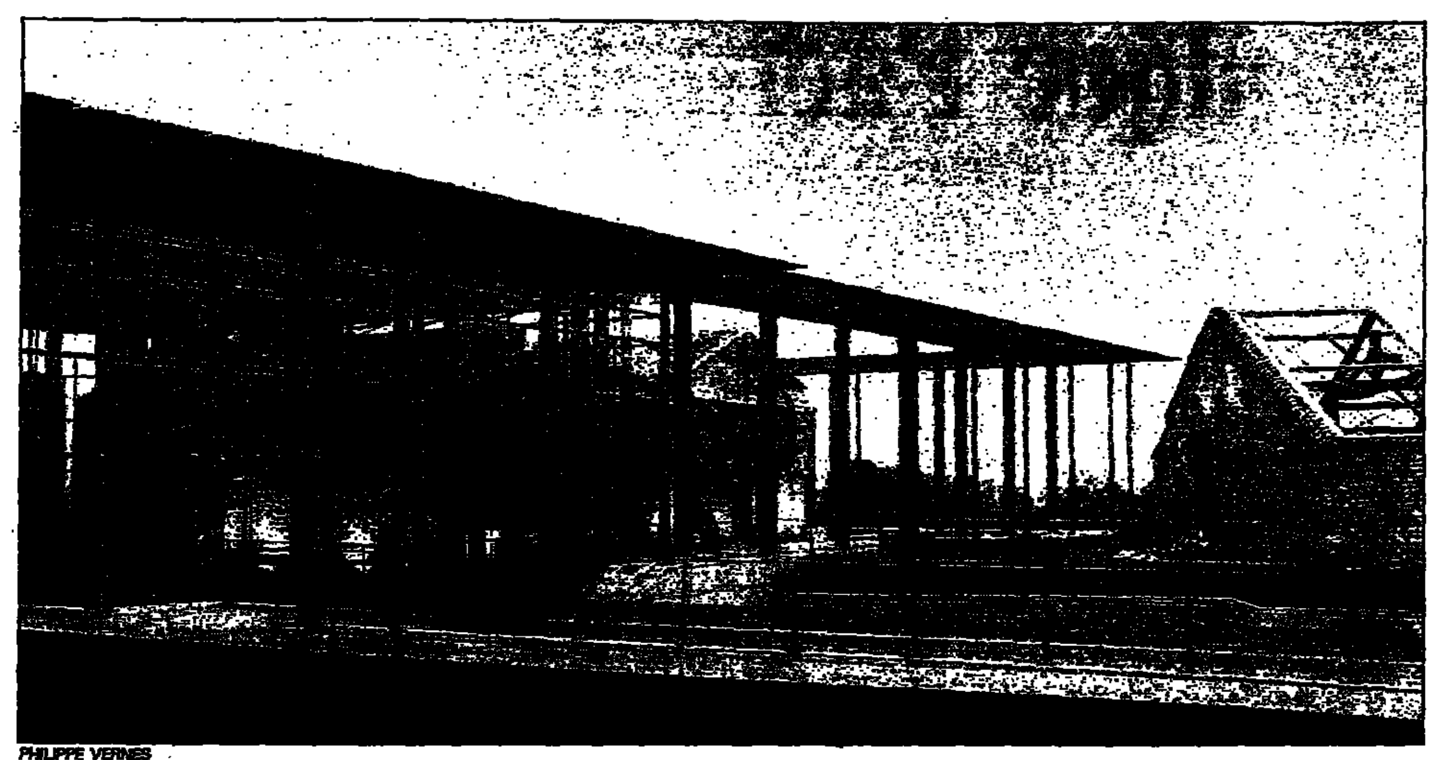
Réouverture des Offices, dimanche 20 juin. Le célèbre musée florentin, provisoirement fermé à la suite d'un attentat commis dans la nuit du 26 au 27 mai, pourra accueillir jusqu'à cinq mille visiteurs par jour. Seules les trois salles endommagées ne seront pas accessibles au public mais leurs plus belles toiles seront présentées au rez-de-chaussée. En juin seront également ouverts des lieux confidentiels : sacristie de San Lorenzo, grand cloître de Santa Maria Novella notamment. Tout l'été, de 21 heures à 23 heures, seront ouverts un certain nombre de musées dont les chapelles médicéennes, le musée de l'Opera del Duomo et la galerie de l'hôpital des Innocents. Renseignements : Office italien du tourisme, tél. : 42-66-66-68.

Festival Jean de La Fontaine, du 18 au 22 juin à Château-Thierry, en Picardie, suivi, du 25 au 28 juin, des fêtes du même nom. Programme des expositions, conférence, concerts (opéra *Bastien, Bastienne*, de Mozart, quatuor Delaunay, *3e symphonie* de Beethoven) et des réjouissances populaires (retraite aux flambeaux) auprès de l'Office de tourisme de la ville natale du fabuliste (tél. : 23-83-10-14).

En tête du hit-parade des dix monuments historiques anglais les plus visités, la Tour de Londres, suivie de la cathédrale St-Paul, du château d'Edimbourg, des thermes romains de Bath, du château de Warwick, des mégalithes de Stonehenge, de Stratford-upon-Avon et des châteaux de Hampton Court, Leeds (Kent), et de Beaulieu House. En 1992, 18 millions de visiteurs se sont rendus en Grande-Bretagne, dont près de 2,5 millions de Français.

Sélection établie par Patrick Francès et Danielle Tramard

A Bougon, quatre mille ans avant J.-C., les hommes du néolithique ont su déplacer des pierres de 90 tonnes et construire, avant Carnac et Stonehenge, l'un des grands « monuments » de la préhistoire. A ces tumulus et à ces mégalithes du bocage des Deux-Sèvres, le département vient d'offrir un musée. Tout en transparences.



PHILIPPE VERNES

Le Musée des tumulus de Bougon conçu par l'architecte Jean-François Milou.

Les mégalithes du bocage

LA campagne autour de Bougon *n'a pas encore subi l'épreuve* du bulldozer et du remembrement. Entre deux rafales de vent, on y entend le chant des oiseaux. Des murettes de pierres sèches, comme savaient déjà les édifier les hommes au néolithique, bordent les chemins, et des paysans passent, la faux sur l'épaule.

Les créateurs du musée qui ouvre ses portes le 29 juin prochain ont eu raison : ils ont pris le parti de se tenir à distance respectueuse de ce site étrange de la préhistoire. A quelques centaines de mètres de là, *sous une voûte de* vieux chênes harassés comme des *sentinelles qui auraient trop veillé*, on pourrait prendre les tumulus de Bougon pour quelques ziggourats égarées au pays des Gaules. Ils ne ressemblent à aucun autre monument en France. Il n'y a que la nature qui puisse les environner, leur servir d'intermédiaire avec le monde d'aujourd'hui.

L'architecte Jean-François Milou fait sans doute preuve de modestie quand il affirme qu'il a conçu un bâtiment *« où l'on passe »*, car on y est continuellement surpris. Son édifice, aux formes simples et légères – un long rectangle, ceint d'un péristyle – est posé au milieu du bocage avec le souci de ne pas brusquer la nature environnante.

On aborde le bâtiment par sa face transparente. Peu à peu se dessinent à l'intérieur les formes compactes d'un édifice ancien, puis d'une chapelle. On pense à la *cella d'un temple antique, à quelque* trésor enchâssé. C'est là la meilleure des *surprises*. Le concours initial imposait à l'architecte d'accommoder les vestiges d'un habitat monastique cistercien. Jean-François Milou aurait pu là aussi se tenir respectueusement à distance. Il a choisi d'englober une partie de ces vestiges dans sa construction. La pierre cistercienne dégage ainsi toute sa lumière. Un portique élégant termine l'ensemble, incitant les visiteurs à se diriger vers les tumulus *que l'on devine au loin sous un* gros bosquet, ultime étape de cette remontée dans le temps. Ce qui fait dire à André Dulait, président du conseil général des Deux-Sèvres, maître d'ouvrage du projet : *« On a sur ce site un concentré d'histoire de l'humanité. »*

Jean-François Milou explique : *« Les néolithiques connaissaient probablement la sophistication. Il ne reste plus que le côté minéral, rude, de leur civilisation. Nous n'avons pas la moindre idée de l'ornementation de ces monuments mégalithiques. Y avait-il de grands oriflammes, des parements en ivoire ? L'archéologie révèle ce qui est brut seulement. Il y a tout le reste, qui est évanescent et qui ne laisse pas de traces. Dans ma construction, j'ai tenté de jouer sur ces deux registres, j'ai essayé aussi de révéler cette finesse disparue. »*

Le visiteur traverse ensuite une sorte de Styx venteux, et trouve sur son chemin, surgi d'une haie, René Barbreau, dans le rôle de Charon, grave et silencieux. La charge de « gardien du tumulus de Bougon », comme autrefois celle de « grand maître des cérémonies » à Versailles, est assurée depuis plus d'un siècle de père en fils par la famille Barbreau, dont la *ferme* à la sortie du bourg de Bougon se trouvait être la plus proche du site. L'épouse de René Barbreau, qui a cerclé les massifs du jardin avec de belles ammonites, vide sur la table de la cuisine la pochette en plastique où sont contenus les papiers de famille. René Barbreau montre la photo de son père, celui qu'on appelait « le Gaulois » au village, à cause de ses moustaches et aussi de la « charge » qu'il tenait du grand-père. Il déplie délicatement un papier qui a bien jauni – l'arrêté de nomination, signé à Niort le 28 mars 1888 par le préfet Félix Grenier – et qui intronisa la famille dans sa fonction de veille sur ces lieux infernaux.

Quelques années auparavant, en 1873, un prédécesseur bien inspiré du préfet Grenier avait fait acquérir par le département le fameux bosquet avec ses grosses pierres mystérieuses. Non sans tractations. Le terrain était la propriété de l'épouse du maire de l'époque. *« Mon cher maire*, lui avait écrit le préfet, *obtenez de votre femme qu'elle donne ce terrain, et je vous ferai obtenir la croix de la Légion d'honneur. »* Le maire avait pris sa plume en mêlant un peu de patois : *« Monsieur le préfet, si j'a mérité la Croix, o-m-fait la bailler, si j'la mérite pas, gardez-la et j'gardera mon tumulus. »*

Chez les Barbreau, serviteurs obscurs de la *préhistoire*, on ne viendra plus, dans quelques jours, lorsque le musée sera ouvert, *« chercher la clé du tumulus »*. René Barbreau prenait son trousseau, passait la rivière, longeait les grands chênes, suivi par son visiteur, *« peut-être une sommité »*. A l'entrée de l'enclos, devant tant d'étrangeté, on marquait un temps d'arrêt, comme s'il fallait pour un temps quitter le monde des vivants. La « bouche d'ombre » du premier *tumulus*, colosse somnolent sous sa chevelure d'herbes hautes et de coquelicots agités par le vent, était prête à tous les engloutissements. *« Quand j'étais enfant*, dit encore René Barbreau, *j'emmenais les gens par la main à l'intérieur du tumulus. »*

En réalité, ils y a six tumulus, redécouverts à partir de 1840 par trois antiquaires – ainsi désignait-on à l'époque les archéologues – nommés Arnauld, Sauzé et Baugier, membres éminents de sociétés savantes de la région. Un après-midi d'avril 1840, au deuxième jour des fouilles du tumulus « A », le plus éloigné de l'entrée apparaît un amas de pierres encombrées de ronces, qui mesure quelque 50 mètres de diamètre et 3 mètres de haut. Charles Arnauld, avec la même émotion qui saisira plus tard Howard Carter, raconte : *« Après les lentes alternatives de l'espoir et de la crainte, les ouvriers percèrent une couche de moellons amoncelés, dans laquelle nous aperçûmes une pierre, énorme, longue, épaisse. Tout à coup la terre s'ébranle ; on cherche, on creuse encore ; l'ouverture est prête, on s'y glisse. Partout des os, des cadavres et des vases ; les uns brisés, les autres intacts ; là des piliers debout, des piliers renversés, des murailles en pierres sèches, dont quelques-unes sont écroulées, ruinées par les pluies et le temps ; sous les pieds, de la terre humaine, sur la tête un bloc énorme. Quelle construction gigantesque ! Que de siècles sont passés sur elle ! »* La chambre découverte mesure 7,80 m sur 5,50 m, est haute de 2,25 m, et la dalle unique qui la recouvre ne pèse pas moins de 90 tonnes. On dénombre 200 squelettes, parmi lesquels un crâne trépané avec un *« bourrelet osseux »*, ce qui indique, note justement Arnauld, que l'homme a continué de vivre après son opération.

Pour les trois chercheurs, l'origine « gauloise » de la tombe ne fait aucun doute. L'antiquité de l'homme, selon l'Eglise, était fixée à 4004 avant Jésus-Christ, date supposée de la Création, calculée sur la succession des générations dans l'Ancien Testament.

L'époque de Charles Arnauld nage en pleine « celtomania » : les tables des dolmens sont des autels où des druides à barbe blanche immolent d'innocentes jeunes filles. Et Mérimée a bien du mal à dénoncer les *« errements des celtomanes »*. Charles Arnauld est bien près d'y tomber sur un ton magnifique : *« Cette tombe sauvage, où la mort avait amoncelé tant de victimes, fut autrefois le somptueux charnier que les chefs d'une puissante peuplade élevèrent. »* Mais il a peut-être alors l'intuition d'une pré-histoire : *« Cette terre humaine remonte à la plus haute antiquité ; il a fallu, pour la former, réunir bien des hommes ; aussi l'on peut dire qu'elle représente les sociétés humaines les plus éloignées de l'époque où nous vivons. »* La préhistoire naîtra officiellement un peu plus tard, en 1859, avec la reconnaissance des travaux de Boucher de Perthes.

En 1873, le conseil général des Deux-Sèvres eut la lumineuse idée d'acheter le site, qui fut ainsi préservé. Mais il fallut attendre près d'un siècle pour que des fouilles d'importance soient reprises sous la direction de Jean-Pierre Mohen. Une celtomania douce, plutôt sympathique, régnait encore sur le site. Elle n'est pas encore éteinte aujourd'hui. *« On a fait disparaître la pierre du sacrifice*, regrette un vieil homme à l'écart du bourg. *Le tumulus maintenant, il est truqué ! »* Dans la première moitié de ce siècle vivait à La Mothe-Saint-Héray, le chef-lieu du canton, un médecin du nom de Pierre Corneille, auteur d'une pièce de théâtre contant les amours tumultueuses d'une druidesse avec César, qui fut jouée dans l'enceinte du tumulus en *1930*. Une relecture de l'« œuvre » s'y est déroulée récemment.

Grâce aux travaux de Jean-Pierre Mohen, présent sur le site à partir de 1972, les hommes de Bougon, quittant leur défroque de druides sanguinolents, ont acquis *une singulière dimension*. En réalité, deux mille ans d'histoire – une superbe séquence, – se sont succédé sur le site de Bougon, de 4 700 à 2 500 avant Jésus-Christ environ. Jean-Pierre Mohen fit notamment une expérience spectaculaire en juillet 1979, aidé par la population locale. Il fallait expliquer la présence de ces mégalithes. On tracta sur 50 mètres sur des rondins un bloc de 32 tonnes, réplique de la dalle du dolmen « F2 », puis on *réalisa un* exercice de levage. Deux cents personnes furent utilisées à ces travaux d'Obélix. On pouvait en déduire qu'à l'époque de l'apparition, vers 4000 ans avant Jésus-Christ, de ces architectures mégalithiques, la communauté de Bougon comptait au moins un millier d'âmes, et trois mille peut-être lorsque la dalle de 90 tonnes fut hissée sur le dolmen « A », à supposer que femmes et enfants ne fussent pas conviés à ces exercices physiques.

Les pyramides de Guizeh ne seront édifiées que 1 800 ans plus tard. Carnac et Stonehenge aussi seront beaucoup plus tardifs. *« Bougon, ce sont les premières architectures en pierre que l'on connaisse au monde*, explique aujourd'hui Jean-Pierre Mohen. *A ce moment, l'architecture devient aérienne, c'est un monument spectaculaire qui occupe une place dans le paysage. »* Les restes de sépulture sont probablement des reliques. Ayant sans doute appartenu à une famille dominante, dont *« les morts*, dit encore Jean-Pierre Mohen, *sont passés à l'état d'ancêtres que l'on vénère, parce qu'ils sont peut-être les garants de la sédentarisation, de la prise de possession des terres qui est en train de s'opérer »*.

L'homme, de prédateur devient producteur. Et nous le surprenons à Bougon dans cette mue stupéfiante. *« Nous sommes au début du néolithique*, poursuit Jean-Pierre Mohen, *au début des campagnes, de la vie agricole, et l'homme entreprend de domestiquer son espace temporel et spirituel. Le monument mégalithique est une façon de résoudre ce problème : comment se fixer au sol, et comment le justifier auprès des vivants, comme auprès de ceux qui vivent dans l'au-delà ? »* L'écriture est peut-être en germe dans l'esprit des hommes de Bougon, dont les prédécesseurs ont déjà signé Lascaux. Ils pratiquent des rites funéraires inquiétants, comme les manipulations d'ossements, édifient peut-être des « maisons des morts », comme le suggèrent les fresques de Çatal Huyuk, où les vautours, qui symbolisent l'âme qui s'envole, faisaient leur travail de décharnement, avant que les ossements ne soient rendus à la famille du défunt. Voilà de quoi combler les celtomanes impénitents.

« La vraie question, s'interroge Jean-Pierre Mohen, *est de savoir pourquoi ces hommes sont allés « crescendo » dans leurs constructions, jusqu'à utiliser des blocs de 90 tonnes. Pourquoi ce défi, comme au temps des cathédrales, où l'on voulait construire des voûtes toujours plus hautes ? C'est tout le problème de la création. Poussés par un besoin de terres nouvelles, arrivés en vue de l'océan, ces peuples se sont peut-être vus contraints de stationner, de la pointe bretonne jusqu'au Portugal. Les groupes sont devenus plus nombreux. Des tensions se sont créées, les obligeant à défendre leur identité. Ils ont alors édifié leurs « clochers ». On les sent animés par la compétition, mais ils sont capables d'élans mystiques. Quelques siècles plus tard, l'autre choix social et économique important qui leur sera proposé, ce sera la guerre. Ici, à Bougon, ils sont encore dans un symbole qui leur permet d'éviter de se détruire. La leçon de Bougon, c'est de savoir que derrière une pierre il y a une vie. Les peuples néolithiques ont édifié un système de valeurs qui sont la base même de nos sociétés agricoles et de nos mentalités. »*

Du côté de l'Orient, on est déjà moins raisonnable. La guerre, avec ses premiers charniers d'hommes fléchés, a fait son apparition. La flèche est le premier moyen trouvé pour s'exterminer en masse. L'homme contemporain est né.

De notre envoyé spécial
Régis Guyotat

Guide

● Le conseil général des Deux-Sèvres est le maître d'ouvrage du Musée des tumulus de Bougon, qui ouvre au public à partir du 29 juin, et qui présente des collections venant du site lui-même et des reconstitutions des grands moments de l'ère néolithique. Conservateur : Fabien Ferrer-Joly. Coût du projet : 30 millions de francs environ, dont 18 pour le bâtiment.

Visites : Musée des Tumulus de Bougon, 79800 La Mothe-Saint-Héray ; téléphone : 49-05-12-13. Ouvert tous les jours de 10 h à 19 heures, sauf le lundi ; entrée 25 F (10 F, tarif réduit).

Accès : autoroute A 10, sortie n° 21. A la hauteur de Saint-Maixent, des panneaux signalent le musée. Le parcours (moins de 10 km) est ensuite fléché abondamment, mais il est recommandé de s'égarer dans de très jolis villages, comme Exoudun, Pamproux ou La Mothe-Saint-Héray.

Lire : *le Monde des mégalithes*, de Jean-Pierre Mohen, Casterman 1989 ●

Les miraculés de Moutiers

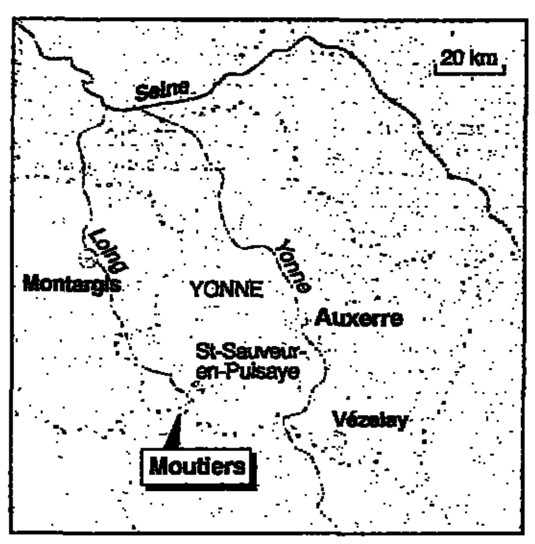
On les avait perdus de vue depuis le XVIIIe siècle : ces personnages de *l'Evangile* et de *la Genèse*, peints à fresque au Moyen Age, puis recouverts de plusieurs couches de badigeon, ont été rendus au jour, progressivement depuis 1985. Visite à la petite église de Moutiers, dans l'Yonne.



Baptême. Cycle de saint Jean. Fresque gothique.

COLETTE nous raconte que lorsque sa mère, Sido, entendait la pluie tomber sur Moutiers, petit village situé à deux kilomètres à peine en contrebas de Saint-Sauveur-en-Puisaye, dans l'Yonne, il fallait vite rentrer fauteuil, livre, chapeau, car Sido, infaillible, savait que la pluie atteindrait Saint-Sauveur *« dans deux ou trois minutes seulement »*. Colette évoque encore des *« parties de campagne »* familiales sur les berges de l'étang de Moutiers, mais ne nous parle jamais de l'église de Moutiers.

Bien sûr, de son temps, on n'avait pas encore remis à jour ses étonnantes fresques médiévales, mais même sans cela l'église Saint-Pierre pouvait attirer l'œil. Son curieux porche fermé au toit de tuiles tombant très bas, sa façade aux baies aériennes ornées de colonnettes à chapiteaux sculptés de feuillages encadrant des rosaces de pierre blanche lui avaient valu d'être classée monument historique dès 1862. Et dans le tome VII de son *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle* publié deux ans plus tard, Viollet-le-Duc date le porche du XIIIe siècle et les claires-voies du XVe.



Il suffit de descendre les deux marches du porche, et de fouler ses larges pierres blanches pour sentir immédiatement l'humidité vous envelopper. Mais, autrefois, ce « chapitiau », qu'on trouve souvent accolé à la façade ou aux flancs des églises de l'argileuse Puisaye, était tout de même un abri, un endroit où tenir assemblée, où faire l'aumône, puisque les registres paroissiaux révèlent qu'au XVIIIe siècle on y distribuait aux pauvres des « michottes », des petites miches.

Trois, puis cinq marches conduisent dans la nef, qui doit sa beauté aux fresques visibles sur une grande partie des murs et du revers de façade. Elles sont peu à peu apparues depuis le printemps 1982, grâce à une succession de petits miracles.

Le premier : à la suite de deux années de sécheresse consécutive, le badigeon blanc qui recouvre le mur sud s'écaille. Il y a déjà, ici et là, des sortes de taches colorées, moins grandes et moins visibles, mais personne n'y a vraiment fait attention.

D'ailleurs, qui aujourd'hui, dans ce pays déchristianisé, fréquente encore l'église de Moutiers ? On y donne une messe (légale) par an, et encore, car la grande tradition radicale du XIXe siècle a laissé des traces. On se souvient que les Poyaudins, trouvant la Révolution de 1789 bien lente à venir jusqu'à eux, avaient pris les armes contre Napoléon III à la suite de l'insurrection de juin 1848, et que près d'un tiers de la population masculine de la Puisaye avait été déportée. Et la tradition orale n'en démord pas : le chêne qui déploie ses branches majestueuses devant la mairie de Moutiers est bien le « chêne de la liberté », planté en 1872 par les villageois rescapés de la croisade antinapoléonienne.

Donc, en ce printemps 1982, on voit apparaître sur le mur sud de l'église, sur un mètre carré environ, le bas d'un personnage en robe brune, cerné de beaux feuillages et de pampres peints à l'ocre jaune. On se met à prendre des photos, à « gratouiller ». Il se produit alors un second miracle : le maire, François Solano, un personnage, un artiste, potier à la Bâtisse, le centre de poterie de Moutiers au célèbre four du XVIIIe siècle, a la bonne idée d'alerter René et Suzanne Pélissier, deux scientifiques du petit village voisin de Mézilles, qui consacrent leur retraite à dresser l'inventaire des églises de Puisaye. Suzanne Pélissier connaît d'autant mieux la région qu'elle n'est autre que la petite-fille d'Olympe Terrain, alias Mme Sergent, la directrice de *Claudine à l'école*.

Alertée par le couple, le conservateur de Dijon délègue sur place l'inspecteur des Monuments historiques chargé de la région, Colette di Matteo, qui arrive quelques jours plus tard. *« Il faut faire des sondages »*, dit l'inspecteur. En effectuant les sondages financés par la conservation régionale des Monuments historiques, le restaurateur Angelescu se rend vite compte de la qualité des fresques.

Des fragments de fantômes se dégagent des couches de badigeon blanc qui les emprisonnaient depuis le XVIIIe siècle, époque où trouvant cette imagerie naïve et grossière, sans intérêt et sans art, on a badigeonné allègrement les murs des églises de France et de Navarre. Lorsque les murs étaient faits d'une belle pierre lisse, comme à Saint-Benoît-sur-Loire, on a gratté. Et lorsqu'ils étaient pleins de petits morceaux irréguliers de grès ferrugineux ou de silex unis par un mortier de sable et de chaux, comme à Moutiers, il a fallu passer parfois jusqu'à huit couches de badigeon ! Les Pélissier ont d'ailleurs retrouvé la « minute » du notaire ayant enregistré le marché passé avec les artisans chargés d'importants travaux de restauration à la suite d'une assemblée des habitants de Moutiers qui s'était tenue le 3 juin 1743. Cette « minute » mentionne Léonard Guérin et François Périgot, du pays de Limoges et Marche : *« Seront tenus les dits ouvriers de blanchir au blanc de chaux mêlé de charbon pilé et de colle de peau, le chœur, nef, chapelles, et chapiteau »* (le porche). Finalement, ce badigeon a joué un rôle protecteur, alors qu'à Saint-Benoît-sur-Loire, dont la blancheur nous éblouit et nous paraît si symbolique, les peintures couvrant entièrement l'église ont disparu à jamais.

Les premiers sondages sont très encourageants. Ils révèlent l'importance et la beauté des peintures, leur antériorité par rapport aux autres peintures murales connues, déjà nombreuses, en Puisaye, et l'existence de deux décors, l'un roman, deuxième moitié du XIIe siècle, sur le mur nord, l'autre gothique, fin du XIIIe, sur le mur sud. A quelque cent cinquante années de distance, les artistes ont tranquillement recouvert le premier décor, sans même passer aucun enduit. La restauration sera d'autant plus délicate.

Mais même compte tenu de la personnalité du maire, comment ce modeste hameau de 18 habitants dans une commune de 360 âmes va-t-il trouver l'énergie et les crédits pour poursuivre des travaux de restauration aussi importants ? Il s'agit d'une œuvre de longue haleine, qui demande un suivi, un véritable acharnement. Les crédits ne seront pas accordés globalement, mais tranche par tranche, comme c'est l'usage. Considérant Moutiers comme le plus beau fleuron de *leur inventaire et leur enfant* chéri, les Pélissier décident d'épauler la municipalité, et créent l'Association des amis de Moutiers en novembre 1983. Ils obtiendront notamment du mécénat de la Fondation pour la Bourgogne les 400 000 francs nécessaires à la restauration du mur nord, celle du mur sud étant assurée par la conservation régionale des Monuments historiques, avec complément du conseil général de l'Yonne et les 20 % légaux de la commune. Quant au conservateur régional des Monuments historiques, Patrick Arnould, personnage clé, il va lui aussi accorder un soutien financier sans faille au fil du temps.

En juillet 1984, l'entreprise Arcao dégage la troisième travée sud, et commence à gratter la quatrième. Mais le travail de restauration demande plus qu'une compétence technique, plus qu'une adresse manuelle. Il requiert un doigté plein de respect, un œil, une sensibilité d'artiste. Si on consolide mal, si on retouche trop les couleurs, si on repeint tel trait trop nettement, si on ajoute tel ou tel détail manquant, l'âme de ces fragiles créations s'évapore. D'où vient, par exemple, que lorsqu'on contemple la longue frise de la Danse macabre de l'église de La Ferté-Loupière, datée fin XVIe, on est bien sûr fasciné par ce cortège de vingt-cinq mètres, les attitudes et les expressions de ces quarante-deux personnages, mais on ne ressent pas d'émotion ? Tout est trop léché, a l'air trop neuf, même si la restauration remonte aux années 20. Et d'où vient qu'à Moutiers l'émotion soit si forte ?

C'est que la restauration de Moutiers a été confiée dès l'automne 1985 à un peintre, un fresquiste, l'un des meilleurs restaurateurs de fresques médiévales de France, le Japonais Hisao Takahashi. Formé aux Beaux-Arts de Tokyo, puis dans l'atelier de Despierre aux Arts décoratifs à Paris, il travaille depuis vingt-cinq ans dans toute la France, notamment à Paris (Saint-Séverin, Saint-Germain-l'Auxerrois, etc.), à Saint-Flour (Cantal), à Saint-Savin (Vienne), à Avignon (Palais des papes), et dans de nombreuses églises de Puisaye et de Bourgogne, particulièrement riches en peintures murales.



Adam présentant son enfant. Fresque gothique.

Lorsqu'il achève son premier travail à Moutiers, la restauration de la deuxième travée sud, l'inspecteur général François Enaut n'a qu'un mot à dire : *« C'est parfait ! »* Dorénavant, le fresquiste japonais reviendra chaque année passer quatre à cinq mois dans l'église Saint-Pierre, dégageant, consolidant puis restaurant entièrement le mur sud, puis le revers de façade, puis le mur nord, puis un ensemble sur le mur nord de la chapelle et du chœur. *« Je viens la nuit, pour réfléchir, réfléchir. Pour me pénétrer de l'esprit du peintre, et m'effacer complètement »*, raconte-t-il. Et il aime rappeler ce moment où, travaillant aux fresques de l'église de Sussey, en Côte-d'Or, il a bien voulu repeindre la barbe du Christ, dont il avait dégagé quelques très légers traits, mais il s'est refusé à redessiner les yeux, le nez, la bouche, malgré les injonctions du maire, qui lui disait en riant : *« Mais mes paysans vont venir avec leur fusil ! Ils ne veulent pas d'un Christ sans visage ! »*. Toujours fidèle à Moutiers, il en est maintenant à dégager, à gauche du chœur, une Lapidation de Saint-Etienne du XVIe, alors que certains éléments du mur est, derrière l'autel, laissent entrevoir une Assomption de la Vierge de la même époque.

Dès qu'on descend dans la nef, on est d'abord frappé par la différence de tonalité entre les deux murs, roman à gauche, gothique à droite, le second avec ses ocres bruns et jaunes bien vifs, ses personnages aux traits nets, le premier, particulièrement exposé aux eaux de pluie, plus estompé, plus fantomatique. Autre contraste frappant : on voit à gauche une succession de grandes scènes, de grands personnages, alors qu'à droite une multitude de petits personnages s'inscrivent dans quatre frises superposées. Et, très vite, on sent combien chacun des décors a été réalisé dans un esprit différent.

Malgré leurs teintes délavées, approximatives, leurs traits estompés, les grandes scènes romanes imposent leur présence mystique et raffinée. Après l'Annonciation, la Visitation, la Nativité avec sa Vierge couchée, comme le veut la tradition d'alors, on arrive au grand Christ dans sa gloire, qui fait plus de deux mètres. Il est malheureusement en partie caché par un de ces piliers rajoutés vers le début du XVIe siècle pour consolider la nef, mais les grands anges et les quatre petits anges musiciens sonnant de la trompette qui l'entourent sont bien visibles, pleins de détails raffinés : tracé vibrant des ailes des grands anges, geste délicat de l'ange offrant la couronne d'épines, traitement sophistiqué du visage du petit ange en bas à droite, avec ses deux taches ocre rose sur les pommettes et le trait noir et blanc cernant ses yeux, ses sourcils, son nez, sa bouche. On ne connaît pas d'autre exemple, en France, d'un Christ en gloire, debout, représenté au beau milieu du mur nord de la nef avant le XVIe siècle, et quant à la grande scène dégagée sur le revers de façade, elle garde pour le moment son secret.

Sur le mur sud, on quitte le mystique et le merveilleux pour l'explication de textes et le quotidien. Sur la troisième travée, de gauche à droite, sur le semis de petites fleurs, on reconnaît facilement Eve croquant la pomme, puis Adam et Eve chassés du paradis, puis Adam et Eve travaillant. Au-dessus, ce paysan au cierge, cet autre à la pelle, ce doit être la cohorte des pèlerins. Au-dessous, ces visages souriants et placides, ce sont les braves gens qui écoutent le prêche de saint Jean. A gauche, cet homme qui se penche à la fenêtre de droite et de gauche, c'est Noé, avec ses animaux couchés entre les deux fenêtres. Partout, des visages ordinaires, une atmosphère de tous les jours. On sent que les artistes voulaient être au plus près des fidèles, telle cette Visitation, sur la deuxième travée, où les drapés des coiffes sont parfaitement bien rendus, parfaitement réels.

Mais comment expliquer que cette humble église de campagne ait mérité tant d'honneurs ? Se rappelant que les habitants du village disent encore « l'abbaye » en parlant de ces bâtiments agricoles situés près de la mairie qui conservent quelques arcs en ogive, les Pélissier se sont plongés dans la reconstitution de l'histoire mouvementée du monastère de Moutiers, fondé vers l'an 700, et devenu vers 884 prieuré de l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre. Et leurs recherches, très fouillées, basées notamment sur les récits de l'historien dom Viole, les ont convaincus que les deux décors successifs correspondent à des périodes fastes de l'histoire du prieuré. Les artistes venus exercer leur talent au prieuré en faisaient ensuite profiter, dans la foulée, la modeste église paroissiale. Ainsi, le mur roman aurait été réalisé après le milieu du XIIe siècle, lorsque le prieur dom Martin a entrepris d'importantes réparations au prieuré, alors que le mur sud correspondrait à une autre période heureuse, celle de la fin du XIIIe siècle, celle du règne du prieur Gaucher-Dignon. *« Ce n'est qu'une hypothèse »*, disent, non sans fausse modestie, ces scientifiques, que la passion a transformés en historiens de terrain. Une hypothèse intelligente, en tout cas.

L'église de Moutiers demeure ouverte toute la journée toute l'année, du lever au coucher du soleil, ce qui en France est un miracle en soi, mais le village, qui se meurt, dont l'école a fermé l'année dernière, est mal équipé pour accueillir les visiteurs qui viennent du monde entier. On pense à ce qui se passe à quelque quarante kilomètres de là, à Vézelay, et on se prend à rêver. Mais, bien sûr, Moutiers n'est pas Vézelay.

De notre envoyée spéciale
Lise Bloch-Morange

▶ La brochure « Peintures murales en Bourgogne. Itinéraires du patrimoine n° 11 » est disponible au Centre national de documentation du patrimoine, hôtel de Vigny, 10, rue du Parc-Royal à Paris, et au Centre de documentation du patrimoine, 3, rue Vannerie à Dijon.

VOYAGE

Las Vegas double la mise

Las Vegas demeure une oasis que la récession néglige. A coup de milliers de chambres d'hôtel, la capitale du jeu et des divertissements s'est engagée dans une croissance nouvelle. Objectif : les familles avec enfants.



HARRY GRUYAERT/MAGNUM

Malgré la concurrence d'Atlantic City, sur la côte est des Etats-Unis, Las Vegas, ville champignon perdue dans le désert du Nevada, reste par excellence la cité des casinos et des huit plus grands hôtels du monde. Sur le *Strip*, son avenue principale, se succèdent les enseignes géantes, scintillantes, les néons multicolores et les attractions, telle celle du volcan de l'Hôtel Mirage, qui, de manière baroque, entre en éruption toutes les trente minutes en mêlant l'eau des cascades à des flammes rugissantes... tandis que l'ombre d'Elvis plane sur la ville : les gazettes locales continuent de spéculer sur la date de sa mort, les motels annoncent qu'*« Elvis a dormi ici »*, et les coiffeurs proposent à leurs clients la « coupe Elvis ».

« La ville atteindra un million d'habitants en l'an 2 000 », répètent les uns et les autres. Le nombre de visiteurs est passé de dix-huit millions en 1989 à vingt-deux millions en 1992. Cette même année, le taux de remplissage des hôtels était de 85 % pour une moyenne de 63 %, dans le reste des Etats-Unis. L'aéroport McCarran, flambant neuf, fonctionne jour et nuit, car *« il n'y a pas d'heure pour jouer »*. Des vols, les *red eyes* (yeux rouges), arrivent à 3 ou 4 heures du matin avec des chargements entiers de touristes venus de Chicago, de New-York ou de Miami. A peine sortis de l'avion, les joueurs se jettent sur les *slot machines* bariolées, reconnaissables de loin au cliquetis des jetons qui tombent en cas de *jackpot*. Avec ces seules machines, l'aéroport a tiré un revenu de 20 millions de dollars en 1992. *« Plus ils s'appauvrissent, plus ils viennent à Las Vegas »*, commente un employé en regardant des Californiens monter dans une limousine collective qui les emmène à leur hôtel pour l'équivalent de 15 francs par personne.

Devant un tel succès, les investisseurs ont décidé de faire banco. Trois « caïds » de Las Vegas, Steve Wynn, l'homme à l'œil de verre, Kirk Kerkorian, l'ancien propriétaire des studios MGM – aujourd'hui en procès avec le Crédit lyonnais – et le discret Bill Bennett, sont à l'origine de trois projets aujourd'hui presque achevés. Steve Wynn a construit L'Ile au trésor, un hôtel couleur sable de quatre mille chambres, entouré de rochers et de bassins qui serviront de théâtre à une attaque de pirates. La société contrôlée par Kirk Kerkorian, MGM Grand Inc. – l'homme d'affaires a su habilement conserver l'étiquette MGM – peaufine de son côté la construction du MGM Grand, un hôtel de plus de cinq mille chambres vert émeraude, dont le thème principal sera tiré du film *le Magicien d'Oz*. Enfin, Circus Circus, la compagnie de Bill Bennett, achève l'élaboration d'une réplique de la plus grande des pyramides de Gizeh, de couleur noire, devant laquelle se tapit un sphinx en béton.

La ville est un chantier où les ouvriers travaillent jour et nuit. Chaque compagnie a installé ses centres de recrutement : en tout, quatorze mille emplois directs sont créés par les investissements. Les trois hôtels ouvriront leurs portes d'ici février 1994. Au total, les nouveaux projets s'élèvent à 10 milliards de dollars.

« Pas de limite », tel est le slogan d'un autre hôtel du Strip. *« Sauf celle de la rentabilité »*, ajoute un responsable d'un casino *down town*, le centre-ville, partie ancienne de Las Vegas. *« Les nouveaux grands hôtels cherchent à attirer une clientèle familiale. Las Vegas se transforme progressivement en Disneyland. Les joueurs suivront-ils ? »* Jour et nuit, le Strip est peuplé de jeunes couples accompagnés de leurs enfants. *« Regardez-moi ça ! Tous en short et en chaussures de sport,* commente Margarita, employée du casino Frontier depuis vingt-deux ans. *Autrefois, on voyait des fourrures et des diamants. Maintenant, il faut aller sur la Riviera pour trouver la classe ! »*

Ann Smith, vice-présidente du Nevada Development Authority, explique qu'une étude de marché a montré que 15 % des Américains seulement sont venus à Las Vegas. *« Il s'agit maintenant d'attirer 15 % supplémentaires dans la frange des 25-35 ans qui ont des enfants »*, commente t-elle. Pour accueillir les enfants, la ville a entrepris une vaste opération de nettoyage. La prostitution a presque disparu du Strip. Celle-ci fonctionne surtout par téléphone par l'intermédiaire de « dispatchers » qui envoient les *calendar-girls* dans les chambres d'hôtel. Quant aux cabarets, ils ont été relégués dans la vieille ville, loin des regards des enfants. Les maisons closes sont encore plus loin dans le désert, dans le comté de Nye, qui les a rendues légales entre Las Vegas et Reno. On les appelle les *chicken ranch*, les ranchs des poulettes. Près du Mabel's Ranch, une piste permet aux petits avions de tourisme d'atterrir.

Dans les casinos de Las Vegas, tout est prévu pour capter l'attention des enfants et détourner leur regard de l'argent mis en jeu. C'est à qui trouvera la meilleure attraction : le Mirage présente deux tigres blancs, des dauphins et des requins, l'Excalibur a préféré Merlin l'enchanteur. Le MGM Grand a fait appel à Betty Boop et à de grands noms de la MGM. Sur les *slot machines*, s'affichent de plus en plus souvent des fruits ou des cloches. Au Palais de César, le casino le plus prospère de la ville, Cléopâtre, coiffée de plumes d'autruche bleues, accueille les enfants tandis que César vend des tickets de loterie aux adultes.

La plus grosse clientèle des casinos, les retraités, ne semble pas voir d'inconvénient à toute cette mise en scène. En semaine, des voyages organisés les emmènent à Las Vegas durant trois jours et trois nuits pour 250 dollars. De plus en plus de retraités s'installent sur place. A Sun City, un grand lotissement en bordure de la ville, les moins de cinquante ans sont indésirables. La ville s'est étendue jusqu'à occuper tous les terrains de la commune. Au-delà, les terres appartiennent à l'Etat fédéral qui cède, portion après portion, un peu de ses biens. *« La ville ne pourra pas grandir ainsi indéfiniment*, explique Bob Nolen, conseiller municipal, *il n'y a pas d'eau. »*

Las Vegas, première cité du Nevada, se trouve en plein cœur de la bataille de l'eau que se livrent les grandes villes du Sud-Ouest. Comme Los Angeles, elle dépend en grande partie de l'eau venue des montagnes du Colorado. Chaque grand projet y coûte d'autant plus cher qu'il faut de l'eau pour les parcs aquatiques, les bassins des palaces, les aquariums et les palmiers. L'Ile au trésor a dépensé 22 millions de dollars pour pouvoir recycler l'eau et faire flotter le navire des pirates.

Jusqu'alors, il allait de soi que la création d'autres casinos un peu partout aux Etats-Unis, le plus souvent dans les réserves indiennes, finirait par bénéficier à Las Vegas. *« Les joueurs apprennent à jouer sur les bateaux du Mississippi puis viennent à Las Vegas »*, explique Ann Smith. Mais la prolifération de casinos a dépassé les attentes : bientôt un Etat sur deux aura les siens. Dans le Connecticut, la réussite des salles de jeux de la tribu des Mashautuckets Tequots, à Ledyard, pourrait bientôt faire des Indiens les premiers employeurs de l'Etat. En Californie, l'ouverture de casinos à Palm-Springs risque d'attirer une partie de la clientèle de Las Vegas. Globalement, les revenus du jeu sont passés de 1 milliard en 1978 à 10 milliards en 1992. Les Etats jalousent la richesse du Nevada qui tire du jeu la moitié de ses revenus.

Bill Clinton, dont la mère est une joueuse bien connue à Las Vegas, a récemment approuvé le développement de casinos dans les réserves indiennes : *« Je ne blâme pas les tribus qui veulent le plus possible de flexibilité concernant le jeu »*, tout en ajoutant : *« Il y a une limite au nombre de Las Vegas possibles. »* Une autre partie de la population voit avec inquiétude cette fièvre monter : les employés des casinos, croupiers exclus, qui sont regroupés dans un syndicat puissant, le Culinary Workers Union, défendant le salaire de 5 dollars de l'heure pour les serveuses, de 15 dollars de l'heure pour les électriciens, et la sécurité sociale pour tous. Mais l'arrivée de chômeurs et d'immigrés d'Amérique centrale venus chercher du travail à Las Vegas donne aux employeurs tels que Margret Elardi, propriétaire de l'hôtel-casino Frontier, sur le Strip, l'occasion de ne plus signer de contrats avec le syndicat.

Depuis vingt-deux mois, ses cinq cents employés sont en grève. *« La mafia nous traitait mieux que les entreprises »*, commente une émigrée suisse, installée à Las Vegas depuis vingt-deux ans, en faisant allusion au contrôle des casinos par le milieu jusqu'aux années 70. Le syndicat, qui comprend vingt-deux mille membres et qui dépend de l'AFL-CIO, n'est pas en mauvaise posture pour le bras de fer qui déterminera les contrats passés avec les nouveaux hôtels. Récemment, un autre casino, le Barbary Coast, a dû payer 11 millions de dollars d'arriérés à ses employés.

Les grévistes se sont installés symboliquement devant l'hôtel Frontier, à mi-chemin entre les anciens casinos comme le Golden Nuggets, *downtown*, et les nouveaux casinos lisses, sans néon, du sud. Un message est régulièrement diffusé à la radio par le syndicat : *« Nous sommes désolés de vous déranger avec cette grève de vingt-deux mois, l'une des plus longues de l'histoire des Etats-Unis. Mais nous savons que nous avons votre soutien. »* Las Vegas fait peau neuve, mais les traditions de solidarité chères à la « communauté » de pionniers n'ont pas disparu.

De notre envoyé spécial
Régis Navarre

RENCONTRE

Albert Cossery l'Egyptien de la Louisiane

Suite de la page 25

Si ce n'est la table, et la télé, qui dérange sa quiétude, rien n'a été ajouté. Une vraie chambre d'hôtel, avec l'armoire, la chaise, la salle de bains, un lit à une place pour protéger sa solitude. Cet ordre spartiate a été depuis longtemps compliqué par les papiers, manuscrits, livres des amis – Cossery ne peut tout de même pas jeter les livres de tous les amis ; – aussi la chambre a-t-elle perdu sa forme originelle par entassements successifs. Au sol, la surface se réduit un peu plus chaque année. Pour gagner de la place, plutôt pour en perdre un peu moins, Albert Cossery, fort soigneux, laisse ses vêtements dans ses valises.

Dans une bouilloire, la même depuis des lustres, le grand écrivain égyptien se prépare un café. Il prépare toujours son café, car il déteste le café d'hôtel. En voyage, dans un autre hôtel, il emporte une résistance électrique, qu'il plonge dans un verre. Parfois même un verre à dents. Enfin, il sort, pour virer à gauche au carrefour Buci, et la femme de chambre peut pénétrer dans l'antre. Le lit, un coup d'aspirateur sur ce qui ressemble encore à du parquet, jamais dans les coins, évidemment. *« Cette vie d'hôtel est idéale pour moi, car, comprenez-vous, je ne pourrais pas être gentil pendant vingt-quatre heures de suite. Me forcer à supporter l'autre, les autres en continu, ou à faire en sorte qu'ils me supportent tout ce temps sans faiblir. C'est vrai pour les femmes comme pour les enfants. Vous avez déjà joué avec des enfants ? Après dix minutes, on est épuisé. »*

Albert Cossery assume avec bonne humeur ce point de vue de solitaire, certains diraient d'égoïste, qui a jeté tout le lest possible. *« Au moins, je ne nuis à personne. »* Ses différents employeurs, les éditeurs, lui ont imposé d'avoir un compte en banque qu'il se garde bien d'aller visiter, et se promène sans chéquier. *« Je n'ai sur moi que ma carte de séjour. Mon bien le plus précieux. »* Lorsqu'il voyage, en Egypte, trois semaines par an, ou pour un festival de littérature, il demande, avec sa politesse exquise, à être pris en charge, à l'aller, au retour, et sur place. Sinon, il reste, heureux, à la Louisiane.

Cossery n'est pas pauvre. Simplement désargenté. Fatigué à l'avance d'aller réclamer quelques arriérés à l'éditeur oublieux. Mais l'époque est rude pour les vrais paresseux. *« Avant, les hôtels étaient vides, heureux de vous accueillir. Maintenant, il faut réserver. »* Il hausse les épaules. Retenir, téléphoner, se débrouiller seul. Si jamais Cossery apprend que les hôtels, désormais, exigent des confirmations par fax... Si vous voulez la compagnie de cet homme fin, riche de ses dépouillements, conteur infatigable et éminent connaisseur de l'âme féminine, à vous de le prendre par la main. Sinon, il se recouche avec un plaisir de chat cairote.

Des années durant, il est allé quatre mois à Saint-Tropez, aux temps de la légende, puis dans l'île grecque de Spétses. Toujours à l'hôtel, bien sûr, refusant même l'hospitalité de l'écrivain Michel Déon. Maintenant, la mer lui manque un peu plus, mais ce piéton de Saint-Germain déteste les touristes. Alors, il reprend son vieil itinéraire immobile. D'ailleurs, les transferts, de bagages ou de corps, lui sont nocifs. Une année, la direction de la Louisiane l'a changé de chambre, pour repeindre son antre. Dans son déménagement, le plus bref de Paris, il a perdu toutes les lettres d'Henry Miller et de Blaise Cendrars. Ce jour-là, le matérialisme avait bien failli lui gâcher l'après-midi.

Heureux Cossery, qui assure ne pas connaître l'angoisse parisienne, seulement celle de ses personnages, miséreux du Caire de son enfance, toujours les mêmes ou presque, et lui toujours fidèle à eux, une fois pour toutes à leurs côtés, dans sa peau de visiteur en transhumance. Bien sûr, il aurait aimé que ses chers fantômes de Saint-Germain survivent, surtout Camus, son ami. Tous les deux avaient en commun d'avoir une mère analphabète, et ce trait distinctif les avait rapprochés, au-delà de leur origine ensoleillée. Pas vraiment de nostalgie, pourtant, dans ses récits des heures chaudes, le Méphisto, le Flore d'antan, Chéramy ou le Bar vert. Albert Cossery peut parler de son cimetière personnel pendant des heures, sourire en retrouvant d'anciennes petites amies, devenues grands-mères, mais restées jalouses. Ces temps sont loin, mais sa propre permanence paraît les retenir au présent.

« Voyez-vous, note l'écrivain, *je ne vieillis pas, car lorsque je passe devant le Tabou, j'ai l'impression que nous y descendions encore il y a quatre ou cinq ans. Un autre reviendrait après toutes ces années, il se serait éloigné, avec une famille, un appartement, il aurait l'impression d'évoquer une jeunesse très ancienne. »* Ne pas bouger, s'accrocher au décor et au minimum, c'était peut-être la solution. Faire d'aujourd'hui la stricte réplique d'hier, sans jamais rien changer. Ecrire peu, quelques lignes l'après-midi, et puis les oublier trois mois de suite, en étouffant en soi toute montée de culpabilité. *« Cela ne fait pas une œuvre très épaisse, sept livres, mais cela peut faire une vie. »* Albert Cossery, récemment descendu à la Louisiane...

Philippe Boggio

▶ **Les livres d'Albert Cossery sont ou vont être réédités aux Editions Joelle Losfeld, à l'exception des *Fainéants dans la vallée fertile* (Laffont, 1947) et d'*Une ambition dans le désert* (Gallimard, 1984). *Les Fainéants dans la vallée fertile* reste disponible dans la collection « Folio ».**

Bridge

nº 1539

ZIA DANS SES ŒUVRES

Le chelem suivant a été réussi par le fameux champion pakistanais Mahmood Zia au cours des éliminatoires de la Coupe Rosenblum (le Championnat du monde, qui a eu lieu à Genève en 1990).

Nord : ♠ A 7 5 3 ♡ 8 ♢ A V 8 7 4 ♣ A V 10
Ouest : ♠ D 4 2 ♡ R D V... ♢ 6 ♣ 2
Est : ♠ 10 9 8 6 ♡ 3 ♢ 5 3 ♣ R D 9 8 6 5
Sud : ♠ R V ♡ A 6 4 ♢ R D 10 9 2 ♣ 7 4 3

Ann. : E. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Cohen	X...	Bergen	Zia
–	–	2 ♠	passe
4 ♡	contre	passe	6 ♢

Ouest ayant entamé le 2 de Trèfle singleton, *comment Zia a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A CARREAU contre toute défense ?

Réponse :

Comment, après l'entame du singleton à Trèfle, éviter la perte de deux Trèfles ? La première possibilité est de faire l'impasse à la Dame de Pique afin de défausser un Trèfle sur l'As de Pique (après avoir fait le Valet et le Roi de Pique). Mais c'est la chute si l'impasse échoue. Or Zia a trouvé une ligne de jeu *qui ne dépendait pas de la place de la Dame de Pique* et qui consistait à faire un jeu d'élimination afin de terminer par un placement de main à Cœur !

Voici le déroulement du coup : As de Trèfle, Roi de Carreau, As de Carreau, ~~Roi et As de Pique, 5 de~~ Pique coupé, As de Cœur, 4 de Cœur coupé avec le 7 de carreau, 7 de Pique coupé et *6 de Cœur* pour la défausse du 10 de Trèfle. Ouest a pris et il a été obligé de continuer Cœur pour la défausse du Valet de Trèfle et la coupe par la Dame de Carreau. Enfin, les deux derniers atouts du mort ont procuré la onzième et douzième levée.

DES MILLIERS DE BRIDGEURS

Faire jouer au même moment vingt-cinq mille bridgeurs dans diverses villes d'Europe chaque année, c'est l'exploit réalisé par le *Tournoi simultané européen sponsorisé* par Philip Morris et mis sur pied par la Fédération européenne sous l'impulsion de son président, José Damiani.

Pour les journalistes un effort particulier a été accompli par la Fédération française, qui édite une plaquette où figurent toutes les donnes avec les commentaires d'Omar Sharif et du champion olympique Michel Perron.

Voici une des donnes de chelem.

Nord : ♠ A R D 9 8 ♡ D ♢ – ♣ A R D V 9 6 2
Ouest : ♠ V 10 6 2 ♡ 3 2 ♢ R 8 6 4 2 ♣ 10 4
Est : ♠ 7 4 3 ♡ R 10 9 8 4 ♢ V 9 5 ♣ 8 7
Sud : ♠ 5 ♡ A V 7 6 5 ♢ A D 10 7 3 ♣ 5 3

Les annonces proposées par Sharif ont été :

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♥	passe	2 ♣	passe
2 ♢	passe	3 ♣	passe
3 SA	passe	4 ♣	passe
4 ♢	passe	4 SA	passe
5 ♡	passe	7 SA	passe...

Si Ouest fait l'entame du 10 de Trèfle (qui semble la moins compromettante), *comment Sud doit-il jouer* pour gagner ce GRAND CHELEM A SANS ATOUT ?

Note sur les enchères

On note que Nord a préféré ne pas répondre « 3 Trèfles » à cause de son singleton dans la couleur d'ouverture. Mais ensuite il a obtenu des renseignements précis sur la main de Sud (un bicolore rouge avec une force minimale et deux As) et la conclusion logique sur « 5 Cœurs » (deux As) aurait été de conclure à « 7 Trèfles ». Mais en tournoi par paires il faut, quand c'est possible, jouer le contrat *à Sans Atout.*

LE CHAMPIONNAT D'EUROPE

Le Championnat d'Europe par équipes de quatre open et Dames aura lieu cette année en France, à Menton du 12 au 26 juin au Palais de l'Europe. Une trentaine de pays y participeront.

Renseignements : Téléphone : 93-57-88-38.

Philippe Brugnon

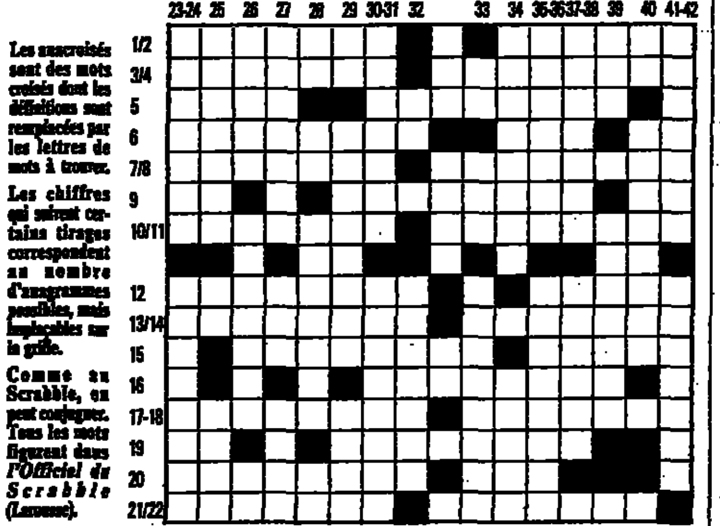
Anacroisés (R)

nº 770

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurant dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).



HORIZONTALEMENT

1. ACEHLSS. – 2. AEGLSU (+ 3). – 3. AEGIISU. – 4. AEEIMNNS (+ 1). – 5 ACEELLTU. – 6. BEENNORT (+ 2). – 7. AADRSTT. – 8. AABDEIMR. – 9. CEEELNOV. – 10. EEISSST (+ 1). – 11. EEEMNSST. – 12. EEILPPRS. – 13. AEILNNPT (+ 1). – 14. EEEGNOR. – 15. AEEGRSST (+ 4). – 16. AINOORSS (+ 1). – 17. CEEEILRT (+ 1). – 18. AEEIRRT (+ 7). – 19. EEGILNOO. – 20. DEEIMNNS. – 21. ADEEORS (+ 1). – 22. EEOSSSU.

VERTICALEMENT

23. AABCHSS. – 24. AEIIPRZZ. – 25. AADIILR. – 26. AEEEGNR. – 27. EESSTTU. – 28. AINPPTT. – 29. ACEELLNS. – 30. AEENSST (+ 1). – 31. EEELNOST. – 32. EEORSST (+ 1). – 33. EHINOSST (+ 1). – 34. ADEMNNOS (+ 1). – 35. AEIILLL. – 36. EIMOORST (+ 1). – 37. AEEGLMS. – 38. AEGINO. – 39. EEIMSTU. – 40. ADEELMNT. – 41. EEERSSV (+ 2). – 42. EEEFSSS.

SOLUTION DU Nº 769

1. EXTRAFIN. – 2. ALTHAEA. – 3. SIMAGREE (EGERMAIS, REAGIMES, REMISAGE). – 4. TRIESTIN (NITRITES, TRINITES). – 5. TILBURYS. – 6. NEMERTES (SEMERENT). – 7. RASSIE (ARISES, SERAIS, SERIAS). – 8. ECHOIRA (CHOIERA). – 9. MALSAINE (ANIMALES, LAINAMES). – 10. RENFAITA (FANERAIT). – 11. LOURDANT. – 12. HOLISME, doctrine (l'homme est un tout). – 13. TUTEURAL. – 14. QUETAIT (ATTIQUE). – 15. PITUITA. – 16. TRIASSES (RASSITES...). – 17. ECRITEAUX. – 18. MESSIE (SEIMES...). – 19. GLECOME. – 20. DUVETEE (DEVETUE). – 21. SCELERAT (RECTALES). – 22. ASTASIE (ASIATES). – 23. EXTENUE. – 24. CHIPAMES. – 25. CREOLISE, parle créole (CLOSERIE, ECOLIERS). – 26. TRIOMPHE. – 27. ONTIQUES (QUESTION, QUETIONS, TONIQUES). – 28. ASSERTIF (FRISATES). – 29. SUICIDE. – 30. METREUR (MEURTRE). – 31. IMITERAL. – 32. NANISA. – 33. SMALTITE. – 34. ARABISA (ABRASAI). – 35. OUTRAGEA. – 36. TEORBES. – 37. RELAXE. – 38. ARDUES (RUADES). – 39. AJUSTAI. – 40. ARISIONS (IRONISAS). – 41. ACETYLE. – 42. TINSE (SENTIS).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

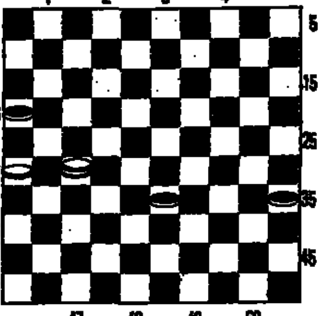
Dames

nº 458

Dans les quatre chroniques précédentes ont été indiquées et illustrées huit des principales règles internationales, codifiées par la Fédération mondiale du jeu de dames. Voici, pour les débutants, souvent en désaccord entre eux sur ces bases du jeu, deux autres règles à appliquer à la lettre.

LE COIN DU DÉBUTANT

● **Les pions « handicap » :** Autres exemples de pions « handicap », ceux dont la présence pernicieuse provoque le naufrage de leur possesseur. Il en est ainsi pour le pion noir à 16.



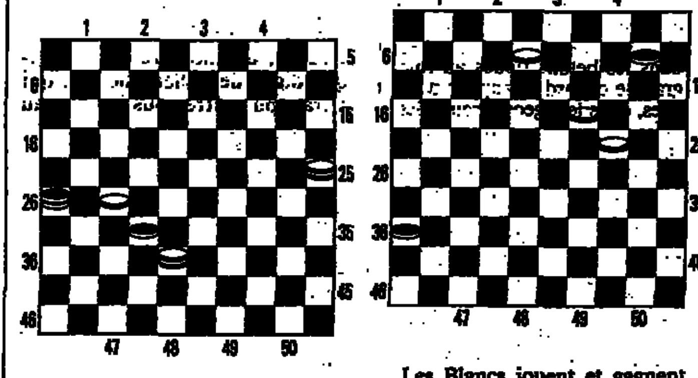
Les blancs jouent et gagnent.

SOLUTION : 26-21 (33-38), a, b, 27×49 (16×27) 49×21 (35-40) 21-17 (40-45) 17-50, +.

a) (33-39) 27-36 (16×27) 36×44..., +.

b) (35-40) 27-36 (16×27) 36×35, rafle tout, +.

EXEMPLE D'APPLICATION WEISS (1900)

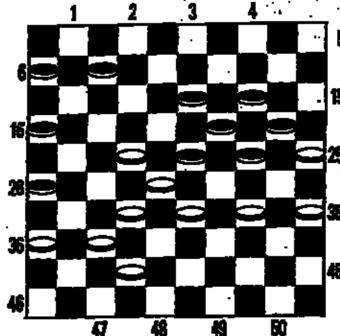


II.
Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION : 38-29 (32×21) *29-12 !* et les Noirs sont mat.

● L'UNIVERS MAGIQUE

Une réplique spectaculaire à un gambit pernicieux tenté par Bancel ou Damier parisien.



Gambit tenté par les Blancs : 35-30 (24×35) 33. Réplique foudroyante des Noirs : (35-40) !! 29×9 (14×3) 25×23 (40×47) ! dame, N+.

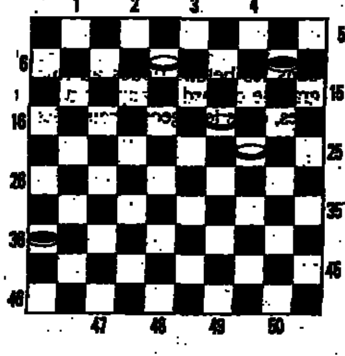
SOLUTION DU PROBLÈME nº 457
E. BOISSINOT

Blancs : dame à 29, pions à 14, 21, 39, 50.

Noirs : dame à 22, pions à 4, 16, 28.

29-47 !! (16 × 27) 47-41 ! et les Noirs sont mat. Exemple : (27-32) 39-33 (28×39) 41×17... (39-43) 17-39 (43×34) 50-44,+.

PROBLÈME
N. RISO (1964)



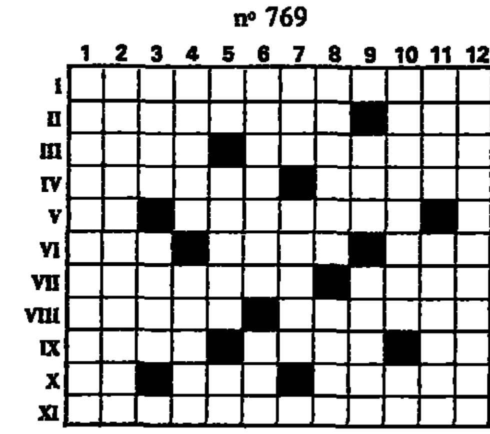
Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION : dans la prochaine chronique.

Jean Chaze

Mots croisés

nº 769



HORIZONTALEMENT

I. Se doit d'avoir la dent dure. – II. Cause de nombreuses pertes. A beaucoup écrit. – III. Bien enlevée. Portaient crânement la chéchia. – IV. Tome. Graphique. – V. Note inversée. Edifiants par définition. – VI. On l'a à l'œil. Il parlera de la même voix que les siens. C'est l'affaire des médecins. – VII. Faire sien. Dépend de chacun et seulement parfois du médecin. – VIII. Pressentis. Apporta des améliorations. – IX. Expiré. C'est une affaire de famille. Dans la durée. – X. Note. N'est plus que dans le souvenir. Dans l'Arctique. – XI. Comme les monozygotes.

VERTICALEMENT

1. Il vous cherche. – 2. N'a pas trouvé son maître. – 3. Douceur. Célèbre veuf. – 4. Pour un bon roulement. Poussent au repli. – 5. Appel. Sorties. Préposition. – 6. Fait le fourrage. Navigateur. – 7. Cardinaux. Juste. – 8. Cousin germain. Promenade. – 9. Fera la chaîne. Court après les prix. 10. Guerre brutale. Article. – 11. Bretonne. Mettait dehors. – 12. Ce sont eux qui ont manqué au 2 vertical.

SOLUTION DU Nº 768

Horizontalement

I. Moralisateurs. – II. Etages. Corvée. – III. Matador. Nœud. – IV. Ogivales. Déni. – V. Rène. Agora. It. – VI. Ase. Stipe. Loi. – VII. Sape. Ramène. – VIII. Dû. Saura. AC. – IX. Urne. Ronflons. – X. Microscopique.

Verticalement

1. Mémorandum. – 2. Otages. Uri. – 3. Ratines. Nc. – 4. Agave. Aser. – 5. Léda. Spa. – 6. Isolateurs. – 7. Régi. Roc. – 8. Ac. Soprano. – 9. Ton. Réa. Fp. – 10. Eroda. Mali. – 11. – Uvée. Lecoq. – 12. Réunion. Nu. – 13. Séditieuse.

François Dorlet

Echecs

nº 1542

HUDSON INTERNATIONAL, 1993

Blancs : G. Kaidanov
Noirs : A. Sherzer
Défense est-indienne.
Système Averbach.

1. d4	Cf6	15. g4	Cé8
2. ç4	g6	16. Fxg7	Cxg7
3. Cç3	Fg7	17. Cg2	f5
4. é4	d6	18. h4 ! (j)	fxg4
5. Fé2	0-0	19. fxg4	Cé5 (k)
6. Fg5	ç5 (a)	20. h5 ! (l)	Tf2
7. d5 (b)	é6 (c)	21. hxg6 ! (m)	Cxg4 (n)
8. Dd2	éxd5	22. gxh7+	Rh8
9. éxd5	Db6 (d)	23. Ch4 ! (o)	Ch5 (p)
10. Cf3	Ff5	24. Cg6+	Rxh7 (q)
11. Ch4	Fg4 (é)	25. Txh5+	Rg8 (r)
12. f3 !	Fç8 (f)	26. Cé4 ! (s)	Cxd2
13. 0-0-0 (g)	Cb-d7 (h)	27. Cxd6	Txé2
14. Fh6 ! (i)	a6	28. Cxé8	abandon.

NOTES

a) Face au « système Averbach », les Noirs ont le choix entre plusieurs défenses, 6..., h6 ; 6..., Cb-d7 ; 6..., Ca6 aujourd'hui à la mode, 6..., ç5 réponse solide née en 1954 avec ce système.

b) Si 7. dxç5, Da5 menaçant 8..., Cxé4.

c) Ou 7..., h6 ; 8. Fé3, é6 ; 9. h3, éxd5 ; 10. éxd5, Ff5 ; 11. g4, Fç8 ; 12. Dd2, b5 (Hort - J. Polgar, Munich, 1991) *ou 7..., b5 ;* 8. çxb5, a6 ; 9. Dd2, axb5 ; 10. Fxb5, Da5 ; 11. f3 !, é6 ou 7..., Da5 ; 8. Fd2, é6 ; 9. Cf3, éxd5 ; 10. éxd5, Té8 ; 11. 0-0, Dd8 ; 12. Fd3, Ca6 *ou 7..., a6 ;* 8. a4, Da5 ; 9. Fd2, é6 (9..., é5 est une grave faute positionnelle qui permit aux Blancs d'attaquer facilement par 10. g4 !, Cé8 ; 11. h4, f5 ; 12. h5, f4 ; 13. g5 !, Tf7 ; 14. Fg4, Dd8 ; 15. Fxç8, Dxç8 ; 16. Cf3, Ff8 ; 17. Ré2 !, Tg7 ; 18. Th4, Cd7 ; 19. hxg6, hxg6 ; 20. Dh1, Fé7 ; 21. Th8+, etc. – Averbach-Panno, Buenos-Aires, 1954) ; 10. Cf3, éxd5 ; 11. éxd5, Dç7 ; 12. 0-0, Fg4 avec égalité.

d) En se débarrassant immédiatement *du clouage, les Noirs évitent* la suite *9...., Té8 ; 10. Cf3, Fg4 ;* 11. 0-0, Cb-d7 ; 12. h3, Fxf3 ; 13. Fxf3, a6 ; 14. a4, Dç7 ; 15. Dç2, Té7 ; 16. Ta-é1, Ta-é8 ; 17. Txé7, Txé7 ; 18. Fé2, h6 ; 19. Fd2, Cé8 ; 20. g4 qui leur laisse un jeu difficile (Polugaievsky-Gufeld, Tbilissi, 1967) mais ils pouvaient entrer dans la continuation *9..., Té8 ; 10. Cf3, Ff5 ;* 11. 0-0, a6 ; 12. Ch4, Dç8 ; 13. Cxf5, Dxf5 ; 14. Ta-é1, Cb-d7 ; 15. Fd3, Dg4 ; 16. h3, Dd4 car, malgré la paire de F des Blancs, ils ne sont pas sans contre-jeu (si 17. Cé2, Cxé4 ! (Polugaievsky-Roos, Le Havre, 1966).

é) Une idée douteuse qui perd du temps, mais il est vrai que la suite théorique 11..., Cé4 ; 12. Cxé4, Fxé4 ; 13. f3 ! donne aux Blancs un net avantage (et non 13. 0-0-0, Ca6 ; 14. f3, Cb4 ! ; 15. fxé4, Cxa2+ ; 16. Rb1, Cç3+ avec une terrible attaque – Tchukaiev-Tal, Vilna, 1957) car si 13..., Fxb2 ; 14. 0-0 ! et si 13..., Dxb2 ; 14. Tç1, h6 ; 15. Fxh6, *Dxd2+ ; 16. Fxd2, Ff6 ;* 17. g3, Fxh4 ; 18. gxh4, Ff5 ; 19. Ff4 et les Blancs dominent, avec leurs F, la fin de partie (Boleslavsky-Bandelo, Minsk, 1970).

f) Ff5-g4-ç8, voilà qui coûte trois temps, même si le Ch4 est mal placé.

g) Avec un plan d'une extrême simplicité : attaquer par g4-Cf2-h4-h5.

h) Probablement une erreur car les Noirs devaient conserver leur F indien par 13..., Té8 ; 14. Fh6, Fh8. Selon Kaidanov, le plan g4-h4-h5 perdrait de sa force après 15. g4, Cb-d7 ; 16. Cg2, a6 ; 17. h4, Cé5 ; 18. h5, Db4 ; 19. hxg6, hxg6 ; 20. Cé3, b5 et la position n'est pas claire. Aussi préconise-t-il 16. Td-é1 !, a6 (si 16..., Cé5 ; 17. h3, Db4 ; 18. g5 et 19. f4 et si 16..., Db4 ; 17. Cb5 !) ; 17. f4, Cf8 ; 18. g5, Cé4 ; 19. Cxé4 – et non le sacrifice spectaculaire de D 19. Fd3, Cxd2 ; 20. Txé8, Fg7 ; 21. Th-é1, Fxh6 ; 22. gxh6, Db4 ! – Txé4 ; 20. Fd3, Txé1 ; 21. Txé1, Fd7 ; 22. f5, Fd4 ; 23. f6 !, Fg4 (sinon 24. Cf3) ; 24. Fxf8, Txf8 ; 25. Té4 avec avantage aux Blancs.

i) Eliminant la pièce principale des Noirs et le défenseur du R noir.

j) Maintenant le plan d'attaque h4-h5 devient dangereux.

k) Si 19..., Tf2 ; 20. Cé3, Cé5 ; 21. Cé4 !

l) Sans craindre 20..., Cxg4 ni 20..., Fxg4 à cause de 21. hxg6 menaçant 22. Dh6.

m) Sacrifiant le Cg2 sans hésitation : si 21..., Txg2 ? ; 23. Dh6 !

n) La seule possibilité d'empêcher 22. Dh6.

o) Laissant la D en prise mais en menaçant 24. Cg6 mat.

p) Si 23..., Rxh7 ; 24. Fd3+, Rg8 ; 25. Dxf2.

q) Si 24..., Rg7 ; 25. h8 = D+.

r) Si 25..., Rxg6 (g7) ; 26. Dh6+.

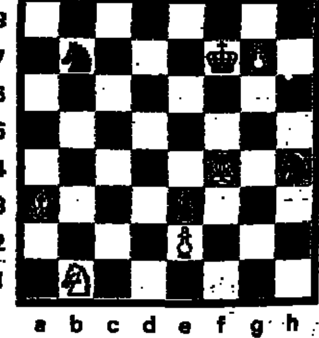
s) Le gain le plus simple. Si 26..., Dç7 ; 27. Th8+, etc.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1541
S. SINITSYN (1990)

(Blancs : Ré1, Ch2, Pg2. Noirs : Ré8, Ch1.)

1. Cf1, Rf7 ; 2. Ré2, Rg6 ; 3. Rf3, Rh5 ! (et non 3..., Rg5 ? à cause de 4. Cg3 !, Cxg3 ; 5. Rxg3 et les Blancs gagnent) ; 4. Cé3 ! (maintenant si 4. Cg3+ ?, Cxg3 ; 5. Rxg3, Rg5 nulle et si 4. Cd2 ?, Rg5 ; 5. Cé4+, Rh5 ; 6. g4+, Rf4 ; 7. Rf4, Cf2 ! ; 8. Cxf2 pat), Rh4 ; 5. Cf5+, Rh5 ! ; 6. g4+ !, Rg5 ; 7. Cé3, Rh4 ; 8. Rf4, Rh3 (si 8..., Cf2 ; 9. Cg2+, Rh3 ; 10. g5, Ch1 ; 11. g6, Cg3 ; 12. Ré5 avec gain) ; *9. g5, Cg3 enfin libre ; 10.* Cf5, Ch5+ ; 11. Rf3 zugzwang, Rh2 ; 12. Rg4 ! gagnant le C et la partie.

ÉTUDE Nº 1542
M. GROMOV (1990)



Blancs (5) : Rf4, Fa3, Cb1, Pé2 et g7.
Noirs (4) : Rf7, Cb7 et h4, Pé3.

Les blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

LE CHEF DU MOIS

Toque royale

Gérard Vié, comme tous les bons restaurateurs-cuisiniers, a dû passer par toutes les casseroles de l'expérience. Notamment, pour lui, en fin de parcours, avec Marc Soustelle qui fit, bien avant Senderens, le succès de Lucas-Carton.

Puis, voulant s'installer «chez lui» il trouva, à Versailles, un petit «resto» qu'il baptisa *Les Trois Marches*. Il avait lu Musset et les voyait sans doute déjà *«de marbre rose»* ! (1).

A cette époque (1970) un grand maître de la cuisine qui vient de nous quitter, André Guillot, de l'*Auberge du Vieux Marly*, prenait sa retraite. Il s'intéressa à ce voisin de qualité, et Gérard ne cache point qu'il doit aujourd'hui beaucoup à cet aîné qui, dix années plus tard, l'aida à transférer ses *Trois Marches* dans un hôtel particulier face au château. Ce fut le succès. Mais on devait attendre mieux encore de Gérard Vié, et, l'an dernier, lorsque le *Trianon-Palace*, voisin, changeant de propriétaires, allait être rajeuni, c'est naturellement à lui que l'on pensa pour en tenir le restaurant.

Dans ce *Trianon-Palace* que le traité de Versailles rendit, en 1919, historique, où plus tard les VIP du monde entier passèrent, où s'enfermait Marcel Achard pour y écrire ses pièces, les troisièmes *Trois Marches* sont à présent, larges baies donnant sur le parc du Petit Trianon, un restaurant tout à la fois de luxe, de grande cuisine, mais aussi de cuisine sage et de caractère.

Comme l'a dit Léonor Fini, Vié possède *«un sens poétique de la nourriture»*. Mais aussi un absolu respect à l'école d'André Guillot. Et qui se manifeste dans les cagouilles aux lentilles vertes comme dans les belons tièdes au foie gras de canard et vapeur d'algues, dans le pigeon «rouité des épices» ou le steak Boston (aux huîtres comme on l'a découvert autrefois chez Prunier). Dans la langouste rose ou le bœuf fondant «à la royale», etc. Et puis – et ceci est du «jamais vu»! – trois chariots de fromages (accompagnés de pain cuit au lard «maison») et une carte des cafés et des thés conçue par Verlet, le plus que centenaire torréfacteur du Palais-Royal.

Il paraît que le groupe japonais qui a repris le *Trianon Palace* y a investi une fortune. Cette folie trouve en tout cas sa justification dans le restaurant de Gérard Vié (les restaurants, devrais-je dire, puisque sa belle salle à manger est d'un côté précédée d'un salon-bibliothèque voué aux repas diététiques). Ainsi, des divers «Menus Plaisirs» à la carte d'été qui vient de sortir, s'il faut compter pour cette fête 600 F-800 F (la carte des vins est à l'avenant de celle des mets), du moins peut-on dire que l'on a fait ici un repas «royal». Versailles et Gérard Vié obligent.

L. R.

(1) Ces premières *Trois Marches* sont aujourd'hui *Le Potager du Roy*, 1, avenue du Maréchal-Joffre, tél. : 39-50-35-34. Philippe Letourneur s'en occupe.

► **Les Trois Marches, 1, bd de la Reine, tél. : 39-50-13-21, fermé dimanche et lundi.**

Vins retrouvés

Les vins français sont-ils moins bons aujourd'hui qu'hier ? Les avis sont partagés, mais la constatation quasi unanime veut que les grands vins se conservent aujourd'hui moins longtemps qu'autrefois (1), que d'implantations en mélanges de cépages on obtienne à présent d'agréables vins mal connus tandis que le progrès et la chimisation peuvent nuire sévèrement au sang de la vigne.

Sans compter la sotte chaptalisation exagérée qui entend nous faire prendre pour du vin du jus de raisin alcoolisé !

Le vin banal devient alors son homologue populaire, voire argotique : pinard, picrate, picton, pichtogomme où pichrogorne.

Mais ne soyons point pessimistes, il reste encore généralement *« l'honneur des mets »*. Et Léon Bloy concluait justement qu'il était *« un roi qui ne partage pas »*.

Aussi bien les temps difficiles, la restriction des importations aux Etats-Unis, frappent les producteurs. On a vu que les Champenois ont réagi par de sages mesures. Les Bordelais annoncent la diminution des prix (jusqu'à 20 % – 25 %) (2). Et, surtout, les « petits vins de pays » (selon l'expression consacrée) paraissent sur les cartes des restaurants, souvent pleins de qualités et de charme.

Certains, sans doute, sont de longtemps connus. D'autres apparaissent qui, hier, accaparés par le négoce, n'étaient, mélangés, que des « vins de marque ». Les *premiers comme les seconds ont* gagné d'être produits par des vignerons amoureux de leur tâche *et des propriétaires honorant leur* vin. C'est le cas du cahors, jadis fort apprécié puis devenu banal et enfin réhabilité par des « fans » comme Georges Vigouroux ou Alain-Dominique Perrin. Mais on trouve sur les cartes, aujourd'hui, des appellations inconnues ou oubliées. Et il convient d'en féliciter aussi les restaurateurs qui se sont donné le mal de les découvrir.

On doit certes célébrer les grandes bouteilles des maisons de luxe ; admirer à *La Tour d'argent* les souvenirs du Café anglais ; se féliciter de pouvoir aux Caves du *Taillevent retrouver les vins du* restaurant de J.-C. Vrinat ; applaudir la carte d'Alain Senderens où est proposé, pour chaque plat, son verre du vin du « bel accord ». Mais il faut aussi remercier des restaurants comme *Le Clos Morillon* (50, rue des Morillons – tél. : 48-28-04-37) de nous proposer une carte d'une quinzaine de vins à 100 F, des sauvignons et gamay-de-touraine aux coteaux-du-tricastin. Ou le *Col-Vert* (18, rue Bayen – tél. : 45-72-02-19) et ses six propositions de bouteilles à 70 F. Ou encore *La Table d'Anvers* (2, place d'Anvers – tél. : 48-78-35-21) avec sa carte des « vins de pays » : Quercy, Gascogne, Garonne, Ardèche, Drôme, Languedoc et Roussillon, Aude, Catalogne française et Var.)

Félicitons aussi les bars à vins lauréats de la Coupe du meilleur pot. Ils sont nombreux. Je citerai au passage *Ma Bourgogne* (133, bd Haussmann – tél. : 45-63-50-61) où se réunissent les membres de l'académie Rabelais pour se régaler de la cuisine du terroir et des vins sélectionnés par Louis Prin (ouvert à présent aussi aux dîners). La *Taverne Henri-IV* (13, place du Pont-Neuf – tél. : 43-54-27-90), une « table de Maigret » où l'on arrose de jolis vins les « tartines » diverses proposées par Robert Cointepas. *La Cloche des Halles* (28, rue Coquillère – tél. : 42-36-93-89) où vous découvrirez peut-être le ladoix (un bourgogne proche de l'aloxe-corton). Et naturellement *Les Bacchantes* (21, rue Caumartin – tél. : 42-65-25-35) où l'on se régale, du petit déjeuner matinal à tard la nuit, de nourritures simples mais roboratives et de vins choisis par Raymond Pocous (les *bacchantes, c'est lui qui les* arbore !), comme le pacherenc du Vic-Bilh, un béarnais fruité et gouleyant...

La Reynière

(1) *« Le vin sait prendre de l'âge mieux que l'homme... Un bon vin de bonne cuvée ne tourne pas à l'aigre. Au bout des ans, il donne le meilleur de sa vie. Bien conduit, il se présente fringant de toutes les ardeurs de sa jeunesse mais celles-ci enrobées, mûries, contenues jusqu'à l'exaltation ! »* dit André Giovanni dans son *Ulysse ou le Bonheur retrouvé* (éditions du Rocher).

(2) Vingt et une grandes marques proposent un éventail de bouteilles au prix réduit de 20 %. A charge pour les restaurateurs de récupérer cet avantage sur leurs cartes au bénéfice du client. Ainsi le champagne donne-t-il l'exemple.

ENTRE-METS

Andouille et andouillette

Vers 1548, Rabelais nous propose au *Quart Livre* des aventures de Pantagruel une chimère étrange, un monstre mythologique digne de Bellérophon, et qui aurait pu naître sous le pinceau de son presque contemporain Jérôme Bosch. Un combat oppose, en l'Isle Farouche, Pantagruel et les Andouilles. Il est aidé, pour ce faire, par les capitaines Riflandouille et Tailleboudin, *afin de «rompre les andouilles aux genoux»* : c'est *«un grand, gras, gros, gris pourceau ayant ailes longues et amples... Le monstre ayant plusieurs fois volé et revolé entre les deux armées jeta moutarde en terre ; puis disparut volant par l'air et criant sans cesse : mardigras, mardigras, mardigras»*.

L'andouille est un boyau de porc rempli de tripes, de chair et même de lard, haché et assaisonné. Et si l'andouille est un boyau embossé, l'andouillette devrait être une petite andouille, pareillement fabriquée, que l'on mange chaude ou grillée. Las ! Pour *le Cuisinier François* (1651) comme pour Furetière (1691), l'andouillette est un *«hachis de veau et jaunes d'œufs»* ou bien encore de poisson, que l'on façonne en boulettes ou quenelles pour garnir ragoûts, potages ou pâtés. Si andouillette, au sens commun et au dix-neuvième siècle, devient une petite andouille, l'étymologie en reste improbable : le mot vient-il d'*inductilia*, «choses prêtes à être introduites», d'un mot celtique comme l'indique encore Furetière, ou d'un à-peu-près gallo-romain signifiant : ventru, en forme de tonneau *(dolium)* ? *Dans le laboratoire du charcutier*, chez Vigneau-Desmarest, rue de Sèvres à Paris, on n'entendra plus les cris du goret, mais l'on verra parfois ouvriers et *apprentis manipuler chaudins et* fraise de porc. Le chaudin est le gros boyau du porc. Il est coupé à 30 ou 40 centimètres de longueur. Les segments sont retournés, lavés à grande eau et mis à tremper, puis conservés en chambre froide pendant vingt-quatre heures. Quelle poésie conjuratoire rendra plaisante cette préparation odorante et fera oublier ses origines ? L'andouillette ne pouvait manquer de plaire à l'école naturaliste : *«Ainsi le cabaret était-il presque toujours vide de 9 heures du matin à 8 heures le soir, et à part une tourbe de riboteurs qui venaient se repaître de galimafrées d'andouillettes et de tripes à la mode de Caen, la grande salle était déserte»* (Joris-Karl Huysmans, *Marthe*).

A présent, ce sont nos marchés qui sont désertés par les tripiers. *C'est tout juste si l'on en trouve* encore un – Lamiche Père et Fils – avenue du Président-Wilson, à Paris, parmi une cinquantaine de marchands. L'andouillette reste cependant aujourd'hui un plat étrange, qui fait frémir les seuls amateurs d'abats. Les autres partagent la répulsion générale et *«sacrée»*, nous dit Léo Moulin, à l'égard des viscères que connaissaient les siècles classiques. L'andouille est d'Auvergne, de Guémené, de Jargeau dans le Loiret, de Vire, du Val-d'Ajol dans les Vosges, elle est sarthoise... c'est-à-dire de n'importe où. *L'andouillette est de* Troyes, de Rouen, de Cambrai, bourguignonne, lyonnaise ou bien provençale. Aujourd'hui, on la connaît vouvrillonne, délicieuse (chez Hardouin, BP 8, 37210 Vouvray ; *tél.* : 47-52-73-37) et landaise (copieusement baptisée à l'armagnac, chez Michel Dubernet, 31, rue La Fayette, 40500 Saint-Sever ; tél. : 58-76-19-48).

L'andouille de Vire véritable est fabriquée soit en purs chaudins, soit une proportion de panse hachée et de poivre, piment, quatre-épices, vin blanc ou cidre. Elle est soumise à fumigation pendant douze heures, jusqu'à dessication de l'enveloppe. Elle va cuire, ensuite, emmaillotée d'une vraie ficelle, pendant quatre ou cinq heures ; elle sera fumée cinq semaines durant dans la cheminée, au dire des anciens, s'il en existe encore. Au-delà de la frontière du Couesnon, celle qui sépare la Normandie de la Bretagne, l'andouille de Guémené est faite uniquement de chaudins calibrés, enfilés les uns sur les autres. Les chaudins sont *mis au saloir* pour trois semaines : on les lave, puis on les laisse égoutter trois à quatre jours : *«C'est alors*, dit-on, *que se produit une fermentation humide, qui donne à l'andouille comme le bouquet au vin !»* Le fumage vient enfin, quatre à cinq jours à feu de copeaux ou de sciure. Brillat-Savarin parle d'andouille de sanglier, fumée à l'âtre, au bois de genévrier !

Ce conte de fées culinaire, cette chimère d'exécution est celle également de l'andouillette de Troyes, «tirée à la ficelle». Sont interdits les mots de «soude» pour le lavage et de «sel nitrité» pour la conservation. Lire avec attention les notices fournies avec les produits susnommés en grande surface ! L'andouillette, c'est une différence essentielle avec l'andouille, subit deux cuissons, la première au lait ou bien dans un bouillon aromatique, à 70°, et la seconde, à l'envi du chef – ou de la maîtresse de maison – qui la fera griller (comme chez l'excellent Père Claude, 51, avenue de La Motte-Picquet, Paris-15e ; tél. : 43-06-56-34), rôtir ou cuire au four (à l'instar de celle du jeune W. Hallée, avec une sauce au vin rouge, à l'Œnothèque, 20, rue Saint-Lazare, Paris-9e ; tél. : 48-78-08-76), selon son inspiration : *«Faulte de moutarde, baume naturel et restaurant d'andouilles, elles moururent presque toutes... et furent en un endroit de Paris enterrées, appelé la rue Pavée-d'Andouilles»* (1) : c'est la rue Saint-André-des-Arts ! La mémoire du goût ne subsiste que par l'esprit – abstracteur de quintessence ! Avec ou sans moutarde !

Jean-Claude Ribaut

(1) *Le Quart Livre des faicts et dicts héroïques du bon Pantagruel*, Rabelais, « GF » Flammarion, p. 158.

► **Quelques grandes andouillettes :**

– Chez Simon Duval (55, rue Marcelin-Berthelot, 93700 Drancy ; tél. : 48-32-03-17), selon la tradition troyenne ;

– Michel Soulié, 3 *bis*, place du Général-de-Gaulle, 89800 Chablis ; tél. : 86-42-12-82), parfaite andouillette en feuilletage ;

– Roloff (5, rue des Rôtisseurs, 59400 Cambrai ; tél. : 27-81-37-34), l'andouillette «lyonnaise» à la fraise de veau.

Frère Cadfael et Sœur Ellis Peters

Du fond du Shropshire, la médiéviste anglaise Ellis Peters envoie, de roman en roman, son héros, le moine-détective Frère Cadfael, démêler mystères, trafics et affaires criminelles. Une seule règle : rester dans l'époque. Le douzième siècle.

L'UN des bâtiments les plus anciens du petit bourg «médiéval» de Ludlow, dans le Shropshire, comté occidental de l'Angleterre, abrite un bien agréable établissement. A l'enseigne de De Grey's (*«café du matin, restaurant, thés d'après-midi»*), il propose une carte qui intrigue plus d'un continental de passage. En préambule à la liste des plats proposés, celle-ci indique en effet : *«Les amoureux de macabre seront intéressés par le fait qu'un meurtre fut indubitablement commis dans notre cave. L'endroit est repérable à une croix rouge.»*

La confidence, d'intention généreuse, semble n'avoir d'autre motif que de faire profiter le convive du forfait. Mais elle est plus qu'une tentative d'éveiller des sensations morbides et apéritives. L'objectif consiste à rehausser le décor en apportant à d'obscurs souterrains creusés au douzième siècle la caution d'un lointain acte sauvage, l'accusation de meurtre étant retenue comme fondatrice de la maison. Le silence sur les noms du coupable et de la victime fait pleinement jouer la prescription, garantit l'ancienneté et la pérennité de lieux cimentés par le sang, assure enfin que l'on ne risque pas d'y côtoyer l'ombre du meurtrier, mais uniquement celle qui l'absout : l'histoire. Entrons chez De Grey's et nous déjeunerons avec elle.



Mais n'ayons garde d'oublier que si l'histoire commet des crimes, les hommes signent des assassinats... dont l'histoire entend, pour l'essentiel, se dégager. Les mettre au menu, même anonymes, témoigne alors d'une cuisine typiquement britannique. La presse d'outre-Manche, inlassable sur le sujet, l'utilise pour relever chaque jour la pinte du salarié comme un condiment de haute tradition locale. Sans lui, une fadeur fatale aurait envahi le pays. Faut-il voir ailleurs que dans la hantise de sa soudaine raréfaction l'élaboration d'une aussi abondante fiction de substitution ? *Il y va du maintien* d'une culture et pour ainsi dire d'un niveau de vie. Vrai ou faux, Mr. Hyde sortira en ville encore cette nuit.

Leur investissement dans le roman policier permet aux Anglais de présenter en outre leur meilleur visage à l'étranger et de tirer le rideau attrayant d'investigations d'exception devant la criminalité réelle. La littérature peut n'apparaître que furtivement dans ces exercices de lent effeuillage entièrement asservis à une fin : le dévoilement du meurtrier. L'essentiel consiste à *enrôler le civisme sublimé du* lecteur, à l'encourager à mettre en ligne une forme de sagacité sportive sans cesse contrecarrée, à l'engager sans retour à chercher des réponses à cet intraduisible *Whodunit* [qui a commis le meurtre ?] résumant la traque au «Qui ?» et à ses trois complices objectifs, parfois obscurs seconds couteaux liquidés en un seul paragraphe : «Quand ?», «Où ?» et «Comment ?»

Sur la carte qu'avait commencé de tracer Agatha Christie d'une Angleterre si provinciale, si tranquille et si communément admise qu'elle rendait plus extravagants encore les cheminements conduisant à «loger» les assassins, le Shropshire a acquis en seize ans une place singulière. Baigné par la Severn, plus long fleuve britannique d'une poignée de gouttes d'eau, qui vient y multiplier les méandres comme autant d'incitations aux récits à imiter son cours et retarder la chute finale, sa situation aux marches du pays de Galles offre une séduisante ligne de fuite, et les agneaux nombreux à pâturer son herbe trop haute et trop verte, l'image de victimes à point. Ne restait qu'à lâcher un détective dans le tableau, dont la seule présence serait un pousse-au-crime suffisant.

Une romancière et historienne *née et nourrie* de la région, Edith Pargester, s'en est chargée sous le pseudonyme d'Ellis Peters. A une époque où *le Nom de la rose* n'avait pas déployé ses chausse-trapes européo-planétaires, cette octogénaire de fer a contraint la capitale du comté, Shrewsbury, à manifester son non-alignement en allant puiser dans les travées de son abbaye bénédictine afin de pourvoir le poste. Mais il a fallu à l'élu, le bon moine Cadfael (prononcer à la galloise, quelque chose comme *kedvéile*), effectuer un assez long trajet pour nous rejoindre, puisqu'il lui a demandé, délai de réflexion inclus, quelque huit cent quarante années. Le temps d'appréhender pleinement notre langage, nos codes sociaux, et toutes les recettes des meilleurs *Whodunit*.

L'auteur n'aime guère voir son limier se mêler de notre époque. Pour elle, aucun doute, il appartient pleinement à ce douzième siècle dont le De Grey's café revendique l'ascendance, et il n'a accepté ses responsabilités que pour nous guider en toute aventure sur les chemins méconnus du Moyen Age. *«Bien sûr, je me suis demandé ce qu'il ferait aujourd'hui*, reconnaît Ellis Peters. *Il trouverait toujours des gens se plongeant dans les problèmes et qu'il faut sortir de là. Mais il est trop réel pour changer de siècle. C'est une personne à part entière : chaque année, il vieillit d'une année. Ce serait impensable de le transférer ailleurs. Lieu ou époque.»*

D'autant que ses chroniques sont aussi concentrées dans le temps et dans l'espace qu'un tir sur cible réussi. Les limites du comté ne sont franchies qu'avec prudence, comme si les acteurs percevaient le risque de disparaître en sortant de son champ, et les *dix-neuf* enquêtes de frère Cadfael s'étalent pour l'instant sur sept petites années, depuis ce mois de mai 1137 où il découvre un *Trafic de reliques*, jusqu'à l'été 1144, dit *des Danois*. L'épouvantable anarchie qui règne alors dans une Angleterre tirée à hue (l'impératrice Maud) et à dia (le roi Stephen) permet aux assassins de se camoufler derrière les crimes d'Etat et à Ellis Peters de faire jouer à plein le différentiel entre les morts pour le compte et le *Cadavre de trop* qui saurait intéresser le perspicace bénédictin.

***«La nature humaine** n'a guère changé*, estime-t-elle. *L'humanité a toujours les mêmes besoins, les mêmes souhaits, les mêmes désirs qu'alors. Et l'on pourrait même remonter jusqu'à la préhistoire. Tel est le lien principal entre l'époque de Cadfael et la nôtre. La difficulté est de la visualiser. Les preuves documentaires abondent, mais les rendre visibles au lecteur est de plus en plus délicat. Malgré mes efforts pour me transmuer en une femme du douzième siècle, je n'y parviens pas totalement. Alors j'ai fait de Cadfael un individu qui a passé la moitié de son existence à courir le vaste monde pour lui apporter un espace de pensée plus large. Il a fréquenté d'autres cultures, d'autres religions qu'il respecte profondément même s'il ne partage pas leurs vues. Cela en fait probablement un homme de son temps, très tolérant en matière religieuse.»*


TALBOT-WHITEMAN

Ellis Peters écrit les romans noirs des « siècles obscurs ».

Bien qu'il n'en suggère que des bribes, il semble difficile en effet de ne pas s'apercevoir que Cadfael ap Meilyr ap Dafydd (son saint patron est le Gallois Cadog) ait pu vivre avant d'embrasser la carrière d'Hercule Poirot. Pour tolérant qu'il soit devenu, il était de la première croisade avec Godefroi de Bouillon à Antioche en 1098, et continua de casser de l'infidèle sous les murs de Jérusalem l'année suivante. Las de l'armée de terre, il intègre ensuite la marine pour écumer la Méditerranée, ne restant jamais longtemps au port. En témoigneraient Richildis l'Anglaise, Ariane la Grecque, Bianca la Vénitienne et Mariam la Sarrazine (qui a dû lui donner un fils). En bref, *«il n'avait aucun besoin de regretter quoi que ce soit, et ce qu'il ne regrettait pas, il trouvait les plus grandes difficultés à s'en souvenir pour s'en confesser»*.

A l'approche de la quarantaine (en novembre 1120 exactement), il refait sa vie avec Dieu. Concevant l'union de façon assez libre pour ce qui le concerne, envoyant promener mâtines s'il est sur une piste ou si le shérif le mande à prendre un verre. *«Notre travail, c'est la justice. Dieu a le privilège du pardon, mais si Dieu dispose du pardon, il peut toujours avoir besoin d'un outil, et l'homme est cet outil»*, peut-il énoncer sans trop se défausser. *«Cadfael aime formuler des choses de ce genre*, s'émeut Ellis Peters, *et j'aime les lui entendre dire. J'aimerais les dire moi-même, mais il le fait avec tellement plus de grâce que moi...»*

Le moine déchiffreur de mystères, capable de traduire le bris d'une simple brindille en indice, irradie de tout l'amour que celle qui l'a engagé sur les chemins médiévaux qu'elle étudie depuis l'adolescence lui voue. Rond, râblé, affable et infatigable, si chaleureux, si ouvert, si bavard que tous ceux qui ont pu se perdre se retrouvent devant lui. Même les méchants ne consentent à l'être que lorsqu'il les met à jour. Et encore. Si le mot n'était dévalué, on le dirait populaire.

Pour avoir été tour à tour paysan, soldat et moine, il apparaît comme un homme complet de son temps. Aussi habile dans l'usage de la faucille, de la dague que de la croix, il traverse les cercles les plus fermés en authentique passe-muraille. Il cultive en outre, dans un enclos de l'abbaye, son très officiel jardin secret. Maître ès-herbes (un savoir accumulé durant ses grandes vacances orientales), celles qui soulagent, guérissent, endorment et pourraient tuer, Cadfael ajoute le soin des corps à *la compréhension des âmes*. Un médecin si attentif que le lecteur, invariablement conduit à augmenter la dose, se sentira compris de lui.

Le carré des fleurs bleues n'est pas le dernier objet de ses attentions. Avec lui, le lieu du crime est souvent celui où naît la plus parfaite histoire d'amour. Nul n'est plus attentif marieur que ce bénédictin qui fait ondoyer les bons sentiments comme avoine dorée sur les rives de la Severn. *Son Moyen Age* est d'autant plus attrayant qu'il ressemble à un week-end à la campagne. Un peu dur l'hiver, avec ses images en noir et blanc, mais qui prend l'été des goûts d'enfance perdue, lorsque l'herbe embaume et les arbres croulent sous les fruits.

Car Ellis Peters, qui n'a déménagé qu'une fois dans sa vie – de trois miles – demeure intraitable avec son décor : *«C'est mon pays. J'y suis en intimité. Il a une texture qui ne ressemble à aucune autre. Quant à l'histoire, c'est évidemment beaucoup plus drôle de la conserver la plus exacte possible en essayant d'y ajuster le récit comme dans un puzzle.»* Spécialiste des douzième et treizième siècles, elle conduit chaque chronique en entrelaçant, plus par nécessité intérieure que par malice, de manière de plus en plus étroite, quasi inextricable, les fils historiques et fictionnels qui composeront la tapisserie.

Les silhouettes les plus vite familières n'y sont pas forcément les plus exactes. Le mélange est tel qu'un amateur, Robin Whiteman, l'a considéré comme un défi, s'attachant à révéler dans un épais manuel où il répertorie les lieux et les personnages, ce qu'il convient de renvoyer aux faits ou d'attribuer à la seule fantaisie de l'auteur. Laquelle est suffisamment avertie pour savoir que l'imaginaire paraît prendre d'autant plus de corps qu'il s'attache quelques détails vérifiables. Jamais l'idée d'aller chronométrer les itinéraires de son détective ne lui a paru fantasque.

Le filet est si habilement tendu qu'il ne cesse de ramener de nouvelles proies. Huit millions et demi de volumes de ses enquêtes médiévales ont été vendus dans le monde à ce jour. Cadfael s'exprime déjà en dix-huit langues, en attendant le russe et le tchèque. L'affluence est telle à la sortie d'un nouveau tome que le crime lui-même y perd en qualification, du moment que le mystère demeure. L'appétit à renouveler la rencontre est un peu plus que ce que les éditeurs appellent un «effet de collection». Mais comment survivre entre deux parutions ? Les Américains ont créé une Ellis Peters Society à Baltimore pour garder le contact. Ceux qui ne peuvent attendre partent à la rencontre du bon moine et s'installent à sa porte.

Quarante à cinquante mille personnes feraient le voyage chaque année, dont la moitié vers la seule ville de Shrewsbury, pour tenter de frôler la réalité de la fiction. Mais notre siècle, dans son impérialisme, n'admet pas toujours qu'on ait pu le précéder. Cadfael n'y est jamais mieux accueilli qu'en guide touristique. Il pourrait se glisser dans le monastère de Much Wenlock, derrière lady Godiva, dont le prieuré est réputé le plus ancien d'Angleterre, mais il devrait rester à la porte du manoir fortifié de Stokesay, trop jeune de près d'un siècle, mais trop beau pour ne pas faire l'affaire des visiteurs.

Les automobilistes pressés suivront contre 85 pence les «itinéraires en voiture de frère Cadfael». Avec l'assurance de croiser *l'Ermite de la forêt d'Eyton*, ou *la Vierge dans la glace*, mais aussi bien de visiter la cité romaine d'Uriconium (Wroxeter) que l'Ironbridge, premier pont de fer d'une vallée où naquit la révolution industrielle. Accommodant, le bénédictin l'est aussi avec l'histoire, comme on l'est avec lui. Son succès fait tourner les sens, et c'est lui que l'on affiche, lui qui devient l'objet du culte. L'abbaye de Shrewsbury, construite sur les vestiges de celle où il ne s'attardait guère à prier, n'a-t-elle pas installé un présentoir de ses exploits au format de poche sous l'inscription *«Dominus-Omnipotens-Regnavit»*.

Assurément, l'homme est aussi entreprenant aujourd'hui qu'il le fut il y a huit siècles. Après s'être imposé dès l'entrée du meilleur patrimoine du Shropshire, le voici qui participe à l'élaboration de produits dérivés, comme un sportif qui se reconvertit. Le marchandisage de la série, dont on attend une forte progression après l'adaptation de quatre épisodes à la télévision, a conduit notamment à la production de sachets de plantes aromatiques «frère Cadfael», et de gobelets de terre de fort médiéval design. Si fort que les meilleurs clients se sont révélés être de bien réels moines. Comme si le plus simple des gestes de table, armé d'instruments «cadfaélisés», en les rapprochant du passé leur entrouvrait l'éternité.

De notre envoyé spécial
Jean-Louis Perrier

Guide

● Seize des dix-neuf chroniques de frère Cadfael sont parues dans la collection «Grands Détectives» chez 10/18, depuis *Trafic de reliques*, premier de la série (n° 1994) jusqu'au *Champ du potier*, dernier pour l'instant (n° 2386). Les cadfaéliens anglicistes compléteront leurs connaissances par *Cadfael Country* de Rob Talbot et Robin Whiteman (MacDonald, 192 p., 14,95 £) ; *The Cadfael Companion* de Robin Whiteman (MacDonald, 392 p., 16,95 £) ; *Shropshire* d'Ellis Peters et Roy Morgan (Allan Sutton, 180 p., 16,99 £) ; et *Strongholds and Sanctuaries (The Border Land of England and Wales)* d'Ellis Peters et Roy Morgan (Allan Sutton, 180 p., 16,99 £).

Shrewsbury, la capitale du Shropshire, siège du monastère où «vécut» Frère Cadfael, est à une heure et demie environ de Birmingham par la route. Air France assure trois vols quotidiens (un seul les samedi et dimanche) entre Paris et Birmingham. Aller et retour «coup de cœur» (jusqu'au 21 juin) : *990 F, tarif APEX : 1 640 F.* Réservation au (1) 44-08-24-24. Liaison également effectuée par British Airways. Renseignements sur le Shropshire à l'office de tourisme britannique : 63, rue Pierre-Charron, 75008, Paris, tél. : (1) 42-89-11-11 ; et au Shrewsbury Information Center, the Music Hall, the Square, Shrewsbury SY1 1LH, tél. : 19-44-952-29-13-70. ■